هكذا من الأصل

Radio-Télévision/Heures locales

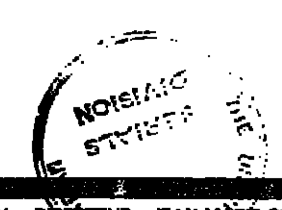
Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15339 – 7 F

– DIMANCHE 22 – LUNDI 23 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



L'Ukraine menacée

« L'ESSENTIEL, c'est que ni la Russie ni l'Ukraine ne se mêlent des affaires de la Crimée. » Les propos, tenus, vendredi 20 mai, par Boris Eltsine sont bien étranges, s'agissant d'une région qui fait partie de l'Ukraine et que la Russie contrôle, de fait, par le biais de la flotte de la mer Noire. Faut-il comprendre qu'au moment où le Parlement de Crimée vient de procéder à un vote en forme de proclamation d'indépendance M. Eltsine, non content de mettre en garde le président Kravtchouk contre toute velléité d'intervention, accorde sa protection à des dirigeants locaux dont l'objectif à terme est un rattachement à la Russie ?

Le président russe affirme avoir reçu de M. Kravtchouk l'assurance qu'aucune « action de force » ne serait entreprise contre Simferopol. Mais il ajoute que « la Crimée est une république souveraine dans le cadre de l'Ukraine, qui a le droit de prendre ses décisions ». La formule résume l'ambiguïté extrême de la situation. Tandis que M. Eltsine semble vouloir calmer le jeu, le ministre de la défense, M. Gratchev, avertit que, faute d'une solution négociée, la péninsule risque de « prendre feu », et les responsables (russes) de la flotte, soufflant comme à leur habitude sur les braises, annoncent que leurs forces ne pourraient rester en dehors d'un conflit.

QUI est responsable de ce subit accès de tension ? Le président de Crimée, M. Mechkov, qui a décidé de soumettre à son Parlement un texte inacceptable pour Kiev ? Ou bien le président Kravtchouk, qui, pour l'en dissuader, avait décidé de reprendre le contrôle direct du ministère de l'intérieur de la Crimée, et envoyé à titre d'avertissement un petit détachement (quinze hommes) transformé par la rumeur locale en plus d'un millier de soldats d'élite ?

M. Kravtchouk, qui ne semble plus en mesure de repousser l'élection présidentielle prévue pour fin juin, peut être suspecté de chercher un moyen de réveiller les réflexes nationalistes, au moment où les néo-communistes et les partisans d'un rapprochement avec la Russie ont le vent en poupe. Mais M. Mechkov et ceux qui, en Russie, le soutiennent peuvent, eux aussi, avoir jugé le moment propice.

L'ENJEU, en tout état de cause, dépasse les intérêts électoraux des uns ou des autres : il s'agit véritablement de l'existence de l'Ukraine. Si, après avoir perdu de fait la quasi-totalité de la flotte de la mer Noire et le contrôle de Sébastopol, l'Ukraine perd également celui de l'ensemble de la Crimée, il sera clair que le dépècement du pays aura commencé, avec, à terme plus ou moins rapproché, la perte de son indépendance.

Les Occidentaux feraient bien de ne pas détourner le regard. Et au premier chef la France, qui se pique d'offrir à l'Europe un « pacte de stabilité », mais préfère, pour préserver ses chances de réussite, éviter d'aborder les sujets trop scabreux.

M 0146 - 0522 - 7,00 F

Dénoncée comme « illégitime » par le président Saleh

La sécession du Yémen du Sud risque d'intensifier la guerre

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh a rejeté, samedi 21 mai, comme « illégitime » la déclaration de sécession du Yémen du Sud, faite, la nuit précédente, par le vice-président limogé, Ali Salem El Bid. Le chef de l'Etat, qui avait annoncé une trêve de trois jours à l'occasion des fêtes de l'Aïd el Kébir, a ajouté que la guerre qu'il a engagée, le 4 mai dernier, contre les « séparatistes » d'Aden allait continuer.

ADEN

de notre envoyée spéciale

Quatre ans, jour pour jour, après avoir scellé l'unité avec le Nord-Yémen, le Yémen du Sud est redevenu, aux premières heures du samedi 21 mai, un Etat indépendant. L'annonce en a été faite à la télévision d'Aden par M. Ali Salem El Bid, chef du Parti socialiste yéménite (PSY) au pouvoir à Aden, qui s'exprimait de l'Hadramaout, la grande et riche province de l'est où il se trouve depuis mercredi. *« J'annonce la création de la République du Yémen démocratique, Etat indépendant dont la capitale est Aden »*, a-t-il déclaré, soulignant que *« l'union sur une base démocratique reste un objectif essentiel du nouvel Etat »*.

Cette déclaration a été faite quelques heures après l'annonce, par les dirigeants de Sanaa, d'un cessez-le-feu de *« trois jours à compter de ce samedi à l'occasion de l'Aïd el-Adha, la plus grande fête du calendrier musulman et du quatrième anniversaire de l'unité »*.

Ce premier geste du président Ali Abdallah Saleh depuis l'ouverture des hostilités, le 4 mai, a toutefois été interprété à Aden comme une ultime tentative de sa part de faire avorter l'annonce de la séparation.

« Il a fait cela car il savait que nous annoncerions ce soir un nouveau régime, nous a affirmé un proche du PSY, *mais notre décision était prise. Nous voulons une trêve et non un simple cessez-le-feu à la fin duquel il recommencera à tuer notre peuple. Nous voulons qu'il ramène ses troupes au point où elles étaient avant la guerre ou au moins qu'il cesse pour trois jours toute activité militaire. Il n'est pas question qu'il profite de ce cessez-le-feu pour se renforcer. »* Samedi, dans la matinée, en tout cas, l'aviation sud-yéménite continuait de décoller de l'aéroport d'Aden et des échanges d'artillerie étaient nettement audibles de la ville.

M. El Bid a annoncé, en attendant l'organisation d'élections générales dans un délai d'un an, la formation d'un Conseil provisoire de salut national, sorte de Parlement de 111 membres comprenant les députés élus lors des première élections du Yémen unifié en avril 1993 dans les circonscriptions des provinces sud et est – c'est-à-dire l'ancien Sud-Yémen – et qui sont tous membres du PSY, des représentants des partis politiques et des personnalités nationales et religieuses.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 4

Après la saisie conservatoire de son mobilier

M. Tapie s'estime victime d'une action de « destruction »

Après la saisie conservatoire opérée sur ses meubles, vendredi 20 mai, à la demande du Crédit lyonnais, Bernard Tapie s'est estimé victime d'une entreprise de « destruction ». Le député des Bouches-du-Rhône a affirmé que ses engagements à l'égard de la banque ont été « scrupuleusement respectés ». Toutefois, M. Tapie a tenté de dissimuler une partie de ses meubles en les déménageant dans la nuit précédant la saisie.



Lire page 16

La bataille pour la mairie de Marseille

A un an des élections municipales, les adversaires de Bernard Tapie comptent sur les « affaires » pour freiner l'ascension du député des Bouches-du-Rhône, qui leur apparaît déjà comme le successeur potentiel de Robert Vigouroux (app. PS) à la mairie. Pour sa part, le maire sortant s'appuie sur son bilan pour tenter de donner l'image d'un homme qui a réalisé ses projets. A droite, Jean-Claude Gaudin n'écarte pas l'idée d'être candidat, mais il n'exclut pas non plus de s'allier avec M. Vigouroux si celui-ci soutient le candidat de droite à l'élection présidentielle.

Lire notre cahier « Heures locales », pages IV et V

Vote de confiance pour M. Berlusconi

Après avoir obtenu la confiance du Sénat, M. Berlusconi a été investi, vendredi 20 mai, par les députés italiens. Le nouveau président du conseil, déplorant les *« attaques sans relâche »* dont il est l'objet, a voulu une nouvelle fois rassurer les partenaires européens de l'Italie en affirmant qu'il maintiendrait *« la barre au centre »*.

Lire page 3

Exode massif au Rwanda

L'intensification des combats a provoqué un nouvel exode massif dans le centre du Rwanda. La capitale, autour de laquelle les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont resserré leur étau, est particulièrement touchée. Les victimes des actes de barbarie *« ne se comptent plus »*, selon le Comité international de la Croix-Rouge.

Lire page 4

Les vétérans du jour J

6. – Franz Gockel, cramponné à sa mitrailleuse, aperçoit à l'horizon l'armada alliée.

page 9

Roland Dumas au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », lundi 23 mai, à partir de 18 h 30. L'émission est aussi diffusée sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

Québec : l'an prochain, l'indépendance ?

Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, explique dans un entretien au « Monde » comment il espère réussir en 1995 là où René Lévesque a échoué en 1980

Le Québec sera-t-il indépendant en 1995 ? Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, qui vient d'achever une visite de quatre jours à Paris au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République et par de nombreux hommes politiques français, est persuadé que la victoire est désormais possible. Si tout se passe comme le souhaite M. Bouchard, qui a paradoxalement la double casquette de dirigeant indépendantiste et de leader de l'opposition officielle à Ottawa, et qui est donc censé parler aussi au nom des Canadiens anglophones, un référendum sera organisé l'an prochain dans la Belle Province. Les indépendantistes sont actuellement en tête dans les sondages pour ces élections qui doivent avoir lieu en septembre. S'ils les remportent, ils peuvent espérer gagner aussi le référendum qu'ils se sont engagés à tenir quelques mois plus tard.

Dans un entretien accordé au *Monde* après son entrevue avec M. Mitterrand, M. Bouchard décrit les différentes étapes du processus. *« L'idée d'indépendance sera mise à l'épreuve de la façon la plus directe qui soit, par un référendum populaire. Le cadre en est fixé. C'est le même que celui utilisé lors du référendum de 1980 »*, nous a-t-il affirmé. *« La loi prévoit qu'il y aura deux comités. Le comité du « oui » sera présidé par le premier ministre du Québec, qui sera alors Jacques Parizeau, le comité du « non » par le chef de ce qui sera alors l'opposition libérale au Québec. Ces comités seront très larges. Il y aura pour le « oui » des gens de tous les milieux. Il nous faut convaincre tout le monde. On sait bien que ce sera plus facile avec les francophones. Mais on va faire campagne aussi auprès de la minorité anglophone du Québec. On y travaille déjà beaucoup. »* Il y aura donc partage des tâches entre M. Bouchard et M. Parizeau, qui brigue en septembre le poste de premier ministre du Québec au nom du Parti québécois. L'entente entre les deux chefs indépendantistes semble parfaite.

La date du référendum ? *« Le programme du Parti québécois parle des meilleurs délais, je crois que le référendum aura lieu au printemps 1995 »* M. Bouchard restera-t-il, alors, leader de l'opposition de Sa Gracieuse Majesté à la Chambre des communes d'Ottawa ? *« Bien sûr. Je garderai mes fonctions pendant quelques mois, car il faudra organiser la transition. Au lendemain du référendum, les lois fédérales s'appliquent toujours au territoire québécois. Ce n'est pas encore la souveraineté. Il faut la réaliser. Par exemple, la dette fédérale a été contractée par le gouvernement fédéral. Il y a 300 milliards de dollars de dettes à l'étranger. Les porteurs de ces créances vont vouloir s'assurer qu'ils seront payés. Ils savent que le reste du Canada, à lui tout seul, ne peut pas les rembourser... »*

Pour négocier un tel partage, comparable à un divorce, ne faut-il pas rester en bons termes ? *« C'est préférable. Mais on n'a de permission à demander à personne. En 1980, on avait un peu demandé la permission avec cette histoire de souveraineté-association... Cette fois, c'est différent. Les Canadiens anglais vont devoir négocier. Ils font des affaires avec nous. L'Ontario a un excédent de 3 milliards de dollars dans ses échanges avec le Québec. Il y a 100 000 emplois en Ontario qui sont dus aux exportations vers le Québec. »*

Les négociations seront-elles dures ? *« Elles seront à la fois rigoureuses et vigoureuses. Les Canadiens anglais n'ont jamais vraiment négocié avec nous. Ils n'ont jamais fait une concession au Québec, parce qu'on n'a jamais eu des rapports de forces avec eux. Pour la première fois, il va y avoir quelqu'un* (Jacques Parizeau) *qui aura mandat de réaliser la souveraineté. »*

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 5



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Il y a trois siècles

La première édition du Dictionnaire de l'Académie

Jeudi 26 mai, sous la Coupole, une séance solennelle de l'Académie française sera consacrée au tricentenaire de la parution de la première édition de son Dictionnaire.

par Bertrand Poirot-Delpech

LES célébrations trichent toujours un peu avec le calendrier. Ce n'est pas en mai 1694, mais en août, le 24 exactement, qu'une délégation de l'Académie présenta au roi les deux volumes du Dictionnaire que la Compagnie avait reçu mandat de rédiger. Avec l'humilité propre aux préfaces du temps, les auteurs représentaient qu'ils avaient suivi au mieux les directives reçues.

Celles-ci ressortaient des statuts mêmes de l'Académie, créée par Richelieu en 1634. Article 24 : *« L'Académie aura pour principale fonction de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue, à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. »* L'article 26 prévoyait qu'outre le Dictionnaire la Compagnie devrait composer une *Rhétorique*, une *Poétique* et une *Grammaire*. Seul ce dernier travail annexe vit le jour, en... 1932 ; et il aurait gagné à ne pas naître.

C'est la première fois, en 1694, que se publie un dictionnaire de définitions français-français. Jusqu'alors, les glossaires du Moyen Age ne servaient qu'à rafraîchir le latin des copistes ou à aider voyageurs et commerçants. Au XVIe siècle, le latin domine encore. L'Espagne a montré la voie d'un lexique monolingue, et, mieux encore, l'Académie florentine de la Crusca, avec son dictionnaire de 1612, modèle du nouveau genre.

En donnant le statut d'un corps d'Etat au groupe informel d'hommes de lettres qui se réunissait depuis 1629 autour de Valentin Conrart, futur premier secrétaire perpétuel, Richelieu ne se cachait pas de poursuivre un but politique : étendre sa volonté centralisatrice à l'unification linguistique. Les académiciens auront plutôt le souci de rendre la langue *« capable de la plus haute éloquence »*, comme le dira Chapelain dès la seconde réunion de travail. Bien qu'ils se retrouvent trois fois par semaine, la rédaction piétine dès les premiers mois. En 1650, on aborde seulement la lettre I.

La réputation de lenteur est liée de tout temps au travail du Dictionnaire. Boisrobert, qui est de fondation (1634), s'en amuse déjà quand il écrit :

Depuis six ans dessus l'F on travaille,
Et le Destin m'aurait fort obligé,
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'à G

Les nasardes contre ce qu'on croit de la paresse prouvent une méconnaissance du travail à accomplir, en particulier pour la première édition, qui ne peut s'appuyer sur les précédentes, qui ne dispose pas des instruments modernes de collecte des mots nouveaux, et qui doit fixer des usages très flottants quant à l'orthographe, aux conjugaisons, aux genres, aux prononciations. On ne distingue pas encore le « i » du « j » et le « u » du « v ». « Défense » s'écrit comme sous la plume de Du Bellay : « Deffence ». Jusqu'au XIXe siècle, inclus, beaucoup d'auteurs suivront une orthographe toute personnelle, s'en remettant aux correcteurs d'imprimerie pour y mettre bon ordre.

L'Académie du XVIIe siècle multiplie les difficultés en préférant à l'ordre alphabétique – qui prévaudra dès la seconde édition – le classement des articles par familles. C'est sous le verbe *dire*, par exemple, que sont regroupés *contredire*, *dicton*, *diction*, *prédiction*, etc. La présentation y gagne en rationalité et joue le rôle de guide étymologique, mais, malgré l'index figurant en annexe, elle ne favorise pas la lecture des profanes, à qui le Dictionnaire est censé s'adresser.

Certaines règles se sont imposées à la collectivité académique au fur et à mesure de ses travaux. Très vite, en 1638, elle a renoncé aux citations d'auteur. De nos jours, ne figurent que des titres d'œuvres célèbres, littéraires et françaises pour la plupart, avec de rares exceptions pour les romans, les tableaux ou les partitions mondialement réputés.

Ordre et mouvement

Dès l'origine, deux tendances caractérisent les échanges de vue préparatoires, sur le modèle de l'ordre et du mouvement en politique : les puristes, héritiers de Malherbe (Conrart, Chapelain, Guez de Balzac), rêvent de fixer pour très longtemps la langue de la cour, tandis que d'autres, plus laxistes (telle, hors Académie, Mlle de Gournay), souhaitent accueillir les inventions de la rue. Ce partage de mentalités, illustré par les *Remarques* de Vaugelas (1647), continue de se manifester après trois siècles, avec la constance d'une loi physique. Une interrogation plus technique apparaît très tôt : un dictionnaire de l'usage doit-il introduire ou non des termes scientifiques et techniques, et déborder ainsi vers les ouvrages encyclopédiques, ou bien se contenter de dire la bonne langue ? Doit-il s'ouvrir aux *choses*, ou s'en tenir aux *mots* ? C'est tout le débat qui conduira Furetière à publier une esquisse de ses *Essais d'un dictionnaire universel*, aux Pays-Bas, en 1684, et à être exclu de l'Académie. En 1994, il n'est pas rare que la discussion se ramène à ce dilemme. Telle fleur rare ou tel composant chimique font-ils partie du bagage de l'« honnête homme » ? Les auteurs n'ont pas à s'accorder sur leurs conceptions personnelles de l'existentialisme ou du fidéisme, mais à rédiger ensemble une définition qui reste exacte tout en évitant le jargon de métier.

A cet égard, l'Académie de 1694 administre une leçon de sérénité et de bien-dire. Il est vrai que les objets et les idées ont alors une durée de vie qui ne cessera de se réduire. Les éditions successives témoigneront de cette accélération qui, au lieu d'entraîner des révisions plus rapprochées, va compliquer, donc retarder, les parutions.

L'écart entre celles-ci s'accentuera : vingt-quatre ans entre la première édition et la seconde (1718) ; à peu près autant entre la troisième (1740) et la quatrième (1762), mais trente-sept ans entre la cinquième (1798) et la sixième (1835), près de soixante années entre la septième (1878) et la dernière parue de 1935. C'est que les arts et les techniques n'ont cessé de s'enrichir de terminologies nouvelles, dont il n'est d'ailleurs pas certain qu'elles se maintiennent d'une révision à l'autre.

Cette mobilité du langage savant explique que la neuvième édition en cours commence à paraître près de soixante ans après celle de 1935. Le premier tome, mis en vente en 1992 (de A à *enzyme*), compte déjà cinq mille neuf cents entrées supplémentaires. Rien que pour la lettre A, ont été admises des nouveautés comme *adrénaline*, *aéroglisseur*, *amaigrissant*, *anorak*, *antiraciste*, *auto-stop* ou *avant-centre*. L'ensemble pourrait comporter quinze mille articles de plus.

La technique et les activités nouvelles, comme les loisirs ou les spectacles, ne sont pas seules responsables de l'inflation des termes à définir. L'omniprésence que les ondes assurent à la langue orale augmente le rythme des apparitions et des disparitions de mots, dans des registres que l'Académie ne peut ignorer et qu'elle désigne pour ce qu'ils sont à ses yeux : *familier*, *populaire*, *trivial*, *argotique*. Le travail du Dictionnaire consiste désormais, pour une bonne part, à délibérer, et finalement à voter, sur ceux de ces mots éphémères qui méritent mention ou qui, de *vieillis*, vont devenir caducs, compte tenu toutefois de ce qu'ils vivent encore dans les œuvres du passé, du XIXe siècle notamment, et que les usagers doivent pouvoir en retrouver le sens sur le point de se perdre.

Hier rare et coûteux aujourd'hui accessible

Les académiciens de la fin du XXe siècle assurent enfin une fonction qui ne faisait que s'esquisser il y a trois cents ans : maintenir la circulation des emprunts d'une langue à l'autre, au sein de la francophonie et au-delà, dans des limites où l'enrichissement l'emporte sur les risques de dénaturation et d'affadissement.

Autre différence notable avec l'édition initiale : la diffusion. De rare et coûteux, le Dictionnaire de l'Académie est devenu, depuis peu, plus accessible. Sans attendre les volumes reliés de l'Imprimerie nationale, le *Journal officiel* publie depuis mai 1993 deux ou trois fascicules par an. Ces jours-ci paraît chez Julliard une édition « de poche » bon marché du premier tome de 1992.

La livraison complète de la neuvième édition est attendue pour l'an 2000. On ne serait pas étonné que la Compagnie prenne un peu de retard. Une manière d'observer ce qui la constitue : la tradition.

▶ A consulter, sur l'historique de la première édition : *les Dictionnaires du français moderne*, de Bernard Quemada (Didier, 1968). Catalogue de l'exposition organisée jusqu'au 3 juillet au château de Langeais.



AU ROY.



IRE,

L'ACADÉMIE FRANÇOISE *ne peut se refuser la gloire de publier son Dictionnaire sous les auspices de son auguste Protecteur. Cet Ouvrage est un Recueil fidelle de tous les termes & de toutes les phrases*

ā ij

BERTRAND ALBERGE/INSTITUT DE FRANCE

« La présentation du Dictionnaire au roi », bandeau illustrant la préface du Dictionnaire de l'Académie française.

Des coauteurs de choix

Durant la trentaine d'années qui ont précédé la publication, siégeaient à l'Académie, et ont donc travaillé peu ou prou au *Dictionnaire*, parmi évêques et abbés de cour, des auteurs dont chacun a illustré le classicisme (la date qui suit leur nom entre parenthèses est celle de leur entrée dans la Compagnie) :

Bussy-Rabutin (1665), Quinault (1670), Bossuet (1671), Perrault (1671), Racine (1673), Benserade (1674), La Fontaine (1684, remplaçant Colbert), Boileau (1684), Thomas Corneille (1684, remplaçant son frère Pierre, reçu en 1647). Fénelon et La Bruyère ont pris part aux dernières révisions, ayant fait leur entrée la même année, en 1693, un an avant l'édition.

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

L'UNION EUROPÉENNE
de Pascal Fontaine.
Seuil (Points), 142 pages, 42 F.
LA DÉCOUVERTE DE L'EUROPE
de Jean-François Deniau.
Seuil, 180 pages, 95 F.
LE JOURNAL D'UN EUROPÉEN
de Alberto Moravia.
Ecriture, 286 pages, 139 F.

Une idée d'Europe

SI, au-delà des listes qui se proposeront à nos suffrages le 12 juin, on veut savoir pourquoi on va voter, il faut se procurer un petit livre de Pascal Fontaine qui dit tout sur l'Union européenne : l'historique de sa construction, sa composition, le fonctionnement des institutions communautaires, son environnement en Europe et dans le monde, sa réalité quotidienne. Pascal Fontaine a été le dernier assistant de Jean Monnet, *« le père de l'Europe »*, avec lequel il a travaillé de 1974 à 1977, et il est administrateur principal au Parlement européen. C'est un expert qui explique succintement comment l'Europe, née d'une volonté, s'est imposée comme une nécessité. Une nécessité saisie d'un doute devant le spectacle d'une autre Europe, celle qui se cherche dans les convulsions nées de l'écroulement de l'empire soviétique. Pascal Fontaine est un expert engagé et il croit, au contraire, que l'architecture communautaire et l'intégration restent les meilleures réponses au désordre post-communiste et aux tentations nationalistes.

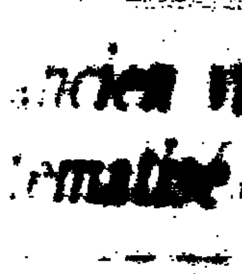
Jean-François Deniau, de l'Académie française, ancien membre de la Commission européenne, ancien ministre, reste aussi un fervent Européen, sauf qu'il s'indigne de voir l'Europe si impuissante devant la tragédie de l'ex-Yougoslavie, au risque d'y perdre son âme, et qu'il s'inquiète de la voir s'élargir à de nouveaux membres sans renforcer parallèlement sa cohésion. Les éditions du Seuil reprennent un essai qu'il avait publié en 1977, dans lequel il racontait cette Europe de la Renaissance au traité de Rome : un constat d'inexistence, comme entité historique, mais l'évidence d'une nature européenne, fondée sur des faits, des réflexes, une idée. Le *« système Monnet »* a abouti à une organisation ambiguë. C'est, à ses yeux, *« le péché originel »* de l'Europe. Les mêmes arguments qu'hier plaident pour la poursuite de la construction européenne : la paix, la prospérité, mais aussi la dignité et, toujours, la dimension de l'ensemble par rapport à celle de chacun de ses composants.

Un peu moins de vingt ans plus tard, l'auteur ajoute : *« Il est encore plus net pour moi aujourd'hui que l'identité européenne est le vrai combat pour l'avenir. »* Ce combat, il convient donc de le poursuivre en s'appuyant *« sur la recherche d'un nouveau modèle de société et d'une utilisation qui nous soit particulière »*. Et pour cela, il faut avancer, donner des preuves tangibles de réalisations évidentes, comme le furent Ariane et Airbus, en se fondant sur la volonté de quelques-uns. *« La règle de la géométrie variable est simple et je la répète : ceux qui veulent font. Sans imposer leurs vues à ceux qui ne veulent pas. Mais sans que ceux qui ne veulent pas puissent empêcher de faire ceux qui veulent »*, écrit-il.

Si la notion d'Europe reste encore trop floue, il existe des Européens incontestables, et depuis longtemps. Alberto Moravia en a été l'une des plus récentes illustrations, comme écrivain mondialement connu et comme élu au Parlement européen en 1984, sur la liste du Parti communiste italien. Durant six ans, le député-écrivain a tenu un journal dont des extraits étaient publiés dans le *Corriere della Sera*. Ce testament, car Moravia est mort en 1990, paraît en librairie sous le titre *Journal d'un Européen*.

L'auteur y traite de l'actualité, de ses lectures, de ses voyages. Pour lui, l'Europe est d'abord une culture et le lecteur qui l'accompagnera dans ses réflexions prendra la mesure de la richesse de cet espace culturel et de la connaissance qu'en a un de ses plus remarquables citoyens. Puisque l'éternelle question du rôle social et politique des intellectuels se pose à nouveau en France, à propos de la Bosnie, relevons ce qu'en disait Alberto Moravia : *« Nous dirons que, à l'inverse des autres professions, celle d'intellectuel ne doit ni ne peut se limiter aux intérêts de la profession même, car, qu'il nous soit permis ce jeu de mots, la profession d'intellectuel consiste justement à ne pas se limiter. S'il se limitait, il ne serait tout simplement pas un intellectuel. Tout cela est-il juste ? Peut-être pas, mais c'est ainsi. »*

L'Europe n'est, certes pas, peuplée que d'intellectuels mais en proportion, par rapport à l'ensemble de la population, elle n'en compte pas mal. Peut-être parce qu'elle est, avant tout, une idée.



هكذا من الأصل

EUROPE

ITALIE

Silvio Berlusconi obtient la confiance à la Chambre des députés

ROME

de notre correspondante

Trois cent soixante-six pour, 245 contre, aucune abstention : comme prévu, le gouvernement de Silvio Berlusconi a obtenu, vendredi 20 mai, la confiance à la Chambre des députés. Un simple vote de routine, après la dure bataille du Sénat, car la coalition au pouvoir est largement majoritaire à Montecitorio. Au point que la principale nouvelle de la journée était la perquisition effectuée à Milan, pendant près de cinq heures, par la brigade financière au siège de Mediobanca, l'institut bancaire, temple du capitalisme italien, à la recherche des traces des fonds secrets du groupe Ferruzzi.

De ces deux derniers jours de débat parlementaire, on retiendra pourtant, une nouvelle fois, les tentatives de justification, largement destinées à l'opinion internationale, d'un gouvernement sur la défensive. Expliquant qu'il maintiendrait *« la barre au centre »*, le nouveau président du conseil a déploré les *« commentaires simplistes »* et la campagne d'*« attaques sans relâche »* dont il est victime *« en Europe et dans le reste du monde »*.

Pour sa part, dans un discours très remarqué, Gianfranco Fini, leader de l'Alliance nationale, la composante d'extrême droite de la coalition, s'est dit opposé au retour de *« toute forme d'autoritarisme »* et a admis publiquement que *« l'antifascisme a été un moment historique essentiel pour que soient restaurées en Italie les valeurs essentielles de la démocratie »*. Paroles dont certains ont pris acte avec satisfaction mais qui n'ont pas convaincu l'opposition, car M. Fini a cru devoir ajouter : *« L'antifascisme n'est pas une valeur en soi, il n'a eu sa raison d'exister que tant qu'a existé le fascisme. Et aujourd'hui le fascisme n'existe plus. »*

Une intervention de Danielle Mitterrand

Comme pour illustrer les doutes et les craintes de la gauche, un forum-spectacle; placé sous le signe de la lutte contre le racisme et la discrimination, s'est tenu, précisément vendredi soir, place Farnese à Rome. Parmi les nombreux intervenants, Danielle Mitterrand, présidente de « France Libertés », venue présenter en Italie son initiative du *« Passeport européen contre le racisme »*, qui vise à faire établir une législation commune contre toute forme de discrimination ; l'ancien ministre de la culture Jack Lang, venu participer également au lancement de la campagne européenne du PDS ; l'acteur Vittorio Gassman, les cinéastes Ettore Scola et Gillo Pontecorvo. Rappelant, devant une assistance enthousiaste, mais assez clairsemée, que l'Italie est un pays ouvert *« où tous les chemins mènent à Rome »*, Danielle Mitterrand, dans une allusion transparente au nouveau pouvoir italien, a émis le souhait que *« le plus beau de tous ces chemins, celui de la liberté, puisse à l'avenir toujours passer par Rome »*. Plus pragmatique, Ettore Scola se disait *« préoccupé par le peu d'assistance »* venu, place Farnese, pour ce qui avait été annoncé comme une grande fête de l'opposition progressiste.

La réponse tient peut-être en un chiffre, révélé par un des derniers sondages de l'hebdomadaire *l'Espresso* : Forza Italia recueille 25,7 % des intentions de vote pour les prochaines elections européennes contre 21 % aux législatives.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

BOSNIE

Les combats entre Serbes et Musulmans se multiplient pour le contrôle des routes d'approvisionnement

Au lendemain de la menace de plusieurs pays européens de retirer leurs troupes de Bosnie si les négociations de paix n'aboutissent pas, les combats se sont intensifiés, vendredi 20 mai, entre les forces bosniaques musulmanes et serbes pour le contrôle des routes stratégiques d'approvisionnement dans le nord-est du pays. La région d'Olovo-Kladanj est sous le feu de l'artillerie, et la route reliant Sarajevo à Tuzla est menacée d'être coupée. Le commandement militaire musulman de la région a fait état d'une incursion dans les lignes serbes pour s'emparer d'une voie reliant la Serbie à Pale, le quartier général des forces serbes, à 16 kilomètres de Sarajevo.

En Bosnie centrale, les bombardements se sont intensifiés contre Bugojno, sous contrôle musulman. La ville a été la cible de quarante à cinquante tirs en une demi-heure dans la nuit de jeudi à vendredi, a indiqué un porte-parole des Nations unies. Il a également affirmé que les villes de Travnik et Zenica, sous contrôle musulman, ont été les cibles d'innombrables tirs d'artillerie jeudi.

Par ailleurs, une centaine de camions transportant 200 tonnes d'aide humanitaire destinées à Tuzla sont bloqués depuis deux jours par les forces croates à proximité de Grude, au sud de Sarajevo, a annoncé, vendredi, le colonel Ekrem Advic, du 2e corps bosniaque. – *(AFP, Reuter.)*

ALBANIE

Ouverture du procès du dernier président

Ramiz Alia, le dernier président communiste de l'Albanie, et neuf autres responsables de cette époque seront jugés, à partir du samedi 21 mai, par un tribunal de Tirana, dans le cadre du dernier d'une série de procès intentés aux anciens dirigeants du pays. M. Alia, âgé de *soixante-sept ans*, ancien « numéro un » du Parti communiste et de l'Etat albanais, et les autres accusés devront s'expliquer sur la déportation de milliers de prisonniers, l'exécution sans jugement de vingt-deux personnes accusées d'être impliquées dans un attentat à la bombe en 1951 contre l'ambassade soviétique à Tirana et l'interdiction en 1967 de toute activité religieuse. L'année dernière, Nedhmije Hodja, *soixante-douze ans*, veuve du fondateur de l'Albanie communiste, Enver Hodja, a été condamnée à onze ans de prison. – *(AFP.)*

GRÈCE : le Parlement ouvre une enquête sur Mitsotakis. – Le Parlement grec a voté, vendredi 20 mai, la création d'une commission spéciale pour enquêter sur les accusations de corruption contre l'ancien premier ministre conservateur, Constantin Mitsotakis, soupçonné d'avoir accepté 22,5 millions de dollars de pots-de-vin.

Inculpation de six membres de la minorité grecque. – Les autorités albanaises ont inculpé, vendredi 20 mai, pour espionnage au profit d'Athènes, six membres de l'organisation Omonia, qui prône le rattachement de leur région à la Grèce. Arrêtées il y a un mois, les six personnes ont également été inculpées de menées séparatistes et de possession illégales d'armes. – *(Reuter.)*

RUSSIE

Alexandre Soljenitsyne annonce son retour « dans sa patrie » le 27 mai



Après vingt ans d'exil, Alexandre Soljenitsyne reviendra en Russie le 27 mai, a annoncé, vendredi 20 mai, sa femme Natalia. *« Nous prenons l'avion avec nos fils depuis Anchorage »* vers l'Extrême-Orient russe, a-t-elle indiqué dans un communiqué dicté à l'agence Tass depuis leur domicile du Vermont (Etats-Unis). L'auteur de *l'Archipel du Goulag* entamera ensuite, *« à partir de Vladivostok, un voyage à travers la Russie pour se rendre compte de l'état de vie actuel dans sa patrie »*, a précisé l'épouse du Prix Nobel de littérature. Celui qui fut exilé d'URSS menottes aux poignets le 13 février 1974 a choisi de revenir par Magadan, l'ancien « centre de tri » des prisonniers du Goulag sur la côte du Pacifique, d'où il se rendra à Vladivostok.

L'arrivée à Moscou, dans un appartement puis dans une datcha des environs encore inachevée, n'aura lieu que dans quelques semaines. – *(AFP.)*

REPÈRES

CORÉE DU NORD

Optimisme de Washington sur le différend nucléaire avec Pyongyang

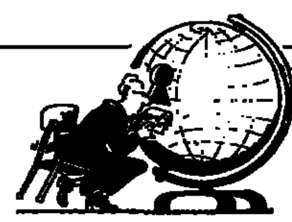
Les Etats-Unis ont demandé, vendredi 20 mai, à la Corée du Nord d'accepter les mesures d'inspection de ses installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ou, à défaut, de reporter le déchargement du réacteur de Yongbyon tant que des arrangements n'auront pas été trouvés à ce sujet. Le secrétaire américain à la défense, William Perry, s'est toutefois déclaré optimiste sur la situation, confirmant que Pyongyang n'avait pas tenté de détourner de Yongbyon du combustible nucléaire pouvant servir à la fabrication de la bombe atomique. – *(AFP, Reuter.)*

BULGARIE

Le président Jelev demande des élections anticipées

Le président bulgare, Jeliou Jelev, a demandé, vendredi 20 mai, l'organisation d'élections législatives anticipées à la suite du rejet par le Parlement d'un projet de remaniement ministériel. Après ce revers, le premier ministre, Luben Berov, a déclaré qu'il demanderait un vote de confiance, mercredi prochain. Jeudi soir, son gouvernement avait survécu à une sixième motion de censure. Au pouvoir depuis décembre 1992, M. Berov était jusqu'à présent essentiellement soutenu par les socialistes (ex-communistes) et le parti de la minorité turque. – *(AFP, Reuter.)*

LOIN DES CAPITALES



Snagov, ancien village « systématisé »

SNAGOV (ROUMANIE)

de nos envoyés spéciaux

La ligne de démarcation ne peut être plus nette. De chaque côté de la route sinueuse qui traverse les quatre villages de la commune de Snagov, deux mondes se font face. Et chacun, à sa manière, est le reflet d'un passé révolu. D'un côté, de solides maisons paysannes bariolées, coiffées de toits de chaume. En face, des « blocs » défraîchis de trois étages, vestiges d'un projet de village « modèle », dernière lubie du dictateur Ceausescu.

La grandeur déchue de Snagov, siège d'un ancien palais royal et d'un monastère renommé du XVe siècle, a encore été entamée quand cette petite commune rurale, à une vingtaine de kilomètres au nord de Bucarest, a été choisie pour servir de cobaye au sinistre plan de « systématisation » du défunt « Danube de la pensée ». A la fin des années 80, Snagov devint l'un des premiers villages, parmi les sept mille à huit mille initialement prévus, qui devaient être rasés pour faire place à des « agrovilles » socialistes. Heureusement pour Snagov, comme pour la plupart des autres sites « pilotes », ce programme fut stoppé net par la chute de Ceaucescu en décembre 1989.

« La foudre de Dieu ! »

Mais les bulldozers ont néanmoins eu le temps de laisser leur trace. Symbole suprême de cette mégalomanie architecturale, la disparition de tout un quartier du vieux Bucarest, baptisé le « petit Paris » avant-guerre, et qui a cédé la place au gigantesque « Palais du peuple ». Toujours en travaux, ce monstre froid qui passe pour le deuxième plus grand bâtiment au monde après le Pentagone de Washington, abrite désormais les bureaux des députés.

Epargné par de tels projets grandiloquents, Snagov a néanmoins été défiguré à tout jamais. Au total, deux cents maisons ont été détruites pour céder la place à plus de mille appartements uniformes, regroupés dans des immeubles de trois étages. Principal objectif : briser toute cohésion sociale en poussant à l'extrême l'égalitarisme et la dépersonnalisation. Ici, les rues ne portent pas de noms, elles ne sont identifiées que par le numéro de leur « bloc », appellation qui en dit long sur l'échec de cette greffe socialisante. En témoignent aussi ces habitudes aussitôt reconstituées ; au pied de chaque immeuble, potagers et poulaillers ont repris leurs droits. On peut raser des maisons, pas des racines.



Quant au « confort » tant vanté pour justifier la liquidation des anciennes demeures paysannes – il est vrai souvent vétustes et insalubres –, il est loin d'être au rendez-vous. Même si l'électricité est désormais installée partout, l'eau courante et le raccordement aux égouts manquent dans la plupart des logements.

A ce compte, rien ne distingue Snagov des autres villages « systématisés », si ce n'est une attention particulière portée par Ceaucescu, qui avait pour habitude de passer ses fins de semaine dans l'une de ses trois villas de la commune pour s'adonner à la chasse aux biches et aux chevreuils dans les forêts environnantes. Autre signe particulier : les immeubles construits à proximité des résidences du dictateur ne comptent que deux étages pour éviter les regards indiscrets... Une précaution qui a permis de garder le plus grand secret sur la présence, ici, d'Imbre Nagy et de ses compagnons, les chefs de l'insurrection hongroise de 1956, exilés de force avant d'être exécutés, après l'intervention soiétique à Budapest. Aujourd'hui, Snagov renaît doucement de ses cendres. Ici comme ailleurs, le passé essaye de reprendre ses droits. Petit à petit. Ou, plutôt, pierre par pierre. La disparition du carcan communiste a ouvert les vannes d'un vaste mouvement de « retour à la terre ». A défaut de retrouver leur terrain d'origine, les « rescapés du bulldozer » ont construit des dizaines de maisons qui bordent désormais la route à l'entrée du village. Sans parler de cette poignée d'irréductibles qui ont tenu, coûte que coûte, à revenir aux sources.

A l'image de Constantin Dima et de son épouse, retournés à l'emplacement précis de leur ancienne maison, *« l'avant-dernière à être détruite en septembre 1989 »*, trois mois seulement avant le renversement de Ceaucescu... La blessure, évidemment, est toujours intacte et ils se souviennent encore dans les moindres détails de ce jour où *« la foudre de Dieu nous est tombée dessus »*. *« Le maire et le secrétaire du parti nous ont donné vingt-quatre heures pour déguerpir »*. En « échange », ils ont été relogés dans un trois-pièces, *« sans eau ni chauffage »*. Comble de l'ironie ; chassés comme des malpropres de chez eux, ils ont dû *« soudoyer les ouvriers pour qu'ils terminent les travaux »*.

Au lendemain de la révolution, ils ont bien entendu réclamé une indemnisation. En vain. *« L'avocat a pris l'argent et a disparu. Et, à Bucarest, personne n'a donné suite à nos demandes. »* Mais l'essentiel, pour eux, était surtout de prendre une petite revanche sur l'Histoire en retrouvant leur ancien lopin. Approchant l'un comme l'autre les soixante-dix ans, ils ont pourtant construit de toutes pièces un nouveau logement, deux fois moins grand que le précédent sur un terrain, lui aussi, amputé de moitié par un « bloc ».

Toutefois, ils ne sont pas encore définitivement tirés d'affaire. Brutalement déracinés il y a cinq ans, les Dima, comme d'autres, risquent aujourd'hui d'être doublement pénalisés : l'Etat les menace d'une sévère amende pour avoir bâti leur nouvelle demeure sans... permis de construire !

CHRISTOPHE CHATELOT et YVES-MICHEL RIOLS

AFRIQUE

RWANDA

Les combats ont entraîné un nouvel exode massif

Les combats à Kigali et dans d'autres régions du Rwanda ont entraîné un nouvel exode massif dans le centre du pays, où les personnes déplacées se comptent maintenant par *«centaines de milliers»*, dans la région de Gitarama, a indiqué vendredi 20 mai un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les victimes des actes de barbarie perpétrés au Rwanda *«ne se comptent plus»*, et les combats, qui ont repris avec intensité, ont entraîné de nouveaux massacres, a indiqué le CICR dans un communiqué. Forces gouvernementales et rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) se sont livrés à des duels d'artillerie et de tirs de mortier vendredi à Kigali. *«Est-ce la bataille finale pour le contrôle de Kigali? Je ne le sais pas, mais le FPR resserre son étau»*, a déclaré le général canadien Roméo Dallaire, le commandant des «casques bleus» restés dans la capitale, qui poursuit ses navettes entre les belligérants.

Le ministre français délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, a visité jeudi et vendredi des camps de réfugiés à la frontière du Burundi et de la Tanzanie, où il a remis une aide humanitaire et annoncé l'envoi d'une assistance qui sera mise à la disposition des organisations humanitaires. A Paris, la Fédération internationale des droits de l'homme a fait état, dans un communiqué publié vendredi, d'*«informations concordantes»* selon lesquelles les massacres risquent de s'étendre à l'est du Zaïre, dans le nord du Kivu, où vivent des populations tutsis et où des milices extrémistes hutus se seraient déplacées. La FIDH estime que l'ONU doit *«créer de toute urgence»* une *«cour pénale internationale pour juger les auteurs de violations massives de droits de l'homme au Rwanda»*, afin d'envoyer *«un message clair et catégorique»* aux *«principaux instigateurs et exécutants»*. A Genève, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, José Ayala Lasso, a également conseillé la nomination d'enquêteurs et d'un rapporteur spécial chargés de faire la lumière sur les massacres. Cette proposition doit être examinée mardi et mercredi, à Genève, lors d'une session d'urgence de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Enfin, le CICR a préconisé vendredi l'envoi sans délai de milliers de «casques bleus», tandis que l'organisation Action internationale contre la faim (AICF) a déclaré, à Paris, que *«le mandat strictement humanitaire des «casques bleus» n'est pas approprié»* et que l'ONU *«doit intervenir pour l'arrêt effectif des combats»*. – *(AFP, Reuter.)*

NIGER : rencontre entre le gouvernement et la rébellion touarègue alors que le conflit s'intensifie. – Une rencontre entre des représentants du gouvernement et des délégués de la rébellion touarègue *est prévue* pour le 15 juin à Paris, a déclaré vendredi 20 mai le ministre de l'intérieur, Ousmane Oumarou. Des «accrochages» entre rebelles et forces gouvernementales ont fait vingt morts lundi dans les rangs des Touaregs, dans la région d'Iférouane, à 900 kilomètres au nord-est de Niamey, et près de Tillabéri, à 100 kilomètres au nord-ouest de la capitale. – *(AFP.)*

MAROC : arrestation de huit *islamistes marocains et algériens.* – Huit personnes, six Marocains et deux Algériens, soupçonnés d'être proches de la mouvance islamiste, ont été présentées, jeudi 19 mai, devant le procureur du tribunal militaire de Rabat, a-t-on appris vendredi *soir auprès de l'Association* marocaine des droits de l'homme (AMDH). Selon cette dernière, les huit prévenus sont notamment poursuivis pour port d'armes et de munitions. – *(AFP.)*

TUNISIE : le gouvernement qualifie d'*«escroquerie intellectuelle»* l'appel à la démocratie d'une centaine de Tunisiennes. – L'appel en faveur de la démocratie et de la liberté d'expression, lancé il y a une *semaine par quelque* 120 Tunisiennes, a été qualifié, jeudi 19 mai, par le secrétariat d'Etat à l'information, d'*«escroquerie intellectuelle»* et de *«manipulation médiatique, destinée à tromper l'opinion»*. A en croire le gouvernement, certaines des signataires se seraient rétractées, affirmant *«n'avoir pas été mises au courant de l'appel en question et encore moins l'avoir approuvé et signé»*. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Le nouveau Sénat s'est réuni pour la première fois

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Le nouveau Sénat s'est réuni pour la première fois vendredi 20 mai, au Cap. Les quatre-vingt-dix sénateurs (dix de chacune des neuf nouvelles régions, désignés en fonction des résultats des élections de fin avril) ont prêté serment devant le juge Michael Corbett et ont élu leur président, Kobie Coetsee, soixante-trois ans, membre du Parti national (NP), et leur vice-président, Govan Mbeki, du Congrès national africain (ANC), âgé de quatre-vingt-quatre ans, père du premier vice-président de la République, Thabo Mbeki, et ancien compagnon de détention de Nelson Mandela au bagne de Robben Island.

L'histoire sud-africaine n'est pas à une ironie près. Kobie Coetsee, ancien ministre de la justice, puis de la défense, du gouvernement De Klerk, était ministre de la justice du président Pieter Botha, lorsqu'en accord avec ce dernier il prit, en 1987, la décision de libérer Govan Mbeki, qui avait été condamné à la réclusion perpétuelle le 12 juin *1964*, en même temps que Nelson Mandela et six autres coïnculpés, pour sabotage, trahison et complot révolutionnaire visant à renverser le gouvernement par la force. Il devait également libérer en 1989 les autres condamnés du «procès de Rivonia».

M. Coetsee avait aussi fait l'intermédiaire entre les présidents Botha et De Klerk et Nelson Mandela. En 1985, il avait proposé à ce dernier d'être libéré à condition de renoncer sans ambiguïté à la violence politique. *M. Mandela avait décliné* l'offre. Les deux Chambres – l'Assemblée nationale et le Sénat – étant officiellement installées, le Parlement devrait se réunir mardi 24 mai en séance plénière pour entendre le discours-programme du président Nelson Mandela. Députés et sénateurs devraient également élire le président de l'Assemblée constituante qui rédigera la Constitution définitive, qui doit entrer en vigueur en 1999.

L'ANC, avec soixante élus, est largement majoritaire au Sénat, qui accueille aussi dix-sept représentants du NP, cinq de l'Inkatha, le parti à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, cinq du Front de la liberté (FF, extrême droite) de Constand Viljoen et trois du Parti démocrate (DP). Le Sénat, dans son ancienne formule, avait été dissous en janvier 1981. Deux ans plus tard, une nouvelle Constitution était adoptée, qui créait un Parlement tricaméral dont les trois Chambres (blanche, métisse, indienne) siégèrent pour la première fois en 1984.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

DIPLOMATIE

La fin de la visite de M. Juppé en Russie

Paris renonce à exiger des quotas pour l'uranium enrichi russe

MOSCOU

de notre correspondant

La France a levé les obstacles qu'elle mettait, au nom de la protection de son industrie de l'uranium, à la conclusion d'un accord de partenariat entre l'Union européenne et la Russie. Alain Juppé, à l'occasion de sa visite officielle à Moscou, a en effet renoncé, vendredi 20 mai, à exiger l'imposition à la Russie de quotas d'exportation d'uranium enrichi. La signature de l'accord avec la Russie pourrait intervenir dès le mois de juin prochain.

La visite de M. Juppé a apporté aux responsables russes plusieurs autres motifs de satisfaction. Le ministre français a en particulier déclaré que la France ne voyait aucune objection à ce que la Russie *«trouve sa place au Conseil de l'Europe»* (certains pays membres considèrent au contraire que la Russie ne saurait être admise tant qu'elle maintiendra des troupes à l'étranger contre la volonté des pays concernés). M. Juppé approuve par ailleurs la participation de la Russie au volet politique du sommet du G 7, *«qui deviendra un jour un G 8»*. Le ministre français a par ailleurs répété que la Russie devait pouvoir bénéficier d'une *«position particulière»* au sein du Partenariat pour la paix proposé par l'OTAN (*le Monde* du 21 mai). Au cours d'une même matinée, particulièrement serrée, M. Juppé avait rencontré successivement le président Eltsine, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine et le ministre de la défense Pavel Gratchev. Ce dernier a exposé au ministre français l'idée que se fait la Russie de ses relations avec l'OTAN – mais il semble bien qu'en réalité le général Gratchev soit resté assez vague, montrant de loin le texte du discours qu'il doit prononcer à ce propos le 24 mai à Bruxelles mais sans en détailler le contenu. La position russe se fonde sur une double exigence : la Russie adhérera au partenariat, mais avec un statut particulier, et à condition que soit signé, en plus, un accord spécifique régissant ses relations avec l'OTAN et reconnaissant son rôle privilégié dans les affaires de sécurité en Europe et dans le monde. Si les Occidentaux acceptent ce schéma, le concept même de partenariat risque *d'en être profondément* modifié, et d'apparaitre assez suspect aux pays de l'Est européen. Avant de poursuivre sa visite officielle par Nijni-Novgorod et Saint-Pétersbourg, M. Juppé a quitté Moscou sur un motif de satisfaction : M. Kozyrev a confirmé sa venue les 26 et 27 mai à Paris pour participer à la Conférence sur la stabilité en Europe organisée à l'initiative d'Edouard Balladur. Les Russes se sont fait tirer l'oreille, mais la conférence est sauvée, et la Russie acceptera même de parler dans cette enceinte de ses relations avec les Pays baltes.

JAN KRAUZE

PROCHE-ORIENT

La sécession du Yémen du Sud risque d'intensifier la guerre

Suite de la première page

Ce conseil élira le chef de l'Etat, désignera le président de la République, les membres du conseil présidentiel et un gouvernement provisoire. Il préparera enfin une nouvelle Constitution, basée sur l'accord de réconciliation inter-yéménite signé, le 20 février dernier, à Amman.

Vice-président limogé par M. Saleh, M. El Bid a justifié la sécession *«par la guerre de destruction engagée contre le Sud-Yémen et par le refus du commandement nordiste d'arrêter la guerre et de dialoguer sur la base de l'accord d'Amman»*. Attendue depuis quelques jours, cette décision, prise après de nombreuses heures de discussions, n'a toutefois pas fait l'unanimité aussi bien au sein des instances dirigeantes du PSY que parmi les cinq partis du bloc d'opposition nationale qui avait signé, dimanche dernier, un accord avec le PSY. Seule, la Ligue des fils du Yémen d'Abderahman El Jifri participera, pour le moment, aux instances du nouvel Etat. *«Nous pensons qu'en commençant la guerre et en la poursuivant malgré tous les efforts de médiation, Ali Abdallah Saleh a détruit l'unité. Nous voulons l'unité mais je ne pense pas qu'elle puisse se poursuivre avec un tel régime à Sanaa»*, nous a ainsi affirmé M. El Jifri. *«Je ne peux pas accepter de coopérer avec quelqu'un qui tue notre peuple et détruit notre pays*, a-t-il ajouté. *Si le PSY avait annoncé la séparation et si le président Saleh avait alors commencé la guerre, nous aurions été avec lui.»*

Un pari risqué

L'annonce de la création d'un nouvel Etat a, en tout cas, été saluée par des tirs de joie avec des armes de tous calibres, qui ont illuminé le ciel d'Aden pendant plus d'une demi-heure, semant une certaine inquiétude dans la population. Il ne fait pas de doute que l'opinion sudiste est devenue majoritairement favorable à la séparation. Celle-ci n'en inquiète pas moins les plus lucides. *«C'est un pari*, nous a dit un homme d'affaires, *ou cela marche et c'est très bien ou nous allons vers des temps très difficiles.» «Je regrette l'unité*, nous a assuré un professeur, *mais nous avons été forcés à la séparation. Nous n'avions plus d'autres solutions»*.

En décidant de faire sécession, M. El Bid a pris un risque incontestable et on imagine mal qu'il l'ait fait sans l'appui de certains pays arabes. Selon des sources proches du PSY, l'Egypte et les Emirats arabes unis notamment auraient donné leur feu vert dans la mesure où le président Saleh, initiateur des combats, a refusé toute médiation pour y mettre fin. L'éventuel succès de l'initiative prise à Aden repose toutefois sur la reconnaissance internationale qu'obtiendra rapidement le nouvel Etat, dans la mesure où la situation militaire se dégrade au détriment des sudistes.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact populaire de cette décision au sud et ses conséquences en termes militaires. Trop tôt aussi pour connaître la réaction des nordistes très favorables à l'idée unitaire. Le président Saleh, qui vient de dénoncer *«l'illégitimité»* de cette sécession, ne peut en tout cas en rester là au risque de voir son pouvoir menacé. C'est donc à une relance des hostilités que tout le monde s'attend.

FRANÇOISE CHIPAUX

Le rapport du CICR sur les conflits en 1993

Les Etats ne doivent pas s'abriter sous le « manteau de l'humanitaire »

déclare M. Sommaruga

GENÈVE

de notre correspondante

M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a présenté le 18 mai à la presse le rapport annuel pour 1993 de cette organisation. Ce document est uniquement rédigé en anglais, ce qui a paru pour le moins insolite dans la ville qui a donné son nom aux conventions humanitaires internationales et qui fut celle d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. Ce rapport de trois cents pages, véritable catalogue des horreurs, est *l'énumération de défis* que lance à l'organisation humanitaire la barbarie des conflits, dans un monde emporté par la *«déraison politique»*, pour reprendre les termes du président du CICR. Nous sommes loin des guerres d'antan, des stratégies élaborées, des luttes pour l'indépendance. L'ennemi est le plus souvent *«l'autre, ce prochain haï et rejeté, qu'il s'agisse de combattants, ou de femmes, d'enfants, de vieillards sans défense»*. Les combattants des guerres actuelles *«s'apparentent (...) à des bandes armées de pillards et autres exécutants de basses œuvres dictées par des politiques barbares»*. Tels sont les effets les plus visibles du réveil de l'ethnocentrisme et de l'intolérance dans tant de régions du monde. Ce qui semble le plus choquant au président du CICR, c'est la mise à la disposition des tueurs du gigantesque arsenal d'armes fabriquées et accumulées à l'époque de la tension entre l'Occident et le bloc soviétique, dans des pays où la population meurt de pauvreté absolue. Au lieu de bénéficier des dividendes de la paix Est-Ouest *«des populations entières paient aujourd'hui, dans le sang, le prix de la guerre froide»*, déclare M. Sommaruga. Il juge impératif de prendre des mesures pour limiter et si possible supprimer les trafics d'armes vers les pays en proie aux combats tels que l'Afghanistan ou le Rwanda, où la responsabilité des Etats occidentaux est directement engagée.

Pour lutter contre la barbarie de conflits comme ceux du Rwanda ou de la Bosnie, il faut, selon M. Sommaruga, que des sanctions puissent avoir un effet dissuasif et que les criminels de guerre en fuite ne trouvent pas asile dans d'autres pays alors que *«les assises mêmes du droit sont menacées»*. C'est à l'ONU qu'il appartient d'intervenir, éventuellement militairement. Mais il n'est pas question pour le CICR d'accepter qu'une action politique ou militaire des Etats ou de l'ONU se couvre du *«manteau de l'humanitaire»*.

ISABELLE VICHNIAC

L'ONU donne son feu vert à l'entrée en vigueur de l'embargo commercial total. – Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a officiellement informé vendredi 20 mai le Conseil de sécurité qu'aucun changement ne s'était produit dans l'attitude des militaires haïtiens qui permette d'éviter l'entrée en vigueur d'un embargo commercial total dimanche 22 *mai* à l'encontre d'Haïti. – *(AFP.)*

Après le meurtre de deux soldats israéliens

Bouclage de la bande de Gaza

L'armée israélienne a imposé, vendredi 20 mai, un bouclage total de la bande de Gaza jusqu'au dimanche 29 mai, après le meurtre de deux soldats israéliens, tués par des islamistes palestiniens, a annoncé le porte-parole de Tsahal. Cette mesure a été prise par le chef d'état-major, le général Ehud Barak, avec l'accord du premier ministre et ministre de la défense Itzhak Rabin. *«Il incombe à la police palestinienne d'empêcher l'arrivée d'éléments armés aux points de passage avec Israël. La décision de bouclage est destinée à lui donner le temps de s'organiser et d'assurer son contrôle»*, a ajouté le porte-parole. En outre, deux civils israéliens ont été blessés par balles, vendredi, près de la colonie de Morag, dans le sud de la bande de Gaza. Cette attaque a été revendiquée par le mouvement de la résistance islamique Hamas, dans un communiqué lu dans une mosquée de Rafah, ainsi que par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), dans un communiqué publié à Damas. – *(AFP.)*

ISRAËL : départ de l'ambassadeur des Etats-Unis. – Le vice-ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin, a déploré, vendredi 20 mai, le départ de l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, Edward Djerejian, estimant qu'il *«porte, dans une certaine mesure, un coup au processus de paix»* en cours au Proche-Orient. M. Djerejian était en poste à Tel-Aviv depuis le 13 janvier. Engagé par l'université de Rice à Houston au Texas, il devrait diriger, à partir d'août prochain, l'institut d'études politiques James Baker, du nom du secrétaire d'Etat de l'ex-président Bush. – *(AFP.)*

IRAK : cessez-le-feu entre factions rivales kurdes. – L'Union patriotique du Kurdistan (UPK) et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) ont conclu un accord de cessez-le-feu, vendredi 20 mai, après vingt jours de combats dans le nord du pays. Ces affrontements ont fait près de 300 morts depuis le 1er mai. – *(AFP.)*

LIBAN

Nouveau mandat d'arrêt contre le chef des anciennes Forces libanaises

Un mandat d'arrêt a été délivré contre Samir Geagea, chef du parti dissous des Forces libanaises, impliqué dans l'attentat commis, le 27 février, contre l'église de Zouk, qui avait fait dix morts, a-t-on appris, vendredi 20 mai, de source judiciaire. Appréhendé le 21 avril, M. Geagea a déjà été entendu dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en octobre *1990*, du dirigeant chrétien Dany Chamoun et de sa famille, affaire pour laquelle il fait l'objet d'un mandat d'arrêt. – *(AFP.)*

***Un commando israélien enlève* un important chef islamiste.** – Un commando israélien à bord de deux hélicoptères a enlevé, samedi 21 mai, dans la plaine de la Bekaa, Mustapha Dirani, l'un des principaux chefs militaires de la résistance islamique, bras armé du Hezbollah pro-iranien. A Jérusalem, un porte-parole de l'armée a indiqué que M. Dirani est à la tête d'une organisation – la Résistance de la foi – dont les membres avaient capturé, en octobre 1986, le navigateur Ron Arad, seul présumé encore en vie des six militaires israéliens disparus au Liban. – *(AFP.)*

L'Amérique immigrée

III. – *Miami, ville des latinos et fière de l'être*

Les Etats-Unis s'interrogent aujourd'hui sur leur statut de terre historique d'immigration. Après la tentation du rejet (*le Monde* du 20 mai) et la situation à Los Angeles, où le choc ethnique est récent (*le Monde* du 21 mai), nous terminons notre série en trois volets à Miami, où la minorité hispanique est devenue majorité à partir de 1980.

MIAMI

de notre envoyée spéciale

« Aqui se habla inglés » (« Ici, on parle anglais. ») Cette affichette apposée à la devanture de certains magasins de Little-Havana mais aussi dans d'autres quartiers de Miami comme Sweetwater ou Hialeah, symbolise à elle seule la métamorphose qu'a subie la partie sud de la Floride.

Ici, contrairement à Los Angeles *(le Monde* du 21 mai), on ne parle plus depuis longtemps de « minorité » hispanique : elle est devenue majorité depuis le début de cette décennie et compte maintenant plus d'un million de personnes (surtout Cubano-Américains) sur les deux millions d'habitants du Grand Miami. Elle a imposé *de facto* un bilinguisme anglais-espagnol, a dicté ses préoccupations aux médias locaux, a imprimé sa marque sur la scène politique de l'Etat et a même influencé considérablement la politique américaine vis-à-vis de Cuba.

Qui ose se plaindre ouvertement du fait que Miami soit devenue l'une des plaques tournantes du commerce entre le nord et le sud du continent, et le sas entre différentes cultures ayant beaucoup à échanger ? Qui aurait l'idée de maugréer, en voyant se mêler, le long de la « Croisette » de Miami-Beach, des touristes canadiens et latino-américains, à l'heure du libre-échange continental ? Sous couvert de l'anonymat, quelques WASP (*white Anglo-Saxon protestants*) de Miami avouent espérer que l'après-Castro favorisera le retour d'une partie des Cubano-Américains vers leur île. A ces derniers, on reproche leur suffisance, leur politisation extrême, leur intérêt obsessif pour la moindre nouvelle en provenance de la mère patrie, et même « leurs mœurs corrompues » sur le plan politique.

Une vaste enquête menée l'an passée sous la direction du sociologue Juan Clark a montré que 20 % seulement des exilés seraient déterminés à reprendre le chemin de La Havane si la démocratie parvenait à s'y imposer. Ce pourcentage serait vraisemblablement encore moindre pour les deuxième et troisième générations d'immigrés, moins politisées, parfaitement intégrées, privilégiant l'anglais dans leur vie courante. Signe des temps : la Cubano-Américaine Myriam Alonso, candidate aux municipales de Miami en novembre 1993, a été battue par l'« Anglo » Steve Clark. Le vote ethnique n'a pas fonctionné à plein, parmi les jeunes surtout, en désaccord avec cette candidate, dont les positions ont été jugées trop radicales et trop centrées sur les intérêts de sa communauté.

La Floride du Sud continue d'absorber chaque année des milliers d'immigrants, légaux ou illégaux, mais la Floride du Nord n'est pas loin de penser qu'il est temps d'afficher complet. Le gouverneur de l'Etat, le républicain Lawton Chiles, qui brigue un deuxième mandat en novembre, met en avant son déficit budgétaire. Il a porté plainte en avril contre les autorités fédérales pour réclamer 1,5 milliard de dollars, coût social que les immigrés feraient supporter à ses finances. Préventivement, il a averti, à la mi-mai, que la Floride était *« à la limite de ses capacités d'accueil »* de réfugiés haïtiens, craignant qu'ils n'arrivent en plus grand nombre.

« D'une couleur de peau acceptable »

Le président Clinton venait en effet de décider de ne plus refouler systématiquement les boat people haïtiens vers leur pays, sans leur permettre de déposer des demandes d'asile aux Etats-Unis. Le gouverneur Chiles s'est bien gardé, cependant, de tenir les mêmes propos à l'égard des boat people cubains, qui affluent actuellement au rythme de trois mille six cents par an en Floride et bénéficient presque automatiquement du statut de réfugié. L'électorat cubano-américain ne lui pardonnerait pas un tel outrage.

Dans le passé, la résistance aux énormes vagues successives d'immigrés latinos-cubains surtout, mais aussi nicaraguayens, salvadoriens – s'est publiquement exprimée, mais les WASP ont finalement battu en retraite. Ils ont quitté massivement le sud de la Floride durant les années 80, souvent pour s'installer plus au nord de l'Etat.

Vingt années ont tout scellé. Miami était encore, en 1960, une ville balnéaire de moins d'un million d'habitants (pour le Grand Miami, c'est-à-dire le comté de Dade), blancs à 80 %. La plus importante minorité (15 %) était noire, les Hispaniques ne comptaient que pour 5 % de la population. En 1981, Blancs et Hispaniques étaient pratiquement à égalité...

« Les quelque cent soixante mille Cubains arrivés entre 1959 [arrivée de Fidel Castro au pouvoir] *et 1962* [année de la crise des missiles] *ont été accueillis presque à bras ouverts : la population considérait avec sympathie les motivations politiques des réfugiés anticastristes, et le gouvernement américain, tout aussi bienveillant, leur a accordé des aides de toutes sortes »*, rappelle le sociologue cubano-américain Jorge Antonio. *« Leur intégration a été d'autant plus facile qu'ils représentaient l'élite instruite et fortunée de Cuba ; ils parlaient anglais, étaient souvent d'ascendance espagnole et avaient – disons-le franchement – une couleur de peau acceptable »*, ajoute-t-il. Pour ces riches Cubains, la Floride n'avait rien d'une *terra incognita*. Ils y étaient venus faire des affaires ou s'y distraire. Dans l'autre sens, La Havane avait mérité, sous Batista, sa réputation de « bordel des Amériques », à moins de 160 kilomètres de Miami.

Ces premiers exilés s'étaient considérés comme des « invités temporaires » : les Etats-Unis, croyaient-ils, obtiendraient d'une manière ou d'une autre le départ de Castro ; les biens nationalisés seraient rapidement restitués. Ils déchantèrent après la crise des missiles. *« Contraints d'envisager une rupture durable avec la mère patrie, ils compensèrent en s'imposant le devoir de réussir en Floride »*, dit un autre universitaire, Antonio Leyva.

La deuxième vague d'immigrés (près de trois cent mille Cubains des classes moyennes surtout, partis entre 1965 et 1972) exprima la même volonté de travailler d'arrache-pied. Dès 1970, les journaux locaux saluaient le « dynamisme » des Cubains, qui avaient contribué à sortir Miami d'une récession pour susciter un véritable boom économique. Ils avaient ouvert à cette époque deux cent trente restaurants, vingt usines à cigares, douze écoles privées ; ils contrôlaient déjà le quart de l'industrie de la construction à Miami (1). Dès lors, la 8e Rue de Miami fut mieux connue sous le nom de Calle Ocho. Elle devint le cœur d'un quartier autrefois délabré, colonisé par les Cubains et rebaptisé Little Havana. Soucieux de promouvoir le tourisme et le commerce avec le sud du continent, le comté de Dade adopta, en 1973, une ordonnance imposant le bilinguisme à ses services administratifs. Le *Miami Herald* inséra, à partir de 1976, un cahier en espagnol – le *Nuevo Herald* – dans son édition quotidienne, pour concurrencer le *Diario de las Américas* local. Il a fallu attendre 1980 pour que la dynamique des relations ethniques change radicalement.

Cette année-là, la Floride accueille près de cent vingt-cinq mille *marielitos* (Cubains partis du port de Mariel dans le cadre d'un exode « autorisé » par Fidel Castro), et aussi des dizaines de milliers de Nicaraguayens qui quittèrent leur pays après l'arrivée des sandinistes au pouvoir, en 1979. Avec ces arrivées massives d'immigrés en majorité pauvres et moins instruits, les Hispaniques sont alors perçus comme réellement « envahissants ». Les Blancs se sentent « étrangers » chez eux, se plaignent de la criminalité qui augmente – la présence parmi les *marielitos* d'une minorité noire et de prisonniers de droit commun, dont le gouvernement de La Havane s'était volontairement débarrassé, contribue à augmenter la méfiance. A Miami, enfin, il devient de plus en plus difficile d'obtenir un emploi si l'on ne parle pas espagnol.

La force du nombre

Dès 1980, le comté de Dade abroge son ordonnance de 1973 et impose l'anglais comme seule langue officielle. La « guerre linguistique » ainsi ouverte n'est toujours pas terminée : cette *English-only law* a été annulée l'an passé. En 1980 aussi, Liberty-City, l'un des ghettos noirs de Miami, se soulève après l'acquittement de policiers blancs entre les mains desquels un Noir, passé à tabac, était décédé. Bilan : dix-huit morts. En 1982 et 1989, deux incidents de même nature (la mort d'un Noir tué par un policier hispanique) provoquent de sanglantes turbulences.

Ces violences sont l'expression d'un profond malaise. Devenus minoritaires à un double titre (par rapport aux Blancs et par rapport aux Hispaniques), les Afro-Américains se sentent lésés et accusent les *marielitos*, les autres Latinos pauvres et les Haïtiens (plus de soixante-dix mille à Miami, surtout arrivés à partir des années 80) de leur voler leurs emplois.

Les Cubains, dont les affaires prospèrent dans les années Reagan, font bloc et poussent activement les leurs sur la scène politique. Outre les mairies qu'ils avaient déjà raflées, ils obtiennent un premier élu cubano-américain au Sénat de la Floride en 1986 et, trois ans plus tard, une première représentante à Washington. Depuis longtemps, le comté de Dade, solide bastion démocrate avant l'arrivée des Cubains, était progressivement passé aux mains des républicains, sous leur influence.

Les Hispaniques l'ont finalement emporté par la force du nombre et par le poids économique qu'ils ont su acquérir en s'adaptant rapidement. Les Cubano-Américains ont le revenu annuel moyen le plus élevé parmi tous les groupes latino-américains représentés aux Etats-Unis, ils possèdent plus de vingt-cinq mille entreprises, petites ou énormes, dans le sud de la Floride. Sur la Calle Ocho, les plongeurs, serveurs ou livreurs ne sont plus cubains mais centraméricains. Little Havana mérite de moins en moins son nom : les *Cubanos* ont progressivement colonisé les villas tropicales des chics banlieues de Coral-Gables ou de Miami-Lakes.

Ces derniers temps, de riches Brésiliens sont arrivés en grand nombre. Le *Miami Herald* vient de commencer à publier, en fin de semaine, une page en portugais. S'adapter sans tarder : cette faculté reste bien l'une des forces des Etats-Unis.

MARTINE JACOT

(1) Chiffres cités dans l'ouvrage collectif intitulé *Cuban Exiles in Florida : Their Presence and Contribution*, publié par l'université de Miami en 1991.

FIN

Le secours des « frères » cubains

MIAMI

de notre envoyée spéciale

« Calmate, chico ! » (« Calme-toi, petit ! »). Le « petit », copilote en la circonstance, est bien trop excité pour faire grand cas de l'admonestation du grossiste en diamant Gilbert Pekar, aux commandes d'un Cessna survolant le détroit de Floride : il a repéré un esquif, 500 pieds plus bas, minuscule point blanc sur la mer scintillante. Le silence n'en sera que plus pesant quelques minutes plus tard : survolée de plus près, la barque de bois apparaîtra vide. Ses occupants – vraisemblablement des Cubains fuyant le régime de Fidel Castro – auront péri, comme des milliers d'autres, dans le mauvais temps des derniers jours, entre les côtes de l'île et celles de la Floride, distantes de 160 kilomètres à vol d'oiseau. Des eaux infestées de requins.

Les missions bénévoles de l'organisation Hermanos al rescate (Frères à sauver) n'ont pas toutes été aussi vaines. Depuis le lancement de cette opération en mai 1991, plus de mille huit cents *balseros* (littéralement : « gens sur une bouée ») ont été secourus par leurs « frères » cubains, dont les avionnettes sont basées à l'aéroport Opa-Locka de Miami. Dès qu'ils repèrent une embarcation de fortune, les pilotes – ils sont une trentaine à se relayer trois fois par semaine – font plonger leur Piper Aztec, larguent de l'eau, de la nourriture ou d'autres aides d'urgence. Ils signalent aussi la position des fugitifs en détresse à la garde-côtière qui viendra les récupérer, si elle n'est pas débordée.

« Un jour de plus et on serait morts »

Depuis que l'ex-URSS a cessé d'aider Cuba, à partir de 1989, les Cubains sont de plus en plus nombreux à risquer une épopée des plus périlleuses en mer, par tous les moyens imaginables. Des chambres à air vaguement rassemblées, des planches de bois sommairement clouées, des bateaux d'enfants en plastique, des embarcations plus sûres volées à la Croix-Rouge, des yachts détournés, etc. En février, un sportif a même réussi la traversée sur une planche à voile, en neuf heures. Plus de trois mille six cents *balseros* sont arrivés vivants aux Etats-Unis en 1993 (neuf fois plus qu'en 1990), et le rythme s'est encore accéléré cette année. On estime qu'un fugitif sur deux périt dans l'aventure.

« Nous nous devons de tenter de sauver les vies de nos compatriotes et de dénoncer les conditions qui les poussent à se lancer en mer à n'importe quel prix », dit José Basulto, l'ancien de l'expédition ratée de la baie des Cochons, qui a fondé Hermanos al rescate. Une quinzaine de vols sont organisés chaque semaine au coût de 1 000 dollars chacun, financés en partie par des sponsors ou des campagnes de souscription.

A Key-West, un « centre de transit pour les réfugiés cubains » offre aux boat people arrivés à bon port douches, vêtements neufs, nourriture et soins médicaux. Cinq personnes viennent d'arriver dans une embarcation de 4,5 mètres, après une traversée de près de quatre jours. *« Un de plus et on serait morts »*, explique Roberto, âgé de vingt-sept ans. Il était professeur d'anglais dans une école secondaire où il gagnait un salaire de misère. Il avait déjà fait deux tentatives ratées. *« Cette fois,* dit-il, *on a volé le bateau à une coopérative piscicole, on a volé le tracteur pour le transporter au bord de la mer et on a trouvé 1 000 dollars pour acheter un moteur qui avait lui-même été volé à l'Etat »*.

Son premier souhait : *« Découvrir et profiter de la liberté. »* La solidarité cubaine jouera aussi, à n'en pas douter, pour lui trouver un emploi.

M. J.

Québec : l'an prochain l'indépendance ?

Suite de la première page

Qu'attend M. Bouchard de la France dans l'hypothèse où tout se passe selon le scénario qu'il décrit ? *« J'ai déjeuné avec Michel Rocard, qui nous soutiendra à fond si l'on gagne le référendum. J'ai aussi été frappé par l'enthousiasme de Philippe Séguin. M. Giscard d'Estaing, lors de ma rencontre avec les membres de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, a été plus que poli. Mais surtout, ce que j'attends, c'est que Paris nous appuie, sur la scène internationale, si nous gagnons le référendum. J'ai dit à François Mitterrand : Monsieur le Président, vous avez vous-même été un acteur essentiel dans des événements très importants. Il y en a un autre, peut-être moins important, mais essentiel pour nous, qui risque de se produire alors que vous serez encore au pouvoir : c'est la décision de reconnaître l'indépendance du Québec, car l'échéancier rend cela plausible l'an prochain. »*

L'an prochain, l'indépendance ? Les indépendantistes avaient les mêmes espoirs à la fin des années 70, lorsque leur chef s'appelait René Lévesque. Celui-ci avait brillamment gagné les élections de 1976. Mais le « non » a devancé le « oui » le 20 mai 1980 lors du référendum sur la *« souveraineté-association »*, une expression ambiguë qui s'efforçait de lier d'un trait d'union un peu artificiel la *« souveraineté »* du Québec à une *« association »* souhaitée avec le reste du Canada. L'échec de 1980 a douché pour longtemps les espoirs des *« souverainistes »*. René Lévesque, mort prématurément en 1987, n'a jamais surmonté ce revers, même s'il reste de loin l'homme politique contemporain que les Québécois ont le plus aimé.

René Lévesque était un journaliste brillant saisi sur le tard par une passion : le combat pour la souveraineté du Québec. Lucien Bouchard est un avocat talentueux dont le véritable engagement politique n'a commencé qu'en 1990. On peut poursuivre la comparaison. René Lévesque était un émotif. Lucien Bouchard n'a pas, et n'aura probablement jamais, la froideur des politiciens professionnels. Indépendantiste dans sa jeunesse, il a ensuite choisi le Parti conservateur de son ami Brian Mulroney, premier ministre du Canada de 1984 à 1993. Il a été député fédéral et, en guise de remerciement pour les services rendus à M. Mulroney, a été ambassadeur du Canada à Paris de 1985 à 1988. Et puis, il y a quatre ans, sans crier gare, il est retourné, avec armes et bagages, dans le camp indépendantiste.

Lorsqu'il était ambassadeur à Paris, Lucien Bouchard a vu assez souvent le président de la République, pour lequel il éprouve une vive affection, apparemment partagée. Les retrouvailles de l'ancien ambassadeur d'Ottawa, devenu le pourfendeur du fédéralisme canadien, avec François Mitterrand ont été chaleureuses. Reçu à l'Elysée, mardi 17 mai, Lucien Bouchard s'est assez longuement expliqué sur son brusque changement de carrière. Ce n'est pas tous les jours que M. Mitterrand revoit un ex-ambassadeur qui s'est donné pour mission de défaire un grand pays, ami et allié...

La prudence de M. Mitterrand

Le président de la République a été prudent au cours de ce tête-à-tête. M. Mitterrand connaît bien le Canada et le Québec, et se garde de toute prise de position intempestive. Mais il est très intéressé par l'évolution des esprits et des cœurs aussi bien dans la Belle Province que dans le Canada tout entier. M. Bouchard a pu décliner tranquillement sa foi indépendantiste avec une argumentation assez personnelle. L'ancien ambassadeur se considère en effet comme la preuve vivante que le fédéralisme a échoué. Lui-même a tout essayé pour que cela marche. Puis, il en a eu assez.

On sait que le président de la République est, d'instinct, favorable aux institutions fédérales. Il n'a pas, *a priori*, de goût pour les tribuns nationalistes. Mais l'argumentation de Lucien Bouchard, avocat de profession, tient la route. M. Mitterrand, comme la plupart des hommes politiques français qui se sont occupés de ce dossier, a conclu qu'il importait d'abord aux Québécois eux-mêmes de faire leur choix, et que la France ne manquerait pas ensuite de les soutenir dès lors que leur volonté serait clairement exprimée.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le ministre canadien des affaires étrangères qualifie de *« déplacée »* la visite de M. Bouchard en France. – Le ministre canadien des affaires étrangères André Ouellet a qualifié vendredi 20 mai de *« déplacée »* la visite de quatre jours que vient d'effectuer en France Lucien Bouchard. *« Je crois que M. Bouchard a fait une petite visite en France pour (...) flatter son orgueil et sa personne et qu'il n'a rendu service ni à sa cause ni à la bonne réputation du Canada de par le monde »*, a déclaré M. Ouellet *(AFP.)*

ASIE

CHINE

Pékin s'« indigne » des informations publiées par la presse étrangère sur les dissidents

PÉKIN

de notre correspondant

La police chinoise s'est déclarée *« indignée »* par les informations de la presse étrangère lui prêtant l'intention de faire juger le dissident Wei Jingsheng, en résidence surveillée pour *« enquête »* à son sujet. Le porte-parole du ministère de la sécurité publique a mis en cause, vendredi 20 mai, l'agence UPI et accusé *« certains médias qui concoctent des informations (...) dans le but de tromper leurs lecteurs (...), ce qui est contraire à l'éthique journalistique et trahit des mobiles cachés »*.

Le ministère des affaires étrangères avait auparavant pris l'inhabituelle initiative de démentir que M. Wei soit en passe d'être jugé *« pour trahison »*. Il n'en demeure pas moins que l'intéressé est toujours maintenu en un lieu inconnu et dans l'impossibilité de communiquer avec le monde extérieur depuis le 1er avril. Cette détention excède de loin les récentes dispositions répressives, qui ne prévoient qu'un internement de quinze jours pour indiscipline.

D'autre part, Chine nouvelle a qualifié d'*« entièrement fausses »* les affirmations de l'ex-prisonnier des camps de travail, Harry Wu, sur les activités du « goulag » chinois *(laogai)* destinées à l'exportation. Selon l'agence, M. Wu, qui a présenté à la presse des photographies et bandes vidéo le 15 mai aux Etats-Unis, n'a *« pénétré dans aucune prison en Chine et n'a fait que prendre des photos et films vidéo à distance à l'extérieur de prisons »*. Il s'agit donc de *« montages »*, a poursuivi le responsable, qui a souligné que Pékin *« est consciencieux dans la mise en œuvre du* memorandum of understanding *signé entre les gouvernements chinois et américain sur l'interdiction de l'importation et de l'exportation des produits fabriqués en prison »*.

Enfin, le groupe d'avocats de New-York, Human Rights/Asia, a révélé, dans un nouveau rapport sur l'emprisonnement politique en Chine, comment les détenus de la prison « no 2 » de Pékin avaient été contraints, sous la supervision du ministre de la justice Xiao Yang, de transformer eux-mêmes leurs geôles en cellules présentables avant une visite prévue du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en janvier. La cantine avait été substantiellement améliorée et les prisonniers avaient dû acheter au magasin de la prison des draps et serviettes propres. La visite ne se matérialisa pas et les ateliers, fermés pour l'occasion, purent rouvrir.

FRANCIS DERON

Philippe de Villiers, beau parleur

Le député (UDF) de Vendée parcourt la France pour prêcher la croisade contre Maastricht devant des auditoires nombreux et attentifs

Philippe de Villiers est un homme de paroles : il est volubile. *Il y a les énarques à prompteur*, qui ânonnent les exposés préparés par des collaborateurs. Il y a les tribuns vociférateurs, qui étouffent les convictions sous les décibels. Il y a, enfin, les discoureurs. Depuis qu'il a pris sa décision de constituer une liste aux élections européennes, au début de cette année, quatre soirs par semaine, derrière un pupitre en plexiglas qu'il promène de Vannes à Amiens et de Bordeaux à Châteauroux, Philippe de Villiers discourt.

Sans jamais forcer la voix, avec des sifflements vipérins lorsqu'il brocarde Jacques Delors, le député de Vendée flétrit consciencieusement une construction européenne dans laquelle il ne veut voir qu'une *«prothèse greffée sur des volontés défaillantes»*. Pendant plus d'une heure, il aligne les formules. Il inquiète, prévient, avertit. Incorrigible, il cède, aussi, à son goût pour les mots assassins : *«Mandela a mis vingt-huit ans pour passer de la prison à la présidentielle, Tapie n'a eu besoin que de quarante-huit heures»*; *«Mitterrand ment tellement qu'il ne sait même plus lorsqu'il ment : il ment vrai.»* Il se permet, enfin, quelques clins d'œil à ses collaborateurs, dont il maquille *légèrement* le nom. Transformés, à l'occasion, en improbables «professeurs» italiens ou anglo-saxons, les voici appelés à la rescousse, à leur corps défendant, pour la beauté de la démonstration.

Magistral, Philippe de Villiers puise à ses meilleures sources, les siennes (1) et celles de Jimmy Goldsmith, son colistier, la trame *de son argumentaire. Le point de* départ de l'analyse est strictement économique. Victime d'un libre-échange échevelé, soumise à la concurrence effrénée des nouveaux pays asiatiques, l'Europe est privée de son énergie. A cette *«blessée qui se vide de son sang»* et à laquelle l'Union européenne n'apporte, selon lui, aucun secours, le bon docteur de Villiers prescrit une triple médication.

La première est une réponse économique : la protection, avec la préférence communautaire. La *deuxième est plus imprécise : la «démocratisation»* des instances communautaires, réduites pour l'instant à une *«bruxellocratie irresponsable»* et que le député entend mettre à la botte des institutions nationales. La troisième répond à une autre préoccupation supposée de l'auditoire de M. de Villiers, puisqu'il s'agit de la *«sécurité»*, qu'assurera, selon lui, le rétablissement des contrôles aux frontières.

Entre le Front national et la majorité

Après ses bonnes paroles, le député de Vendée reçoit ordinairement l'hommage sage de son *auditoire. Il y a là des gens bien* mis, plutôt cossus, et quelques jeunes aux cheveux soigneusement coiffés. Le public est attentif et nombreux : plus de trois cents personnes à Châteauroux, près de cinq cents à Amiens, avec parfois, en prime, *l'ironique* haie d'honneur que montent, à la sortie de la réunion publique, les militants locaux du Front national, prompts à dénoncer *la «pâle copie»* qui leur ôte, à les en croire, les mots de la bouche.

Il y a *longtemps que Philippe* de Villiers brûle de l'envie de faire entendre sa voix pour ces élections européennes. En 1992, pendant la *campagne référendaire pour le* traité de Maastricht, il avait été éclipsé par Charles Pasqua et, surtout, par Philippe Séguin, qui s'était imposé sans effort comme le chantre du «non». L'un étant cantonné dans la réserve imposée au président de l'Assemblée nationale, l'autre tenu, comme ministre de l'intérieur, de jouer à l'unisson d'un gouvernement qui a justement fait du traité controversé la clé de voûte de sa politique européenne, *la voie était donc libre pour le* député de Vendée, qui s'est aisément persuadé qu'un large espace politique était devenu vacant entre la liste du Front national et celle de la majorité.

La désignation de Dominique Baudis puis celle d'Hélène Carrère d'Encausse à la tête de la liste RPR et UDF a conforté le député de Vendée dans son intuition. Evaluant à vingt pour cent des suffrages le stock disponible, au sein *de la droite classique*, des opposants irréductibles au traité adopté de justesse par les Français, il s'est convaincu qu'une bonne campagne permettrait d'en glaner une bonne moitié et de le rendre incontournable, à l'avenir, pour les responsables de la droite.

Après les «philippiques» contre la Révolution massacreuse de chouans, les réquisitoires contre la corruption, doublés des références appuyées aux valeurs familiales que lui inspire son conservatisme militant, Philippe de Villiers s'est donc investi dans cette nouvelle cause. Frustré par son vain combat contre la cohabitation qui ne lui a guère laissé qu'un médiocre ministère de la parole, il s'est mis en chasse, en ralliant au passage une équipe hétéroclite composée du nom glorieux *que porte le petit-fils du général* de Gaulle, de celui, plus étincelant, de l'ancien capitaine d'industrie Jimmy Goldsmith et, plus récem*ment, de celui du juge Thierry* Jean-Pierre.

Le miel de Nîmes et l'ail de Clermont-Ferrand

Hélas pour Philippe de Villiers, son discours souffre beaucoup de ne pas être entendu. Si le calcul de départ est juste puisque le député trouve ses soutiens en majorité parmi les sympathisants néo-gaullistes accrochés à la conception stricte de l'Europe des nations, les ralliements restent, à trois semaines du *scrutin*, notoirement insuffisants. Comme si la magie de Maastricht ne fonctionnait plus. Philippe de Villiers a-t-il mal apprécié les *ressorts complexes du phénomène* du «non» au référendum (comme le refus, à droite, d'exprimer un vote conforme au souhait de François *Mitterrand*, ou *l'obscurité* du texte), ou sous-estimé le réflexe majoritaire des sympathisants UDF et RPR, alors que la pré-présidentielle est déjà engagée?

A-t-il commis, en outre, une faute tactique en plaçant en deuxième position sur sa liste le controversé Sir James, ou mal formulé son message qui oppose, d'une manière un peu confuse, protection et protectionnisme, libre-échange et libre-échangisme? Toujours est-il qu'il ne parvient pas, pour l'instant, dans les enquêtes d'opinion, à s'élever au-dessus de la barre fatidique des 5 % qui verrouille son destin. Lui qui pensait avoir tout à gagner dans l'opération doit, aujourd'hui, se résoudre à envisager ce qu'il peut y perdre. L'indépendant superbe qu'il pensait devenir grâce aux urnes pourrait, en effet, se transformer en paria, tenu durablement en lisière de la vie politique, comme le préfigure la composition de sa liste, privée des parlementaires qui l'ont jusque-là soutenue.

Repoussant au plus loin cette funeste perspective, le député de Vendée saute d'avions en hélicoptères, grâce aux oboles de ses fidèles et de ses suivants de liste, qui contribuent *«chacun à la hauteur de ses moyens»*, à la réussite de l'opération. De Saint-Brieuc à Montfermeil, du Havre à Versailles, il annonce la fin *«du miel de Nîmes, de l'ail de Clermont-Ferrand, des bicyclettes de Saint-Etienne»* et demande d'entendre, depuis la Chine et l'Inde, *«la plainte des nouveaux esclaves»*. Philippe de Villiers est un beau parleur.

GILLES PARIS

(1) *La société de connivence, ou comment faire avaler des serpents à sonnette*, Albin Michel.

Jimmy Goldsmith, ex-businessman anti-GATT

A soixante et onze ans, l'ancien patron de l'*Express* et de la Générale Occidentale n'a rien perdu de sa fougue. *«Je suis outré*, dit Jimmy Goldsmith, avec son désarmant accent britannique. *Je n'accepte pas de voir disparaître la civilisation française et européenne à laquelle j'appartiens. Je suis profondément pour l'Europe, mais la dynamique de Maastricht est dévastatrice pour le tissu européen. Nous jouons une partie de belote sur le pont du Titanic.»* Avec cette déclaration de guerre anti-Maastricht, que conforte son dernier livre anti-GATT (1), *on comprend* mieux la présence de Jimmy Goldsmith entre Philippe de Villiers et Charles de Gaulle – le petit-fils – sur la liste l'Autre Europe.

Tout de même : que vient donc faire l'industriel franco-britannique dans cette galère politique franco-française, encadré par un énarque chouan et un descendant du gaullisme familial?

Il est contre le nucléaire, alors que M. de Gaulle est pour. Il est pour la liberté d'avorter, alors *que M. de Villiers est contre*. Et, comme son frère Teddy (2), il bataille aujourd'hui pour des causes écologiques planétaires qui dépassent de très loin la Vendée, les Deux-Sèvres et, même, la France ou l'Europe. Un drôle de mariage en vérité!

«J'ai passé beaucoup de temps avec de Villiers, précise M. Goldsmith. *Nous sommes d'accord. Le libre-échangisme mondial fait que les pauvres des pays riches enrichissent les riches des pays pauvres.»* Comment donc l'ex-patron d'une multinationale de l'agro-alimentaire peut-il ainsi tourner casaque et *vouer aux gémonies la liberté du* commerce? *«Ce n'est pas moi qui ai changé, c'est le monde. Depuis que j'ai quitté les affaires, en 1987, quatre milliards d'hommes autrefois hors du circuit économique sont entrés dans le système. On peut embaucher soixante-dix Vietnamiens pour l'équivalent d'un Français.»*

Le bouillant second de M. de Villiers n'a que mépris pour *«les frères siamois Rocard-Baudis»* et, surtout, pour le second, *«à l'encéphalogramme plat»*. De toute façon, estime-t-il, *«le clivage gauche-droite est une nostalgie, pas une réalité»*. Cependant, M. Goldsmith n'a pas l'ambition d'un Ross Perot, d'un Bernard Tapie ou d'un Silvio Berlusconi, ces *condottiere* de l'industrie gagnés par la politique? *«Je n'ai pas l'intention de faire une carrière. La politique passe à côté de tout ce qui est important et ne s'occupe que du trivial. Je veux seulement être vecteur d'un débat»*, assure-t-il. L'homme retiré des affaires n'a d'ailleurs *plus qu'un modèle* : le Bouthan, *«un pays formidable»*. Un autre pays «chouan», sans doute.

ROGER CANS

(1) *Le Piège*, de Jimmy Goldsmith; éditions Fixot.

(2) *Le défi du vingt et unième siècle*, d'Edouard Goldsmith; éditions du Rocher.

Satisfaite des réponses de M. Rocard

La liste «Sarajevo» voudrait aussi convaincre les responsables de la majorité

Une semaine après l'annonce d'une liste destinée à replacer le sort de la Bosnie au cœur de la campagne pour les élections européennes (*le Monde* du 18 mai), les «intellectuels» à l'origine de cette initiative entretiennent le suspense. Alors que, vendredi 20 mai, dans la matinée, Bernard-Henri Lévy jugeait *«décisif»* le plaidoyer de Michel Rocard en faveur d'une levée de l'embargo sur les armes, le professeur Léon Schwartzenberg, tête de la liste «virtuelle» «L'Europe commence à Sarajevo», a estimé, peu après, que le propos de l'ancien premier ministre était *«très important»*, mais, a-t-il ajouté, *«ça ne nous suffit pas»*.

«On attend un revirement de toutes les formations politiques. On attend quelque chose de la liste dirigée par Dominique Baudis, puisque c'est, quand même, le mouvement auquel il appartient qui est au pouvoir en ce moment en France et qui dirige la politique française», a affirmé M. Schwartzenberg dans une déclaration à l'AFP.

Satisfaits d'avoir pu influer sur le comportement de M. Rocard, les amis de «BHL» regrettent, en effet, de s'être laissé quelque peu enfermer dans un tête-à-tête exclusif avec le *premier secrétaire* du Parti socialiste et, du même coup, dans une querelle un peu trop «franco-française», à caractère électoraliste. Ils veulent s'employer désormais à peser de la même manière sur quelques-uns des principaux responsables de la majorité. M. Lévy a ainsi précisé au *Monde* avoir eu, vendredi, une conversation téléphonique avec Valéry Giscard d'Estaing, qu'il juge *«largement acquis à la cause bosniaque»* et qu'il *«ne désespère pas de convaincre»*.

Le groupe d'intellectuels solidaires de la Bosnie a engagé d'autres contacts avec plusieurs dirigeants du RPR et de l'UDF. Il le fait d'autant plus volontiers que sa campagne ne cesse de provoquer des réactions. L'ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, Jean François-Poncet, a estimé, vendredi sur Radio Monte-Carlo, qu'il *«n'est pas mauvais, et même bon, de mettre le problème de la Bosnie, et plus généralement de l'Europe centrale, au cœur de cette campagne électorale»*. *«La politique étrangère de la France et la guerre sont des choses trop sérieuses pour être laissées à M. Bernard-Henri Lévy»*, a *affirmé*, en revanche, Jean-Pierre Chevènement sur France-Inter, tout en reconnaissant que l'initiative prise *«permettra au moins le débat qui n'a jamais eu lieu sur le fond de l'affaire yougoslave»*.

Le président du Mouvement des citoyens a encore ironisé sur le comportement de M. Rocard en qualifiant la liste socialiste de *«liste Canossa»*. Jean-François Hory, le président du MRG, a donné son *«pronostic»* en estimant que les «intellectuels» devaient être satisfaits par les prises de position de M. Rocard et qu'ils n'iront *«pas jusqu'au bout»*. Pour sa part, le premier secrétaire du PS a expliqué, lors d'une visite à Fécamp, qu'il fallait *«éviter de disperser les voix»*.

J.-L. S.

SONDAGE : les préoccupations nationales l'emportent dans sept pays sur douze. – Selon un sondage effectué en avril auprès de 500 citoyens de l'Union européenne pour le compte de la Commission, 50 % des personnes interrogées affirment que les préoccupations nationales primeront sur les problèmes européens lors de ce scrutin; 42 % sont d'un avis contraire. Dans sept pays sur douze – Grèce (75 %), Espagne (70 %), Portugal (65 %), Irlande (64 %), Italie (59 %), Danemark (58 %) et Grande-Bretagne (56 %) –, les questions nationales sont jugées plus importantes. Ceux qui donnent priorité au débat européen sont les Allemands (59 %), les Français et les Luxembourgeois (54 %) et les Hollandais (48 %). En Belgique, les deux tendances s'équilibrent. – *(AFP.)*

Le voyage du premier ministre aux Antilles

M. Balladur voit resurgir le débat sur l'«assemblée unique» dans les DOM

Edouard Balladur s'est entretenu avec Aimé Césaire dans sa mairie de Fort-de-France, vendredi 20 mai, au deuxième jour de sa tournée aux Antilles et en Guyane. Alors qu'il veut éviter *d'ouvrir toute «querelle idéologique»*, le premier ministre a pu réaliser que le débat sur l'«assemblée unique» dans les départements d'outre-mer (DOM) n'est pas clos.

FORT-DE-FRANCE

de notre envoyé spécial

C'est une vieille affaire que l'on croyait enfouie à jamais mais qui agite à nouveau les esprits. L'idée d'une assemblée unique dans les départements d'outre-mer, sur laquelle la gauche a calé en 1982 – pour cause de censure du Conseil constitutionnel – et que la droite a toujours suspecté d'être virtuellement autonomiste, a fait une réapparition brutale dans le débat martiniquais, vendredi 20 mai, au deuxième jour de la tournée antillo-guyanaise d'Edouard Balladur.

Le premier ministre n'a visible*ment pas été entendu, puisqu'il* avait jugé *«inutile»*, jeudi, en Guadeloupe, de *«s'inventer des querelles idéologiques»*. Lors d'une rencontre à la préfecture de Fort-de-France, vendredi, avec les parlementaires insulaires et les principales personnalités du conseil général et du conseil régional, M. Balladur a néanmoins pu réaliser à quel point ce débat-là n'est *pas clos*.

Souhaitée par Emile Capgras (Parti communiste martiniquais), président du conseil régional, l'instauration d'une assemblée unique se substituant à l'actuel statut, qui, dans les DOM, fait voisiner dans les mêmes frontières une structure départementale et une structure régionale, a surtout été évoquée par Claude Lise (Parti progressiste martiniquais), président du conseil général. M. Lise a estimé *«possible»* de *«procéder à un redécoupage des compétences des deux Assemblées»*. A défaut d'espérer arracher à court terme une assemblée unique, il a émis l'idée de doter les deux assemblées actuelles – conseil régional et conseil général – d'*«un exécutif unique»*.

«Nationalistes de droite»

La gauche n'est pas seule à relancer ce débat institutionnel. Si elle est globalement favorable au *maintien du statu quo*, la droite martiniquaise compte, aussi, dans ses rangs des personnalités qui commencent à malmener les tabous. *C'est le cas du bouillant et* incontrôlable député RPR Pierre Petit qui, en sa mairie de Morne-Rouge, a littéralement pris de court le premier ministre. Alors que M. Balladur ne cesse de se satisfaire que l'outre-mer ne conteste plus guère son appartenance à l'ensemble français, M. Petit tire précisément argument de ce climat apaisé pour estimer le *«moment (...) venu de dépasser certains comportements conservateurs et stériles»*. Il a ainsi qualifié l'éventualité d'une assemblée unique de *«raisonnable»* à condition, a-t-il précisé, qu'elle s'incrive dans le cadre départemental.

A l'heure où le RPR martiniquais est en pleine mutation avec l'entrée en scène de jeunes responsables dont certains n'hésitent pas à se qualifer de *«nationalistes* [martiniquais] *de droite»*, une telle volonté de rénovation institutionnelle pourrait connaître de prochains développements. D'autant qu'après avoir hésité le gouvernement n'a pas exclu l'outre-mer de la possibilité ouverte par le projet sur l'aménagement du territoire d'une organisation spécifique pour certaines collectivités locales. Délicat à engager dans une période où le gouvernement veut éviter de rallumer les passions, le débat pourrait néanmoins prendre une autre ampleur après 1995.

FRÉDÉRIC BOBIN

A l'Assemblée nationale

Le report des municipales est adopté de guerre lasse

«Toute bonne chose doit avoir une fin... A quoi bon discuter plus longtemps.» Vendredi 20 mai, en fin d'après-midi, les députés socialistes ont fini par lever le siège, entamé, depuis mardi, contre le projet du gouvernement visant à reporter de mars à juin 1995 les prochaines élections municipales.

L'affaire était entendue depuis le début. Le gouvernement et la majorité s'en tenaient à la stricte nécessité technique de reporter la date des élections municipales, pour cause de téléscopage de calendrier avec les élections présidentielles. Les socialistes, avec l'assentiment discret des communistes, dénonçaient la *«manœuvre politicienne»* consistant à organiser les municipales quelques semaines après la présidentielle, avec l'espoir manifeste que le succès *escompté aux premières ne bénéficie* aux candidats de la majorité, lors des secondes *(le Monde* daté des 17 et 20 mai).

Bref, la majorité entend *«escamoter le débat démocratique local»*, a répété sans relâche, onze heures durant, la *petite troupe* des députés socialistes. Pour faire passer le message – à défaut de convaincre les députés de la majo*rité et le ministre de l'intérieur* – ils auront épuisé toutes les motions de procédure, puis soutenu, par paquets de plus en plus volumineux, les quelque quatre mille deux cents amendements qu'ils avaient déposés.

Les premiers *pointaient un vrai* problème juridique, qui risque d'entraîner bien des contentieux : le report des municipales va bousculer les règles *relatives au financement* des campagnes électorales puisque le projet de loi prévoit d'allonger de douze à quinze mois la période de référence au titre de laquelle les candidats devront faire figurer leurs recettes dans leurs comptes de campagne, mais il ne modifie pas le délai pendant lequel doivent être comptabilisées leurs dépenses, qui reste d'un an.

Puis les choses devinrent plus *folkloriques. Telle rafale* d'amendements, manifestement inconstitutionnels, proposait l'instauration d'une parité hommes-femmes sur les listes de candidats. D'autres visaient à proposer toutes les dates possibles, début mars 1995, pour *l'organisation des élections municipales*, alors que cela relève d'une disposition réglementaire. D'autres encore, défendus, non sans humour, par Michel Berson (Essonne), Michel Fromet (Loir-et-Cher), Jacques Floch (Loire-Atlantique) ou Laurent Cathala (Val-de-Marne), invoquèrent les perturbations insupportables que créerait, l'an prochain, l'organisation des municipales au mois de juin, au moment où, traditionnellement se déroulent les fêtes des écoles, les corsos fleuris, les examens universitaires, les voyages des associations de retraités, sans parler des commémorations du débarquement.

De guerre lasse, et devant la placidité de la majorité et du gouver*nement, Claude Bartolone* (Seine-Saint-Denis), au nom de l'ensemble du groupe socialiste, finit par retirer, en bloc, tous ses amendements, en lançant un ultime avertissement : *«Nous avons accompli notre tâche. Maintenant, c'est aux maires de se saisir de ce problème.»* Il était 18 heures. Chacun pouvait partir en week-end.

GÉRARD COURTOIS

AGRICULTURE : la FNSEA «n'acceptera aucune dérobade». – Après le débat d'orientation sur l'agriculture qui vient d'avoir lieu à l'Assemblée nationale, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles indique dans un communiqué que *«les agriculteurs n'accepteront aucune dérobade. Après les discours, il faut passer aux actes»*.

MÉDECINE

Les difficultés d'application de la loi Evin

Deux afficheurs sont condamnés à payer près de 5 millions de francs pour une publicité indirecte en faveur du tabac

Le tribunal de grande instance de Quimper a condamné, jeudi 19 mai, les dirigeants des sociétés d'affichage J.-C. Decaux SA et Régie publicitaire de mobilier urbain (RPMU) au versement de 4 millions de francs à titre de dommages et intérêts au Comité national de lutte contre le tabagisme (CNLT). Ce dernier poursuivait ces afficheurs pour une campagne en faveur des montres Camel Trophy. Pour le CNLT, ce jugement affirme le principe de *« réparation médiatique »*.

La campagne publicitaire visée avait été menée au mois de novembre 1992. A cette époque, les panneaux de la société J.-C. Decaux SA s'étaient couverts d'affiches vantant les mérites des montres de marque Camel Trophy. Le graphisme représentait, pour reprendre les termes du jugement du tribunal de Quimper, *« un aventurier baroudeur s'arc-boutant afin de redresser un véhicule tout terrain conduit par un coéquipier ». « La calligraphie choisie pour le terme «Camel », la mention elle-même du terme « Trophy » rappellent à l'évidence la publicité en faveur des cigarettes Camel »*, peut-on lire dans ce jugement.

Or ce mode de publicité tombe sous le coup des dispositions de la loi Evin relative à la lutte contre le tabagisme. Aux termes de ces attendus, le tribunal de Quimper estime le coût de la campagne publicitaire *« deux cents fois supérieur au profit de la vente du produit qui en est l'objet ». « Il est établi,* ajoute-t-il, *par le Comité national contre le tabagisme que la société OTO commercialise les montres Camel Trophy en vertu d'un contrat de licence de marque qu'elle a conclu avec la société américaine Worldwide Brands, que cette dernière est une filiale de la société holding RJR Nabisco, chargée de diversifier les marques notoires du groupe, dont la marque Camel exploitée par la société RJR Reynolds Tobacco Company, fabriquant des cigarettes, autre filiale de Nabisco. Sans pousser la recherche dans cet écheveau, apparaît bien le fil liant indirectement l'entreprise OTO à la société RJR Reynolds Tobacco, fabriquant des cigarettes. »*

Un principe de « réparation médiatique »

Estimant que Jean-Claude Decaux (dirigeant de J.-C. Decaux SA) est *« particulièrement mal fondé à rejeter l'entière responsabilité de l'orchestration de la campagne publicitaire sur son commissionnaire RPMU »*, le tribunal condamne les dirigeants des deux sociétés à 400 000 francs d'amende chacun et, solidairement et ès qualités, à payer 4 millions de francs au CNLT, à titre des dommages et intérêts. Face à *« l'agression médiatique »*, le tribunal estime *« équitable de procurer au Comité national contre le tabagisme, association d'utilité publique »*, les moyens financiers d'une contre-offensive publicitaire de même envergure valorisant la vie sans tabac.

Dans un communiqué rendu public le 20 mai, le CNLT se félicite d'une telle décision : *« L'intérêt de ce jugement réside (...) dans la logique suivie pour la prise de sanctions : 1 franc de dommages et intérêts pour 1 franc de publicité perçu. Ce principe de « réparation médiatique » constitue à nos yeux un puissant moyen de dissuasion auprès des supports et des cigarettiers en rendant sans bénéfice toute campagne qui serait ainsi condamnée et en donnant de nouveaux moyens à la prévention. »* Les personnes condamnées à Quimper ont fait appel de ce jugement.

JEAN-YVES NAU

Rhum-Coca

L'ingéniosité déployée par les publicitaires pour contourner la loi Evin contre l'alcoolisme semble sans limite. Dans une lettre datée du 2 mai, adressée à Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, Jacques Mestre, président de la Fédération nationale des vins de table et des vins de pays de France, dénonce la campagne de publicité, qu'il qualifie de *« perverse »*, associant la marque Coca-Cola à celle du rhum Bacardi. Visibles notamment dans le métro parisien, de grandes affiches proposent, sous différentes formes, un subtil mélange de ces deux boissons dans d'égales proportions.

A l'évidence, une telle campagne *ne respecte pas l'une* des principales dispositions de la loi Evin. Deux jugements du tribunal de grande instance de Paris – du 3 novembre 1993 et du 25 mars dernier – ont d'ailleurs condamné l'affichage incitant à la consommation de boissons alcoolisées. Selon le responsable national des vins de pays de France, l'association « Bacardi-Coca-Cola » apparaît *« étrange au égard à l'esprit et à la lettre de la loi Evin et au égard aux principes de santé publique qui avaient inspiré ce texte. Il est curieux qu'une boisson, le Coca-Cola, dont la communication est axée vers les jeunes et les activités sportives, s'associe à une boisson alcoolique (de surcroît de fort degré d'alcool) alors que la loi, si j'en crois ses auteurs et ses défenseurs, vise précisément la protection de la jeunesse »*.

Pour M. Mestre, *« il est clair que le mélange du produit Coca-Cola avec une boisson de 37,5 % d'alcool donne une boisson de plus de 1,2 % d'alcool, limite fixée par la loi Evin »*. Il compare, non sans justesse, la situation ainsi créée à celle qui avait, au lendemain de la promulgation de la loi Evin, vu la SEITA tenter de lancer la marque de cigarettes Chevignon. *« Les pouvoirs publics avaient alors regretté cette association et fait savoir que, dans un tel cas, la marque Chevignon, devenue par cette association « produit du tabac », ne pourrait plus communiquer sur ses lignes de vêtements »*, rappelle-t-il à Philippe Douste-Blazy.

En attendant, force est de constater qu'on a depuis longtemps dépassé le délai d'un mois qu'Edouard Balladur avait, en début d'année, fixé à Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, et à Jean Puech, ministre de l'agriculture, pour qu'ils parviennent à un accord sur la rédaction du décret d'application manquant sur l'affichage.

J.-Y. N.

JUSTICE

Sept ans après la crue torrentielle

La justice s'interroge sur la responsabilité des pouvoirs publics dans la catastrophe du Grand-Bornand

Sept ans après la crue torrentielle du Grand-Bornand (Haute-Savoie) survenue le 14 juillet 1987, et qui provoqua la mort de vingt et un campeurs, le tribunal administratif de Grenoble a examiné ce dossier vendredi 20 mai. Estimant que ni la commune ni l'Etat n'avaient pris, préalablement à la catastrophe, de mesures pour protéger une zone inondable, les parents des victimes réclament 8,5 millions de francs. La décision du tribunal a été mise en délibéré.

GRENOBLE

de notre correspondant

Un orage, puissant et violent, s'était abattu en fin d'après-midi sur les montagnes qui dominent le Grand-Bornand. Quelques minutes plus tard, les flots submergeaient la partie basse de la commune, et notamment un village de toiles et de caravanes, installé le long de la rivière le Borne. Plusieurs d'entre elles furent emportées par le torrent déchaîné, puis broyées par lui, souvent avec leurs occupants, prisonniers de leurs frêles habitations.

L'association des victimes soutient qu'en dépit des précédentes inondations et des catastrophes survenues le long de ce torrent de montagne depuis 1802 les risques ne furent jamais pris en compte par le plan d'occupation des sols (POS) de la commune ; que, d'autre part, le plan d'exposition aux risques (PER), mis en chantier en 1985, a été élaboré avec lenteur et retard ; et que, enfin, l'ouverture du camping Le Borne, autorisée en 1973, puis son extension cinq ans plus tard, traduisent une *« imprudence certaine »*. En effet, la configuration du site et l'histoire de cette rivière, dont les caprices sont inscrits dans la mémoire collective des habitants de la commune, rendaient prévisible la répétition d'une nouvelle catastrophe.

Le commissaire du gouvernement, Jean-Daniel Jayet, a rejeté cette analyse. Il a retenu, au contraire, l'imprévisibilité du phénomène survenu au Grand-Bornand. Selon lui, les crues du Borne provoquées par de très violents orages, qui eurent lieu en 1802, 1875, 1879 et 1936, et qui ont été mentionnées dans des documents communaux, des journaux locaux ou des livres, ne permettent pas de déduire que celle de 1987 était prévisible à cet endroit. Selon le magistrat, *« le problème n'est pas de savoir si le Borne est déjà sorti de son lit, ce qui n'est pas contesté, mais s'il l'a fait avec la même ampleur qu'en 1987 et au même lieu »*. Aucun texte connu ne renvoie à des dommages provoqués par le torrent sur l'emplacement même du camping sinistré.

Tous les 250 à 400 ans le Borne sort de son lit

Par ailleurs, les experts s'accordent pour reconnaître qu'un phénomène d'une telle ampleur ne peut se reproduire statistiquement que dans *« une fourchette de 250 à 400 ans »*. Dans le cas de catastrophes naturelles, la jurisprudence considère comme *« imprévisibles »* les phénomènes qui se renouvellent au-delà d'une période de cent ans, et que, seule, *« la leçon d'un siècle doit être valable pour le suivant »*.

Le caractère exceptionnel des précipitations, et la crue qui s'ensuivit, constituent, selon le commissaire du gouvernement, *« deux phénomènes sans précédents, dont le temps de retour est de l'ordre de deux cents ans. La catastrophe du 14 juillet 1987 résulte, dès lors, d'un événement de force majeure »*. Avant lui, Me Frédéric Thiriez, qui plaidait pour le compte de l'Etat, avait expliqué que notre société *« n'accepte plus la fatalité et* [qu'elle] *recherche toujours un responsable. Mais il existe encore des cas où la nature l'emporte sur l'homme. Il est vain alors de vouloir, à tout prix, chercher un responsable »*.

CLAUDE FRANCILLON

SPORTS

Tennis : le tirage au sort des Internationaux de France

Pete Sampras en quête du Grand Chelem

Pas un des seize meilleurs joueurs ou joueuses du monde n'a voulu manquer les Internationaux de France de Roland-Garros, qui se disputeront du 23 mai au 5 juin.

Lors des deux premiers tours, Pete Sampras, qui tentera à Roland-Garros, après avoir remporté Wimbledon, Flushing-Meadow et les Internationaux d'Australie, de réussir le Grand Chelem, jouera contre deux joueurs issus des qualifications. La suite lui sera moins favorable puisqu'il évolue dans la même moitié de tableau qu'Andreï Medvedev (nº 4) et Sergi Bruguera, tenant du titre (nº 6) – l'Ukrainien et l'Espagnol sont les plus sérieux favoris – et Jim Courier. A noter également, un choc entre Andreï Agassi (19e) et Mats Wilander (137e), trois fois vainqueur à Paris (1982, 1985, 1988).

Premier tour difficile pour les Français : Jean-Philippe Fleurian (71e joueur mondial) sera opposé à l'Américain Jim Courier (tête de série nº 7), Stéphane Simian (107e) rencontrant un autre Américain, Todd Martin (nº 9), et Guillaume Raoux (90e) l'Espagnol Carlos Costa (nº 15). Arnaud Boetsch (17e) aura un match difficile face à l'Américain Ivan Lendl (27e), triple vainqueur à Paris (1984, 1986, 1987).

Thierry Guardiola (206e) sera opposé à l'étoile montante du tennis, le Russe Yevgueny Kafelnikov (21e), et Henri Leconte (47e) au Néerlandais Paul Haarhuis (23e). Premier tour difficile également pour Rodolphe Gilbert (79e) face à l'Espagnol Jordi Arrese (52e). La tâche sera sans doute plus aisée pour Cédric Pioline (nº 14), opposé au Suisse Jakob Hlasek (59e). Lionel Roux (122e) rencontrera un joueur qualifié, comme Gérard Solvès (115e).

Chez les dames, le tirage au sort est plus favorables aux Françaises, mais Sandrine Testud (82e) rencontrera l'Allemande Anke Huber (nº 11). Seule Française tête de série, Mary Pierce (nº 12) a rendez-vous avec l'Australienne Nicole Provis (85e) et Julie Halard (25e) avec l'Argentine Patricia Tarabini (74e). L'Allemande Steffi Graf, numéro un mondiale, favorite de la compétition, devrait profiter d'un « tour de chauffe » face à la Slovaque Katarina Studenikova (106e).

B. M.

DÉFENSE

A Epinal

L'armée de terre recrée un régiment de tirailleurs

Ayant à ses côtés Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale et maire d'Epinal (Vosges), le ministre de la défense, François Léotard, devait installer, samedi 21 mai, à Epinal, le 1er régiment de tirailleurs en lieu et place du 170e régiment d'infanterie qui y stationne depuis trente ans. C'est en 1965 que les quarante-sept régiments de tirailleurs (algériens, tunisiens et marocains), relevant de l'armée dite d'Afrique, disparurent de ce qu'on dénomme l'*« ordre de bataille »* de l'armée de terre française.

M. Léotard remettra, à cette occasion, le nouveau drapeau de ce régiment à son colonel. Ce drapeau porte un croissant *d'argent ouvert sur une devise* arabe (*« Toujours le premier »*) et surmonté d'une main de Fatima chargée du chiffre 1. Sur le croissant figure une hirondelle tenant en son bec un sautoir de tibias. La main de Fatima porte une étoile chérifienne.

Le père de M. Séguin était aspirant au 8e régiment de tirailleurs, et il a trouvé la mort en combattant en 1944.

Au moment où la France célèbre le cinquantenaire de sa libération, MM. Léotard et Séguin ont voulu, dit-on, rendre hommage aux 50 000 tirailleurs qui constituaient une bonne partie de l'infanterie française engagée *en Corse, en Italie, en Provence*, en Franche-Comté et en Alsace pendant le second conflit mondial. Le 1er régiment de tirailleurs est l'héritier d'un bataillon de *« tirailleurs indigènes »* créé en 1842.

Sous sa nouvelle appellation, cette unité est un régiment d'infanterie mécanisée – équipé notamment de blindés AMX-30 et AMX-10 – qui dépend de la 7e division blindée à Besançon.

Producteur du char Leclerc

Le groupe GIAT Industries exige de l'Etat une recapitalisation de 2 milliards de francs

Devant l'ampleur de ses pertes financières, le groupe GIAT Industries, qui occupe quelque 12 000 personnes à la fabrication de matériels terrestres comme le char Leclerc, a exprimé, vendredi 20 mai, auprès du ministère de la défense, qui est son administration de tutelle, le besoin urgent d'une recapitalisation à hauteur de 2 milliards de francs.

Le capital social initial (soit 3 milliards de francs) de ce groupe, qui a été créé en 1990 et qui n'a pas réussi sa transformation d'arsenal en entreprise, est presque consommé par les pertes accumulées. Les déficits ont été de 400 millions de francs en 1991, de 520 millions en 1992, et ils devraient atteindre 1,5 milliard de francs en 1993. A ce jour, ils sont estimés à 1 milliard de francs en 1994.

Pour l'an dernier, le chiffre d'affaires est tombé à hauteur de 9 milliards de francs, soit 28 % de moins par rapport à 1992. Dans les résultats nets négatifs du groupe, ont été comptabilisés quelque 500 millions de francs de provisions en raison de l'existence d'un plan social destiné à faciliter les départs de nombreux salariés. En 1993, il a été annoncé 1 525 suppressions d'emplois étalées sur 1994 et 1995.

La situation du groupe est liée au déclin de ses ventes de matériels à l'Etat français et à l'exportation. Pour s'en tenir au cas du char Leclerc, qui coûte quelque 30 millions de francs pièce, l'équipement de l'armée française ne se fera plus qu'au rythme de quarante-quatre blindés par an (au lieu des soixante-six prévus à l'origine), et le contrat signé avec l'émirat d'Abou-Dhabi, qui porte sur trois cent quatre-vingt-dix exemplaires, a été pris pratiquement sans bénéfices en raison des compensations promises en retour à ce client.

Pour les deux ou trois ans qui viennent, GIAT Industries a besoin de 2 milliards de francs de recapitalisation, et, en réalité, probablement de 3 milliards selon des experts extérieurs à l'entreprise. Une assemblée générale extraordinaire du groupe doit être convoquée dans les quatre prochains mois pour signifier ses besoins précis à l'Etat.

ÉDUCATION

Un tribunal administratif ordonne la réintégration de deux lycéennes

Le port du foulard islamique conforté par la Déclaration de 1789

Le tribunal administratif d'Orléans vient d'annuler une *délibération du conseil d'administration* du lycée Ronsard de Vendôme (Loir-et-Cher) excluant des cours deux jeunes sœurs d'origine turque portant un foulard islamique. Pour rendre sa décision, le tribunal, saisi par les parents, s'est notamment appuyé sur l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 stipulant que *« nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »*.

Le tribunal a indiqué par ailleurs, dans son arrêt, que *« toute discrimination dans l'accès à l'enseignement qui serait fondée sur les convictions ou croyances religieuses des élèves »* est interdite. La délibération du conseil d'administration avait été adoptée en octobre 1993 par 21 voix contre une et une absention.

FESTIVAL DE CANNES

Pour fêter la projection, à la Quinzaine des réalisateurs, de Tiens ton écharpe, Tatiana, *d'Aki Kaurismaki, les Leningrad Cowboys étaient à Cannes. Ce groupe de rock surgi de l'imagination de Kaurismaki en 1990, pour les besoins du film* Leningrad Cowboys Go America, *se reconnaît aux bananes outrageusement longues qui ornent le crâne de ses membres, à une idée très sommaire du rock, à une volonté iconoclaste symbolisée par leur emblème : un profil de Lénine augmenté de la fameuse banane gominée. Les Leningrad Cowboys – faux Russes, vrais Finlandais – ont survécu à leurs débuts cinématographiques. Plus fort encore, ils ont profité de l'humeur accommodante qui règne en Russie ces temps-ci pour embaucher des musiciens supplétifs : une demi-douzaine de chanteurs et de musiciens des Chœurs de l'armée anciennement rouge. Le 19 mai au soir, rue d'Antibes, on pouvait donc voir et entendre côte à côte quelques hurluberlus gominés donnant une version très primitive de* Back In The USSR *(bien sûr) des Beatles et six soldats de la glorieuse armée russe interprétant* les Yeux noirs. *Pendant les rocks on voyait les casquettes plates, larges comme des 33-tours, s'agiter en rythme. Au bout de plus d'une heure de musique et de libations, la police cannoise réussit à disperser cette arrière-garde de l'armée de Joukov. Du trottoir d'où il surveillait la scène, Aki Kaurismaki pouvait se féliciter d'avoir suscité une image aussi forte. Ces soldats russes jouant à la sauvette n'étaient ni d'ici ni d'ailleurs, mais de nulle part.*

SÉLECTION OFFICIELLE

LES PATRIOTES d'Eric Rochant

Une profession de foi hollywoodienne

Sacré « jeune auteur prometteur » grâce à la réussite d'*Un monde sans pitié*, injustement dédaigné pour son deuxième film, *Aux yeux du monde*, Eric Rochant modifie l'échelle de ses ambitions avec ce troisième long métrage, imposante production au romanesque beaucoup plus classique : *les Patriotes* se présente comme un récit d'espionnage international, avec suspens et grands sentiments. L'efficacité du réalisateur dans ce registre s'impose dès les premières séquences, où il déploie la même aisance à camper ses protagonistes, à filmer l'attente et la violence, à installer le mystère.

L'opération *Patriotes* est menée sans bavure avec une virtuosité certaine, par exemple dans le parti pris de réaliser un film d'action totalement dépourvu de coups de feu. Mais le mystère précisément, ingrédient nécessaire de ce genre d'histoire, ne résistera pas longtemps aux « cibles » que se donne le cinéaste, et au systématisme qu'il déploie pour les atteindre, évacuant obstinément les problèmes que soulève le film, et dont l'intérêt aurait dû être de se colleter avec eux.

Il y a d'abord un aplomb discutable, non dans le fait de choisir comme cadre les services secrets israéliens (le Mossad, et aussi une structure encore plus secrète, la mystérieuse « unité 238 » en rivalité avec l'organisation officielle), mais dans la manière dont le scénario se refuse à envisager ce qu'un tel choix a de singulier. La profession de foi pro-israélienne du cinéaste passe par l'affirmation qu'Israël est un pays « comme les autres », et le film prendra grand soin d'expulser de l'écran les Palestiniens, et plus généralement les Arabes... L'histoire d'Ariel, jeune Français s'engageant dans les services secrets de Jérusalem, avant de découvrir que la morale fait rarement bon ménage avec la raison d'Etat, pourrait donc concerner un agent de n'importe quelle puissance occidentale.

Le vrai sujet bientôt abandonné

Le second refus du film est cinématographique : son ouverture installe un dispositif passionnant, sous le signe du mensonge et de la manipulation, armes principales des gens dont on nous conte les tribulations. Le parallèle entre ces méthodes et celles de la mise en scène de cinéma est très clair : dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'inventer des scénarios, de mettre en place des décors, d'engager des gens pour leur faire jouer un rôle, afin d'amener le destinataire – informateur ou spectateur – à une réaction prévue. Que cette manipulation soit d'emblée mise en évidence, incitant le public à une saine suspicion sur l'univers piégé dans lequel il est plongé, constitue, jusqu'à la première opération dirigée par Ariel (et où il ressemble fichtrement à un jeune cinéaste tournant son premier film), le vrai sujet des *Patriotes*. Mais il est bientôt abandonné.

L'objectif cinématographique d'Eric Rochant est en effet ailleurs : prouver qu'il y a en lui de la graine de réalisateur hollywoodien ; de ce point de vue, le fait que l'argument du film concerne la manière dont le Mossad pique des renseignements à la CIA est un amusant effet-miroir. Le cinéaste remplit d'ailleurs son contrat, avec le renfort de son interprète principal, Yvan Attal, qui peut prétendre au titre de « Pacino français ».

Mais le cinéma hollywoodien a horreur du doute, rien ne lui est plus étranger que d'inspirer de la défiance au public quant à ce qui lui est montré. Pour souscrire à cette règle, voilà Rochant embarqué dans des artifices aussi plats que la voix-off explicative des états d'âme du héros, voilà le scénario prenant des airs de vierge effarouchée pour constater que même les services secrets israéliens ne sont pas composés d'anges aux mains immaculées, voilà le mystère remplacé par l'astuce. Bien avant l'ultime et improbable happy-end, le trouble s'est perdu.

JEAN-MICHEL FRODON



THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/ LE STUDIO CANAL PLUS

QUENTIN TARANTINO **Le type même du conte de fées hollywoodien, nappé de vitriol et parfumé au gaz hilarant. Il y a quatre ans à peine, Quentin Tarantino ne connaissait du showbiz que les vidéocassettes de série B à Z qu'il louait ou vendait dans une banlieue de Los Angeles, les quelques figurations qu'il décrochait à la télévision (le feuilleton *The Golden Girls*) ou au cinéma (*King Lear*, de Jean-Luc Godard) et les scénarios qu'il écrivait furieusement la nuit (ce qu'il ne cessera jamais de faire : *True Romance* ira à Tony Scott, *Natural Born Killers* à Oliver Stone). La bombe *Reservoir Dogs* (Un certain regard, 1992) le catapultait au rang de dauphin de Sam Peckinpah, *Pulp Fiction* l'intronise cette année en compétition.**

LES GENS DE LA RIZIÈRE de Rithy Panh

Les travaux et les jours

Rithy Panh a connu les camps de Pol Pot. Il aurait pu raconter le cauchemar de son peuple, *son* cauchemar. Pour son premier long-métrage, il a préféré raconter le rêve têtu d'une espérance impérissable, substituer à la guerre civile, qui est une guerre contre nature, la lutte quotidienne contre la nature, les mauvais esprits de la sécheresse ou de la pluie.

Son film simple et beau respire au rythme lent des saisons, lorsque la rizière ondule comme la mer sous l'orage – on pense à Kurosawa, à l'énergie vitale qui jaillit de la poésie. *Les Gens de la rizière* parle de la force de la famille, de la fragilité du bonheur, et du riz, divinité exigeante. Vong Pœuw a une femme et sept filles, le temps est venu de « *réveiller la rizière* », de travailler dur pour gagner la grandiose et modeste liberté de manger chaque jour.

Mais si aujourd'hui les innombrables mines ont donné au sol cambodgien l'aridité terrifiante de la mort sournoise, le malheur a toujours été prêt à surgir de la terre, dit Rithy Panh, l'équilibre est toujours prêt d'être rompu, rien n'est jamais acquis que l'opiniâtreté de vivre. D'abord il y a le cobra comme un avertissement, puis cette simple épine que le père s'enfonce dans le pied en labourant. Il a la fièvre, ses nuits sont hantées de soldats, il meurt, mais ne quitte par pour autant sa femme, qui lui écrit et lui parle, ses filles, à qui il a transmis son courage.

Le riz nouveau-né est d'un vert si tendre, on caresse ses jeunes pousses, mais il a tant d'ennemis, le vent, les crabes, les moineaux... La mère a trop exigé d'elle-même, trop espéré de l'aide de son mari mort, elle devient folle, on l'enferme dans une cage de bambou comme un oiseau furieux, c'est aux filles désormais d'aller apprivoiser la rizière. Le film de Rithy Panh refuse le lyrisme, le pathos, la facilité. Si on dit qu'il force le respect, on a peur de le tuer ; mieux vaut dire que l'émotion est là, qu'elle naît d'une poignée de riz, d'une fleur de nénuphar, d'un regard de petite fille.

DANIÈLE HEYMANN

Ciby 2000 crée un secteur distribution

Une nouvelle « major » française ?

« *Le nom n'est pas encore choisi, ce sera peut-être Fiby 2000, F comme Francis* (Bouygues), *F comme film* »,... ou F comme Fonlupt, Jean-François Fonlupt, déjà patron de Ciby, la société de production créée il y a quatre ans par le magnat du BTP et dont les moyens avaient modifié les équilibres au sein du landernau cinématographique.

Dans le milieu particulièrement instable de la distribution, l'irruption d'un nouvel intervenant de cette taille représente une grosse turbulence, observée avec inquiétude par les autres sociétés : pour les grands groupes c'est un concurrent direct qui se présente ; pour les entreprises moyennes, c'est non seulement un géant de plus, susceptible de leur faire de l'ombre, qui arrive, mais l'un de leurs meilleurs fournisseurs en titres supposés « *porteurs* » qui s'en va. Et les appétits de Ciby ne se limitent pas à sa propre structure en France, il s'agit également d'en faire le centre d'un réseau de distributeurs alliés à travers l'Europe, en partenariat avec des professionnels dans chacun des pays. Nul ne doute que la filiale de Bouygues n'en ait les moyens financiers. Qu'elle soit dirigée par Christian Caillo (longtemps le grand maître de la programmation chez Gaumont) lui confère un label de professionnalisme.

Ciby 2000 produit huit ou neuf titres par an, volume de production qui, selon Jean-François Fonlupt, devrait rester stable dans les années à venir – malgré une rallonge de 150 millions de francs consentie par le groupe et ses banquiers à la branche production, soit un potentiel total de 720 millions de francs. Le nouveau distributeur devra aller chercher ailleurs le complément pour atteindre les quelque vingt films qu'il entend sortir en salles chaque année. « *Une relation stable et durable avec un partenaire américain constitue notre direction naturelle* », reconnaît Jean-François Fonlupt. Il affirme d'ailleurs ne pas viser une implantation sur le marché américain et plaide au contraire pour une relation de partenariat avec Hollywood : « *Le GATT a été une victoire en forme de ligne Maginot. On sait qu'elle est faite pour être contournée, mais on a un répit pour trouver de meilleures relations avec les Américains. Contre eux, il ne faut pas y songer.* » Si le modèle suivi par les stratèges de Ciby est clairement celui des grandes sociétés hollywoodiennes, le but est donc moins de se poser en concurrent qu'en partenaire inévitable.

Le patron de Ciby 2000 n'affiche, en apparence, aucune inquiétude sur la possibilité de trouver des débouchés sur les écrans français. Il affirme que, de toute manière, « *il n'y a pas aujourd'hui d'opportunité* » de racheter des salles. Mais lorsqu'on dispose d'autant de moyens, les opportunités, cela se créé... et les salles, cela se construit. Jean-François Fonlupt ne ferme d'ailleurs pas entièrement la porte à cette hypothèse.

Avant l'entrée en fonction de Fiby, les deux plus récentes productions de la société, *Casque bleu*, de Gérard Jugnot (en juin) et *la Fille de d'Artagnan*, de Bertrand Tavernier (à la rentrée), seront encore distribués hors du groupe. Ensuite, la structure de distribution devra forcément correspondre à la politique de production de Ciby, fondée pour l'essentiel sur le financement massif de grands noms du cinéma international.

Conçue pour des superproductions au fumet de films d'auteur, la structure ne conviendra pas forcément à des films plus fragiles, mais souvent de très haute qualité, que le globe-trotter cinéphile affilié à Ciby, Pierre Rissient, s'en va débusquer par les cinq continents. En parlant d'« *homogénéisation de la ligne éditoriale* », Jean-François Fonlupt laisse entrevoir une tendance à couler dans un moule unique des œuvres dont la qualité tient, à leur diversité.

J.-M. F.

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Le jeu des trois familles

Arrivé au bout du parcours tracé par la Quinzaine des réalisateurs, on discerne trois familles de films constituées par l'Histoire et le hasard. Premier regroupement, celui des trois films, finlandais, autrichien et grec, qui se nourrissent de l'histoire de l'Europe depuis cinq ans, des répliques sans fin du tremblement de terre de novembre 1989, qui se font sentir des Balkans à la Baltique. Deuxième famille, aux liens plus lâches, qui unit *Bandit Queen*, un film indien, et *les Silences du palais*, venu de Tunisie, dans une même attention au sort fait aux femmes dans des sociétés patriarcales. Et de trois avec les deux films portugais du maître Manoel de Oliveira et de Joao Botheiro, réunis grâce à l'attention que la Quinzaine porte à cette nation latine et atlantique.

Tiens ton écharpe Tatiana, d'Aki Kaurismaki, est une petite comédie burlesque et sentimentale d'à peine plus d'une heure. Deux amis, rockers ruraux et finlandais, d'apparence infra-humaine (quand ils sont à l'écran, l'un boit de la vodka, l'autre du café, ils ne parlent qu'entre eux) prennent dans leur break Volga deux autostoppeuses, l'une russe, qui parle beaucoup, pour ne rien dire, l'autre estonienne, qui prend des photographies. Arrivé au terme de leur parcours, sans que les hommes aient fait autre chose que de boire leurs breuvages respectifs, sans que l'on ait entendu grand-chose de plus que des adaptations sirupeuses de rock des années 60, tout a changé, le monde est devenu plus petit, pour les rockers comme pour les kolkhoziennes. Cet optimisme sentimental se cache sous une reconstitution poétique des années 60. L'optimisme est tempéré par la conscience aiguë de l'impossibilité d'une telle histoire à l'heure d'aujourd'hui.

Michael Haneke a le sentimentalisme en horreur et pourtant ses *71 fragments d'une chronologie du hasard* dressent un catalogue presque complet des grands sentiments : amour conjugal, filial, de l'argent, de la liberté. Le chercheur de liberté, ici, est un orphelin roumain qui tente de survivre à Vienne. Haneke trace son parcours avec tout le lyrisme d'un arpenteur, tout comme il chronomètre et mesure au décibel près la durée et l'intensité des échanges au sein d'une poignée de cellules familiales, amoureuses, amicales. Chaque journée de cette chronologie – qui mène à un fait divers sanglant – est ponctuée par de larges extraits de journal télévisé. Dans un premier temps, cette froideur suscite une fascination intellectuelle, un désir de classer les éléments de ce chaos (le film insiste sur l'image du jeu de Mikado) et puis – au bout du compte – on finit par percevoir l'angoisse et la révolte qui unissent ces fragments, qui organisent la continuité qui mène des orphelinats de Budapest à la chaleur des foyers viennois.

L'histoire de tout un continent

Comme le film de Haneke, *Venus de la neige*, premier film de Sotiris Goritsas, commence par la traversée clandestine d'une frontière. En 1990, avant l'effondrement du régime de Tirana, une poignée de Grecs d'Albanie, des Epirotes, fuient leur pays sous les balles. En Grèce, ils sont parqués dans un camp de réfugiés où ils ont tout le loisir de constater l'écart entre le discours panhellénistique et la réalité de l'accueil qui leur est fait. Après avoir fui le camp, la vie à Athènes se révèle encore plus pénible, plus humiliante. Goritsas n'est pas tendre avec son pays, mais l'histoire qu'il raconte est devenue celle de tout un continent. Avec une rigueur et un aplomb superbes, sans concession aucune au romanesque, *Venus de la neige* fait entrer au cœur de l'un des chantiers de la construction européenne celui du mur d'enceinte.

Bandit Queen, réalisé par l'acteur et metteur en scène Shekhar Kapur, est la relation véridique de la vie de Phoolan Devi, femme de basse caste, vendue à son mari à onze ans, enlevée par des bandits, violée par la police et par des villageois de plus haute extraction. Devenue chef de bande, elle s'est rendue en 1983. Sa récente libération excitera sûrement l'intérêt pour ce film très lyrique, agité de mouvements de caméra baroques, parcouru d'une violence extrême. Le scénario se débat dans les contraintes habituelles de la biographie filmée, entre le respect des faits et la volonté de démonstration. Malgré tout, *Bandit Queen* est un film impressionnant fait pour enseigner le b a ba de la violence indienne au reste du monde.

Sur un thème voisin, *les Silences du palais* se joue en sourdine. L'enfance de la fille d'une servante dans le palais des beys de Tunis permet à la réalisatrice, Moufida Tlatli, de raconter la fin d'un monde, celui de la féodalité en Tunisie, et l'éveil d'une conscience, celui d'une petite bâtarde qui refuse la place qui lui est assignée. La justesse de l'observation est handicapée par une direction d'acteurs incertaine et une réalisation un peu approximative. Mais dans ces scènes de cuisine, dans cette chronique bien tempérée, on trouve le souvenir d'un monde à la fois haï et regretté.

Après le triomphe absolu du *Val Abraham*, Manoel de Oliveira redescend sur terre. Les petites gens de Lisbonne ont pris la place des vignerons du Nord, le théâtre celle du roman. Il faudra revenir plus longuement sur le formidable culot de *la Cassette*, comédie noire qui agite les mendiants, les chômeurs et les gagne-petits, car Manoel de Oliveira y donne sa vision du monde d'aujourd'hui où « *l'on ne boit plus de vin, mais de la bière, du Coca-Cola ou du Seven Up* » sur ce mode à la fois acéré et désuet qui n'est qu'à lui. Tout comme il faudrait s'arrêter sur *Trois palmiers*, où Joao Botheiro tente de dresser le portrait de Lisbonne et de saisir l'essence des étapes de la vie, de la naissance à la mort (suicide ou accident). Au moins on aura eu le temps de noter que les deux cinéastes portugais présents à Cannes font preuve d'un courage hors du commun.

THOMAS SOTINEL

مكذا من الأمل

CULTURE

MUSIQUES

AÏT MENGUELLET à l'Olympia

L'identité kabyle

« L'Algérie française a duré cent trente ans. L'arabo-islamique dure depuis treize siècles ! L'aliénation la plus profonde, ce n'est plus de se croire français, mais de se croire arabe. Or il n'y a pas de race ni de nation arabes. Il y a une langue sacrée, la langue du Coran, que les dirigeants utilisent », écrivait en 1989, peu de temps avant sa mort, Kateb Yacine dans la préface de l'anthologie consacrée aux chansons, écrites en berbère, d'Aït Menguellet (1). Ce poète, défenseur de l'identité et de la langue kabyles, est né en 1950. Son enfance fut donc marquée par la guerre de libération nationale, qui devait susciter d'immenses espoirs avant de museler cruellement les expressions régionales.

La différence kabyle n'a cessé de provoquer des remous dans le paysage algérien d'après l'indépendance. Elle n'a cessé de hanter l'imaginaire d'Aït Menguellet. A l'aube de la seconde guerre mondiale, Marguerite Taos Amrouche (1913-1976), à qui l'Institut du monde arabe vient de rendre hommage, avait fait entendre, aux côtés de son frère Jean Amrouche, la voix singulière de la Kabylie. Quand, en 1966, elle obtenait le Grand Prix du disque grâce à ces *« merveilleuses monodies »* dont André Breton se demandait *« par quel miracle elles [étaient] venues à nous du fond des âges »*, Aït Menguellet faisait ses premiers pas en poésie.

Marguerite Taos Amrouche n'était pas une chanteuse populaire : les chants berbères prennent avec elle des consonances lyriques. A des lieues de cette sophistication, Aït Menguellet précède le raz de marée de la nouvelle chanson kabyle – un axe mélodique où naviguent Ferhat, le militant, et Idir, l'amoureux de la langue tamazight (le kabyle). Lounis, comme on l'appelle affectueusement dans la communauté kabyle, enregistre son premier 45-tours à Oran en 1969. Il prend la suite des artistes des années 50, Cheikh Hasnaoui, Chérif Kheddam, Slimane Azem, dont la carrière fut marquée par les allées et venues, parfois sans retour, entre les cafés de l'immigration et la terre mère.

La chanson kabyle moderne puise sa force dans les mélodies, mais aussi dans sa rythmique qui penche vers l'Afrique. A l'image de l'arabe dialectal qui a intégré bon nombre de mots berbères, les musiques populaires algériennes, tel le chaabi algérois, se sont largement inspirées des tempos kabyles. Dans ce paysage, Aït Menguellet tient une place à part : voix vibrante, aidée par les accents inhabituels de la guitare, du bendir et du tfiar. Nulle concession aux synthétiseurs. Les chansons sont bercées par une douceur intérieure troublée par le souvenir d'un climat rude et de combats anciens ou présents. C'est alors une plainte rêvée, car Aït Menguellet est double, pessimiste et lucide, furtif et solide, suspendu entre le réel et la métaphore, la mort et la renaissance.

La Kabylie a toujours été une région difficile d'accès. La France a mis très longtemps à la coloniser. Sa personnalité n'a guère été entamée. Pourtant, si, jusqu'en 1965, les radios en tamazight abritent les chants de la nouvelle génération de chanteurs kabyles, l'espace berbère est peu à peu sacrifié à l'unité nationale. En avril 1980, la Kabylie s'enflamme, à la suite de l'interdiction d'une conférence de Mouloud Mammeri sur la poésie ancienne des Kabyles. *« Quand j'étais enfant*, explique Aït Menguellet, *les manuels scolaires faisaient commencer l'histoire de l'Algérie avec le VIe siècle et l'arrivée des Arabes. Or la culture berbère est bien plus ancienne »* (*le Monde* des 19 et 20 mai).

En France, où la communauté kabyle, implantée dès la fin du XIXe siècle, est majoritaire, les artistes kabyles ont longtemps été exclus du Centre culturel algérien, très lié au FLN. Aït Menguellet chantait à l'Olympia, chaque fois rempli de son lot d'admirateurs. Pour la seconde année consécutive, le music-hall parisien a désiré produire lui-même les spectacles d'Aït Menguellet. Ce dernier y chante avec cinq musiciens, dont son fils Djaffar. A guichets fermés, devant un décor figurant la mère-patrie, la terre kabyle.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Aït Menguellet chante... Chansons berbères contemporaines.* Réunies et traduites par Tassadit Yacine-Titouh. Ed. La Découverte/Awal, 343 pages, 140 F.

▶ L'Olympia, les 22, 23 et 29 mai, à 15 heures. 28, bd des Capucines, 142 F. Tél. : 47-42-25-49.
Albums : Aït Menguellet, *Awal*, 1 CD Triomphe Musique CTM006. Ferhat, *Chants d'acier... d'amour et de liberté*, 1 CD Blue Silver 314-2. Taos Amrouche, *Chants berbères de Kabylie*, 1 CD Buda Records 82506 distribué par Ades.

Le mouvement de grève à l'Opéra de Paris

Pas de vidéotransmission pour « Tosca »

Grogne du public, vendredi 20 mai, aux environs de 19 heures, à l'entrée de l'Opéra-Bastille. Alors que le préavis de grève n'avait pas été levé par la CGT-Synptac pour la représentation de *Tosca*, la direction n'avait pas officiellement annulé la représentation jusqu'aux environs de 16 heures, et plusieurs centaines de personnes, non averties par les radios ou par les répondeurs téléphoniques maison (1), s'étaient normalement présentées aux guichets. Les protestations étaient d'autant plus vives que l'opéra de Puccini voyait là sa troisième annulation successive et que les représentations à venir (dix au total, jusqu'au 17 juin) ne sont pas assez nombreuses pour que les places puissent désormais être reportées. Les spectateurs éconduits doivent donc accepter de se faire rembourser ou se rabattre sur *Lady Macbeth*, de Chostakovitch (reprise en alternance à partir du 24 mai).

On apprenait simultanément l'annulation de la grande opération de vidéotransmission prévue pour le 25 mai. Le réseau français haute définition VTHR devait permettre de projeter *Tosca* mise en scène par Werner Schroeter, sur grand écran place de la Bastille et, par relais satellite, dans une quarantaine de villes en région. Le spectacle aurait été enregistré par six caméras et relayé en direct sur les antennes de France-Musique. Mais un préavis de grève avait déjà été déposé pour cette date par la CFDT, mais non par la CGT. Les grèves des 13, 17 et 20 mai avaient empêché les essais d'image et de son (*le Monde* du 20 mai). La direction de l'Opéra national de Paris décidait donc de renoncer, non sans rappeler qu'elle avait fondé *« de grands espoirs sur cette occasion exceptionnelle de partager avec un public élargi de 30 000 personnes à Paris et 25 000 personnes en province, un spectacle de haute qualité »*. Sortant d'une assemblée générale houleuse à Garnier, ce même vendredi 20 mai, les personnels en grève, au nombre de quelques centaines, lançaient des pétards fumigènes et organisaient un *sit-in* place de l'Opéra, bloquant la circulation dans la rue Halévy. Puis ils gagnaient Bastille avec, semble-t-il, l'intention d'empêcher la répétition sans décors ni costumes de *Tosca* organisée à l'heure prévue pour la représentation. Cette répétition eut finalement lieu normalement. La représentation du 23, pour laquelle aucun préavis de grève n'a été déposé, pourrait se dérouler sans heurts (le jeune ténor ukrainien Viacheslav Polozov chantera le rôle de Cavaradossi). Reste à savoir si le préavis sera levé pour le 25, date à laquelle Placido Domingo reprendra ce rôle pour trois représentations seulement (également les 27 et 30 mai).

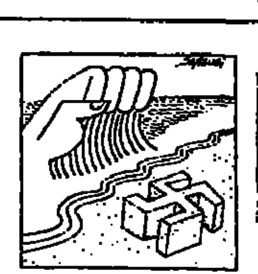
A. Ry.

(1) Tél. : 43-43-96-96 et 44-73-13-00 pour Bastille 40-17-35-35 et 47-42-53-71 pour Garnier.

LE 50e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

LES VÉTÉRANS DU JOUR J 6

5 h 30. Franz Gockel, cramponné à sa mitrailleuse aperçoit à l'horizon l'armada alliée



***6 juin 1944, 5 h 30.* La flotte alliée se rapproche des côtes, et des milliers d'hommes anxieux attendent l'aube. Cinq plages dont les noms de code deviendront célèbres dans le monde entier seront d'ici peu sous le feu des obus et des bombes. Accroché à sa mitrailleuse, près d'un bunker de Colleville-sur-Mer, au-dessus d'Omaha, Franz Gockel, le petit couvreur de Wesphalie, va connaître quelques minutes d'enfer.**


BOUDESARCHIV

Malgré son nom de propagande, « l'Atlantikwall » (mur de l'Atlantique) ne ressemblait ni à la grande muraille de Chine ni à un rempart de type moyenâgeux ceinturant la côte française, mais plutôt à un collier alternant des points de forte résistance et des zones plus poreuses. Entre une poignée de grosses batteries d'artillerie visant le large, une multitude de petits ouvrages de plage équipés d'un canon à faible calibre ou d'une mitrailleuse devaient assurer l'observation et la défense rapprochée du rivage.

« On s'habitue à vivre dans un bunker. On n'a pas le choix. On finit même par y prendre ses aises. Et il arrive qu'on y glane quelques moments de douceur. Le soir, par exemple. Après le travail sur la plage ou sur les défenses du mur de l'Atlantique. Quand les bougies et les lampes à huile répandent une lumière tremblotante et douce ; qu'un vieux gramophone fait grésiller pour la millième fois *« Quand tu donnes ton cœur... »* et que chacun, allongé sur sa couchette, est libre de se laisser aller à ses propres rêveries, avec ou sans courrier.

» Ma mère m'écrivait presque tous les jours, finissant invariablement ses lettres par *« Dieu te bénisse, mon fils »* et en me précisant que toute la maisonnée – j'étais l'aîné de sept enfants – priait ardemment pour moi. Ses lettres me parlaient de la famille, de mon village, et de la guerre qui, là-bas aussi, répandait la douleur. Mon père, couvreur, passait son temps à réparer les dégâts causés aux maisons par les bombardements. D'autres garçons de mon régiment venaient de la même région et nous partagions nos informations. Tous, nous avions été affectés lorsqu'un camarade avait appris, quelques jours avant le 6 juin, la mort de sa sœur et de sa grand-mère lors d'un raid aérien. Les permissions étaient supprimées à cette époque et il n'avait pas eu le droit de rentrer en Allemagne. Mais quelle inquiétude pour les nôtres ! Trois jours sans courrier suffisaient à me plonger dans l'angoisse. Puis deux lettres arrivaient, que je dégustais sur mon lit, et dans lesquelles maman, pourtant inquiète à mon sujet, se réjouissait qu'au moins, on ne m'ait pas envoyé en Russie.

» Parfois, nous jouions aux cartes. Et puis nous discutions. Nous avions le même âge, environ dix-huit ans, et forcément les mêmes préoccupations. Mais tous les jours depuis janvier, le débat portait sur l'invasion. Oui ou non Américains ou Anglais débarqueraient-ils ici ? *« Bien sûr que non ! »*, s'écriaient la plupart. *« D'ici moins de quatre semaines ! »*, affirmaient quelques autres. Et ce soir-là – c'était le 5 juin – la polémique avait été particulièrement vive. Moi, depuis la visite de Rommel, j'étais certain que l'invasion commencerait par notre plage. C'était le 29 janvier qu'il avait inspecté notre position. Je m'en souviens pour l'avoir aussitôt écrit à mes parents. Quelle fureur lorsqu'il avait vu nos installations ! *« Cette position est une passoire !*, avait-il grondé. *Je veux y voir plus de bunkers, de canons, des mines par milliers ! »* Et puis, en se retournant vers le large, il avait ajouté : *« C'est un endroit idéal pour un débarquement. La baie ressemble beaucoup à celle de Salerne, en Italie, où les Américains ont débarqué avec succès. »* Dorénavant, je ne pouvais plus voir la mer sans penser qu'ils allaient arriver.

» J'aimais bien regarder la mer. C'était ici que je l'avais découverte pour la première fois, moi qui arrivais de Westphalie et dont l'expérience en France était la première de ma vie. Je n'étais pas volontaire, je n'avais guère eu le choix, mais enfin, ce séjour en France se révélait très intéressant. Les habitants de Colleville étaient sympathiques et j'aimais aller à la ferme chercher le lait, 5 francs les deux seaux, le beurre, les œufs ; ou alors dans la famille qui lavait notre linge, 2 francs les chaussettes. J'ai encore chez moi les factures ! Les enfants commençaient à ânonner quelques mots d'allemand, et je finissais par penser que si les Américains renonçaient à débarquer, on finirait bien par s'entendre avec les Français et que la paix, doucement, s'installerait.

» Après notre discussion, j'étais allé prendre mon service, deux heures de garde interminables dans l'un des trois postes d'observation au-dessus de la plage. A minuit, une sentinelle était venue me relever et j'avais trotté jusqu'au bunker essayer d'attraper quatre heures de sommeil avant la prochaine garde. *« J'espère bien qu'on ne nous embêtera pas cette nuit avec un des ces stupides exercices d'alerte ! »*, avais-je glissé au radio. Et puis j'avais disparu sous terre, balancé mes bottes et ma capote et plongé tout habillé dans ma couchette.

« Comme si la Manche entière était constellée de bateaux »

» L'alarme a sonné à 1 heure. A l'entrée du bunker, un camarade criait pour nous arracher du sommeil et nous pressait de nous dépêcher. Ces alertes avaient été si fréquentes ces dernières semaines qu'on ne pouvait plus les prendre au sérieux et que plusieurs garçons se sont simplement retournés dans leur couchette en râlant. Mais un chef a rugi par la porte : *« Cette fois c'est pour de bon, les gars ! Ils arrivent ! »* Ce fut radical.

» On a sauté dans nos bottes, saisi nos carabines, couru à nos positions auprès des mitrailleuses et des mortiers. Et attendu, collés à nos armes, prêts à l'action. La nuit semblait parfaitement calme. Pas un mouvement ne perturbait la côte. Et les minutes se sont étirées longuement. Etait-ce encore une fausse alerte ? Je grelottais dans mon uniforme d'été, et le cuisinier est venu m'apporter du vin chaud.

» Et puis, il y eut un premier message annonçant des parachutistes ennemis à Sainte-Mère-Eglise et une concentration de bateaux en route vers la Normandie. *« Quand ils arriveront, ne tirez pas trop vite »*, m'a lancé un chef venu vérifier les défenses. Et il m'a laissé seul, dans la nuit, avec ma mitrailleuse. Le silence en devenait terrifiant. Soudain, le bruit sourd d'une escadrille de bombardiers est né dans le lointain et s'est rapproché, épais, menaçant. Des centaines d'avions ont survolé nos positions et le silence est retombé. Mais le voile de la nuit s'est peu à peu dissipé, le ciel pâlissait au loin, le jour enfin allait pointer son nez. Quelques formes sombres sont apparues alors à l'horizon. Une patrouille allemande, ai-je d'abord pensé. Mais les ombres ont grandi, se sont multipliées, ont couvert la ligne d'horizon et sont devenues si nombreuses qu'aucun doute n'était plus permis : ces bateaux n'étaient pas allemands.

» Combien pouvaient-ils être ? Jamais je n'aurais imaginé en voir autant. Ils avaient beau progresser, se rapprocher de mes yeux, la ligne derrière eux était toujours bouchée. Il en surgissait d'autres et d'autres encore, comme si le flot ne pouvait se tarir, comme si la Manche entière était *constellée de bateaux. J'inspectai ma* mitrailleuse et la bande de munitions, vérifiai la proximité des boutons d'allumage de deux lance-flammes pointés vers la plage et la tranchée anti-tank et le stock de grenades à main. Tout, plutôt que de penser à ce qui allait se passer.

» Les bombardiers revenaient. Trop tard pour courir à l'abri ! J'ai plongé sous ma mitrailleuse au moment où les bombes ont explosé au sol. La terre a tremblé. La plage est devenue volcan. J'ai été pris dans un nuage de fumée et de soufre – j'y ai d'ailleurs perdu définitivement l'odorat – les yeux, le nez remplis de poussière, du sable dans les dents. Puis les salves sont venues de la mer. Des salves tonitruantes, effroyables. Des navires de guerre crachèrent sur nous des milliers d'obus, provoquant des fontaines de sable et un tournoiement de débris, de poussière et de barbelés au-dessus de nos têtes. Je priais. Je priais tout fort. Comme ma mère me l'avait conseillé. *« Adresse-toi à la Sainte Vierge et à saint Joseph »*, m'avait-elle écrit. J'ai crié. Et cela m'a apaisé. Mais je ne voyais plus comment nous pourrions réchapper de ce chaos.

» Nous essayions de garder le contact les uns avec les autres et nous nous accrochions désespérément à la voix d'un camarade et à chaque minute de vie de gagnée. Comment réagir ? Qui pouvait nous défendre ? Pas un avion allemand à l'horizon. Quant à nos armes, elles étaient réglées pour une zone de tir défensif, et nous ne pouvions qu'attendre que l'ennemi se rapproche. Mais pourquoi diable avait-il choisi, contrairement à nos prévisions, de débarquer à marée basse ?

» Il y eut un répit de quelques minutes et la plage fut à nouveau sous le feu des obus. Des mines sautaient, des poteaux brûlaient. La tornade se rapprochait, mètre par mètre, dans un barouf d'enfer. ça sifflait, crépitait, tiraillait, explosait de partout. Il ne manquait plus que le ciel. Et le ciel encore redevint hostile. Une escadrille de bombardiers revenait à basse altitude. J'eus un mouvement de désespoir. Seigneur ! A nouveau l'enfer. Et puis soudain, alors que je vérifiais avec stupeur qu'aucun de mes cinq camarades n'avait été blessé, l'un d'entre eux surgit dans mon trou à travers la fumée et hurla : *« Regarde, Franz ! Ils arrivent ! »*

» Des péniches pleines à craquer s'approchaient de la plage. Je voyais des visages, j'entendais presque les voix. Les premières troupes sautaient dans l'eau verte avant d'entreprendre une course vers le petit mur de pierre. Notre tour était venu de tirer. »

∴

La mitrailleuse de Franz Gockel a explosé, dans l'après-midi du 6 juin, le blessant gravement à la main. Avec beaucoup de chance, il a pu s'échapper du chaos d'Omaha et fut hospitalisé quatre mois en Allemagne dans un hôpital militaire avant d'être fait prisonnier dans les Vosges. Après dix-huit mois de captivité à Marseille, il a rejoint sa famille, et repris sa formation de couvreur. L'affaire a prospéré et compte quatre-vingt camions. Franz Gockel voyage, notamment aux Etats-Unis où d'anciens G.I. le convient. Mais une part de lui-même est, dit-il, restée en Normandie. Sa femme le comprend, qui l'a accompagné cette année à Bayeux et Colleville... pour la vingt-septième fois.

ANNICK COJEAN

Demain
7 h 10. Le ranger Len Lomell entreprend l'ascension de la pointe du Hoc.

RTL diffusera dans son journal de 8 heures, lundi 23 mai, le témoignage du sergent américain Len Lomell

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Hommage aux Kawakita : Un condamné à mort s'est échappé (1956), de Robert Bresson, 16 h 30 ; Fièvre sur Anatahan (1953, v.o. s.t.f.), de Josef von Sternberg, 19 h ; l'Esprit de la ruche (1973, v.o. s.t.f.), de Victor Erice, 21 h.

CINÉMATHÈQUE - SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24-)

DIMANCHE

Groupe des trente : Naissance du cinéma (1948), de R. Leenhardt ; Lumière (1953), de P. Paviot ; le Grand Méliès (1952), de Georges Franju ; Nouveaux Horizons (1953), de M. Ichac, 17 h ; Oursins (1954), de Jean Painlevé ; les Aventures d'une mouche bleue (1954), ; Aux frontières de l'homme (1953), de N. Védrès ; Mr et Mme Curie (1953), de Georges Franju ; Une tâche difficile (1956), de J. Leduc, 19 h 30 ; Van Gogh (1948), d'Alain Resnais ; Légende cruelle (1952), d'Arcady ; Toulouse-Lautrec (1950), de Robert Hessens ; André Masson et les quatre éléments (1958), de Jean Grémillon ; l'Architecte maudit (1954), de Pierre Kast ; la Puissance de l'homme - Léonard de Vincy (1952), d'Arcady, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Visions urbaines : la Scandaleuse de Berlin (1948, v.o. s.t.f.), de Billy Wilder, 14 h 30 ; Brève Histoire d'amour (1988, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 17 h 30 ; Themroc (1973), de Claude Faraldo, 20 h 30.

LUNDI

Visions urbaines : Touche pas à la femme blanche (1973), de Marco Ferreri, 14 h 30 ; Buffet froid (1979), de Bertrand Blier, 17 h 30 ; Masculin-Féminin (1966), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

DIMANCHE

Paris est un roman - semaine Emile Zola : les Peintres de l'éternel dimanche (1960), de Jacques Espagne et Pierre Mathieu ; la Bonne Peinture (1975), de Philippe Agostini, 14 h 30 ; les Portes de la nuit (1942), de Marcel Carné, 16 h 30 ; la Vie de bohème (1991), d'Aki Kaurismaki, 18 h 30 ; la Marge (1976), de Walerian Borowczyk, 20 h 30.

LUNDI

Paris est un roman - semaine Emile Zola : Autour de Robert Antelme (1992), de Jean Mascolo et Jean-Marc Turine, 21 h 30.

MARDI

Paris est un roman - semaine Emile Zola : la Lettre dans un taxi (1962), de François Chatel, 14 h 30 ; les Célibataires (1962), de Jean Prat, 16 h 30 ; André Breton par André Breton (1991), de Dominique Rabourdin et Michel Pamart, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA BELLE ÉTOILE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
L'AFFAIRE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (36-65-70-82).
ALADDIN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BELLE EPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE CERF-VOLANT BLEU (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CHASSÉ-CROISÉ (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).
LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE CLUB DE LA CHANCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
DÉJA S'ENVOLE LA FLEUR MAIGRE (Bel.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EN COMPAGNIE D'ANTONIN ARTAUD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ETAT SECOND (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EXTRÊME LIMITE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
GHOST IN THE MACHINE (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE GRAND SAUT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
GUET-APENS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (36-65-70-74).
HEXAGONE (Fr.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45).
IL GRANDE COCOMERO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INTERSECTION (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).
JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
JEANNE LA PUCELLE, LES BATAILLES (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
JEANNE LA PUCELLE, LES PRISONS (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
LE JOURNAL DE LADY M (*) (Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
KIKA (*) (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
MACHO (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MADAME DOUBTFIRE (A., v.o.) : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA MAISON AUX ESPRITS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE MAITRE D'ESCRIME (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MALICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MINA TANNENBAUM (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81).
NAKED (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES NAPOLITAINES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA NATURE ET SES SECRETS (Can.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).
NEUF MOIS (Fr.) : George V, 8e (36-65-70-74).
NO SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NORMAN MCLAREN, JEUX D'IMAGES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LES OMBRES DU COEUR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
PAS TRÈS CATHOLIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
PERSONNE NE M'AIME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).
POETIC JUSTICE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23).
PUSHING THE LIMITS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RASTA ROCKETT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).
LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SALADES RUSSES (Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SAUVEZ WILLY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA SCORTA (It., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e.
SHORT CUTS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-65-70-76).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
SISTER ACT, ACTE 2 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).
SMOKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
LA VIE SELON AGFA (Isr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
YOUCEF (Alg., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT (Fr.) : Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31) 19 h.
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) 17 h 45 ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) 17 h 20 ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) 17 h 20.
BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.
BRAINDEAD (**) (néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.
DOCTEUR JEKYLL ET MISTER HYDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.
IT'S ALL TRUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.
MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 15.
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.
QUINTET (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) 16 h 55, 19 h 20, 21 h 40.
ROMEO IS BLEEDING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 40.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 40.
SANS POUVOIR LE DIRE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 25.
SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE (All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 16 h.
SISSI (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 50.
LES TROIS MOUSQUETAIRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 10.
ZELIG (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 40.

ÉTRANGER

Selon le président du Centre japonais du commerce extérieur

Le Japon ne privilégie pas les Etats-Unis dans ses échanges

Entamées jeudi 19 mai à Washington, les discussions commerciales entre le Japon et les Etats-Unis devaient se poursuivre samedi 21 dans la capitale fédérale. Initialement prévues pour durer une seule journée, ces négociations visent à renouer le dialogue entre les deux gouvernements sur les moyens de réduire le déficit commercial américain vis-à-vis du Japon (60 milliards de dollars en 1993).

Les Européens n'ont pas d'inquiétude à avoir. Les Japonais ne privilégient en aucune façon les Américains dans leurs relations commerciales, a déclaré, vendredi 20 mai à Paris, Toru Toyoshima, président du JETRO (Centre japonais du commerce extérieur). Et si Tokyo accordait des concessions commerciales aux Etats-Unis, les Européens devraient également en bénéficier, selon M. Toyoshima.

Le numéro un du JETRO a rappelé que le Japon s'opposait aux objectifs chiffrés en matière d'importation de produits étrangers, contrairement au souhait des Américains. En particulier, dans le domaine du secteur automobile. Les Américains feraient bien d'ailleurs de s'inspirer de la démarche adoptée par les constructeurs européens, a-t-il souligné : en l'occurrence, étudier le marché japonais et s'y adapter. La démarche est, semble-t-il, payante, puisque, sur deux cent mille véhicules importés chaque année par le Japon, 70 % à 80 % sont d'origine européenne, a indiqué M. Toyoshima.

Interrogé sur la situation économique japonaise, celui-ci a affirmé que les différents plans de relance adoptés par le gouvernement pour un montant de 45 000 milliards de yens (2 475 milliards de francs) ont permis d'éviter que l'économie du pays s'effondre. En 1993, la croissance a été de 0,3 %. On note même, depuis le début de l'année, une certaine embellie (hausse des mises en chantier de logements et des ventes de produits électro-ménagers). Mais, en raison d'investissements insuffisants dans les équipements productifs, *« la force ascendante n'est pas extrêmement vigoureuse »*, a regretté M. Toyoshima. Le Japon poursuivra, par ailleurs, sa politique de déréglementation afin d'ouvrir son économie aux investisseurs étrangers. *« L'ensemble des carcans administratifs a nui à la flexibilité de l'économie japonaise »*, a-t-il affirmé. La période d'incertitude politique actuelle ne devrait pas, en tout cas, remettre en cause ce mouvement de libéralisation. La directive sur les changements structurels, élaborée par le gouvernement Hosokawa, a bien été relayée par l'ensemble de l'administration, selon M. Toyoshima, qui souhaite que *« le Japon et l'Union européenne collaborent ensemble pour sauvegarder le principe du libre-échange »*.

A. Pu.

Le Livre blanc annuel du MITI

Tokyo est invité à utiliser son excédent commercial pour des investissements structurels

TOKYO

de notre correspondant

Le taux élevé d'épargne des Japonais par rapport aux investissements, et non le caractère fermé de son marché, serait à l'origine de l'excédent des paiements courants du Japon, avance le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), dans son Livre blanc annuel, publié le 17 mai. Celui-ci entend réfuter ainsi la thèse selon laquelle les pays à fort excédent commercial *« exporteraient le chômage »*. L'excédent commercial nippon s'est élevé, en 1993, à 130 milliards de dollars (745 milliards de francs).

L'absence de relation entre le surplus commercial japonais et les pertes d'emplois dans les pays tiers serait démontrée, poursuit le MITI, par le fait que le taux de chômage augmente également au Japon en dépit de son excédent commercial, alors qu'aux Etats-Unis le premier a tendance à baisser et que le second continue à s'aggraver.

« Commerce et emploi » étant deux des thèmes du prochain sommet des sept pays les plus industrialisés qui doit se tenir à Naples en juillet, l'analyse du MITI n'est sans doute pas fortuite. Il constitue une contre-attaque aux critiques des partenaires du Japon, qui n'entend pas être, à Naples, en position d'accusé.

Plutôt que de réduire cet excédent, bien que le MITI insiste sur la nécessité de favoriser les investissements directs étrangers au Japon en poursuivant la déréglementation, Tokyo préfère concentrer ses efforts sur l'utilisation de cet excédent pour le bénéfice du Japon et du reste du monde.

Une société qui vieillit

Selon le MITI, le Japon doit en profiter pour se préparer à une société qui vieillit à un rythme rapide par des investissements en infrastructures, et pour financer les pays en voie de développement souffrant d'une pénurie de capitaux.

Américains et Japonais se sont retrouvés, le jeudi 19 mai à Washington, pour tenter de renouer les négociations commerciales interrompues depuis février.

PHILIPPE PONS

Victimes de la hausse du yen

Les géants de l'électronique de loisir accélèrent la délocalisation de leur production

Est-ce le phénomène des « vases communicants » ? A l'heure où les deux européens Philips et Thomson relèvent la tête, tous les grands noms de l'électronique grand public japonaise annoncent, pour leur dernier exercice fiscal (clos le 31 mars), des résultats en baisse sensible par rapport à une année précédente pourtant exécrable.

La bonne tenue des marchés du Sud-Est asiatique et la reprise américaine n'ont pas suffi : leurs ventes, déprimées par la faiblesse de la consommation au Japon et en Europe, ont reculé de 6 % à 7 % en moyenne, Pioneer, le spécialiste de la « hi-fi », affichant même une baisse de 13,5 %. A l'exportation, la forte appréciation du yen a pesé sur les marges. Au Japon, le consommateur, traditionnellement friand de nouveautés, a déplacé, pour la première fois, ses achats vers des produits plus « bas de gamme ».

Ainsi, Matsushita, pourtant numéro un mondial avec ses marques Panasonic, National et Technics qui réalisent un chiffre d'affaires de 6 620 milliards de yens (– 6,2 %), a annoncé, vendredi 20 mai, une baisse de 21 % de son bénéfice consolidé avant impôts, à 128 milliards de yens (7 milliards de francs environ). Pioneer a vu ses résultats divisés par trois, à 9,5 milliards de yens (524 millions de francs). Kenwood, lui, a carrément plongé dans le rouge, à hauteur de 1,2 milliard de yens (68 millions de francs). Seul Sony a fait mieux, malgré la baisse de 7 % de son chiffre d'affaires, à 3 733 milliards de yens. Mais le groupe fondé par Akio Morita doit la progression de 10 % de son résultat avant impôts, à 102 milliards de yens (5,64 milliards de francs), à des profits de change.

Les seuls groupes à avoir réellement tiré leur épingle du jeu sont ceux ayant soit restructuré sévèrement leur production, soit délocalisé hors du Japon. Ricoh, le groupe de bureautique, relève du premier cas, qui a vu ses profits avant impôts bondir de 51 %, à 25,6 milliards de yens (1,4 milliard de francs). Aiwa, filiale de Sony, relève du second. Ce spécialiste de la « hi-fi » a, en effet, pratiquement renoncé à produire dans l'archipel. Il devrait, d'ici à la fin de l'année, avoir achevé de transférer 80 % à 85 % de sa production, ne conservant au Japon que son siège et ses activités de recherche. Sony a compris la leçon, qui a annoncé vouloir porter, en un an, de 36 % à 45 % la part de sa production réalisée à l'étranger...

P.-A. G.

Alors que la conjoncture se redresse

L'Europe et les Etats-Unis s'opposent sur les aides à la construction navale

Le président de la chambre syndicale des constructeurs de navires, Alain Grill, a fait état, mercredi 18 mai, des craintes des responsables de plusieurs chantiers navals européens à propos des négociations en cours au sein de l'OCDE en ce qui concerne le régime des aides publiques à la construction de navires.

Selon un projet d'accord qui pourrait être ratifié avant la fin du mois, les Etats-Unis seraient sur le point d'imposer aux Européens un système dans lequel les mécanismes protectionnistes en vigueur outre-Atlantique seraient maintenus tandis que l'Europe serait obligée de supprimer immédiatement ses aides directes à la production (actuellement limitées à 9 % du prix de revient des navires).

Du côté européen, c'est la Commission de Bruxelles qui mène, pour le compte des Douze, les négociations. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a jugé cet accord, en l'état actuel des choses, *« déséquilibré »*. Il a demandé à la Commission *« d'expliciter et d'approfondir certains points qui dans le projet d'accord sont de nature à faire peser des risques sur l'industrie européenne et française »*.

Les pays européens, toutefois, ne se présentent pas en ordre de bataille, car le Danemark et l'Italie, par exemple, (où les armateurs nationaux sont incités, voire contraints, de faire construire chez eux) ou bien l'Allemagne et la Grande-Bretagne souhaitent la conclusion d'un tel accord.

La France soutenue par l'Espagne

La France n'a le soutien actif que de l'Espagne. Paris souhaite enfin que des mesures strictes soient prises pour mettre un terme aux augmentations de capacité enregistrées en Finlande et en Corée du Sud.

Globalement, cependant, la conjoncture dans la construction navale mondiale s'est sensiblement améliorée en 1993, puisque le volume des commandes nouvelles a progressé de 63 % (240 % en Corée, 41 % au Japon et 72 % en Europe occidentale).

F. Gr.

De nombreuses places financières fermées lundi 23 mai

De nombreuses places financières (Bourses et marchés des changes) sont fermées lundi 23 mai. Il s'agit, notamment, en Europe, des places de Paris, Francfort, Bruxelles, Amsterdam, Luxembourg, Barcelone et Zurich.

REPÈRES

INFORMATIQUE

Indosuez et Warburg nommés banques-conseils pour la privatisation de Bull

Les banques Indosuez Capital et SG Warburg ont été choisies comme banques-conseils de la future privatisation du groupe informatique français Bull, a annoncé, vendredi 20 mai, le groupe public dans un communiqué. La mission des banques a pour objet de conseiller la compagnie des machines Bull (CMB, la maison mère du groupe) *« sur le transfert de la majorité du capital à des actionnaires privés et sur les conditions dans lesquelles les salariés de l'entreprise pourront être associés à cette opération »*. Le gouvernement français avait annoncé en mars son intention de privatiser Bull, qui a essuyé une perte nette de 5 milliards de francs en 1993 et qui doit encore recevoir de l'Etat français 2,5 milliards de francs, comme solde de tout compte d'une recapitalisation massive de 11 milliards de francs au total.

FINANCES

Le personnel de Moulinex demande des explications sur les projets de restructuration du capital

La Société du personnel (SDP) de Moulinex a demandé, vendredi 20 mai, un complément d'information sur les deux projets de restructuration du capital du groupe, présentés respectivement par le groupe irlandais Glen Dimplex et le fonds d'investissement Euris. La SDP détient 30,57 % des parts et 20,20 % des votes de la Financière Moulinex-DCSM, le holding de tête contrôlant le groupe de petit électroménager. La Société des cadres dirigeants, détentrice de 16,5 % des parts et 10,95 % des votes de la Financière, avait choisi, mercredi 18 mai, le projet Euris. Les Sociétés catégorielles de Moulinex et les représentants de la Société des fondateurs (qui détient 51 % des droits de vote de Financière) sont convoqués le 24 mai à une assemblée générale extraordinaire pour retenir l'une ou l'autre des deux offres. Vendredi, la direction du groupe a, par ailleurs, confirmé au cours d'un comité central d'entreprise tenu à Alençon (Orne) son intention de supprimer 1 100 emplois, dont 600 à 700 en Basse-Normandie et dans le Maine.

NOMINATION

Un nouveau directeur pour le port de Nantes-Saint-Nazaire

Gérard Patey a été nommé par décret du 16 mai directeur du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, en remplacement d'André Graillot. Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et ancien élève de Polytechnique, Gérard Patey, âgé de quarante-quatre ans, a effectué toute sa carrière dans le secteur portuaire. Il a commencé ses activités à Boulogne et à Calais. Il a ensuite été nommé à Brest. C'est en 1984 qu'il devient, au Havre, directeur des travaux. En 1988, il dirige l'outillage dans le port normand et supervise notamment la création du terminal pour les marchandises en vrac, ainsi que du port rapide pour conteneurs.

FINANCES

Cédant 22 % du capital à des investisseurs internationaux

Le suédois Proventus vend la majeure partie de sa participation dans le BHV

Tirant les conséquences de la désaffection dont souffrent les grands magasins (*« le Monde l'Economie »* du 17 mai), la firme suédoise d'investissements Proventus a annoncé, vendredi 20 mai, qu'elle avait vendu à des investisseurs institutionnels internationaux 22 des 25 % qu'elle détenait dans le Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV).

La direction du BHV affirme avoir été informée par Proventus, vendredi 20 mai dans la matinée, de l'opération et ne pas connaître le nom des acheteurs, qui disposent de plusieurs jours pour sortir de l'anonymat s'ils ont dépassé les seuils légaux.

Cette opération, d'un montant de 378 millions de couronnes (280 millions de francs), permet au groupe suédois de réaliser un bénéfice de 50 millions de couronnes (37 millions de francs). Le BHV est détenu à plus de 50 % par les Galeries Lafayette, dont le président, Georges Meyer, a assuré, jeudi 19 mai, qu'il n'avait donné aucun mandat pour céder sa participation et *« encore moins »* pour acheter. Il semble donc que l'on puisse exclure un accroissement de la participation des Galeries Lafayette. Le reste du capital du BHV est réparti dans le public.

Les BHV, paradis des bricoleurs et dont le vaisseau amiral est situé rue de Rivoli à Paris, ont souffert des crises conjuguées de la consommation et de l'immobilier. Le chiffre d'affaires de Rivoli, à 2,14 milliards de francs, a donc reculé de 4,7 % en 1993, le recul pour la chaîne étant de 7 % (à 2,1 milliards de francs). Le bénéfice, part du groupe, est de 63,4 millions de francs. De janvier à avril 1994, le chiffre d'affaires du BHV a progressé de 0,15 % à 851 millions.

F. V.

SOCIAL

Après la publication des décrets

La CGT et FO se prononcent contre le travail du dimanche

Deux organisations syndicales, FO et la CGT, ont réagi négativement à la publication, le vendredi 20 mai, des décrets sur le travail du dimanche et l'aide financière à la réduction collective du temps de travail (*le Monde* du 21 mai).

« En publiant à nouveau sans prévenir, à la veille d'un week-end de trois jours, six décrets d'application de la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle, le gouvernement confirme qu'il n'a toujours pas compris, malgré le dossier du CIP, que la lutte contre le chômage n'est pas compatible avec une extension de la flexibilité, une déréglementation des horaires de travail y compris le dimanche, dans l'industrie, la mise en œuvre de pratiques de partage du travail et des revenus, c'est-à-dire des mécanismes de chantage à l'emploi », proteste Force ouvrière.

Pour Marc Blondel, secrétaire général de FO, *« il est grand temps que le gouvernement révise sa politique économique* (...) *pour relancer l'activité économique et la consommation, ce qui est l'antithèse de la flexibilité et de l'allègement du coût du travail »*.

« Cela ne crée pas d'emplois ! »

La CGT reproche au gouvernement de passer *« outre une opposition largement exprimée »* et déclare : *« On connaît la chanson ! Les conditions dites exceptionnelles pour bénéficier d'une dérogation préfectorale deviendront vite la norme et la règle courantes pour le travail du dimanche et une pièce décisive de la politique patronale et gouvernementale de mise en œuvre de la flexibilité, de l'utilisation maximale des équipements au détriment des conditions de travail, de vie personnelle et de santé des salariés. »* *« Tout le monde le sait,* ajoute-t-elle, *l'ouverture, le dimanche, des commerces, des services et des usines, ne crée pas d'emplois ! »*

EN BREF

AGRICULTURE : une usine de camemberts bloquée par des producteurs. – Un usine de fabrication des camemberts Cœur de lion, installée à Villedieu-les-Poêles (Manche), a été bloquée, vendredi 20 mai, par une centaine de producteurs de lait de la Manche et du Calvados, qui protestent contre la baisse du cours. Les paysans ont paralysé, avec des tracteurs, les sept accès de l'usine fromagère, qui fabrique plusieurs milliers de camemberts par jour. La veille, les producteurs avaient également perturbé le ramassage du lait dans le département de la Manche. A Saint-Lô, une trentaine de manifestants avaient retenu trois camions de ramassage qu'ils avaient immobilisés devant les locaux du conseil général.

CRÉDIT LYONNAIS : le plan social sera examiné le 14 juin. – Le comité central d'entreprise (CCE) du Crédit lyonnais se réunira le 14 juin pour examiner le plan social, qui prévoit 3 800 suppressions d'emplois sur trois ans, dont 1 124 d'ici au 31 mars 1995, sur un effectif de 38 000 salariés. L'intersyndicale décidera le 30 mai d'une éventuelle grève de vingt-quatre heures à la mi-juin. Au cours de la réunion du CCE, consacré, le vendredi 20 mai, à l'examen du rapport d'experts, quatre des cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO et CFTC) ont voté une résolution demandant à la direction de retirer son plan social.

MONTABERT : licenciements malgré le partage du travail. – Plus de 60 % des 534 salariés de l'entreprise du bâtiment Montabert à Saint-Priest (Rhône) ont suivi, jeudi 19 et vendredi 20 mai, un mot d'ordre de grève pour s'opposer à un plan de suppression d'emplois, qui prévoit 87 licenciements et 14 préretraites progressives. En 1993, un accord de partage du travail avait été accepté, avec baisse des salaires, pour sauver des emplois. Il n'aura donc pas suffi. Si la direction a décidé de calculer les indemnités de départ sur la base de la rémunération antérieure, il n'en sera pas de même pour les ASSEDIC, souligne un délégué CGT.

PLAN : création d'un groupe de réflexion sur l'emploi. – Le Commissariat général du Plan a mis en place, mercredi 18 mai, un groupe de réflexion prospective sur le travail et l'emploi à l'horizon 2015, présidé par Jean Boissonnat, membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France. Une vingtaine d'experts participeront à ses travaux jusqu'en décembre 1994, qui seront annexés au rapport remis au gouvernement.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 16 AU 20 MAI 1994

PARIS

Sans esprit d'initiative

INDICE CAC 40

- 1,45 %

A la veille du long week-end de la Pentecôte, la Bourse étant fermée lundi 23 mai, les investisseurs se sont montrés extrêmement réservés. La lueur d'espoir apparue aux premiers jours du mois est devenue vacillante, comme si les différents mouvements sur les taux d'intérêt n'étaient pas assez convaincants aux yeux des investisseurs. A l'issue des cinq séances, l'indice CAC 40 revenu à 2 155,43 points enregistre une perte de 1,45 %. Si, depuis le début du terme boursier de mai, sa progression reste légèrement positive (+ 0,95 %), la tendance est inverse depuis le début de l'année. L'étalon de la place française a perdu 4,97 % depuis le 31 décembre 1993.

L'actualité aura été dominée par les mouvements sur les taux d'intérêts tant aux Etats-Unis qu'en Allemagne et en France. Le coup d'envoi a été donné mardi 17 mai avec le relèvement outre-Atlantique. La Réserve fédérale décidait de relever de 0,50 % son taux au jour le jour pour le porter à 4,25 %, afin d'éloigner toute reprise de l'inflation. Le lendemain, la Bunbesbank réagissait de manière inverse en ramenant son taux de prise en pension de 5,35 % à 5,23 %. Une manière pour les autorités monétaires allemandes de rassurer les marchés sur la pérennité de la reprise économique. La Banque de France lui emboîtait le pas jeudi, en diminuant son taux d'appel d'offres à 5,40 %, contre 5,50 % auparavant.

Cette réduction souhaitée n'était pas jugée suffisante par les investisseurs qui espéraient une diminution de 0,20 %. Cette déception s'est traduite dans les cours des actions, car après trois journées d'hésitation (+ 0,03 % lundi, + 0,34 % mardi et – 0,51 % mercredi), l'indice CAC 40 se dépréciait de 0,85 %, jeudi. La journée de vendredi était tout aussi insipide (– 0,46 %).

Les signes de reprise économique qui se multiplient sont accueillis avec réserve par les gestionnaires. Beaucoup estiment que le marché a déjà fortement anticipé ce redémarrage et l'ont répercuté dans les cours. Le PER de la place française (price earning ratio), c'est-à-dire le niveau des cours comparé au bénéfice par action est, de ce fait, élevé. Dans sa dernière étude financière mensuelle la Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet l'estime à 20,85 pour les résultats 1994 et à 16,7 pour ceux de 1995. L'appréciation est voisine pour Associés en finance, un cabinet publiant un consensus de marché à partir des recherches de seize bureaux d'études. Le PER 1994 est de 19,4 pour l'échantillon du CAC 40 et de 20,8 pour celui calculé à partir de 147 valeurs.

Du côté des valeurs, Eurotunnel a continué de se déprécier avant la prochaine augmentation de capital qui doit être annoncée mercredi 25 mai. Depuis le début de l'année, le titre est passé de 52,50 francs à 32,90 francs, soit une chute de 37,3 %, la plus forte de toutes les valeurs du règlement mensuel. Elle est suivie dans ces contre-performances par la dernière des privatisées, l'UAP (– 29,7 %), mais aussi par les AGF (– 26,1 %), prochaine compagnie d'assurance dont l'Etat veut se désengager.

Succès du dividende majoré

Comme traditionnellement à pareille époque, les arrivées sur le second marché se multiplient, s'accélérant même cette année. D'ici la fin du mois, pas moins de sept entreprises devraient se faire coter, ce qui doublera le nombre d'entrées sur ce marché au premier semestre. Comme bien souvent, ces entreprises ont pour caractéristique d'être peu connues, à l'exception des chaussettes Kindy, dont la cotation débutera le 26 mai. Elle suivra celle de Sediver, une entreprise rachetée en 1988 à la CGE par le groupe familial italien Varasi. Sediver, qui s'appelait jusqu'à son rachat Ceraver, est le spécialiste des isolateurs qui coiffent les pylônes de lignes électriques. Son entrée en Bourse se fait au prix unitaire de 390 francs.

Sur le marché au comptant, la bataille boursière se poursuit pour la prise de contrôle du groupe textile Schaeffer. La firme Zuber Laederich a décidé de maintenir son offre publique d'achat. En conséquence, deux offres se font concurrence. D'une part, celle de Zuber Laederich, au prix unitaire de 148 francs sans condition de renonciation. D'autre part, celle de Northbrook, à 155 francs, avec une faculté de renonciation si le nombre de titres présentés à l'offre est inférieur à 50 % du capital ou des droits de vote de Schaeffer. Enfin, les assemblées générales d'actionnaires se sont poursuivies, en particulier celle de L'Air liquide, le 19 mai. Le groupe a dressé un premier bilan du « dividende majoré » lancé l'an dernier pour fidéliser les porteurs de parts. Cette mesure, qui permet à tout actionnaire inscrit au nominatif depuis plus de deux ans, de bénéficier d'un dividende majoré de 10 % s'avère être un succès. Leur nombre est passé de 17 000 à 57 000. Fidèle à sa tradition, le conseil d'administration a également décidé d'attribuer une action gratuite pour dix détenues.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	20-5-94	Diff.
Bongrain	3 232	– 127
BSN	886	– 5
Eridania Béghin	950	+ 47
Fromageries Bel	4 851	– 349
LVMH	888	– 8
Pernod-Ricard	389,5	– 10,5
Remy-Cointreau	235,5	+ 0,4
Saint-Louis	1 729	+ 14

Assurances

	20-5-94	Diff.
AGF	529	– 7
AXA	1 388	2
GAN	449	16
Groupe Victoire	1 600	–
SCOR SA	127	2
UAP	155,4	– 0,8

Bâtiment et matériaux

	20-5-94	Diff.
Bouygues	673	– 7
Ciments français	333	– 14,90
Colas	993	– 50
Eurotunnel	32,60	– 4,85
Eiffage	1 325	+ 11
GTM Entrepose	451	– 9
Imétal	596	+ 2
Immob. Phénix	85,70	– 4,80
Jean Lefebvre	1 121	– 29
Lafarge-Coppée	438,7	– 34,10
Poliet	440	+ 30
Saint-Gobain	694	– 16
SGE	241,4	+ 8,3
Spie-Batignolles	388	– 37

Chimie

	20-5-94	Diff.
Air liquide (L')	826	– 9
ELF Sanofi	951	– 39
Gascogne	NC	–
Michelin	240	– 16
Plastic Omnium	708	– 4
Rhône-Poulenc A	148,70	– 3,80
Rhône-Poulenc CI	NC	–
Roussel-Uclaf CP 12 F	623	inch
Synthélabo	194	– 1,60

Consommation non alimentaire

	20-5-94	Diff.
BIC	1 260	– 43
Chargeurs	1 480	– 15
Christian Dior	440	– 6
Clarins	532	– 18
DMC	428,30	+ 24,30
SEF	888	– 7
Essilor Int.	709	– 44
Gr. André CP 8,50	654	+ 4
L'Oréal	1 236	– 42
Moulinex	NC	–
Salomon	2 120	+ 50
SEB	674	+ 18
Skis Rossignol	2 050	+ 10
Sommer-Allibert	2 108	– 204
Zodiac	2 260	– 100

Crédit et banques

	20-5-94	Diff.
Comp. bancaire	583	+ 4
BNP	267,30	+ 1,40
Cetelem	1 232	+ 77
CPR	416	– 31,5
CDE	219	inchangé
CCF	236,50	– 7,40
CFF	1 161	– 30
CLF	423,70	– 3,40
Créd. lyon. CI	654	+ 17
Crédit national	567	– 12
Société générale	640	– 8
SOVAC CP 38 F	1 706	+ 77
UFB Locabail	439,90	– 0,10
UIC	411	– 14,50
Via Banque	416	– 0,90

Distribution

	20-5-94	Diff.
Bon Marché	812	16
Carrefour	2 004	– 98
Casino	163	– 12
Castorama Dubois	746	– 6
Compt. modernes	1 558	3
Damart	5 780	– 110
Docks de France	771	43
Gal. Lafayette	2 512	– 88
Guilbert SA	532	– 5
Guyenne Gasc.	1 571	– 6
Pinault Printemps	933	– 34
Primagaz	958	– 9
Promodès	1 001	– 71
Rexel (ex-CDME)	672	17
SCOA	3,59	– 0,01

Electricité et électronique

	20-5-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	661	– 29
Alcatel-Câble	608	– 26
CSEE	671	+ 10
Intertechnique	696	– 4
Labinal	753	– 46
Legrand	6 340	– 250
Matra Hachette	121,1	– 7,6
Radiotechnique	570	+ 12
Sagem	2 940	– 5
Schneider	429,1	– 21,4
Sextant Avionique	300	inchangé
Thomson CSF	181,6	+ 6,6

Immobilier et foncier

	20-5-94	Diff.
CFI	347	+ 45
GFC	475	– 2
Lucia	NC	–
Olipar	24,1	– 0,9
Rue Impériale	4 150	– 80
Selimeg	475,1	+ 2,6
Silic	869	+ 9
Simco	528	inchangé
Sogeparc	835	– 11
UIF	593	– 17

Investissement et portefeuille

	20-5-94	Diff.
Arnault et Assoc.	NC	–
Bolloré	362	– 16,70
Cerus	114,80	+ 1,10
CGIP	1 298	+ 43
Eurafrance	1 983	– 42
Gaz et Eaux	2 081	– 44
Lagardère MMB	143	– 4,40
Marine-Wendel	408	+ 1,90
Navigation mixte	1 129	+ 20
Nord-Est	152,10	+ 0,20
Origny-Desvroise	1 175	– 76
Parfinance	226	+ 5,90
Paribas	420,50	+ 15,20
Suez	317	– 14,20
Worms	284,90	+ 2,90

Métallurgie, mécanique

	20-5-94	Diff.
CarnaudMetalbox	186,2	– 1,3
Dassault Aviation	520	– 29
De Dietrich	2 830	+ 45
Fives-Lille	601	– 11
Legris Industrie	279	– 6,70
Métaleurop	89	+ 6
Pechiney CI	437	+ 30,1
Pechiney Int.	169,2	– 4,5
Peugeot SA	856	– 43
Strafor, Facom	688	– 8
Valeo	1 384	+ 47
Vallourec	322	+ 9,3

Mines d'or, diamant

	20-5-94	Diff.
Anglo-American*	262	– 13,6
Buffelsfontein	53,8	–
De Beers	126,3	– 4,4
Driefontein	63	– 2
Gencor	11,5	inch.
Harmony	28,25	– 0,95
Randfontein	47,15	– 3,3
Sainte-Helena	46,85	– 1,65
Western Deep	183,9	– 10,2

Pétrole

	20-5-94	Diff.
BP-France	131,5	–
Elf Aquit.	424,3	– 7,6
Erap-Elf	NC	–
Esso	1 019	– 26
Géophysique	631	– 11
Total	327	– 36

Sicomi ou ex-Sicomi

	20-5-94	Diff.
Bail Investis.	902	– 52
Genefim*	375	inchangé
Immobail BTP	437	– 20
Interbail	505	+ 2
Klepierre	618	+ 18
Locindus	1010	+ 39
Selectibanque	175,50	– 1,10
Unibail	490	+ 24

Transports, loisirs, services

	20-5-94	Diff.
Accor	757	+ 10
BIS	333	– 21,40
Canal Plus	972	+ 8
Cap Gemini	181,20	– 0,60
CEP Comm.	546	+ 5
Club Méditerranée	438	– 14,40
Dauphin Ota	316	– 4
Génér. des eaux	2 686	+ 15
Ecco	771	+ 23
Euro Disney	33,20	+ 2,25
Filipacchi Médias	922	– 33
Havas	463	+ 6,50
Lyonnaise-Dumez	580	– 25
OGF	840	– 10
Publicis	515	– 10
Delmas Vieljeux	532	– 8
SITA	763	– 7
Sligos	539	+ 5
Sodexho	1 027	+ 58
TF1	474,80	– 5,40

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	20-5-94	Diff.
6 % 93-94	100,02	+ 0,2
10,80 % 1979	101,3	– 0,05
EDF-GDF 3 %	6 200	–
CNB 5 000 F	100,3	– 0,2
CNB Par. 5 000 F	100,3	– 0,2
CNB Suez 5 000 F	NC	–
CNI 5 000 F	100,3	– 0,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
ELF Aquitaine	2810415	1203783
UAP	7366757	1141021
Alcatel Alsthom	1489500	1020449
Total	2301140	795649
LVMH	810110	732613
Peugeot	720425	635128
Eaux (Générale des)	222380	603734
BSN	623600	558729
Société Générale	834180	540313
BNP	1395090	463319
Saint-Gobain	635610	452610
Lafarge Coppée	966040	442075
L'Oréal	402050	414868
Lyonnaise Eaux Dumez.	570425	403297

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Poliet	+ 9,1	Bertrand Faure	– 12,5
Cetelem	+ 9,1	SDR Sud-Est	– 10,9
Euro Disney	+ 9,0	Sommer Allibert	– 7,7
Pechiney CIP	+ 8,5	Total	– 7,8
Unibail	+ 6,8	Matra Hachette	– 7,5
Docks France	+ 6,8	Centrest	– 7,3
Sovac	+ 6,6	SFIM	– 6,8
Sogenal	+ 6,6	Spie-Batignolles	– 6,6
Gr. Ass. Nat.	+ 6,3	Métrologie Int.	– 5,3
DMC	+ 5,8	Labinal	– 5
Seb	+ 5,4	Immeubles Fce	– 4,8
Sodexho	+ 5,4	Lafarge Coppée	– 4,7
Rexel	+ 5,4	Colas	– 4,4
Metaleurop	+ 5,2	Scoa Regroup.	– 4,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13-5-94	16-5-94	17-5-94	18-5-94	19-5-94
RM	3 360 166	2 655 836	3 506 041	4 508 301	4 318 026
Comptant R. et obl.	15 243 252	18 977 142	23 751 148	35 778 468	41 667 778
Actions	146 262	179 876	177 828	195 630	241 235
Total	18 749 680	21 812 854	27 435 017	40 482 399	46 227 039

INDICES CAC 40 (du lundi au vendredi)

	16-5-94	17-5-94	18-5-94	19-5-94	20-5-94
Ind. SBF 120	1 498,21	1 500,98	1 497,49	1 488,53	1 480,46
Ind. SBF 250	1 448,30	1 450,78	1 448,14	1 441	1 438,05
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 187,70	2 195,17	2 183,99	2 165,39	2 155,43

MATIF
Notionnel 10 % – Cotation en pourcentage du 20 mai 1994
Nombre de contrats : 265 719

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 94	SEPT. 94	DÉC. 94
Premier	122,38	121,38	120,40
Dernier	121,58	120,66	119,98

NEW-YORK

Dopé par la Fed

INDICE DOW JONES

+ 2,9 %

Wall Street a gagné plus de 100 points la semaine dernière, propulsée par le resserrement, très attendu, de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) mardi 17 mai. La Bourse new-yorkaise a enregistré sept séances consécutives de hausse depuis le 12 mai, réussissant à maintenir ses gains même vendredi 20 mai, à l'issue d'une séance nerveuse en raison de l'expiration mensuelle d'options liées aux indices boursiers. L'indice Dow Jones a fini à 3 766,35 points, en hausse de 106,67 points (+ 2,9 %) par rapport à la semaine précédente.

Un relèvement d'un demi-point du taux d'intérêt interbancaire et du taux d'escompte, à respectivement 4,25 % et 3,50 %, a été très bien reçu par les marchés financiers américains, bien que largement anticipé. Les investisseurs vont à présent s'intéresser de nouveau à la marche de l'économie avec la publication de la deuxième estimation du PIB, vendredi 27 mai, et des performances des sociétés. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a reculé à 7,30 %, contre 7,49 % la semaine précédente. Les valeurs bancaires ont été les premières à profiter de la hausse des taux d'intérêt, bien que des prises de bénéfices aient ensuite réduit leurs avances.

Indice Dow Jones du 20 mai : 3 766,35 (c. 3 659,68).

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Alcoa	68 5/8	71 3/8
Allied Signal Inc.	35 5/8	34 7/8
American Express	28 5/8	30 1/4
ATT	52 3/4	56 3/4
Bethlehem Steel	18 1/4	18 3/4
Boeing	43 3/4	44 1/4
Caterpillar Inc.	107 7/8	110 1/8
Chevron	88 1/4	88 3/4
Coca-Cola	39 1/2	40 7/8
Disney Corp.	41 5/8	43 1/8
Du Pont de Nemours	59 3/4	61 7/8
Eastman Kodak	45 1/8	45 1/2
Exxon	62	62 1/8
General Electric	95 3/8	47 5/8
General Motors	53 1/2	55 3/8
Goodyear Tyre	37 1/8	37 5/8
IBM	57 1/2	62 3/8
International Paper	63 3/4	69 3/8
McDonnell Douglas	113	119
Merck and Co.	30 1/4	30 1/4
Minnesota Mining	49	51 3/4
Morgan (J.P.)	63 1/8	65 3/8
Philip Morris	52 1/8	53 3/4
Procter Gamble	54 3/8	55 3/4
Sears Roeb. and Co	47 3/8	50 7/8
Texaco	64 1/4	64 1/4
Union Carbide	27 1/8	27 1/2
United Tech.	64	64
Westinghouse	12 5/8	12 1/2
Woolworth	16 5/8	16 1/4

TOKYO

Mitigé

INDICE NIKKEI

+ 0,35 %

La Bourse de Tokyo s'est montrée hésitante cette semaine, les intervenants surveillant avec méfiance la hausse des taux d'intérêt américains et le rapport dollar/yen. L'indice Nikkei a gagné 71,42 points (+ 0,35 %) à 20 342,17 points, contre une hausse de 408,28 points la semaine précédente. 287,66 millions d'actions en moyenne ont été échangées chaque jour, un peu moins que les 287,96 millions échangées quotidiennement la semaine précédente.

Après avoir ouvert la semaine à 20 318,06 points, après quatre jours consécutifs à la hausse, le Nikkei a baissé lundi, les ventes des investisseurs institutionnels dépassant les achats des intervenants étrangers, pourtant très actifs. Mardi, les intervenants sont restés attentistes, surveillant le comportement des taux d'intérêt américains quelques heures avant la réunion du comité de l'open market. Après la décision de la Réserve fédérale d'augmenter ses taux, le rapport dollar/yen est resté très surveillé par la Bourse de Tokyo. Mercredi, la séance fut donc mitigée, le marché se montrant un tantinet désappointé de voir le yen orienté à la hausse, malgré la décision de la Fed. Et, jeudi, la faiblesse persistante du billet vert a alimenté la nervosité de la place. Vendredi, les déclarations conciliantes des Etats-Unis sur les relations commerciales avec le Japon ont cependant mis du baume au cœur des investisseurs.

Indices du 20 mai : Nikkei 20 342,17 (c. 20 270,75) ; Topix 1 642,54 (c. 1 643,20).

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Bridgestone	1 520	1 530
Canon	1 690	1 690
Fuji Bank	2 350	2 380
Honda Motors	1 770	1 710
Matsushita Electric	1 710	1 720
Mitsubishi Heavy	697	706
Sony Corp.	5 880	5 920
Toyota Motors	1 980	2 010

LONDRES

Légère hausse + 0,2 %

La Bourse de Londres a légèrement progressé malgré la hausse des taux d'intérêt américains et le recul des espoirs d'une baisse du loyer de l'argent en Grande-Bretagne. L'indice Footsie a clôturé vendredi à 3 127,3 points, avec un gain hebdomadaire de 8,1 points (0,2 %).

Le début de la semaine avait été influencé principalement par la hausse des taux de la Réserve fédérale américaine. De nombreux indicateurs économiques britanniques ont ensuite montré que la reprise économique se poursuivait (hausse de 0,4 % des ventes de détail en avril malgré les hausses d'impôts, baisse de 36 800 du nombre des chômeurs à 2,68 millions, le plus bas depuis deux ans).

Indices du 20 mai : 100 valeurs 3 127,3 (c. 3 119,2), 30 valeurs 2 472,8 (c. 2 471,3), fonds d'Etat 95,92 (c. 94,48), mines d'or 206,2 (c. 209,6).

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
Allied Lyons	5,78	5,89
BP	4,05	3,93
BTR	3,85	3,99
Cadbury	4,88	4,99
Glaxo	5,56	5,40
GUS	5,97	6,11
ICI	8,16	8,23
Reuters	4,84	4,85
RTZ	8,55	8,70
Shell	7,44	7,36
Unilever	10,23	10,08

FRANCFORT

Hésitante – 0,4 %

Après un départ en flèche, avec le plus haut niveau depuis le début de l'année (indice DAX à 2 271,11 points), la Bourse de Francfort a connu une semaine en dents de scie et un indice DAX en recul de 0,4 % à 2 249,65 points.

Selon la banque West LB, ni la baisse des taux directeurs allemands ni le relèvement du taux d'escompte américain, auxquels le marché des obligations a bien réagi, n'ont permis au DAX de rester à un niveau élevé.

Le marché a manqué d'élan, ont indiqué plusieurs opérateurs. Selon la Commerzbank, les valeurs qui présentent les meilleures perspectives sont celles de la chimie, des machines et de l'acier qui vont particulièrement profiter de la reprise économique.

Indice du 20 mai : DAX : 2 249,65 (c. 2 258,75).

	Cours 13 mai	Cours 20 mai
AEG	185,20	195,70
BASF	326,90	329
Bayer	382,50	384,80
Commerzbank	384,50	382,50
Deutsche Bank	791,50	783,30
Hoechst	352,50	357
Karstadt	627	646,50
Mannesmann	465	483
Siemens	731,80	722,30
Volkswagen	528,50	527

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'eurofranc toujours en vedette

Le compartiment du franc franis est actuellement le plus en vue tout l'euromarché. Cela fait pluars semaines qu'il est, avec celui yen japonais, le seul capable de ocurer aux emprunteurs internaonaux des montants très élevés, le l'ordre du milliard de dollars à a fois. Les candidats de premier plan sont nombreux. Les débiteurs dont on parle le plus sont ceux qui, naguère, évitaient ou ignoraient le marché du franc, préférant lever des fonds dans des devises traditionnellement plus fortes, comme le deutschemark ou le franc suisse.

Suivant l'exemple de la Belgique, qui a décidé de remodeler la composition de sa dette extérieure et qui, pour ce faire, vient de lancer son premier emprunt en francs depuis la guerre, d'autres pays pourraient se présenter bientôt. On parle beaucoup de l'Irlande, et on espère que l'Italie ou même l'Autriche, dont on tient le crédit en très haute estime, ne tarderont pas trop. Ce qui pourrait pousser leur Trésor public à emprunter en francs, c'est le souci de diversifier leurs sources de financement à un coût raisonnable. Ils en ont maintenant la possibilité, depuis que le niveau des taux d'intérêt associés au franc français est descendu au voisinage immédiat de ceux du mark allemand.

Ceux qui se lanceront pourront tabler sur un meilleur accueil que celui qui leur serait fait sur le marché qu'ils fréquentent souvent. La diversification est également une préoccupation des investisseurs, qui cherchent à élargir et à faire varier au mieux la composition de leur portefeuille de titres. Dans la conjoncture financière actuelle, qui demeure très indécise, un nouveau venu qui se procure des ressources en francs français a de bonnes chances de retenir l'attention des bailleurs de fonds.

Les Trésors publics étrangers sont, par ailleurs, très sensibles à la forte ambition de plusieurs établissements financiers qui déploient leur activité en tant qu'intermédiaires dans le compartiment de l'eurofranc. Le développement du marché des obligations internationales en francs est assez récent, et la concurrence entre banques y est encore plus acharnée qu'ailleurs.

Il y a beaucoup de prestige pour un établissement financier à diriger un grand emprunt pour le compte d'un pays important et, dans les périodes fastes, c'est une source de revenus considérable. La rivalité des banques est telle que les emprunteurs qui le veulent vraiment peuvent arracher des conditions très favorables.

Un emprunt pour le tunnel

C'est à ce niveau que se trouve peut-être le principal écueil du marché de l'eurofranc. Les conditions des dernières opérations en francs français – 6 milliards pour le compte de la Finlande, autant pour l'Espagne et un milliard pour Eurofima, la société européenne pour le financement de matériel ferroviaire – sont calculées au plus juste. On ne saurait que difficilement aller plus loin dans cette voie et permettre aux prochains emprunteurs de lésiner davantage sans compromettre les chances de succès de leurs opérations.

Pour ce qui est des emprunteurs français, ils ont été peu nombreux la semaine passée. Le Crédit national s'est distingué dans le compartiment du francs luxembourgeois, où il a levé 2 milliards de francs du grand-Duché pour une durée de dix ans. L'affaire est intéressante à deux titres au moins. D'abord parce qu'il s'agit du retour d'un débiteur qui n'avait plus levé de fonds au Luxembourg depuis environ trois ans, ensuite parce que son opération est subordonnée, c'est-à-dire que, dans la hiérarchie de sa dette, elle se situe à un rang moins élevé que celui des obligations habituelles. La défaillance d'un débiteur danois a récemment rappelé à tous les épargnants qu'il fallait faire très attention à la qualité des titres qu'ils achètent. Le Crédit national, pour sa part, a été fort bien accueilli. Comme il n'a pas l'emploi de fonds en francs luxembourgeois, il a conclu avec sa banque un contrat d'échange de façon à obtenir des dollars des Etats-Unis. Ce faisant, il a suivi les traces de la BFCE, qui venait également de lancer un emprunt subordonné au Luxembourg et qui a aussi obtenu des fonds en dollars américains.

Le Crédit local de France, qui est un des emprunteurs les plus fréquents de l'euromarché, s'est adressé à deux autres compartiments, celui de l'écu d'abord, puis celui de la livre sterling. Cette seconde opération, qui porte sur 150 millions de livres pour une durée de dix ans, a obtenu un plus large écho que la première, car elle a paru annoncer un regain d'intérêt de la part des investisseurs pour des placements dans la monnaie britannique. Si cela se confirmait, ce serait une bonne nouvelle pour les services financiers de l'Union européenne. La Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (la CECA) doit en effet s'acquitter de sa contribution aux coûts de construction du tunnel sous la Manche, qui s'avèrent plus élevés que prévu. A cette fin, elle lancera au mois de juin un euro-emprunt de 50 millions de livres. Malgré sa taille assez modeste pour le marché international, cette opération promet d'être très en vue. Ce sera le premier emprunt de l'année lancé pour le compte d'une des Communautés européennes.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Rechute du dollar, raffermissement du franc

Un peu plus de quinze jours après les interventions massives des banques centrales pour stopper la chute du dollar, ce dernier a été pris d'un nouvel accès de faiblesse, plus accusé en fin de semaine : son cours est revenu de 1,67 DM à 1,6440 DM et de 5,73 francs à 5,62 francs. De son côté, le franc français a montré des signes très nets de raffermissement vis-à-vis du mark, dont le cours a fléchi de 3,43 francs à moins de 3,42 francs, phénomène très remarqué.

Donc le dollar a rechuté, ce qui n'a pas surpris nombre d'opérateurs pour lesquels il restait « sous surveillance » et sous perfusion. Le retournement d'opinion de la Maison Blanche sur le sort du dollar qui, maintenant, n'est plus indifférent, la devise américaine devant être soutenue, est trop récent pour avoir totalement convaincu les marchés des changes, de même que le soutien apporté à la politique restrictive de la Réserve fédérale, qui, il y a peu, était encore accusée de vouloir « casser la croissance ».

Toutefois, les opérateurs s'abstiennent de pousser le dollar trop bas, de peur de déclencher le tir d'artillerie des banques centrales, comme le 4 mai. En outre, des rumeurs persistantes sur une amélioration du climat des négociations entre les Etats-Unis et le Japon pour la réduction de l'excédent commercial nippon pourraient contribuer à raffermir le dollar vis-à-vis du yen, dont la hausse brutale, en février, avait affaibli la devise américaine. Or, on sait que cette devise ne saurait se redresser sans que le yen, surévalué, ne fléchisse et qu'une stabilisation des taux à long terme à New-York ne rassure les porteurs de bons du Trésor américains dans le monde, ce qui est, peut-être, en train de se faire.

Pour Christopher Potts, chef des études au service des changes de la Banque Indosuez, c'est actuellement la dernière étape du calvaire du dollar, le découragement total avant une remontée qui pourrait s'amorcer en juin, avec le retour des investisseurs sur les T. Bonds. Pour lui, on a vu le plus bas sur les cours de ces T. Bonds. *« Tout ce qui est supérieur à 7,50 % de rendement est à acheter. »* Effectivement, si le yen s'affaiblit et si les taux à long terme se stabilisent à New-York, le poids des données « fondamentales » se fera sentir et le fameux rééquilibrage de part et d'autre de l'Atlantique, avec des taux longs américains supérieurs aux taux européens (7,10 % et 6,45 % à 6,60 % respectivement) et des taux à court terme en passe de s'égaliser, il sera possible de voir le dollar se raffermir enfin.

C'est le cas pour le franc français, qui bénéficie, cette semaine, des bonnes nouvelles en provenance de notre économie : révision en hausse de la croissance pour 1994, excédent commercial en augmentation, perspective d'une rigueur budgétaire accrue (comme l'a laissé entendre le ministre du budget, M. Sarkozy, à notre confrère *la Tribune*, le mardi 17 mai) et baisse des taux d'intérêt à Paris. On oublie trop, en outre, que la désinflation compétitive exerce toujours ses effets pour la France vis-à-vis de l'étranger. Aussi, selon François Chevallier, économiste à la BFCE, en utilisant le concept de parité de pouvoir d'achat, la France continue de regagner en coûts de production sur l'Allemagne, de sorte que le niveau d'« équilibre économique » en parité de change s'établirait à 3,22 francs pour un mark. A méditer...

C'est le 20 mai qu'ont été lancés sur le MATIF deux contrats d'options de change, une sur le dollar-mark, l'autre sur le dollar-franc, le montant unitaire du contrat étant de 100 000 dollars. Les teneurs de marché sont la Société générale, Insoduez et la Société des Banques suisses, les plus actifs sur les marchés des changes dans le monde, essentiellement sur le marché des options de Philadelphie, aux Etats-Unis, le grand spécialiste. L'enjeu de ce lancement est important, car les sociétés françaises, pour « couvrir » leurs opérations à l'exportation et à l'importation, démarche absolument essentielle en cas de fortes variations des cours de devises, utilisent le marché de Philadelphie.

F. R.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 16 AU 20 MAI
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York...	1,5102	–	17,7620	71,2251	60,7644	2,9533	54,1712	0,00632
	1,4998	–	17,9099	70,1262	59,9341	2,9087	53,4045	0,00626
Paris...	8,5024	5,6300	–	400,9972	342,1037	16,6273	304,9837	3,5588
	8,5834	5,7239	–	401,3324	343,0027	16,6463	305,6342	3,5828
Zurich...	2,1203	1,4040	24,9378	–	85,3132	4,1465	76,0563	0,8875
	2,1387	1,4260	24,9170	–	85,4660	4,1478	76,1540	0,8925
Francfort...	2,4853	1,6457	29,2309	117,2151	–	4,8603	89,1495	1,0403
	2,5024	1,6685	29,5334	117,0056	–	4,8531	89,1055	1,0443
Bruxelles...	51,1354	33,86	6,0142	24,1168	20,5748	–	18,3424	2,1403
	51,5631	34,38	6,0947	24,1094	20,6053	–	18,3605	2,1518
Amsterdam...	2,7878	1,8460	327,886323	1,31481	112,171113	5,45186	–	1,16687137
	2,8084	1,8725	332,40798	1,31311	112,226551	5,44648	–	1,17199
Milan...	2389,14	1582	280,9947	1126,7886	961,2931	46,72180	856,9881	–
	2396,23	1597,70	275,9918	1128,4067	957,5667	46,47179	853,2443	–
Tokyo...	156,91	103,90	18,45471	74,00285	63,13423	3,06852	56,28386	0,065676
	157,22	104,83	21,57249	73,51332	62,82889	3,04916	55,98398	0,065613

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 mai, 5,41867 F contre 5,45931 F le vendredi 13 mai.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN :
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
(Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France)
20 mai 1994
FLORIN NÉERLANDAIS – FRANC BELGE – MARK ALLEMAND – FRANC FRANÇAIS – COURONNE DAN. – LIVRE IRLANDAISE – ESCUDO – PESETA ESPAGNOLE
0 – -2 – -4 – -6 – -8 – -10 – -12 – -14 – -16 – -18 – -20
Source : Société Générale

MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix du « petit noir » en passe d'augmenter

Les matières tropicales font parler d'elles. Après avoir traversé une longue période de crise, qui commença en 1988 et ne s'acheva qu'à la fin de l'année dernière, où il ne coûtait que 750 dollars la tonne, le café sert d'étendard à une famille de produits considérée, il n'y a pas si longtemps, comme sinistrée : à Londres, les cours ont bondi jusqu'à 2 040 dollars la tonne cette semaine, soit un renchérissement de 40 % en l'espace d'un mois, de 80 % depuis janvier.

Rarement réveil aura été plus brutal. *« Les négociants pariaient sur la prochaine gratuité de ce breuvage. Les industriels étaient plus cyniques encore »*, affirme un opérateur. Cynisme mal venu : les torréfacteurs ont attendu la dernière heure pour s'approvisionner et paient donc en ce moment le prix fort. Contrairement au slogan publicitaire de la Maison du café, qui affirme contenir les prix au niveau du consommateur malgré le renchérissement de la matière première, le prix du café, tôt ou tard, augmentera sur les rayonnages des grandes surfaces. Il y a fort à parier que ce sera vers le mois de juillet, date où les torréfacteurs renouvellent leur contrat d'approvisionnement auprès de la distribution.

PRODUITS	COURS DU 20-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 230 (+ 51) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 369 (+ 16) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 470 (+ 105) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	349,50 (+ 11,30) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	2 184 (+ 227) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 267 (– 7) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	331 (+ 11) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	268 (+ 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	197,30 (+ 11) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	16,40 (+ 0,05) Dollars/baril
Or (Londres)	384,20 (+ 4,05) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Comment pourrait-il en être autrement? Le prix du café brut représente à peu près le tiers de celui du paquet...

« Les torréfacteurs n'avaient vraiment pas prévu ces mouvements haussiers, explique un opérateur. *Il y a quinze jours, ils ont acheté massivement du robusta à 1 600 dollars la tonne et ainsi réduit l'écart des prix entre le café prisé pour sa force et celui, plus cher, convoité pour son arôme : l'arabica. De 23 cents la livre, cet écart est passé à 18 cents. Lundi dernier, c'est sur l'arabica que le vent de panique a soufflé et le différentiel a augmenté à nouveau pour s'établir à 28 cents. »* Tout est donc affaire de synchronisation. La moindre erreur, le moindre retard, est durement sanctionné. Les industriels l'ont appris à leurs dépens. Ils n'ont pas cru au plan de rétention mis en place par les pays fournisseurs au mois d'octobre 1993. Depuis cette période, pourtant, les cours se sont notablement redressés. Au point que les producteurs eux-mêmes, estimant leur objectif atteint, ont décidé d'exporter à nouveau leur marchandise.

« Entre-temps, commente un analyste, *ils avaient généré une prise de conscience : les pays consommateurs se rendaient enfin compte, d'une part, que cette situation aberrante d'un prix d'exportation plus bas que le prix de revient, loin d'être acquise comme ils le croyaient, pouvait être renversée; d'autre part, que les producteurs savaient s'organiser, prendre leur sort en main. »* Prise de conscience tardive et coûteuse au moment où, précisément, la spéculation décidait de se porter sur cette denrée si volatile et, d'une certaine façon, plus intéressante que les obligations.

Le poids de la spéculation

« Ce sont les fonds d'investissement qui changent les règles du marché, explique Robert Lamplé, de Tardivat, une société de négoce de café et de cacao. *Ils achètent et, par conséquent, retirent de temps à autre de la marchandise des circuits et créent ainsi une sensation de vide. Mais il y a une différence entre marché interne et réalité physique. »*

A cela s'ajoute les retards d'embarquement, les politiques des pays fournisseurs qui, s'ils ont oublié leur plan de rétention, n'ont pas toujours intérêt à exporter immédiatement. Ainsi, la Colombie n'a pas encore ouvert ses enregistrements pour les embarquements entre juin et juillet, faute de marchandises. Le prix local étant plus élevé que le prix mondial, les planteurs ne trouvent aucun intérêt à livrer leur récolte. Quant au Brésil, les opérateurs jugent sa stratégie commerciale hasardeuse, voire même farfelue. *« Les Brésiliens sont joueurs »*, dit-on volontiers dans le négoce.

Face à ces comportements pour le moins irrationnels, que pèsent les statistiques? L'organisation internationale du café estime que la production mondiale devrait s'établir pour la campagne 1993-1994 à 97 millions de sacs (1) – contre 103 millions au cours de la campagne précédente. La consommation, peu ou prou, devrait atteindre les mêmes niveaux. Mais, paradoxalement, les stocks européens augmentent : 12 000 tonnes de café sont entreposées à Anvers, ce qui représente au bas mot une augmentation de 20 % en trois mois! Au vu de pareils chiffres, peut-on comprendre la foudroyante montée des cours? Une seule explication s'impose : depuis longtemps, le marché ne se nourrit plus de chiffres; il s'abreuve d'impressions, de sensations diffuses qu'il justifie *a posteriori* par le raisonnement. *« La pensée est la maladie de la chair »*, affirmait Thomas Hardy, un écrivain britannique de la fin du XIX[e] n'ayant aucune compétence en matière de négoce. Il est probable que l'absence de pensée soit celle du marché.

MARIE DE VARNEY

(1) 1 sac = 60 kilos.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13-5-4	Cours 20-5-94
Or fin (kilo en barre)	70 000	69 100
– (kilo en lingot)	70 100	69 600
Pièce française (20 F)	403	400
• Pièce française (10 F)	320	306
Pièce suisse (20 F)	403	401
Pièce latine (20 F)	408	399
• Pièce tunisienne (20 F)	400	403
Souverain	514	502
• Souverain Elizabeth II	505	507
• Demi-souverain*	281	283
Pièce de 20 dollars	2 505	2 505
– 10 dollars	1 300	1 300
• – 5 dollars*	700	700
– 50 pesos	2 645	2 605
• – 20 marks*	483	500
– 10 florins	424	414
• – 5 roubles*	283	283

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Net soulagement

Mardi 17 mai 1994, dans le monde entier, les opérateurs, les yeux fixés sur leurs écrans de terminaux, attendaient la décision du consul de politique monétaire de la Réserve fédérale des Etats-Unis sur le niveau de son principal taux d'intervention à court terme, le « Federal Funds » (argent entre banques). Si ce taux n'était relevé que d'un quart de point (25 centimes), la réaction des marchés serait très mauvaise, les rendements des obligations du Trésor repartant à la hausse, avec chute des cours, et le dollar repartant à la baisse. Si la Fed annonçait un relèvement d'un demi-point complet (0,50), les marchés seraient nettement soulagés devant la ferme volonté de la banque centrale de lutter préventivement contre l'inflation, et leur réaction serait « bonne » (lisez baisse des rendements et hausse des cours, obligations et dollar).

A 14 h 30 heure américaine, 20 h 30 heure européenne, le verdict tomba : un demi-point complet sur les « fonds fédéraux », dont le taux passait de 3,75 % à 4,25 %. Aussitôt, les rendements des obligations du Trésor, les T. Bonds, chutèrent brutalement, de 7,24 % à 7,05 % pour l'échéance à dix ans et de 7,46 % à 7,28 % pour l'échéance à trente ans. Le lundi 9 mai précédent, ils avaient atteint 7,50 % pour le dix ans et 7,63 % pour le trente ans : ces variations de 50 et 30 centimes en si peu de temps, parfois en deux jours, ces dernières semaines, montrent à quel point les marchés sont nerveux.

En tout cas, la détermination affichée par la Fed a, pour l'instant, ramené un peu de calme sur ces marchés. Les rendements des T. Bonds s'établissent un peu au-dessus de 7 % et de 7,30 % en fin de semaine.

Ce calme, combien de temps durera-t-il? En d'autres termes, le relèvement des taux directeurs de la Fed, qui les a portés depuis le début de février dernier de 3 % à 3,75 % en trois hausses mensuelles d'un quart de point (0,25), puis à 4,25 % cette semaine, sera-t-il jugé suffisant par les autorités monétaires américaines, et pendant combien de temps? Les dirigeants de la Fed ne se sont engagés à rien sur ce sujet, déclarant simplement qu'ils observaient, comme à l'habitude, les données en provenance de l'économie américaine (taux de chômage, utilisation des capacités de production, prix industriels, prix de matières premières et prix de détail). Les analystes sont partagés, certains estiment que le taux de 4,25 % pour les Federal Funds sera stable jusqu'au début de juillet, d'autres jusqu'à l'automne, pour aboutir à un taux de 5 % ou plus en fin d'année. Mais tout dépendra de la vigueur de l'économie des Etats-Unis dans les prochains mois. La croissance sera encore forte au deuxième trimestre 1994 : après... Dans cette incertitude, les investisseurs voudront-ils *« entrer dans le marché »*, c'est-à-dire acheter des obligations à un taux intrinsèquement rémunérateur (7 %) sur la base de l'inflation actuelle (3 %), c'est tout le problème.

La fin de la baisse des taux courts

En Europe, la détente sur les taux longs américains a été contagieuse, mais plus timidement. A Paris, le rendement de l'emprunt du Trésor à dix ans (OAT) était revenu, vendredi soir, de 7 % huit jours auparavant à 6,75 %, en baisse de 25 centimes après avoir fléchi à 6,68 % jeudi. Sur le MATIF, le cours du contrat notionnel dix ans a nettement remonté, passant de 120,18 à 121,50, après une pointe, jeudi, à près de 122,50.

Sur le front des taux à court terme, la Bundesbank a poursuivi sa désescalade des taux, ramenant, mercredi, de 5,35 % à 5,23 % (– 12 centimes) le taux de ses pensions à court terme (Repo) et utilisant sa nouvelle marge de manœuvre après la diminution d'un demi-point, la semaine dernière, de son taux d'escompte (4,75 % contre 5,25 %). La Banque de France en a profité pour réduire de 10 centimes son taux d'appel d'offres, à 5,40 % contre 5,50 %, après une diminution similaire la semaine précédente, conservant un écart de 15 à 20 centimes avec le Repo.

Sur les marchés européens, on notait, toutefois, en fin de semaine, une certaine appréhension sur l'ampleur de la croissance de la masse monétaire allemande M3 en avril, qui sera annoncée au début de la semaine prochaine. Les marchés redoutent que cette croissance ne soit encore forte, après les 15,4 % de mars. Certains analystes envisagent 13,2 % à 13,7 % en rythme annuel, d'autres voient ce chiffre supérieur à 15,4 %.

Une déclaration de Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, sur *« l'horizon dégagé pour les taux »*, après le relèvement effectué par la Fed, laisse craindre à certains que la baisse des taux courts en Allemagne ne soit proche de sa fin, sentiment qu'a exprimé M. Duisenberg, président de la Banque centrale des Pays-Bas. En tout état de cause, sur les marchés qui pansent leurs plaies, le sentiment est beaucoup moins noir. Les analystes de la Société générale estiment que sur le MATIF le cours de 118,50 sur le notionnel marque la fin de la correction amorcée début janvier, voyant de *« bonnes opportunités d'achat »*. De son côté, Michel Roche, n° 2 de Finacor, n° 1 du MATIF, estime que, dans un délai raisonnable, ce cours pourrait se hisser jusqu'à 125, avec un rendement de 6,35 % à 6,40 % pour l'OAT.

FRANÇOIS RENARD

COMMUNICATION

Alors que des accords avec des câblo-opérateurs sont déjà signés

Le lancement de la chaîne d'information de TF 1 dépend de l'autorisation du CSA

Deux câblo-opérateurs français se sont entendus avec TF 1 pour diffuser La chaîne info (LCI) sur leurs réseaux. Vendredi 20 mai, un accord a été signé avec la Compagnie générale de vidéocommunication, filiale de la Générale des eaux.

Le premier opérateur français du câble proposera LCI dès son lancement, prévu le 24 juin, et touchera *« d'ici à la fin de l'année »* quelque 320 000 abonnés. La veille, la chaîne s'était entendue avec La Lyonnaise-Communications (240 000 abonnés), filiale du groupe Lyonnaise-Dumez, pour prendre la place de l'une des 20 chaînes proposées en « basique ».

« En principe, nous maintiendrons la chaîne européenne d'informations en continu Euronews », a précisé Cyrille du Peloux, président de La Lyonnaise-Communications, afin de dissiper certaines rumeurs. TF 1 négocie d'autres accords avec Com-Dev (filiale de la Caisse des dépôts) et France Telecom. Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1 et président de LCI, n'exclut pas non plus un développement à terme *via* le satellite, *« soit à travers notre propre bouquet de programmes, soit avec des partenaires, Canal Plus ou un autre »*, ou la création d'une *« banque d'images »*.

Mais ces accords et ces projets dépendent maintenant de l'autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Paradoxalement, alors que TF 1 prenait les devants et signait avec les câblo-opérateurs, la convention était encore en discussion, vendredi 20 mai.

Le CSA accorde à LCI douze minutes de publicité par heure, mais se réserve le droit de renégocier cet accord à la baisse après un certain laps de temps : d'abord douze minutes pendant deux ans, puis moins, le temps que la chaîne trouve son équilibre financier.

« Mélange de France-Info et de CNN »

« Nous ne pouvons accepter cette clause, répond M. Mougeotte. *Comment l'expliquer à nos actionnaires, qui vont perdre de l'argent pendant cinq à six ans ? »* Sous réserve de cette autorisation, LCI devrait émettre sur le câble le 24 juin. TF1 fera régulièrement la promotion sur son antenne de la *« première chaîne française en direct permanent »*.

Société en commandite simple et filiale de TF 1 à 100 %, dotée d'un budget annuel de 150 millions de francs, LCI est assurée, comme sa maison-mère, de recevoir les images de l'Union européenne de radiodiffusion (UER). *« Mélange de France-Info et de CNN »*, selon M. Mougeotte, LCI puisera *« largement »* dans les images tournées et diffusées par TF 1.

LCI, qui a engagé 80 journalistes (dont 18 présentateurs et présentatrices), alternera information – très franco-française – et *« talk-shows »*, comme celui de Guillaume Durand, fervent admirateur de Larry King, l'interviewer vedette de CNN.

ARIANE CHEMIN

L'avènement du « vidéo-journalisme »

Tout. Reportage, montage, plateaux... Les nouvelles recrues de La chaîne info (LCI) de TF 1 apprennent à tout faire, tout savoir, tout dire, et à suivre leurs *sujets du terrain à l'antenne*. LCI veut conjuguer journalisme avec modernité et *« réfléchir »* aux traditionnelles *« classifications »* qui régissent les professions de l'audiovisuel. *« Si nous ne faisons pas la révolution tout de suite, si nous ne secouons pas les scléroses dont TF 1 a hérité comme les autres, nous nous heurterons aux mêmes archaïsmes sur la production de programmes, de cinéma, de fiction »*, confie un responsable de La chaîne info. *« Nous serons le laboratoire de la formation du XXIe siècle. »*

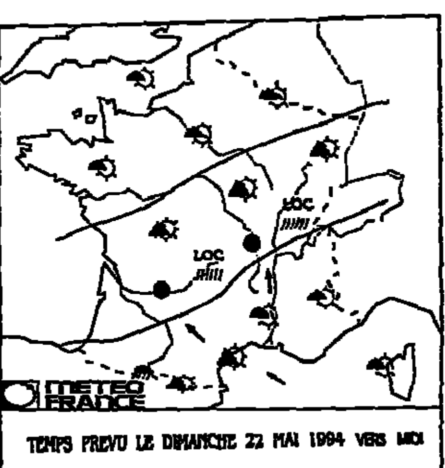
Tout en se gardant de les citer en exemple, LCI lorgne sur les méthodes (et les coûts) de certaines télévisions locales privées et sur celles de New York 1 (NY 1), chaîne d'information locale new-yorkaise lancée en septembre 1992 qui compte déjà 1,2 million d'abonnés (« le Monde Radio-Télévision » daté 8-9 mai). LCI prêche le *« vidéo-journalisme »*, mot qui tient dans le sac noir contenant une caméra équipée d'un « œil » de contrôle pour commenter seul ses sujets en la posant sur un pied et un plan de la ville, le tout le moins lourd possible pour pouvoir courir caméra à l'épaule.

« Nous pensons que les définitions employées aujourd'hui pour la télévision ne correspondent plus à la réalité », juge Paul Sagan, secrétaire général de NY 1. *« Les hommes-troncs, les news-rooms, les caméras-robots, les téléprompteurs ne sont plus de mise. »* La hiérarchie est bousculée, les compétences rediscutées. Ce qui permet de maîtriser les salaires de ces « hommes-à-tout-faire » et de réaliser vingt-quatre heures d'information au meilleur prix. L'écriture change aussi. Images-chocs et commentaire minimal « formatés » en une minute (sauf lorsque le direct s'étend pendant des heures, comme lors de l'attentat du World Trade Center). NY 1 expérimente toutefois un service interactif permettant de consulter l'ensemble des sujets de la chaîne par thème (local et météo, monde et national, sports, affaires) et par mode de lecture : mise en perspective, commentaire, couverture complète, articles de presse écrite.

Malgré son budget, quatre fois inférieur à celui de l'information de TF 1, LCI se défend d'être *« une vitrine sociale »*. *« Mais le métier évolue*, concède Emmanuel Grados, directeur du personnel et des affaires sociales de TF 1. *Avec des flashes d'informations toutes les demi-heures, on ne peut pas avoir la même approche du métier de présentateur que TF 1, d'ailleurs pas prête à ces transformations. »* A TF 1, le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) s'interroge pour sa part sur les qualifications respectives de « journalistes-monteurs », « monteurs-journalistes », « journalistes de fabrication » et « assistants de rédaction », et *« rappelle que les journalistes sont soumis à des instances et à une Charte nationale, et* [qu'ils sont] *journalistes à TF 1 autant que journalistes de TF 1 »*.

Ar. Ch.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 22 MAI 1994 VERS MIDI

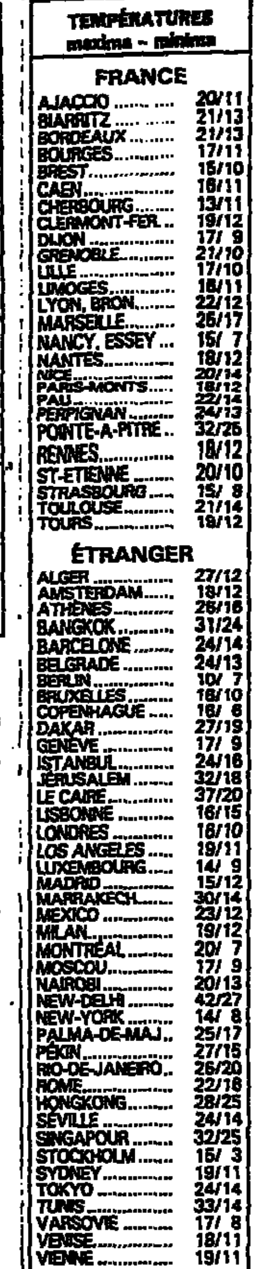
Dimanche : amélioration sur le Nord-Ouest. – Le matin, autour d'un axe allant de l'Aquitaine à la Franche-Comté, le ciel sera couvert et il pleuvra faiblement. Plus au sud, c'est-à-dire du Roussillon au sud du Massif-Central et au Sud-Est, les éclaircies seront prédominantes. Et le soleil sera bien présent au pied des Pyrénées. Des Charentes à l'Alsace, les nuages seront *très abondants mais il ne pleuvra pas. Ailleurs*, le ciel sera partagé entre quelques passages nuageux et de belles éclaircies.

L'après-midi, les pluies faibles progresseront légèrement vers le nord pour intéresser les régions allant des Charentes au Limousin et à l'Alsace. *Des Pays de la Loire aux Ardennes*, d'une part, et du Massif-Central à la région Rhône-Alpes, d'autre part, les passages nuageux seront très fréquents. Enfin, c'est sur le Sud-Est et le long des côtes de la Manche que les apparitions du soleil seront les plus belles. Toutefois, des rentrées maritimes obscurciront le ciel près du golfe du Lion.

Le vent de sud-ouest sera sensible en Manche et sur le sud de la Bretagne. En cours de journée, le vent de sud s'établira dans la vallée du Rhône, de même pour le vent d'autan et le marin.

Les températures seront de saison : les *minimales seront généralement comprises entre 9 et 13 degrés sur la moitié nord et entre 12 et 16 degrés sur la moitié sud* ; les températures *maximales atteindront 17 à 22 degrés sur la* moitié nord et 21 à 25 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	20/11
BIARRITZ	21/13
BORDEAUX	21/13
BOURGES	17/11
BREST	15/10
CAEN	16/11
CHERBOURG	13/11
CLERMONT-FER.	19/12
DIJON	17/ 9
GRENOBLE	21/10
LILLE	17/10
LIMOGES	18/11
LYON, BRON	22/12
MARSEILLE	25/17
NANCY, ESSEY	15/ 7
NANTES	18/12
NICE	20/14
PARIS-MONTS	18/12
PAU	22/14
PERPIGNAN	24/13
POINTE-A-PITRE	32/26
RENNES	18/12
ST-ETIENNE	20/10
STRASBOURG	15/ 8
TOULOUSE	21/14
TOURS	19/12
ÉTRANGER	
ALGER	27/12
AMSTERDAM	18/12
ATHÈNES	26/18
BANGKOK	31/24
BARCELONE	24/14
BELGRADE	24/13
BERLIN	10/ 7
BRUXELLES	16/10
COPENHAGUE	16/ 6
DAKAR	27/19
GENÈVE	17/ 9
ISTANBUL	24/16
JÉRUSALEM	32/18
LE CAIRE	37/20
LISBONNE	16/15
LONDRES	16/10
LOS ANGELES	19/11
LUXEMBOURG	14/ 9
MADRID	15/12
MARRAKECH	30/14
MEXICO	23/12
MILAN	19/12
MONTRÉAL	20/ 7
MOSCOU	17/ 9
NAIROBI	20/13
NEW-DELHI	42/27
NEW-YORK	14/ 8
PALMA-DE-MAJ.	25/17
PÉKIN	27/15
RIO-DE-JANEIRO	26/20
ROME	22/18
HONGKONG	28/25
SÉVILLE	24/14
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	15/ 3
SYDNEY	19/11
TOKYO	24/14
TUNIS	33/14
VARSOVIE	17/ 8
VENISE	18/11
VIENNE	19/11

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-05-1994 à 6 heures TUC et le 21-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI 1994 A 0 HEURE TUC

CARNET

Naissances

Fabienne et Frédéric BIDAUT

sont heureux d'annoncer la naissance de

Natacha,

le 6 avril 1994.

« Les Treilles-Neuves »,
5, rue des Vendanges,
45430 Chécy.

Anniversaires de naissance

– 22 mai 1977.

Joyeux anniversaire,

Maude.

Many happy returns.

F.A.M.E.

Décès

– *M. Gaston Bordet,*
Christophe, Céline et Pauline,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Nicole BORDET,
née Clerc,

survenu le 17 mai 1994, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques ont lieu ce jour, samedi 21 mai.

– *Mme Gilbert Ferrieu,*
son épouse,
M. et Mme Joseph Keromen,
ses beaux-parents,
Les familles Ferrieu, Roussel, Baradez, Keromen et Tournay,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale, le 19 mai 1994, de

M. Gilbert FERRIEU,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des télécommunications
(ER).

Le service religieux sera célébré le mardi 24 mai, à 9 h 30, en l'église *Saint-Martin* de Bièvres (Essonne).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Perros-Guirec.

10, *rue du Clos-Sourdry,*
91570 Bièvres.

– Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 18 mai 1994, à l'âge de cinquante et un ans, de

Daniel TARTIER.

L'enterrement aura lieu le mercredi 25 mai, à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

– La famille,
Les amis,
Les collaborateurs de

Maurice PONDEVIE,

font part de son décès, survenu le 19 mai 1994, à Lyon.

Une réunion aura lieu en l'église du centre à *Sainte-Foy-lès-Lyon, le mardi* 24 mai, à 9 h 30.

Rassemblement à l'entrée du cimetière nouveau *de la Guillotière*, 228, avenue Berthelot, Lyon-8e, à 10 h 30, *pour l'incinération.*

– Lyon.

L'Association des praticiens de l'urgence sociale (APUS),
L'Association lyonnaise pour l'insertion par l'emploi (saisonnier) [ALPIE(S)],
L'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT),
L'Union lyonnaise d'associations d'aide par le travail (ULAAT),
font part du décès de

Maurice PONDEVIE.

Messes anniversaires

– Le 26 mai 1991, disparaissait le peintre

Léon GISCHIA.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, en union de prières avec la messe qui sera célébrée le jeudi 26 mai 1994, à 18 heures, en l'église des Gesuati, à Venise (Italie).

Anniversaires

– Le 22 mai 1980 disparaissait

Robert CATALAN.

Que tous ceux qui ont connu le résistant, l'ami ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

– Il y a un an, le 22 mai 1993, disparaissait

Henri DIEUZEIDE.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une *pensée pour lui.*

Il aurait été *heureux d'annoncer* la naissance de sa petite-fille,

Marion,

fille de

Claire,

le 23 février 1994.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Il y a cinquante ans,

Germaine BLUM,
née Winter,

fut déportée au camp d'Auschwitz, où elle périt, victime du génocide nazi.

Nous ne l'oublierons jamais.

– *Il y a cinquante ans, le 22 mai* 1944,

Marcel DREYFUSS,

né à Colmar, a été assassiné par la Gestapo, à trente-quatre ans, place Morand, à Lyon.

Recherché comme agent de liaison, juif et résistant, il est mort pour la France.

Les familles Dreyfuss, Blum, Francfort, Weil.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Ignace FINK,

Sa famille,
Et ses amis,
se réuniront le mercredi 25 mai 1994, à midi, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Georges MOREL

est mort il y a cinq ans, le 22 mai 1989.

Son souvenir reste vivant dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– *Le 22 mai 1974*, il y a vingt ans,

Mme Geneviève PELTIER,
née Fournier,

était arrachée à l'affection des siens, à l'âge de soixante-treize ans.

Le 7 décembre 1983,

l'amiral Marius PELTIER,
son époux,

la rejoignait dans l'éternité, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Que ceux qui les ont connus et aimés se souviennent de leur rayonnement et de leur joie de vivre, et s'unissent aux prières de leurs enfants,
Hélène, Jacqueline, Denise, Robert, Bernard,
Ainsi que de leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Conférences

– « *L'antisémitisme* et les Evangiles », avec René Girard. Le jeudi *26 mai 1994, à 20 h 30*, temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

Communications diverses

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.

Ouvert du lundi au vendredi, de *14 heures à 19 heures.* Renseignements au 44-67-92-02.

Soutenances de thèses

– Christophe Boureux, o.p., soutiendra *sa thèse de doctorat* : « L'essence de la religion chez Paul Tillich. Une *ontologie théonome* », *le 25 mai 1994*, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif de Paris-IV-Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6305

HORIZONTALEMENT

I. File pour faire apparaître la trame. Corneille figure parmi eux. – II. Trempe souvent dans des affaires de cuisine. Promotrice des *communications par fil.* – III. Echouer. Appellation *contrôlée.* – IV. Conjonction. Jeu présentant *plus* de revers que de succès. Très souvent retournée par ceux qui y retournent. – V. Peut être abordée par des vauriens. *Successions.* Seul au sein d'une communauté. – VI. Le domaine des Ilibériens. *Baie.* Participe. Réserve de malices. – VII. A peut-être reçue une correction. Même de piètres orateurs peuvent la surmonter. – VIII. *Plus* d'un est tombé aux *pieds d'une telle* femme. Unité étrangère. – IX. Façon *de tremper le caractère.* Langue vivante. – X. Il leur suffit d'être cernés pour être battus. *Retournait partout où il passait.* Particule. XI. Veste russe. Fait rosir une rosière promise aux honneurs. *Un qui s'est taillé de beaux* succès. – XII. Sonr ennuyeux quand ils vous tiennent la jambe. Bénéficient donc de larges facilités de paiement. – XIII. Ce qu'on *cherche à défaire ou à refaire.* Poète. A trop servi. – XIV. Peut qualifier une cuisine. – XV. Réunion d'étoiles. L'assistance publique. Dont la faiblesse n'est donc pas son fort.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

VERTICALEMENT

1. Benjamin qui n'est pas toujours constant. Forme d'être. – 2. Protège les morues. Entre dans de nombreuses combinaisons. – 3. Suivit une règle d'or. Permet de faire le tour du sujet. – 4. Diffuse. Terme de jeu. *Peut retarder l'élan* d'une personne désireux de monter. – 5. Beautés sculpturales. Peintre. Coureur ailé. – 6. Symbole. Implique une atteinte antérieure. Cité. Ouvrage d'un esprit *solitaire.* – 7. Les *piques constituent* ses atouts principaux. Dessous d'une table. Conjonction. – 8. Aveugle quand elle saute aux yeux. Ce n'est pas d'avoir absorbé beaucoup de verres qu'elle est ronde. – 9. Queue de cerise. Prérogative de l'homme d'expérience. Partie du mètre. – 10. Cela vaut *de l'argent.* Plante. *Joue un rôle* protecteur. – 11. Démontra qu'il *était une* personne d'attaque. Terme musical. Garçon servant des demis. – 12. Plis. Toutes leurs reproductions sont exemplaires. Va à contresens.– 13. Compositeur. Liquide, dans la cave. Son lit est plus ou moins propre. – 14. Préposition. Charge de cavalerie. Hausser la note sans en altérer la facture. – 15. Se répand ou se plante. Pas assez étudiés.

Solution du problème n° 6304

Horizontalement

I. Terrasse. – II. Cota. Mous. – III. Auer. Ours. – IV. R.P. Ecurie. – V. Niet ! Ri. – VI. Aèdes. Rac. – VII. Obère. – VIII. Amende. – IX. Diantre ! – X. Bon. Nias. – XI. *Puni.* Ente.

Verticalement

1. Carnaval. – 2. Toupie. Bu. – 3. Eté. Edredon. – 4. Rareté. Nini. – 5. Soda. – 6. Amour. Benne. – 7. Sourire. Tin. – 8. Suri. Ararat. – 9. Essence. E.S.E.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 21 MAI

TF 1

14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Sydney Police.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Super nana. Emission présentée par Patrick Sébastien et Philippe Bouvard.
22.55 Téléfilm : Présumé coupable.
0.35 Magazine : Formule foot.
1.10 Série : Super-force.
1.35 Journal et Météo.
1.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
2.00 TF1 nuit.

FRANCE 2

14.20 Magazine : Animalia. Escapade en Rhône-Alpes.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct d'Enghien ; à 15.30, Rugby : demi-finale du championnat de France ; à 17.20, Cyclisme : 4e Classique des Alpes ; à 18.30, Judo : championnat d'Europe en Pologne.
18.50 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Michel Denisot.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Une femme nommée Jackie. De Larry Peerce. (2e partie.)
22.30 Magazine : Autant en emporte le temps. Présenté par Thierry Ardisson.
23.45 Journal, Météo et Signé Croisette.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial Cannes.
1.30 ▶ Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Les Aventures secrètes de Tom Pouce, de Dave Borthwick.

FRANCE 3

14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.40 Magazine : Montagne. La Véritable Histoire de Timberline Lodge, de Dominique Sanfourche.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Rencontre avec Barrès*, de François Mauriac.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Invités : Esthel-Graf, Gérard Majax, Fanny.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Les Enfants d'abord. De Dino Risi, avec Giancarlo Giannini, Corinne Cléry.
22.25 Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. D'Alger à Berlin, la France dans la guerre, 1942-1945. 2. La libération de la Corse et la campagne d'Italie, d'Antoine Lassaigne.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez. Thème : des toxicomanes face au sida.
0.45 Magazine : Musicales. Opéra, opéras : passions lyriques à Vienne, de Claire Alby et Andy Sommer.
1.45 Musique : Musicale graffiti.

CANAL PLUS

14.00 Sport : Rugby. Grenoble-Montferrand. Demi-finale du championnat de France, en direct de Nîmes ; à 14.05, coup d'envoi.
15.35 Surprises.
15.55 Documentaire : Dear Mister Gable. De Nicolas L. Noxon.

En clair jusqu'à 20.00

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo. 17.52 : Le plein de basket : Chicago-New-York. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations.
19.35 Sport : Football. Jour de foot spécial (Multiplex), en direct. Matches de la 38e et dernière journée du championnat de France de D1 ; à 20.00, coup d'envoi ; à 22.00 : résumé.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Surprises.
22.50 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
23.00 Cinéma : Sans rémission. ■ Film américain d'Edward James Olmos (1992). Avec Edward James Olmos, William Forsythe, Pepe Serna.
0.59 Pin-up.
1.00 Cinéma : Et au milieu coule une rivière. ■ Film américain de Robert Redford (1992). Avec Craig Sheffer, Brad Pitt, Tom Skerritt (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Le Chant de la force. Le peintre Markus Lüpertz (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Téléfilm : Péripéties de la télévision norvégienne. De Roald Ojen.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Nigéria.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités américaines et japonaises de la semaine du 21 mai 1944, commentées par Marc Ferro et Pierre Messmer.
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Brigitte Bardot.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Les Lapirov passent à l'Ouest. De Jean-Luc Léon.
22.05 Téléfilm : Deux pièces-cuisine. De Philippe Harel, avec André Lacombe, Marcelle Turlure.
22.45 Téléfilm : Une journée au Luxembourg. De Jean Baronnet, avec François Bourcier.
23.35 Magazine : Snark. P'tit loup, d'An Wrombaut ; Moonlight Sonata, de Larry Jordan ; Mr. Frenhofer and the Minotaur (extrait), de Sidney Peterson ; Double, de Michael Curran ; Lointain-Le livre des souvenirs, de Matthias Müller.
0.05 Magazine : Intérieur nuit. Reportages : Shara Nelson, de Philippe Comet ; Pierre Van Steen, de Richard Wandel ; Quand art rime avec Dollart..., de Frédéric Bréhant ; Andres Serrano (30 min).

M 6

14.05 Série : Le Magicien.
15.15 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.40 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Festival de Cannes : 350 millions en douze jours.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Spécial Jackie Kennedy (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : Anastasia. De Marvin J. Chomsky, avec Amy Irving, Olivia De Havilland.
0.10 Série : Soko, brigade des stups.
1.05 Six minutes première heure.
1.25 Musique : Boulevard des clips.
3.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Claude Delarue, écrivain.
20.45 Ecrit pour la radio. J'imagine Mallarmé, de Mathieu Benezet.
22.35 Musique : Opus. Maria Tipo.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Jacques Ninio, biologiste (l'Empreinte des sens).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 30 mars à Radio-France) : Cardillac, de Hindemith, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.00 Ainsi la nuit. Par Georges Boyer. Quatuor à cordes en fa majeur, de Gade ; Sonatine pour violon et piano en mi majeur op. 80, de Sibelius ; Quatuor à cordes en fa majeur, de Grieg.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.

IMAGES

Conte

CANDIDE était, vendredi soir, l'hôte invisible et silencieux du bon monsieur Pivot, qui avait convié d'éminents gens de lettres et quelques bacheliers à disserter de l'actualité de l'œuvre de ce fieffé disputailleur qu'était M. Arouet, dit Voltaire. Candide ne s'étonna point que nos contemporains s'accordent à penser que s'il pouvait passer nos journaux télévisés au crible de sa plume l'inventeur de l'affaire Calas ne manquerait assurément pas d'ajouter à son *Essai sur les mœurs* plusieurs chapitres fort édifiants. Il fut toutefois surpris de constater qu'en cette fin du vingtième siècle ses laudateurs n'osent pas appeler un chat un chat. Il s'ouvrit de sa perplexité à son précepteur borgne, Maître Pangloss, lequel avait toujours réponse à tout.

« Pouvez-vous me dire, demanda Candide, *si notre ami Voltaire soutiendrait aujourd'hui la cause de l'énigmatique M. Tapie ?*

– Mon cher enfant, lui répondit Pangloss, *il ne fait aucun doute que M. Arouet, qui s'est tant démené contre les excès de certains juges, ne serait pas insensible aux malheurs dont on accable M. Tapie. Celui-ci pourrait d'ailleurs faire sienne la fameuse réplique qu'eut notre ami au terme de ses propres persécutions :* « On a voulu m'enterrer. Mais j'ai esquivé. Bonsoir ! » *Je me garderai néanmoins de prétendre qu'il volerait à son secours, car, comme Voltaire l'a souvent souligné lui-même, il y a forcément du fripon en tout homme qui cherche à subjuguer le peuple.*

– Pouvez-vous au moins me dire, relança Candide, *si mon parrain Voltaire mènerait campagne aux côtés de l'énergique Bernard-Henri Lévy ?*

– Le « cri du sang innocent » *qui nous vient de Bosnie est trop insoutenable pour qu'on puisse concevoir que M. Arouet s'abstiendrait de combattre le fanatisme armé de la soldatesque serbe,* concéda Pangloss. *Mais il y a trop d'envie de paraître, chez cet ex-nouveau philosophe, pour qu'on soit fondé à penser que Voltaire lui épargnerait une dérision analogue à celle dont il affligea naguère les bons sentiments de Jean-Jacques Rousseau. »*

En mal de certitudes, Candide zappa et se retrouva sur ARTE. On y diffusait un remarquable documentaire sur l'œuvre de l'écrivain Tahar Djaout, assassiné l'an dernier par ces sataniques imposteurs qui prétendent agir au nom d'une future « république islamique » alors que « *dans toute république digne de ce nom la liberté de publier ses pensées est le droit naturel du citoyen* ». Loin des arguties, on y découvrait, pour la première fois, le regard ensoleillé de cet homme qui chérissait, comme tout le monde, sa femme, ses enfants, son chat et la vie. Il plut à Candide de penser que si Voltaire pouvait disposer d'une seconde vie pour poursuivre son combat contre *« l'infâme »*, il renaîtrait algérien.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 22 MAI

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.10 Club Dorothée.
8.00 Le Disney Club. L'Ecole de la brousse ; Tic et Tac ; Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Dessin animé ; Reportages ; Jeu ; Bricolage ; Invité : M. Tommasini, spécialiste des mygales ; Variétés : Marlona.
10.25 Magazine : Auto Moto. Grand Prix moto, en Espagne ; Super-tourisme en Espagne ; Actualité de la formule 1.
11.03 Météo (et à 12.18).
11.05 Magazine : Téléfoot. Emission spéciale sur le PSG, avec Jacques Chirac et Michel Denisot (en duplex).
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Arabesque.
15.10 Série : Le Rebelle.
15.55 Série : Les Dessous de Palm-Beach.
16.55 Disney Parade. Marsupilami ; L'Enfant miracle (2e partie).
18.00 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invités : Francis Wurtz (PC), Bruno Gollnisch (FN), Christine Toubira-Delannon (MRG), député de la Guyane, à propos des élections européennes.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Cinéma : Ghost. ■ Film américain de Jerry Zucker (1990). Avec Patrick Swayze, Demi Moore, Whoopi Goldberg.
22.55 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Le Choc. ■ Film français de Robin Davis (1982). Avec Alain Delon, Catherine Deneuve, Philippe Léotard.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Concert : Opera Sinfonica di Mozart. *Symphonie n° 4*, par l'Orchestra filarmonica italiana, dir. : Alessandro Arigoni.
1.55 TF1 nuit (et à 2.55).
2.05 Documentaire : Histoires naturelles (et à 4.30).
3.05 Série : Mésaventures.
3.35 Documentaire : La Pirogue.
5.00 Musique.
5.10 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

6.00 Magazine : Animalia (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin. L'Ile aux ours ; Terry Toons ; Chip et Charlie ; Terry Toons ; Les Nouveaux Voyages de Gulliver ; Le Livre de la jungle ; Les Aventures de Saturnin.
8.45 Connaître l'islam.
9.15 Emission israélite.
9.30 Source de vie. Isaac et Ismaël : l'oulpan Akiba.
10.00 Présence protestante. Culte de Pentecôte en direct et en Eurovision de l'église vaudoise à Trieste.
11.00 Messe. Célébrée à l'église Notre-Dame de Versailles (Yvelines).

DIMANCHE • MIDI
Débat GUIGOU contre VILLIERS
à l'Heure de Vérité.
2 France

12.00 L'Heure de vérité (et à 2.15). Présenté par François-Henri de Virieu.
12.50 Météo (et à 13.15).
12.55 Loto, Journal et Point route.
13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous.
15.00 Série : L'Equipée du Poney Express.
15.50 Dimanche Martin (suite). L'Ecole des fans avec les papys et les mamies ; Ainsi font, font, font.
17.25 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.
18.15 Magazine : Stade 2. Cyclisme ; Football ; Rugby ; Basket-ball ; Automobile ; Course d'orientation ; Judo ; Magazine : Xavier Glassmann, un an après ; Tennis : interview de Pete Sampras ; Présentation du nouveau court et historique de Roland-Garros.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Rien que pour vos yeux. ■ Film britannique de John Glen (1981). Avec Roger Moore, Carole Bouquet, Haim Topol.
23.00 Variétés : Taratata (et à 4.15). Invité : Patrick Bruel. Avec Jane Birkin, Youssou N'Dour, Gérard Presgurvic, Neneh Chéri.
0.35 Journal, Météo et Signé Croisette.
1.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Spécial Cannes.
3.05 Magazine : Stade 2 (rediff.).
3.45 Dessin animé.
4.05 24 heures d'info.
4.20 Magazine : D'un soleil à l'autre (rediff.).
4.55 Documentaire : L'Homme caché, la vie imaginée.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Petits Malins ; Boumbo ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Coke en stock.
8.00 Les Minikeums. Princesse Saphir ; Lucky Luke ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.) ; Raconte-moi une chanson ; Popeye, Olive et Mimosa ; Microkids ; C'est pas sorcier : Coup de vent sur la planète. Dossier : Des hommes dans le vent. Invité : Claude Fons, ingénieur à Météo-France.
11.00 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Opéra, opéras : passions lyriques à Vienne, de Claire Alby et Andy Sommer (rediff.).
14.05 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Magazine : Sports dimanche. Tiercé, en direct de Longchamp ; à 15.30, Basket : finale de la Coupe Robert-Busnel, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris ; à 17.05, Judo : championnat d'Europe, à Gdansk (Pologne).
18.00 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Anne, Hervé Dubuisson, Yves Noël, Frédéric François.
20.50 Série : Derrick. Paix intérieure, de Theodor Gradler, avec Horst Tappert, Fritz Wepper. *Une jeune femme se suicide après une soirée qui a tourné à l'orgie.*
21.55 ▶ Magazine : Rapptout. Présenté par Bernard Rapp. Impressionnisme, les origines, de Jean-Paul Fargier ; La palette graphique ressuscitée, personnages et décors.
23.15 Journal et Météo.
23.40 Cinéma : La Maison du Maltais. ■■ Film français de Pierre Chenal (1938). Avec Marcel Dalio, Viviane Romance, Pierre Renoir.
1.15 Musique : Musicale graffiti.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.23).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 Décode pas Bunny.
8.20 Série animée : Léa et Gaspard.
8.25 Surprises.
8.50 Téléfilm : La Ballade de Kid Divine. De Giorgio Rossi, avec Jesse Birdsall, Michael Elphick.
9.43 La Coccinelle de Gotlib.
9.45 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
9.50 Cinéma : Louis, enfant roi. ■■ Film franco-espagnol de Roger Planchon (1992). Avec Carmen Maura, Maxime Mension, Paolo Graziosi. *Fable historique sur les faux-semblants et l'art de la dissimulation.*
12.28 La Coccinelle de Gotlib.

En clair jusqu'à 14.05

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.35 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.05 Téléfilm : Un château en Bohême. D'Andrzej Kostenko, avec Patrick Catalifo, Otakar Brousek.
15.30 Documentaire : Jackie Kennedy-Onassis. De Maurice Paleau.
16.15 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. Al Capone, le parrain du crime.
16.40 Documentaire : Chiens sauvages. D'Alain Degre.
17.35 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 9. Décors et trompe-l'œil, de Lise Romanoff et Steven Roche.
17.57 La Coccinelle de Gotlib.
18.00 Cinéma : Roulez jeunesse ! ■ Film français de Jacques Fansten (1992). Avec Jean Carmet, Daniel Gélin, Blanchette Brunoy. *La solitude des jeunes défavorisés et des vieillards mis à part de la société.*

En clair jusqu'à 20.35

19.50 Flash d'informations.
19.55 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Fiorile. ■■ Film franco-italien de Paolo et Vittorio Taviani (1992). Avec Claudio Bigagli, Galatea Ranzi, Michael Vartan.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Basket US.
1.04 Pin-up.
1.05 Cinéma : Le Joueur. □ Film franco-italien de Claude Autant-Lara (1958). Avec Gérard Philipe, Liselotte Pulver, Bernard Blier.
2.45 Cinéma : Retour au lagon bleu. □ Film américain de William A. Graham (1991). Avec Milla Jovovich, Brian Krause, Lisa Pelikan.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Les Années lycée. Le Péril jeune, de Cédric Klapisch, avec Romain Duris, Vincent Elbaz (rediff.).
19.00 Série : Slapstick. Le thème : Roméos de bazar. Le film : Brom et Juliette, de Hal Roach, avec Charley Chase et Oliver Hardy.
19.30 Documentaire : Le Singe et moi. Jörg Immendorf, portrait d'un peintre, de Rainer Ostendorf. *Portrait du plus jeune de la « bande des quatre » peintres allemands de l'après-guerre.*
20.15 Grafic : William Blake.
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Marlene Dietrich.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Theodor Fontane. Soirée conçue par Peter von Rüden.
20.41 Cinéma : Effi Briest. ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1974). Avec Hanna Schygulla, Wolfgang Schenck, Ulli Lommel (v.o.).
23.00 Documentaire : Comme un drapeau prussien au vent. De Renate Zillingen. *Portrait de Theodor Fontane, romancier, poète, correspondant de guerre, critique de théâtre, et randonneur, né en 1819 et mort en 1898.*
0.10 Repères bibliographiques (30 min.).

M 6

7.15 Magazine : Mes années clip. Groupes pop (rediff.).
7.45 Téléfilm : Jackie Kennedy. De Stevens Gethers, avec Jaclyn Smith, James Franciscus.
10.15 Magazine : Ciné 6.
10.45 Magazine : E = M 6.
11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
11.55 Série : Les Années coup de cœur.
12.30 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Les Rues de San-Francisco.
14.00 Série : Le Fugitif.
15.05 Magazine : Culture rock.
15.40 Série : L'Aventurier.
16.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.10 Série : Schimanski.
18.55 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Sport 6 (et à 1.05).
20.40 Téléfilm : Coup de foudre à Acapulco. De Corey Allen, avec Connie Sellecca, Scott Bakula. *Un avocat, spécialiste des affaires de divorce... et coureur de jupons, tombe amoureux d'une femme sur le point de se marier.*
22.30 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas. La télé américaine.
23.05 Cinéma : Le Diable rose. □ Film français de Pierre B. Reinhard (1988). Avec Brigitte Lahaie, Roger Carel, Pierre Doris.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Métal express. Henry Rollins, Killing Joke.
1.15 Boulevard des clips (et à 6.00).
2.30 Rediffusions. E = M 6 ; Salsa opus 4 (Venezuela) ; Le Monde des hélicoptères ; Les Enquêtes de Capital ; Fax'O : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Deux auteurs au programme : Rabelais et Montaigne.
22.25 Poésie sur parole. Les poèmes des origines.
22.35 Concert (enregistré le 17 décembre 1993, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : Back to blues. Avec Liz McComb, chant et piano ; Titus Williams, guitare basse ; Christophe Gaillot, batterie.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Carrefour de la guitare. Par Robert J. Vidal. Les quatuors internationaux ; Editions musicales ; Le concours d'Alessandria ; Nouveautés discographiques.
21.30 Voix souvenirs. Par Henri Goraieb. La Lépreuse (acte II), de Lazzari ; Les Pêcheurs de perle (extraits), de Bizet.
22.30 Mille et une nuits... Par Mildred Clary. L'Orchestre philharmonique d'Israël.
0.05 Atelier. Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 55 : « Jackie Kennedy » « Portrait », de Christine Ockrent ».
RCJ, 11 h 30 : Jean-Louis Bourlanges (« Gros plan »).

Le Monde

La saisie conservatoire opérée à la demande du Crédit lyonnais

Bernard Tapie a tenté de dissimuler une partie de son mobilier

***« Après avoir essayé de me jeter au cachot, on essaye de me mettre sur la paille »*, a déclaré Bernard Tapie, vendredi 20 mai, après la saisie conservatoire de son mobilier effectuée à son domicile parisien à la demande du Crédit lyonnais. Selon le député des Bouches-du-Rhône, *« l'intégralité de* [ses] *engagements à l'égard du Crédit lyonnais ont été scrupuleusement respectés »*. Alerté de la saisie, M. Tapie a toutefois tenté de dissimuler une partie de ses meubles, en organisant, dans la nuit de jeudi à vendredi, leur déménagement vers un entrepôt de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), où une seconde saisie a été opérée par le Crédit lyonnais, dans l'après-midi de vendredi.**

« Privés » en « planque » au cœur de Paris, déménagement improvisé quasiment à la cloche de bois, camions discrètement « filés » jusqu'en banlieue par des motards, etc. Le bras de fer entre M. Tapie et le Crédit lyonnais a pris, *dans la nuit du jeudi 19* au vendredi 20 mai, des allures de roman policier.

Jeudi après-midi, l'état-major du président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, vit dans l'attente impatiente du lendemain. Le tribunal de grande instance de Paris vient en effet d'autoriser la saisie conservatoire des meubles et objets d'art installés par M. Tapie dans son hôtel particulier du septième arrondissement. L'opération est prévue pour vendredi, à la première heure : peu avant 8 heures, l'huissier de justice, Pascal Robert, accompagné de représentants de la force publique, devra se présenter au domicile du député. Reste désormais à éviter les fuites...

Le secret a beau avoir bien été gardé, un des collaborateurs de M. Peyrelevade semble plus méfiant que les autres. Il est vrai que c'est son métier : ancien patron de la brigade financière du Quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire parisienne, Pierre Martinez a rejoint le Crédit lyonnais depuis le 1er octobre 1991.

Son titre officiel – chargé de mission au secrétariat général – masque son role véritable. C'est en fait l'homme de la sécurité, entendue au sens large, de la première banque française. Méfiant donc, M. Martinez suggère aux dirigeants de l'établissement bancaire de prendre quelques précautions. Non sans brusquer leurs habitudes plutôt compassées, il propose d'organiser rien de moins qu'une « planque » durant la nuit, au cas où M. Tapie, informé des intentions du Crédit lyonnais, tenterait de déménager les meubles du XVIIIe siècle convoités par la banque.

Au siège de l'établissement, ceux que ce soupçon apparemment gratuit avait choqué sont aujourd'hui forcés de reconnaître que M. Martinez avait vu juste. En effet, les divers vigiles et détectives privés mobilisés par ce dernier eurent la surprise d'assister à un curieux ménage, autour de 2 h 30, vendredi 20 mai, dans la rue des Saints-Pères.

Un camion et des « motards pisteurs »

Ils voient un camion à l'enseigne Trimétal et immatriculé 3726 ND 92 pénétrer dans la cour de l'hôtel particulier de M. Tapie. Des hommes aux carrures de déménageurs en descendent, entrent au domicile du député, puis en ressortent chargés de meubles qu'ils embarquent dans le camion.

Commence alors une course poursuite dans la grande tradition policière, des « motards pisteurs » prenant en filature le camion Trimétal. Destination finale : Gennevilliers (Hauts-de-Seine), où le véhicule rejoint les entrepôts de la société Transports rapides Milmar, sise impasse des Petits-Marais. Nouvelle « planque », nocturne puis diurne, jusqu'à ce que les hommes de M. Martinez voient, selon *Libération* du 21 mai, un semi-remorque rouge des établissements Milmar repartir, autour de 8 heures, avec une partie des meubles. Entre-temps, la direction du Crédit lyonnais a été prévenue pendant la nuit de la nouvelle parade inventée par M. Tapie, qui, sans doute, n'avait pas pensé *tomber*, cette fois, sur un adversaire aussi méfiant.

Au petit matin, l'avocat de la banque, Me Jean Veil, informe de ce tour de passe-passe le président du tribunal qui a donné, la veille, son feu vert à la saisie conservatoire. Lequel donne son accord pour une seconde saisie dans l'entrepôt de Gennevilliers, qui sera réalisée dans l'après-midi de vendredi. Au jugé, le Crédit lyonnais estime y avoir récupéré des meuble évalués à environ 70 millions de francs qui, sans la méfiance de M. Martinez, auraient donc échappé à la saisie. Mais la banque reste persuadée qu'une partie du mobilier a disparu, emmenée on ne sait où par le semi-remorque rouge...

E. P.

COMMENTAIRE

La loi

TOUT député incarne le pouvoir législatif, ce pouvoir qui fait les lois que nul citoyen n'est censé ignorer. En ce sens, plus que d'autres puisque distingué par le suffrage universel, tout député est tenu d'incarner la loi et le respect qui lui est dû. M. Tapie est député – aujourd'hui, il n'est même pratiquement plus que cela, tant sa flagrante déroute financière *n'en* fait plus véritablement un homme d'affaires.

Ses « affaires » sont désormais essentiellement judiciaires. Et elles ne relèvent que d'un seul registre, celui-là même qu'il est censé représenter aux yeux des autres citoyens en compagnie de ses 576 collègues de l'Assemblée nationale : la loi.

Avec son yacht le « Phocéa », il s'agit de fraude fiscale ; avec les comptes de l'Olympique de Marseille, de prêts fictifs, de dépenses inexpliquées et de caisse noire ; avec l'affaire Testut à Béthune, d'abus de biens sociaux ; avec le match OM-VA à Valenciennes, de subornation de témoins et, pour son entourage, de tentative de corruption ; avec le Crédit lyonnais, de dettes considérables, estimées par la banque à un total de 1,3 milliard de francs.

Un jour, dans les dossiers dont elle a été saisie, la justice dira le droit, en se prononçant sur la culpabilité ou l'innocence du député des Bouches-du-Rhône. En attendant, balayant d'une de ces formules dont il a le secret tout débat juridique, M. Tapie proclame *urbi et orbi* qu'il est simplement victime d'un acharnement malveillant. Il est pourtant douteux que des magistrats marseillais, parisiens ou nordistes, des inspecteurs des impôts, des responsables bancaires, etc., se soient tous donné le mot.

De même qu'il est sans doute permis de souligner que M. Tapie persiste et signe dans sa conception très personnelle du respect de la loi : organiser la dissimulation d'une partie de son patrimoine, quelques heures avant une saisie judiciaire, ne serait-ce pas contrevenir à l'article 404-1 du code pénal qui réprime l'organisation ou l'aggravation de son insolvabilité ?

M. Tapie se vante d'être populaire en proportion même des nombreux ennuis qu'on lui fait. Mais c'est peut-être que l'on a trop tardé, par mansuétude partisane, à lui rappeler que l'on ne peut prétendre incarner la loi sans donner l'exemple.

EDWY PLENEL

La réaction du député des Bouches-du-Rhône

« C'est du marketing de destruction »

« Après avoir essayé de me jeter au cachot, on essaie de me mettre sur la paille », a déclaré Bernard Tapie, vendredi 20 mai à Nancy (Meurthe-et-Moselle), en réaction à l'annonce, le jour même, de la saisie conservatoire de ses meubles dans son hôtel particulier parisien. Le chef de file du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) pour les élections européennes, qui poursuivait sa campagne dans l'est de la France, a précisé qu'il n'était pas chez lui au moment de la saisie. *« Ça n'a rien de grave,* a t-il ajouté. *Un jour, peut-être, je serai privé de tous les apparats de la richesse (...). Ça ne sera pas suffisant pour m'empêcher de faire de la politique. »*

« Tous ces coups qui sont portés avec autant de brutalité et d'improvisation (...), c'est pas fait pour détruire l'opinion publique à mon égard. Ils y ont renoncé, car ça ne marche pas. C'est fait pour me détruire, parce que chaque homme a sa limite de résistance, a poursuivi le député des Bouches-du Rhône. *C'est du marketing de destruction. »* Faisant une allusion implicite à l'origine controversée de la mort des deux frères Saincene, M. Tapie a indiqué : *« Si on me retrouve un jour dans une bagnole avec un tuyau passant par la fenêtre, ça sera pas vrai. On veut assécher la bête, mais la bête résiste. »*

Dans un communiqué publié le même jour, M. Tapie a indiqué que *« l'intégralité de* [ses] *engagements vis-à-vis du Crédit lyonnais ont été scrupuleusement respectés »*.

Invité vendredi soir du journal télévisé de France 3, M. Tapie a précisé : *« Ce n'est pas parce que l'un des deux partenaires d'un contrat a envie de le dénoncer qu'il est dénoncé. »* Ce nouvel épisode, a t-il prévenu, ne va en aucun cas *« arrêter* [sa] *campagne électorale »*. *« J'entends imprimer mon originalité dans un monde politique qui en manque un peu »* a souligné le député, qui a ajouté : *« Si un jour je suis ruiné complètement, ce qui n'est pas le cas – aujourd'hui, je n'ai rien de saisi encore, tout est à moi –, ne vous faites pas de mauvais sang pour moi, ce n'est pas grave. Ma femme s'en moque, je m'en moque, mes enfants s'en moquent. »*

AFFAIRE SAINCENÉ : ouverture d'une information contre X... pour assassinat. – Le procureur de la République de Draguignan (Var), Jean-Marie Huet, a demandé l'ouverture d'une information contre X... pour assassinat à la suite des décès de Fernand et Christian Saincene, découverts asphyxiés dans leur voiture, à Tourtour, le 12 mai (*le Monde* du 14 mai). Cette ouverture d'information fait suite à la constitution de partie civile des proches des deux hommes, qui pourront ainsi avoir accès au dossier. L'autopsie pratiquée sur les corps avait corroboré la thèse d'un suicide par intoxication carbonée, avancée par les experts. En outre, les enquêteurs auraient retrouvé, sur le disque dur d'un micro-ordinateur, des textes rédigés par Fernand Saincené, ancien employé du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, confirmant ses tendances suicidaires.

NOMINATION : Michel Dobkine remplace le juge Jean-Pierre à la chancellerie. – *Michel Dobkine*, chef du bureau de la législation pénale financière, économique et sociale à la direction des affaires criminelles et des grâces, s'est vu confier par le garde des sceaux le soin de mener à terme la mission, initialement confiée à M. Jean-Pierre, d'élaborer des propositions pour lutter contre la corruption. Thierry Jean-Pierre a quitté la chancellerie après avoir annoncé sa candidature aux élections européennes sur la liste de Philippe de Villiers.

Aux États-Unis

Jackie Kennedy-Onassis sera enterrée au cimetière d'Arlington

Les obsèques de Jacqueline Kennedy Onassis devaient *avoir lieu lundi 23 mai dans* l'après-midi, au cimetière national d'Arlington (Virginie), près de Washington, où elle reposera aux côtés de son premier époux, le président John Kennedy. Un service religieux est prévu le matin même à l'église catholique Saint-Ignace-de-Loyola à New-York, où Jacqueline Kennedy Onassis résidait.

Jackie Onassis est décédée, à soixante-quatre ans, jeudi 19 mai à son domicile de Manhattan, des suites d'un cancer du système lymphatique (*le Monde* du 21 mai).

Dans l'affaire Testut

Le PDG de la SDBO mis en examen pour « abus de biens sociaux »

Michel Gallot, PDG de la Société de banque occidentale (SDBO) – une filiale du Crédit lyonnais qui a toujours soutenu Bernard Tapie – a été mis en examen, mercredi 11 mai, à Béthune (Pas-de-Calais), pour « complicité d'abus de biens sociaux ». Cette mise en examen, révélée par *le Point* dans son édition du 21 mai, intervient dans le cadre de l'enquête sur l'entreprise de pesage industriel Testut, filiale du groupe Bernard Tapie Finance (BTF).

Benoît Persyn et Philippe Vandingenen, les juges béthunois en charge du dossier, soupçonnent la SDBO d'avoir accordé un soutien abusif aux sociétés Testut, Trayvou (autre filiale de BTF) et à leur principal actionnaire, M. Tapie. La SDBO, spécialisée dans l'aide à la reprise d'entreprises en difficulté, aurait essuyé une perte de 600 millions de francs en 1993.

Selon les magistrats instructeurs, la banque, qui s'occupe des affaires du président de l'OM depuis 1974, lui aurait accordé de nouveaux crédits alors qu'il était déjà lourdement endetté. Ces crédits auraient permis de masquer la situation réelle des deux sociétés. Dans un jugement rendu le 17 septembre 1993 à propos de Testut et de Trayvou (*le Monde* daté 19-20 septembre), la chambre commerciale du tribunal de Béthune estimait qu'il y avait *« poursuite abusive d'une exploitation déficitaire »* et que la cessation de paiements, qui remontait à *« plus d'un an »*, avait été *« masquée par le soutien sans faille de la SDBO »*.

Le tribunal avait alors publié des notes internes, rédigées par des cadres de la banque. L'une d'elles, datée du 22 janvier 1992, stipulait : *« Le feu est dans la maison... le rejet de plus de 6 millions de francs de règlement va mettre sur la place publique la situation tendue du groupe. »* Une autre note, datée du 10 décembre 1992, indiquait : *« Cette affaire* (la société Testut) *est nulle ! Il ne reste qu'à espérer une revente. »*

Bernard Tapie et Elie Fellous, ancien PDG de l'entreprise de pesage et de BTF, sont déjà mis en examen dans le cadre de ce dossier, pour « abus de biens sociaux et complicité ».

En présence des maires des deux communes

Des anciens SS ont déposé une gerbe dans deux cimetières normands

Une quinzaine d'anciens soldats des neuvième et dixième divisions de Panzer SS ont récemment déposé des gerbes dans deux cimetières normands où sont enterrés certains de leurs camarades. Ils ont rendu hommage à leurs morts en présence des maires des communes concernées. Le maire de Maizet (Calvados), Roger Boulais, affirme avoir été *« piégé »* : *« C'est pas écrit « SS » sur leur front, c'est là le problème »*, a-t-il indiqué au micro de Radio-France Normandie-Caen. Les anciens SS ont également signé le livre d'or de la commune.

Le maire dit avoir remarqué plus tard, sur la couronne, l'inscription : *« Des vétérans de la Waffen SS en souvenir des morts de 1944 »*. *« Je ne l'avais pas vu avant, j'ai dit :* « Oh ! merde, manquait plus que ça ! », *et sitôt qu'ils sont partis, j'ai enlevé tout ça. »* Une autre cérémonie a eu lieu, dans les mêmes conditions, au cimetière voisin d'Esquay-Notre-Dame.

Les anciens combattants de la région, qui s'apprêtent à célébrer le cinquantième anniversaire du débarquement, ont vivement réagi. *« C'est une catastrophe,* a déclaré Léon Gautier, habitant de Ouistreham et ancien des commandos Kieffer. *S'ils ont trompé les maires, c'est qu'ils ont agi comme dans le temps ; sinon, les maires devraient remettre leur démission car ils auraient dû annuler les cérémonies. »*

L'ESSENTIEL

DATES

Le tricentenaire du Dictionnaire de l'Académie

Jeudi 26 mai, sous la coupole, une séance solennelle de l'Académie française sera consacrée au tricentenaire de la parution de la première édition de son Dictionnaire. Bertrand Poirot-Delpech commente cette célébration.
Livres politiques, par André Laurens *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Loin des capitales : Snagov, ancien village « systématisé »

La grandeur déchue de Snagov, siège d'un ancien palais royal et d'un monastère renommé du quinzième siècle, a encore été entamée quand cette petite commune rurale, à une vingtaine de kilomètres au nord de Bucarest, a été choisie pour servir de cobaye au sinistre plan de « systématisation » du défunt « Danube de la pensée » *(page 3)*.

Russie : M. Soljenitsyne annonce son retour

Après vingt ans d'exil, Alexandre Soljenitsyne reviendra en Russie le 27 mai prochain, a annoncé vendredi 20 mai sa femme Natalia. *(page 3)*.

POLITIQUE

Le report des municipales est adopté de guerre lasse par l'Assemblée nationale

Vendredi en fin d'après-midi, les députés socialistes ont fini par lever le siège entamé, depuis mardi, contre le projet du gouvernement visant à reporter de mars à juin 1995 les prochaines élections municipales *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

La catastrophe du Grand-Bornand sept ans après

Sept ans après la crue torrentielle du Grand-Bornand (Haute-Savoie) survenue le 14 juillet 1987, et qui provoqua la mort de vingt et un campeurs, le tribunal administratif de Grenoble a examiné ce dossier vendredi 20 mai *(page 7)*.

ÉCONOMIE

Tokyo ne privilégie pas les Etats-Unis

Les Européens n'ont pas d'inquiétude à avoir. Les Japonais ne privilégient en aucune façon les Américains dans leurs relations commerciales, a déclaré vendredi, à Paris, Toru Toyoshima, président du JETRO (Centre japonais du commerce extérieur) *(page 11)*.

COMMUNICATION

L'avènement du « vidéo-journalisme »

Tout. Reportage, montage, plateaux... Les nouvelles recrues de La Chaîne info (LCI) de TF 1 apprennent à tout faire, tout savoir, tout dire, et à suivre leurs sujets du terrain à l'antenne. LCI veut conjuguer journalisme avec modernité et *« réfléchir »* aux traditionnelles *« classifications »* qui régissent les professions de l'audiovisuel *(page14)*.

SERVICES

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC et 36-29-04-56

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

Au cours des six années à venir, l'Union européenne dépensera un tiers de son budget pour les régions les plus pauvres, soit 930 milliards de francs. Un pactole, dont la répartition détaillée fait l'objet d'âpres marchandages. Car si l'Espagne, l'Irlande, la Grèce et le Portugal sont les principaux bénéficiaires, les pays du Nord ont aussi leur part (14,5 milliards de francs pour la France). Une politique indispensable pour éviter une « Europe à deux vitesses ».

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de I *à* VIII *et un cahier « Radio-télévision » folioté de* 1 *à* 40

Le numéro du « Monde » daté samedi 21 mai 1994 *a été tiré à 471 567 exemplaires*



هكذا من الأصل

Le Monde

HEURES LOCALES

MAIN BASSE SUR MARSEILLE

A plus d'un an des élections municipales, la victoire de Bernard Tapie hante la ville. Ses adversaires ne comptent plus guère que sur la justice pour l'empêcher.

« *JE suis très liée, c'est vrai, avec Robert Vigouroux. Mais je suis convaincue que les deux hommes finiront par s'entendre. Ils sont trop intelligents, l'un et l'autre, pour ne pas comprendre que c'est leur avantage et celui des électeurs de Marseille et du département. Il y a eu, entre eux, des frottements, mais il n'y aura pas d'affrontement.* » Ce jugement définitif était porté, il y a deux ans, par Edmonde Charles-Roux, écrivain et veuve de Gaston Defferre. L'ancien ministre socialiste de l'intérieur et de la décentralisation, décédé en 1986, a été le dernier vrai patron de Marseille dont il a été le maire jusqu'à sa mort soudaine.

Robert Vigouroux a hérité de la succession. Dans l'esprit des socialistes locaux, il s'agissait d'un intérim avant que leur chef de file, Michel Pezet, ne reprenne la charge. A la veille des élections régionales de 1992, M. Vigouroux était toujours maire, après une réélection triomphale en 1989, et Mme Charles-Roux présidait le comité de soutien à la liste de Bernard Tapie. Il était donc inconcevable que ces deux hommes, « *trop intelligents* », s'affrontent.



« Une mairie parallèle »

Aujourd'hui, à un an des élections municipales, la cité phocéenne ne bruit que d'une rumeur : M. Vigouroux représentera sa candidature mais M. Tapie sera le prochain maire. Mme Charles-Roux, quant à elle, figure en huitième position sur la liste de Jean-Pierre Chevènement pour les élections européennes du 12 juin et elle trône au premier rang de l'association Marseille d'abord dont chacun sait, ici, qu'elle est le bras armé municipal de M. Tapie pour juin 1995, même si certains de ses membres feignent de l'ignorer. A Marseille, rien n'est simple !

Selon *Planète Sud*, la machinerie municipale du tapisme serait déjà en route. « *Il semblerait, en effet, qu'une véritable mairie parallèle se mette d'ores et déjà en place, avec ses chargés de missions et tous les postes clés nommément occupés* », écrit ce mensuel marseillais dans son numéro d'avril. Cette assurance laisse impassible, en apparence, l'entourage de M. Vigouroux. « *Ce n'est pas la première fois que le député de Gardanne a des ambitions sur quelque chose* », déclare un proche du maire qui égrène le nom des entreprises que l'homme d'affaires était censé sauver après rachat, développer après promesses aux salariés et qui se sont, finalement, retrouvées vendues après avoir été désossées. Un syndicaliste pronostique qu'un sort comparable sera réservé à certains services municipaux si le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône fait main basse sur la ville.

Comme une traînée de poudre, cette probabilité traverse la cité et tous les milieux. Qu'elle soit utilisée par les syndicalistes, par un chef d'entreprise, par un ancien responsable socialiste ou par un universitaire, la formule est toujours la même : « *Si Tapie n'est pas éliminé judiciairement dans les prochains mois, il sera le premier magistrat de la ville en juin 1995.* » Il y aurait donc une course poursuite entre la justice et les urnes. Un véritable choc des mots et des concepts pour cet habitué de la mise en examen, frappé d'une levée d'immunité parlementaire inutilisée et, en dernier ressort, poursuivi pour fraude fiscale. A l'unanimité de ses douze membres (six du Conseil d'Etat et six de la Cour de cassation), la commission des infractions fiscales vient, en effet, de demander au ministre du budget de saisir la justice au sujet, notamment, de l'immatriculation du *Phocéa*, le navire de M. Tapie, comme bâtiment de commerce.

Cette probabilité, habillée en certitude, fait dire à Pierre Bonneric, directeur du cabinet de M. Vigouroux, que « *les différents milieux subissent plus qu'ils ne constatent : on introduit dans la tête des gens une publicité qui marche, celle de la lessive qui lave plus blanc que blanc* ». A sa manière, *Entreprendre Méditerranée* de mai, un mensuel économique qui appartient à Jacqueline Beytout, ancienne propriétaire du quotidien *les Echos*, exprime la même idée quand il écrit que « *Marseille, ville irrationnelle, impatiente, déteste vite ce qu'elle a porté au pinacle* ».

Le reflux de la vague Vigouroux

Une fois de plus, la cité phocéenne serait-elle en passe de succomber à un coup de foudre ? En 1988, c'est Jean-Marie Le Pen qui prétendait avoir une « histoire d'amour » avec Marseille qui, à l'élection présidentielle, lui donnait un quart de ses suffrages. Le président du Front national se croyait autorisé à affirmer : « *Marseille sera lepéniste en 1989.* » A cette date, la ville était submergée par une vague vigouriste qui n'avait pas les parfums de l'extrême droite.

Poussé par l'Elysée et bénéficiaire de réglements de comptes internes au PS, l'énigmatique et mystérieux M. Vigouroux avait détrôné M. Le Pen dans le cœur marseillais. Mandarin de la médecine, il s'est comporté, pendant son mandat, comme un mandarin municipal : secret, solitaire et méfiant, soit l'exact opposé de M. Tapie. Ses détracteurs lui reprochent son manque de passion et de communication, ses défenseurs – même parmi ses adversaires politiques – mettent en avant son bilan *(lire page IV l'article de Guy Porte)* et son directeur de cabinet résume son refus de la démagogie, en glissant que « *le maire de Marseille ne dit pas qu'il suffit d'interdire le chômage des jeunes* » pour le vaincre.

Son image, cependant, ne lui est pas favorable. Les derniers sondages connus reléguaient, au début de l'année, le maire de Marseille loin derrière Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional, et derrière le nouveau gourou du radicalisme de gauche. Les élections cantonales de mars ont créé un « effet Tapie » dans les Bouches-du-Rhône, dont le ressort est médiatique et irrationnel à Marseille.

de notre envoyé spécial à Marseille
Olivier Biffaud

Lire la suite page IV

VU DE LYON

Sarajevo et « BHL »

A sillonner les routes de Croatie, de Serbie ou de Bosnie, à croiser ces hommes en fusil, à aider ces femmes et ces enfants dans les camps de réfugiés, en quelques mois et en quelques séjours, Lucie, vingt-six ans, et Rolf, vingt-neuf ans, deux permanents de l'association humanitaire lyonnaise Equilibre, ont appris la guerre.

En attendant leur prochain départ pour ces contrées déchirées, ils observent avec une certaine distance les initiatives de Bernard-Henri Lévy et les remous divers qu'elles provoquent. « *J'ai peut-être trop le nez sur le terrain, mais c'est si loin de nous, si loin de ce que l'on fait*, s'excuse presque Lucie. *Moi, je fais de l'humanitaire, je suis juste un pansement.* » Elle qui ne veut pas s'immiscer dans la politique, elle lâche, quand même, que « *la caste intellectuelle de Sarajevo ne représente pas la Bosnie* » et qu'elle n'accepte pas « *le discours trop incisif, unilatéral* » de « BHL ». Pour Rolf, « *cela résonne de travers* ». Certes, dans « *cette situation d'apathie généralisée* », il jugerait presque salutaire que Bernard-Henri Lévy élève la voix, mais il éprouve comme une gêne : « *Quelles sont exactement ses motivations ?* »

Equilibre et Bernard-Henri Lévy avaient eu une – courte – expérience commune, en juin 1992, lors du premier Convoi pour la paix. Ceux et celles de l'association qui y ont participé préfèrent ne pas s'appesantir sur ce compagnonnage.

Alain Michel, le fondateur d'Equilibre, est tenaillé par une question : « *Pourquoi les hommes politiques français ne disent-ils pas qu'ils ne trouvent pas de solution ? BHL peut faire n'importe quoi, cela ne changera rien en ex-Yougoslavie. Pas plus et pas moins que nos six Convois pour la paix.* » Près de cent cinquante membres d'Equilibre sont présents, actuellement, sur le terrain.

Bruno Caussé

HÉRITAGE DES « ANNÉES POMPIDOU »

LE SCANDALE DES PISCINES « CANETON »

Deux cents équipements se sont révélés défectueux. Certaines communes demandent vainement réparation à l'Etat

LA petite commune de Bitche (5 500 habitants, en Moselle), hésite à crier victoire. Le tribunal administratif de Strasbourg vient, certes, de lui donner raison dans un contentieux qui concerne sa piscine Caneton. Livré en 1977, cet ouvrage, dont le toit menaçait de s'effondrer, avait dû subir plusieurs réparations quelques années plus tard, avant d'être entièrement refait en 1990. Les architectes et l'une des entreprises qui s'étaient chargées de la construction ont été condamnés à verser 1,3 million de francs, mais l'un des maîtres d'œuvre est décédé, ses associés ne sont pas solvables, et l'entreprise a fait faillite. De sorte que, si la commune n'obtient pas l'exécution de son jugement, elle devra faire appel pour demander la condamnation de l'Etat.

Le sinistre s'élève à 400 millions de francs au total et représente, selon plusieurs observateurs, l'un des grands échecs de la politique d'équipement en série conduite pendant les années Pompidou, au même titre que les Chalandonnettes ou les établissements scolaires du type Edouard-Pailleron. Cette affaire pose, en outre, le problème de la coopération entre l'Etat et les petites communes. Ces dernières ne disposent pas des moyens juridiques, techniques et matériels nécessaires pour traiter à égalité. De plus, elles ne peuvent que difficilement porter à la connaissance du public les difficultés qu'elles rencontrent.

La construction des piscines Caneton trouve son origine dans un programme baptisé « Mille piscines », lancé à la fin des années 60 par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Après la noyade accidentelle de plusieurs enfants, ce ministère avait souhaité développer l'apprentissage de la natation scolaire et offrir aux communes moyennes les chances de rattraper leur retard d'équipement.

L'écroulement des toitures

En date du 12 mai 1969, le règlement du concours d'idées architectural, qui doit « *susciter des solutions nouvelles et économiques pouvant déboucher sur des séries à caractère industriel* », prévoit que ces piscines sont destinées à des agglomérations « *relativement restreintes* ». Elles devront offrir « *des coûts réduits de construction, d'entretien et d'exploitation* ».

Cinq projets sont retenus, notamment celui des piscines dites Caneton, proposé par un architecte aujourd'hui décédé, Alain Charvier. Il s'agit de piscines couvertes, mais dont le toit est ouvrable, composées de deux bâtiments (vestiaires d'un côté, bassin de l'autre), reliés par un pédiluve. Ces ouvrages, qui seront construits en série, sont proposés à un prix exceptionnellement bas (3 millions de francs), rappelle-t-on aujourd'hui au ministère de la jeunesse et des sports. De nombreuses communes se portent candidates.

Celles qui sont retenues doivent fournir le terrain, exécuter les travaux d'adduction d'eau et acquitter une participation forfaitaire d'environ 1,5 million de francs. Par le biais d'une convention, elles confient la maîtrise d'ouvrage déléguée à l'Etat, qui s'engage à leur livrer les équipements clés en mains. Lorsqu'elles les réceptionnent de façon définitive, elle délivrent à l'Etat un procès-verbal valant quitus : il est alors déchargé de son mandat, sa gestion étant reconnue exacte et régulière.

Rafaële Rivais

Lire la suite page II

SOMMAIRE

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE INQUIETS POUR LEUR AVENIR

Personnages clés de l'administration municipale, ils craignent de perdre leurs prérogatives avec l'intercommunalité

INCONTOURNABLES dans les petites communes où ils sont souvent plus que le simple collaborateur du maire, les secrétaires de mairie se montrent toutefois inquiets pour leur avenir. C'est à Soursac (Corrèze), que les trente et un délégués départementaux du Syndicat national des secrétaires de mairie des communes de moins de deux mille habitants et assimilés (SNSNA) ont tenu leur congrès.

« Nous sommes les mécanos de la République » : ainsi Jean-Claude Delfaud, président du SNSNA, résume-t-il le rôle de ce personnage-clé de la vie municipale. Dans les trente-deux mille communes françaises de moins de deux mille habitants, le secrétaire de mairie exerce de multiples fonctions : assistante sociale, *médiateur, écrivain public*, voire pompier ou infirmier. *« Il nous faut réagir vite, quel que soit le problème. Nous devons être polyvalents et polycompétents »*, souligne Jean-Claude Delfaud.

Sauvegarder la polyvalence

Mieux, les circonstances le laissent parfois seul maître à bord *du bâtiment communal*. Lorsque des dissensions au sein de son village lotois ont empêché toute réunion du conseil municipal, M. Delfaud a *« fait tourner la boutique »* durant neuf mois. C'est même lui qui montre les subtilités de la gestion municipale aux équipes municipales nouvel*lement élues*. Respectueux des fonctions du maire, avec lequel il devra partager une véritable vie de couple, le secrétaire de mairie n'en revendique pas moins une petite autonomie : *« Si on parle d'une façon honnête, on peut arriver à faire passer le message »* observe, convaincu, M. Delfaud.

La profession a évolué avec la décentralisation : *« Auparavant, les services préfectoraux étaient au service de l'élu. Désormais, c'est à lui d'aller chercher l'information et la formation »*. Le métier risque à nouveau de se modifier avec l'intercommunalité, une réforme que le SNSNA considère comme *« autoritaire »* et dans laquelle il voit un grave danger. Les secrétaires de mairie craignent de voir leur fonction réduite à des tâches ingrates et quotidiennes (état-civil, reprographie...), pendant que d'autres, mieux formés, se réserveraient la meilleure part, c'est-à-dire *la collaboration avec l'élu sur les grands projets de coopération (1)*.

Dans l'Indre, indique une adhérente, c'est un agent de la préfecture qui a ainsi été nommé secrétaire d'une nouvelle communauté. Aussi le SNSNA a-t-il mis l'accent, lors de ces journées, sur les problèmes statutaires : *« Nous allons mettre nos revendications à plat*, a averti M. Delfaud, *afin de présenter aux pouvoirs publics un véritable cahier de doléances. Nous demandons en particulier la garantie de l'emploi, le maintien du poste de secrétaire de mairie dans chaque commune, la suppression des quotas pour favoriser la promotion interne, et l'intégration de tous les secrétaires de mairie dans leur cadre d'emploi. »*

de notre correspondant en Corrèze
Michel Dubreuil

(1) Lire le nº 16 d'*Etudes et réflexions*, le cahier de l'Observatoire de la fonction publique territoriale du CNFPT.

LE SCANDALE DES PISCINES CANETON

Suite de la page I

Entre mars 1973 et mars 1981, cent quatre-vingt-dix-huit piscines sont construites. Quelques années plus tard, toutes connaissent de graves *problèmes : des infiltrations* d'eau de pluie endommagent la toiture, qui menace de s'écrouler. La sécurité des nageurs étant en danger, les municipalités sont obligées de fermer leurs équipements et d'entreprendre des travaux de rénovation. Pour ce faire, elles dépensent environ 2 millions de francs chacune, soit plus que le prix payé pour la construction !

S'estimant lésées, les communes réclament, en ordre dispersé, une indemnisation pour les dommages encourus. Devant le refus que leur oppose le secrétariat d'Etat, elles se lancent, toujours en ordre dispersé, dans des procédures contentieuses. *Les premiers* procès ont lieu en 1970-1971, suivis de deux vagues en 1975-1976 et 1977-1978. *« Nous nous sommes beaucoup battus pour convaincre les communes de s'unir, mais elles ne nous ont pas écoutés, regrette Mᵉ Didier Quinchon, conseil des architectes. Si cent quatre-vingt-dix-huit communes avaient mené une action collective, la procédure aurait eu un autre poids, et le résultat aurait sans doute été différent. »*

On dénombre, aujourd'hui, une centaine de contentieux, qui en sont à des stades divers : tribunaux administratifs, cours d'appel, Cour de cassation, Conseil d'Etat. De guerre lasse, certaines communes ont renoncé à demander un dédommagement. D'autres ont laissé passer le délai de la garantie décennale. En 1983, une Association des gestionnaires de piscines Caneton (AGEPIC), s'est enfin constituée. Fondée par le maire de Cesson (Seine-et-Marne), et rassemblant soixante-dix communes, elle a obtenu que le secrétariat d'Etat lui communique une étude technique sur la rénovation des piscines, mais elle n'a pu négocier un règlement à l'amiable.

Fin de non-recevoir

L'AGEPIC a été déboutée, jusqu'à présent, de ses actions en justice, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports s'étant opposé à ce qu'elle intervienne pour le compte des communes. En effet, elle n'a pas, juridiquement, d'intérêt à faire valoir. *« L'AGEPIC s'est constituée après les contentieux. Elle n'a jamais été lésée »*, indique-t-on au ministère. *« En rejetant son intervention, le secrétariat d'Etat obtient que chaque affaire soit traitée comme un cas particulier, alors qu'il existe un problème global et politique des piscines Caneton »*, proteste Joseph Schaefer, maire (apparenté RPR) de Bitche.

A la demande de l'AGEPIC, Michel Giraud (RPR), alors président de l'Association des maires de France, avait écrit à Frédérique Bredin, alors ministre de la jeunesse et des sports, en mai 1992. L'AMF a obtenu une fin de non-recevoir et s'en est tenue là pour l'instant.

Pas d'interlocuteurs solvables

Les communes ont tenté d'attaquer l'Etat sur le plan de sa responsabilité contractuelle, puisqu'il avait agi en qualité de maître d'ouvrage délégué. *Le* secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a fait valoir qu'elles lui avaient délivré un quitus. *« Elles auraient pu refuser de parapher ce procès-verbal de réception définitive »*, objecte le ministère. D'ailleurs, quatre ou cinq communes n'ayant pas signé ce document ont été *partiellement dédommagées* : l'Etat leur a remboursé environ 600 000 francs. Les petites communes protestent qu'elles ne pouvaient pas prévoir ce qui se passerait après la livraison et qu'elles n'étaient pas en mesure d'opposer un refus aux toutes-puissantes directions départementales de l'*équipement*.

Elles ont parfois fondé leur action sur le terrain de la garantie décennale, en arguant du fait que l'ouvrage réceptionné comportait un vice caché. En première instance, la plupart des juges ont estimé qu'il fallait retenir la responsabilité de l'Etat, puisqu'il s'était chargé de la programmation en série des piscines. Il n'aurait pas dû utiliser, de façon systématique, un matériau nouveau, l'hypalon (revêtement plastique destiné à la toiture), dont le degré de résistance à l'humidité était mal connu et qui n'avait pas encore fait l'objet d'un agrément de la part du Centre scientifique et technique du bâtiment. L'Etat a fait appel. Des experts ont démontré que les désordres n'étaient pas liés à l'utilisation de l'hypalon, mais à l'absence de pare-vapeurs : l'humidité ne pouvait se dissiper, ce qui entraînait un pourrissement du bois utilisé pour la charpente et un risque d'écroulement du toit. En seconde instance, c'est donc la *responsabilité des* architectes et des bureaux d'études qui a été mise en cause.

Toutefois, certains tribunaux ont départagé les responsabilités, l'Etat ayant un joué un rôle très actif pendant toute la durée de la construction. Ils ont estimé qu'une partie des erreurs (40 %) lui revenait, le reste étant imputable aux constructeurs. Pour autant, l'Etat n'a pas été condamné : puisque les communes lui avaient délivré un quitus, elles se substituent à lui et endossent sa responsabilité de principe. Du coup, le dédommagement qu'elles réclament est diminué de 40 %...

Les architectes, à leur tour, ont fait appel, et des pourvois en cassation sont en instance devant le Conseil d'Etat. Alain Charvier étant décédé en 1988, avant l'exécution des jugements, ses héritiers n'ont accepté sa succession que sous bénéfice d'inventaire. Ses collaborateurs, Jean-Paul Aigrot et Franck Charras, *qui disposent de* faibles revenus, doivent batailler contre les huissiers. *« Il est scandaleux qu'un tout petit cabinet ait endossé la responsabilité de l'Etat »*, s'indigne Mᵉ Quinchon.

Les entreprises avaient fait faillite après l'achèvement des chantiers. Comme elles avaient cessé, alors, de payer les primes nécessaires à la couverture des sinistres liés à la construction de la toiture, leurs compagnies d'assurances refusent de payer. Elles n'ont remboursé que 25 millions de francs, alors que les communes en ont versé 400 millions. *« Personne n'a été en mesure de payer les condamnations prononcées au bénéfice des communes. C'est pourquoi ces collectivités se retournent contre l'Etat, unique interlocuteur solvable »*, indique-t-on au ministère de la jeunesse et des sports.

Manœuvres frauduleuses

Sur les conseils de l'AGEPIC, ces collectivités ont changé de stratégie. Elles tentent, aujourd'hui, de démontrer la responsabilité délictuelle de l'Etat. Elles affirment qu'il savait, depuis 1974, que les procédés retenus étaient sources de désordre. Il leur aurait vendu, en toute connaissance de cause, des ouvrages atteints de vices de conception et les aurait tenues dans l'ignorance de cet état de choses lors de la signature des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée et de la réception des piscines. Il les aurait *trompées afin d'obtenir ces* fameux quitus, qui le mettaient à l'abri de toute recherche de responsabilité. Dès lors, les quitus seraient entachés de dol (manœuvre frauduleuse destinée à tromper) et ne seraient pas, de ce fait, opposables aux communes.

Quelques cours administratives *d'appel ont donné tort* à ces communes. Les juges ont estimé que, même si l'Etat avait commis des erreurs, il n'avait nullement agi en connaissance de cause, l'origine des désordres ayant été découverte dans les années 80, et qu'il n'avait jamais eu l'intention de nuire. Les communes ont alors demandé au Conseil d'Etat de préciser la notion de « dol ». Elles attendent sa décision, qui, seule, pourra mettre fin à une affaire complexe et délimiter les responsabilités de l'Etat.

Rafaële Rivais

NOUVELLES TECHNOLOGIES

LE TÉLÉPHONE MOBILE CONQUIERT LES VILLES

Après les élus, les services techniques y ont de plus en plus recours

DEPUIS peu, des publicités pour les téléphones mobiles apparaissent sur des panneaux d'affichage de 4 mètres × 3. Au vu des offres *promotionnelles d'abonnement* proposées par les opérateurs publics, le secteur de la téléphonie semble avoir le vent en poupe.

L'année 1993 a déjà été marquée par une baisse très nette du prix des terminaux, et les tarifs de communication, ainsi que le prix des abonnements, ont été diminués. Aujourd'hui, au niveau national, seuls deux réseaux concurrents utilisent la norme européenne GSM (Global System for Communication) : le réseau de la Société française du radiotéléphone (SFR) et celui de France Telecom. Leur développement est principalement lié à l'extension de la zone géographique couverte pour les communications et aux prestations offertes aux abonnés. L'arrivée d'un troisième opérateur sur le marché du mobile est annoncée. *Il devrait être connu d'ici à la* fin de l'été, et l'on assistera à la mise en place d'un nouveau réseau numérique plus particulièrement dédié à l'usage des particuliers.

L'Observatoire des télécommunications dans la ville (OTV) a demandé à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE) de réaliser une enquête sur l'équipement téléphonique des collectivités locales. Ce travail n'est pas encore achevé, mais il laisse déjà paraître la bonne place du téléphone mobile. Ce sont plutôt les communes de plus de 100 000 habitants, les départements et les régions qui sont abonnés aux services de téléphonie mobile (analogique ou GSM) proposés par les opérateurs nationaux. Quant aux réseaux locaux privés de radiotéléphone, ils conservent de fidèles *abonnés dans les grandes et les* moyennes communes.

L'exemple de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) est révélateur. Cette commune de 80 000 habitants, qui utilise depuis cinq ans des systèmes de radiomessagerie (du type Alphapage) envisage de les remplacer par des abonnements GSM. Là encore, ce sont les services techniques et le personnel d'astreinte qui seront directement concernés par cette nouvelle option. *« Le personnel doit faire face à des situations urgentes comme il peut s'en produire tous les jours telles que les fuites d'eau ou de gaz, c'est pourquoi il doit être prévenu rapidement, où qu'il se trouve »*, explique François Legeay, ingénieur contrats-bâtiment, en charge du secteur téléphonie.

S'engager dans des dépenses de radiotéléphonie impose de choisir entre l'opérateur public, qui fait payer les télécommunications et l'abonnement, et le réseau privé, qui nécessite un investissement dans l'infrastructure matérielle, mais ne coûte rien en communication. La zone géographique couverte par le service de téléphonie mobile est aussi un élément à considérer. *« Le problème essentiel de la commune reste local »*, rappelle François Legeay, soulignant ainsi l'importance d'opter pour une solution à la mesure de la collectivité.

Valérie Maillard

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **L'accueil dans les villes.** – L'Union nationale des accueils des villes françaises, *fédération qui rassemble six* cents associations, animées par quelque vingt mille bénévoles, organise son prochain congrès à Lyon, du mercredi 25 au vendredi 27 mai, pour faire le bilan de son action. Les « Accueils des villes françaises » s'occupent des personnes qui changent de ville, les accompagnent dans leurs démarches *et facilitent leur installation. Ils* s'efforcent de répondre aux problèmes posés par la mobilité, professionnelle notamment.
▶ **Renseignements au (16-1) 40-17-02-36.**

■ **Chômage des jeunes.** – L'Association des administrateurs de la Ville de Paris, qui revendique plus d'une centaine d'adhérents, organise un débat sur « les collectivités territoriales et le chômage des jeunes », jeudi 26 mai, à l'Hôtel de Ville de Paris. Faudrait-il que les collectivités locales soient dotées de compétences particulières pour intervenir dans la lutte contre le chômage ? Quel pourrait être le champ de leur intervention, se demande Patrice Obert, président de l'association, en poste à la direction des affaires sco*laires de la Ville de Paris.*
▶ **Renseignements au (16-1) 42-76-38-12.**

■ **Mairie-Expo.** – Le prochain Salon Mairie-Expo se tiendra au Carrousel du Louvre, à Paris, du mercredi 25 au vendredi 27 mai. Les fournisseurs et les différents partenaires des collectivités *locales exposeront leurs produits.*
▶ **Renseignements au (16-1) 42-66-68-19.**

■ **Télévision et politique.** – « La télévision, fossoyeur du politique ? » : tel sera le thème du petit déjeuner organisé par le DESS de communication politique et sociale de l'université Paris-I, jeudi 26 mai à la Sorbonne. La télévision porte-t-elle une responsabilité dans la crise du politique ? Journalistes, universitaires et spécialistes de la communication tenteront de répondre à cette question au cours d'un débat auquel est invité Alain Carignon, ministre de la communication.
▶ **Renseignements au (16-1) 40-70-92-56 ou 43-29-53-80.**

■ **Métiers du développement local.** – L'animation des territoires a engendré une nouvelle profession, celle de déve*loppeur. En quoi consiste ce métier*, comment s'exerce-t-il, en milieu rural ou en ville, quelle est l'offre de formation ? Des spécialistes du Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente (Centre INFFO) ou du Centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local (CRIDEL) répondront à ces questions lors d'un colloque intitulé « Développement local : nouveaux métiers, nouvelles formations », organisé jeudi 26 mai à Paris.
▶ **Renseignements au (16-1) 41-25-22-60.**

■ **Boîte à idées.** – Jacques Vernier, maire (RPR) de Douai (Nord), fête, le 27 mai prochain, le premier anniversaire du système de suggestions mis en place dans sa municipalité (*le Monde* daté 21-22 mars 1993). Baptisé « boîte à idées », ce système, inspiré des techniques de management participatif de l'usine Renault-Douai, est destiné à améliorer les prestations de la commune, à faire des économies et à valoriser le personnel.
▶ **Renseignements au (16) 27-93-58-00.**

Le Monde

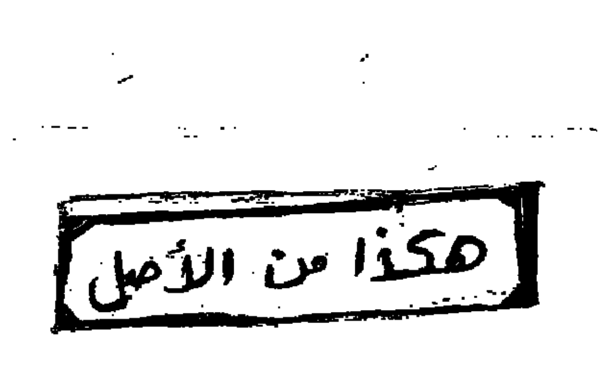
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



هكذا من الأصل

ILE-DE-FRANCE

PORTRAIT

Georges Sarre, le « préposé » de Paris

Une fois encore, c'est à lui que l'on a confié les clefs de la « jeune maison ». Le temps d'une élection décisive pour son propre avenir, c'est à Georges Sarre, et à nul autre, que le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement, tête d'une liste d'union pour une *« autre politique »*, a laissé le soin de gérer la petite boutique du Mouvement des citoyens, d'ici au 12 juin prochain. Etrange et vieux couple que celui-ci, formé depuis quelque trente ans entre l'énarque et l'autodidacte.

Dans un monde politique de plus en plus professionnalisé, et notamment dans le Parti socialiste hérité d'Epinay, il est plutôt de bon ton, bien sûr, de se moquer du « postier », comme de quelques autres, agriculteurs ou petits fonctionnaires, qui traînent encore – cela se remarque d'emblée – un peu de terre ou de poussière sur leurs nouveaux souliers vernis. Oui, Georges Sarre fut postier – c'est sa plus grande fierté –, et jusqu'à l'élection, cet hiver, de Daniel Vaillant dans la dix-neuvième circonscription de Paris, il fut même l'unique député de gauche de la capitale, le seul rescapé de la déroute socialiste des élections législatives de 1993.

A fréquenter ses permanences, quatre par semaine, pas moins, on comprend mieux pourquoi. Au fond d'un couloir de la mairie du onzième arrondissement, on patiente longuement, qui pour une place de crèche, qui pour un logement, qui pour un emploi même précaire, avant de voir le *« député de Paris »*. *« Une personne très bien... très proche des gens... qui m'a beaucoup aidé... un homme qui me plaît... »* A la sortie du bureau, ce n'est qu'un concert de louanges.

Avec Georges Sarre, on est au moins assuré de retrouver une chose, la bonne vieille méthode de la poignée de main généreuse, des anecdotes faciles tenues dans le préau de l'école, de la rougeole du petit dernier à, surtout, ne jamais oublier d'une campagne à l'autre : une méthode dérisoire, mais aussi sûre que la République, pratiquée aussi bien, à chaque époque, par François Mitterrand dans la Nièvre, que par M. Chirac en Corrèze, et transposée, ici, sur le pavé de Paris. *« Nous sommes dirigés par des paysans »*, plaisante pourtant le porte-parole du MDC, lui-même enfant de la Creuse, *« un département qui donna jusqu'à cinquante mille personnes pendant huit à neuf mois par an, pour construire Paris au dix-neuvième siècle »*.

L'épopée de Paris-Brune

M. Sarre a-t-il jamais voulu être l'héritier, à sa façon, de cette histoire ? Il garde en tout cas un souvenir apparemment heureux d'une candidature à Limoges, aux élections législatives de 1973, contrée par le maire socialiste de la ville, Louis Longequeue. *« J'en ai tiré cette leçon : plutôt n'être rien, que d'accepter un nouveau parachutage en province. Longequeue m'a rendu service. Vous me voyez aujourd'hui député de la Haute-Vienne, avec les problèmes agricoles sur les bras ? »*. Hormis cet épisode, l'ancien secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux n'a cessé d'être fidèle à Paris.

Bien involontairement sans doute, l'administration des PTT lui a donné ses premières leçons de militant de terrain. Dans les années soixante, pour le concours d'inspecteur des postes, il a trois mille noms de rues à apprendre par chœur. Voilà qui aide bien, aujourd'hui, à relever les moindres trous dans la chaussée ou à repérer le plus petit permis de construire dans le onzième arrondissement de Paris. Mais surtout, syndicaliste de Force ouvrière – comme il se doit dans ce milieu –, le militant Sarre adhère à la SFIO en 1964, crée l'Association des postiers socialistes (qui comptera des milliers d'adhérents), organise, en mai 1968, le comité de grève du centre de tri de Paris-Brune, avant de se retrouver, le mois suivant, candidat-suppléant d'un certain Chevènement aux élections législatives.

Ah, Paris-Brune ! Lorsque, un quart de siècle plus tard, on entend *« le postier »* raconter par le menu l'épopée de Paris-Brune,



c'est beaucoup mieux que le récit d'Arcole, de Rivoli... On peut en sourire. Mais en 1969, l'étrange connivence qui s'est établie entre la plèbe fonctionnarisée et des intellectuels, plus chanceux, sortis des grandes écoles, aboutit à installer le CERES, les amis de Jean-Pierre Chevènement, à la tête de la fédération de Paris du nouveau Parti socialiste. M. Sarre en devient le premier secrétaire, avant d'être appelé, deux ans plus tard, par François Mitterrand, après le congrès fondateur du PS, à cumuler la responsabilité de l'important secteur de l'organisation des fédérations et des entreprises. *« Sans les postiers socialistes, il est sûr qu'on n'aurait pas pris le contrôle de la fédé de Paris »*, se souvient encore le grognard Georges Sarre. Comme l'organisation en courants était déjà interdite à cette époque, les militants de la gauche du PS avaient simplement pris le soin – habitude de postier – de porter un très anodin stylo Bic à capuchon rouge à la poche de leur veston, afin de mieux coordonner leurs votes.

Changement d'enseigne

Aujourd'hui encore, ce maniaque de l'organisation qu'est Georges Sarre ne laisse rien au hasard. Chaque année, au mois de janvier, plus d'un millier de fidèles se réunissent pour la traditionnelle cérémonie des vœux qu'il organise au cirque Bouglione. Que l'itinéraire d'une ligne de bus soit modifiée ou qu'un terrain de boules soit menacé par un projet d'urbanisme, et le « système Sarre » produit immédiatement un tract dans le périmètre concerné. *« On vient parfois nous voir pour un simple problème de voisinage, une fuite d'eau ou des toilettes bouchées. Dans ce cas, on appelle nous-mêmes un plombier »*, rapporte l'un des collaborateurs du député.

Une fois par semaine au moins, le député de Paris quadrille un quartier de son arrondissement, entre chez les commerçants, s'inquiète des problèmes de sécurité ou visite longuement des ateliers d'artistes. Il fréquente aussi assidûment les baptêmes ou les mariages de la communauté juive, qui peuvent rassembler quelques centaines de personnes. Lors de la guerre du Golfe, on a pu ainsi observer le silence prudent de Georges Sarre, qui resta au gouvernement, tandis que M. Chevènement quittait le ministère de la défense. Son suppléant, Jean-Yves Autexier, aujourd'hui directeur de campagne du président du MDC, approuva même l'intervention militaire, à la différence de cinq députés de ce qui était encore le courant Socialisme et République.

Son passage obligé, par fidélité, du PS au MDC n'a en rien affaibli les réseaux de Georges Sarre : l'immense majorité des militants de sa section ont accompagné ce transfert. Quant aux vastes locaux, aimablement cédés par une société d'HLM de la ville pour abriter la permanence du député et les réunions de ses amis socialistes, ils étaient opportunément au nom de Georges Sarre. Pas de querelle de succession donc, on a simplement changé l'enseigne.

La défaite – avec les honneurs – de l'ancien responsable socialiste, en 1977, lors de la première élection du président du RPR à la mairie de Paris, en a fait une sorte de représentant consacré de l'opposition à M. Chirac. C'est qu'à la différence de tant d'autres socialistes, Paul Quilès, Pierre Joxe ou Jack Lang, repartis en province aussitôt après leur échec, Georges Sarre s'est incrusté à Paris. Bien que réduit à deux élus – son suppléant, M. Autexier, et lui-même – le groupe du MDC au conseil de Paris continue de bénéficier de tous les avantages. *« Le maire de Paris traite normalement son opposition »*, commente sobrement M. Sarre à ce propos. Les socialistes parisiens, eux, se sont sentis un temps orphelins après la création du Mouvement des citoyens, jusqu'à se demander parfois, secrètement : *« Quand est-ce qu'il va nous revenir, Georges ? »* Car, nul n'en doute vraiment. En échange d'un désistement pour le candidat socialiste à l'élection présidentielle, on verrait bien Georges Sarre conduire de nouveau la liste de gauche dans le onzième.

Jean-Louis Saux

HAUTS-DE-SEINE

MM. PASQUA ET SANTINI METTENT M. GIRAUD AU PIED DU MUR

Pour reconstruire un lycée Pailleron, Issy-les-Moulineaux propose au conseil régional une zone classée en espaces verts...

SITUÉ entre le pont d'Issy-les-Moulineaux et l'île Seguin de Boulogne, l'île Saint-Germain est divisée en deux parties presque égales par le pont de Billancourt. Côté aval, c'est un quartier d'Issy-les-Moulineaux à part entière, avec ses pavillons en brique et meulière, qui côtoie ateliers d'artisans et constructions futuristes aux façades de pierre de taille, abritant logements de standing et bureaux. Côté amont, hormis une bande de constructions modernes bordant le pont, le reste de l'île, soit une vingtaine d'hectares, est classé en zone verte.

C'est en septembre 1971, pour contrer le schéma directeur d'aménagement de la région parisienne de 1964, qui prévoyait la transformation de l'île Saint-Germain en zone portuaire pour le stockage de ciments et de sables, que les élus de Boulogne-Billancourt, d'Issy-les-Moulineaux et de Meudon s'étaient mobilisés et avaient créé un syndicat intercommunal pour la réalisation d'un parc à cet endroit. En janvier 1973, le conseil régional des Hauts-de-Seine s'était associé à cette démarche et, en juin 1978, le syndicat avait acheté à l'Etat une première parcelle de 10 hectares.

Après deux ans de travaux, les magasins, abris bétonnés, quais de déchargement et autres blockhaus ont fait place à un parc ouvert au public en 1980 et géré, depuis l'été 1987, par le conseil régional. Dans ce havre de verdure, où beaucoup d'arbres existants ont été conservés, des aires de jeu, une halle de la fin du dix-neuvième siècle restaurée et abritant des locaux d'accueil et un poney-club attirent, aux beaux jours, des milliers de promeneurs. En 1986, la tour aux Figures, née de l'imagination de Jean Dubuffet dans les années 60, y a été installée. C'est une œuvre architecturale faite d'une structure porteuse en béton armé, recouverte d'une coque en stratifié de verre epoxy et revêtue de peinture polyuréthane mate, qui culmine à vingt-quatre mètres et que l'on peut visiter.

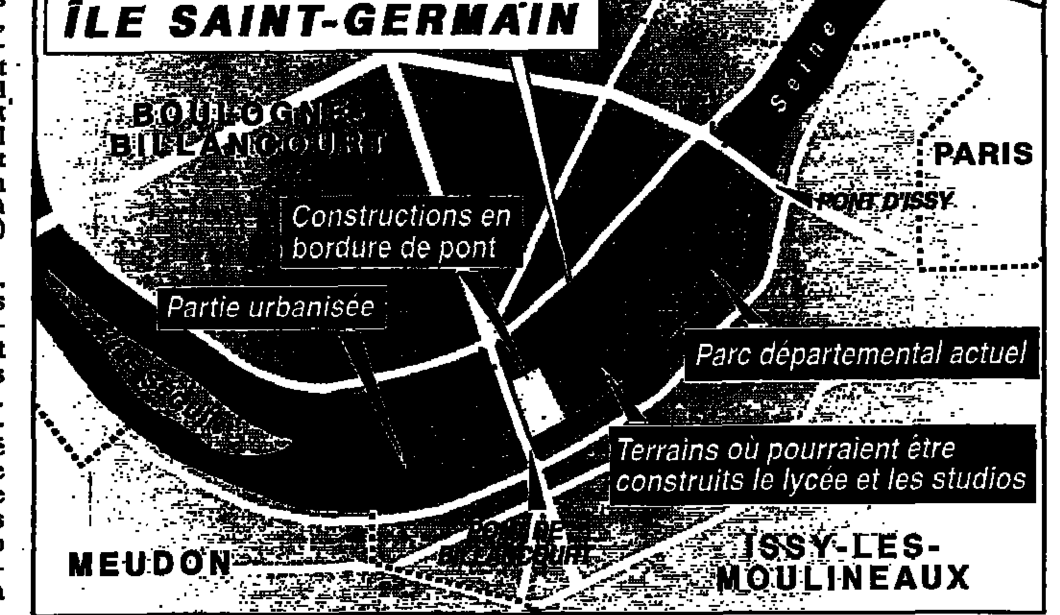
Après la réalisation de cette première tranche du parc départemental, le syndicat mixte et le département ont acquis les 11 hectares restants pour y créer des activités de loisir, de détente et d'animation culturelle. Ce projet ayant, du fait de la conjoncture, peu de chances de se réaliser dans les prochaines années, la municipalité d'Issy-les-Moulineaux a décidé de racheter au département ces terrains, en mettant une partie à la disposition de la région pour la construction d'un lycée polyvalent d'une capacité de mille deux cents élèves, spécialisé dans les métiers de la communication et servant de centre de formation en alternance.

« Il y a urgence »

Le conseil municipal, consulté sur ce dossier, a voté à l'unanimité, en juin 1993, l'implantation d'un lycée à cet endroit et la mise en œuvre de la révision du plan d'occupation des sols en découlant. Alors qu'en février dernier, Charles Pasqua (RPR), président du conseil général, a donné son accord de principe pour la cession des terrains, dont le département ne sait pas quoi faire, le préfet des Hauts-de-Seine, Bernard Monginet, a donné, lui, un avis défavorable à la modification du POS, qu'il juge non conforme au schéma directeur de la région Ile-de-France.

M. Monginet, ancien directeur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1988, estime que cette modification serait automatiquement sanctionnée par le tribunal administratif, que pourraient saisir des riverains ou une association de défense de l'environnement.

La ville, malgré cet obstacle de taille, a maintenu sa position, confortée par les conclusions du rapport Schléret, qui classe le lycée professionnel Farman, le seul lycée de la commune, comme *« un établissement de type Binder-Pailleron, à reconstruire en urgence »*. En plus du lycée, le maire, André Santini député (UDF-PSD) des Hauts-de-Seine, veut accueillir des studios de cinéma pour remplacer ceux de Boulogne, qui vont être livrés aux pioches des démolisseurs, et ceux de Billancourt, qui fermeront à la fin du mois de mai. Un projet de construction de nouveaux studios a déjà été présenté par la compagnie immobilière Phénix.



En fait, MM. Santini, Pasqua et Monginet sont d'accord pour renvoyer la décision sur le conseil régional, que préside Michel Giraud (RPR), ministre du travail, et auquel il appartient de rectifier, éventuellement, le schéma d'aménagement. *« Le préfet a fait son travail »*, souligne M. Santini, ajoutant que, maintenant, *« il y a urgence »* et qu'il faut *« trouver les mesures qui s'imposent »*. *« Nous avons cherché des terrains partout et nous avons trouvé cette solution*, explique le maire. *Nous les mettrons à la disposition du conseil régional pour la construction du lycée et nous nous engageons à financer et construire, à proximité, des équipements sportifs et culturels. »*

Il y a urgence aussi, selon M. Santini, pour la construction, à côté du lycée, des studios de cinéma, *« qui pourraient s'installer dans la halle datant de Napoléon III »*. *« Nous avons d'ailleurs*, dit le maire, *l'avis favorable des Bâtiments de France. L'installation de ces studios permettrait aux élèves du lycée de bénéficier d'une formation pratique aux métiers du cinéma. Les studios de Boulogne et de Billancourt vont disparaître ; il faut offrir de nouvelles structures. »* Et de s'interroger : *« Comment parler d'exception culturelle, si l'on n'est pas capable de tourner des films en France ? »*

L'assemblée régionale donnera-t-elle la priorité à la sécurité, en autorisant la construction d'un lycée sur l'île Saint-Germain, ou tentera-t-elle, sous la pression des écologistes, de préserver l'un des derniers remparts verts de la petite couronne de Paris ? M. Giraud est placé par MM. Pasqua, Santini et Monginet devant un dilemme délicat.

Jean-Claude Pierrette

HOMMAGE

Une place Michel-Audiard dans le quatorzième

« Paris se devait d'accrocher son nom sur l'un de ses murs. » Natif du quatorzième arrondissement, tout près de Plaisance et des « fortifs », Michel Audiard, dialoguiste de près de cent trente films et scénariste d'une vingtaine d'entre eux, a désormais une place qui porte son nom. Créée à l'angle des rues Hallé et Ducouédic, à quelque 200 mètres de la bibliothèque Georges-Brassens, elle a été inaugurée le 3 mai par le maire du quatorzième arrondissement, Lionel Assouad, en présence du ministre de la culture, Jacques Toubon, et de plusieurs célébrités du spectacle : Mireille Darc, Annie Girardot, Daniel Gélin, Pierre Tchernia, André Pousse, Gilles Grangier, Jacques Dutronc...

HAUTS-DE-SEINE

Clichy édite un Guide des jobs d'été

La mission locale et le Point information jeunesse (PIJ) de la ville de Clichy-la-Garenne éditent un Guide des jobs d'été. Il donne, en quelques pages, les conseils, les codes Minitel et les bonnes adresses pour trouver des emplois pendant les prochaines vacances. Il présente la réglementation en matière de droit du travail. Ce guide indique, également, la manière d'aborder un entretien d'embauche, la façon de présenter un CV et une lettre de motivation, ainsi que les pièges à éviter dans les premiers contacts. Le PIJ de Clichy organise aussi ailleurs des journées et des ateliers d'études sur la façon de trouver un job d'été.

▶ **Renseignements. PIJ Clichy, tél. : 47-15-32-28.**

VAL-DE-MARNE

Les vingt-huitièmes Jeux départementaux

Ils seront plus de 120 000 à courir, sauter ou patiner, du 27 mai au 4 juin, dans quarante-quatre villes du département, pour les vingt-huitièmes Jeux du Val-de-Marne. Pour les organisateurs (conseil général, inspection académique, comité départemental olympique et sportif, direction départementale de la jeunesse et des sports), il s'agit de permettre à tous de découvrir de nouvelles disciplines et de s'y initier, ainsi que de favoriser la coopération entre les divers partenaires (villes, associations, etc.). Les Olympiades des collèges réuniront vingt mille élèves pour des rencontres multidisciplinaires. Douze mille écoliers du primaire participeront à des initiations. Les handicapés disputeront une course-relais à VTT.

▶ **Renseignements : 43-99-73-91 et 48-99-10-07.**

PARIS

Carnavalet expose ses nouvelles acquisitions

Naguère un peu poussiéreux et passablement négligé, Carnavalet, musée de l'histoire de Paris, a subi une cure de rajeunissement vigoureuse. Non seulement il s'est agrandi d'un hôtel voisin, celui de Le Peletier de Saint-Fargeau, qui porte sa surface à 12 000 mètres carrés, mais depuis dix ans il a augmenté ses collections de dix mille pièces : objets archéologiques, photos, enseignes, ceintures, sculptures et meubles, soit offerts par des donateurs, soit achetés par le conservateur (Bernard de Montgolfier, auquel a succédé récemment Jean-Marc Leri) grâce à un budget spécial et avec l'aide de l'association Les amis du Carnavalet.

Une partie de ces trésors est actuellement exposée. Parmi eux, la trousse de chirurgie d'un praticien de Lutèce et quelques-unes des trois mille cartes postales des petits métiers d'autrefois. Carnavalet, qui est devenu l'un des plus riches musées de ville du monde, a reçu, l'an dernier, la récompense de ses efforts : trois cent mille visiteurs.

L'« OPA » DE BERNARD TAPIE SUR LES SOCIALISTES DE MARSEILLE

Dans un an, les municipales. Qui sera maire de Marseille ? Robert Vigouroux, l'actuel titulaire du poste, se verra opposer, notamment, Bernard Tapie, que la rumeur, habilement entretenue, donne déjà vainqueur de la joute et repreneur du socialisme local. Certains de ses adversaires n'espèrent plus qu'en la justice pour mettre un terme à l'ascension de l'homme d'affaires qui, après une poursuite pour fraude fiscale liée à l'utilisation de son bateau, le « Phocéa », vient de voir les meubles anciens de son hôtel particulier parisien être frappés d'une saisie conservatoire, en raison d'une dette de plus de 1 milliard de francs contractée auprès du Crédit lyonnais.
Misant sur son bilan, M. Vigouroux espère être réélu dans une ville qui attend un « chef d'orchestre » pour retrouver un dynamisme économique qui lui fait défaut. Autre acteur, Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, n'a pas encore déposé les armes.

ROBERT VIGOUROUX MISE SUR SON BILAN

Jugé distant et mauvais « communicateur », le maire de la cité phocéenne tente de donner l'image d'un homme qui a réalisé ses projets

QU'ON se le dise : loin des débats politiciens, qu'il exècre, Robert Vigouroux travaille. Répété à l'intention de tous ses détracteurs, ce message est le seul que le sénateur (app. PS) et maire de Marseille veut faire passer dans l'opinion. Les autres spéculent et tirent des plans sur la comète. Lui trace son sillon, imperméable aux critiques et uniquement préoccupé de *« l'avenir de Marseille »*. Comme il a *« encore beaucoup à faire »*, il sera *« tout naturellement »* candidat au renouvellement de son mandat. Tel est son credo.

Bien des choses ont changé, pourtant, depuis sa triomphale réélection de 1989 – il avait succédé en 1986 à Gaston Defferre, subitement décédé –, illustrée par la victoire de ses listes dans les huits secteurs municipaux de la ville. Bien qu'issu du PS où il avait milité pendant vingt-cinq ans, il s'était, alors, habilement présenté comme un homme neuf et au-dessus des partis. Même s'il a refusé de réintégrer son ancien parti, en s'inventant une philosophie politique personnelle, M. Vigouroux ne saurait, néanmoins, jouer, aujourd'hui, sur les mêmes ressorts.

La virginité électorale n'a qu'un temps ; il a été pleinement confronté aux réalités du pouvoir municipal et il doit donc être jugé sur les résultats mais aussi le style de sa gestion. Or un véritable divorce paraît exister entre le bilan – *plutôt positif – que le maire de* Marseille peut revendiquer et l'image personnelle – plutôt négative – qu'il a donné à la tête de la municipalité. *« Il a su gérer la ville*, résume un sociologue marseillais, *mais il n'a pas su la gouverner. »* Un sondage d'opinion, effectué à la fin de l'an dernier (*le Monde* du 4 janvier), a cruellement mesuré cette dichotomie au détriment de M. Vigouroux crédité de, seulement, 9 % des intentions de vote, loin derrière ses principaux adversaires supposés, Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) et président du conseil régional (32 %) et Bernard Tapie (24 %).

Une vaste consultation

M. Vigouroux ne se déclare pas, pour autant, battu d'avance. *« Tout à ma tâche*, fait-il remarquer, *j'ai peut-être péché par défaut de communication. »* Il a, *désormais, mis les bouchées* doubles pour renouer les fils du dialogue avec la population. Petits-déjeuners-débats, rencontres sur le terrain : il multiplie les contacts directs avec ses administrés. Il a également lancé, après les cantonales, *une vaste consultation* publique, intitulée « Etats généraux de Marseille ». Ces « EGM » se dérouleront, d'ici la mi-novembre, dans tous les quartiers de la ville regroupés en six zones géographiques (*le Monde* du 3 février). Objectif : recueillir les doléances de la population à travers un questionnaire étoffé qui, *après traitement, donne* lieu à des rencontres au cœur des quartiers. Les Marseillais semblent avoir bien réagi à cette initiative puisque sept mille trois cents d'entre eux, dans le premier groupe de quartiers, soit 13 % des personnes touchées, ont répondu au questionnaire.

M. Vigouroux mise, aussi et surtout, sur son bilan municipal. *« Pour une fois*, souligne-t-il, *il correspondra à un programme qui était soumis aux électeurs. »* En octobre 1989, la municipalité avait, en effet, présenté *« les 50 dossiers pour Marseille »*, correspondant à



autant de projets, d'initiatives publiques ou privées à réaliser pendant la mandature. Des projets très divers, en nature, en taille, en coût et donc d'impact très différent. *« En juin 1995*, affirme M. Vigouroux, *la majeure partie de ces dossiers* [y compris treize autres ajoutés à fin 1993] *seront réalisés ou lancés de façon irréversible. Il s'agissait d'une sorte d'obligation contractuelle qui aura donc été remplie. »* Parmi les plus importants : les tunnels Prado-Carénage et de la Joliette – permettant de relier les autoroutes *Est et Nord* – la cité de la Musique, l'Institut méditerranéen de la mode, une salle de spectacles de huit mille places, l'École nationale de la danse, des parkings souterrains, des ZAC, la renaissance de la Canebière.

Une métropole méditerranéenne

Mais aussi, un important plan de réhabilitation des HLM comportant, notamment, la démolition de plus de deux mille logements dans une demi-douzaine de cités ou grands ensembles de la ville. M. Vigouroux repousse, en l'occurrence, les objections de ceux qui lui reprochent de n'avoir pas eu de grand dessein pour Marseille : *« 50 projets*, disent-ils, *ne font pas un projet. » « L'idée maîtresse*, corrige-t-il, *était d'assurer la mutation de la ville pour la faire passer du rang de capitale régionale à celui de grande métropole méditerranéenne. »*

On ne saurait dire que cette idée a réellement sous-tendu les *« 50 dossiers »*. Elle est, en revanche, concrétisée dans le projet Euroméditerranée – un vaste centre d'affaires, en pleine ville – qui vient d'être approuvé et sera soutenu, financièrement, par le gouvernement à travers un établissement public d'aménagement (1,750 milliard de francs d'investissement sur cinq ans dont la moitié à la charge de l'Etat). Comme s'en réjouit M. Vigouroux – il se félicite aussi de la communauté de communes formée avec treize autres partenaires, mais sans Aix-en-Provence –, ce projet devrait apporter *« richesse et emplois »* dans une ville où le taux de chômage atteint 20 %.

L'un des mérites, non contesté, du maire de Marseille, est, par ailleurs, d'avoir assaini les *finances municipales*. De 1992 à 1993, au prix, notamment, d'une forte compression des dépenses de fonctionnement, l'endettement de la ville a diminué de plus de 700 millions de francs. La dette par habitant (12 702 francs) reste, certes, *élevée, mais*, en revanche, la pression fiscale n'a pas augmenté et le montant des investissements n'a pas été amputé. Cette *« très nette inversion de tendance »*, soulignée par Guy Laffite, secrétaire général adjoint aux finances, a été d'autant plus appréciée par les banquiers de la Ville qu'elle s'est produite *« dans un délai extrêmement court »* et malgré une conjoncture *« très défavorable »*. Son corollaire : 150 millions de francs d'intérêts financiers ont été économisés. *Soit la valeur* d'une dizaine d'écoles...

M. Vigouroux cherche, en fait, à imposer dans l'opinion publique marseillaise l'image d'un *« gestionnaire sérieux »* et *« prospectif »*. Encore doit-il faire oublier celle du « mandarin » distant et autoritaire dont les membres de sa majorité sont les premiers à se plaindre. *Il n'ignore pas*, en outre, que son espace politique sera, forcément, restreint entre les listes de Bernard Tapie et de Jean-Claude Gaudin. Aussi évoque-t-il, de plus en plus ouvertement, la possibilité d'un *« partenariat »* dont il n'exclu que l'extrême-droite et le « populisme » (c'est-à-dire Bernard Tapie). Il prévoit, même, de faire *« des pas en avant, pour rechercher un consensus »*. Mais, pour le moment, il paraît bien seul.

de notre correspondant régional
Guy Porte

Jean-Claude Gaudin candidat à la mairie si...

Sa décision est prise. Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sera candidat aux prochaines élections municipales à Marseille. *Mais son ambition*, pour le moment, se limite à briguer le renouvellement de son mandat de conseiller sortant dans les VIe et VIIIe arrondissements de la ville. Tentera-t-il d'aller plus haut ? Essaiera-t-il, pour la troisième *fois consécutive*, de conquérir la mairie de la cité phocéenne ? Officiellement, il se refuse encore à le dire car il veut auparavant *« vérifier certains paramètres »*.

L'un de ceux-ci consiste à *s'assurer de la « solidité de l'alliance UDF-RPR ». « Localement*, explique-t-il, *c'est fait. Mais je veux aussi savoir sur quel soutien je peux compter sur le plan national. »* Manifestement, M. Gaudin redoute que ses intérêts ne soient sacrifiés à des raisons tactiques susceptibles de pousser le ou les candidat(s) de droite à ménager Bernard Tapie dans la perspective de l'élection présidentielle.

En dépit de ces vulgaires contingences, le président du conseil régional fait preuve de la plus grande abnégation. *« Si*, déclare-t-il, *la droite marseillaise considère que la bataille est difficile et la possibilité de victoire incertaine, on me demandera une fois encore de mener le combat. Dans le cas inverse, je serai peut-être, moi-même, favorable à ce que l'un de nos députés marseillais dirige alors la coalition UDF-RPR. » « En clair*, ajoute-t-il, *je sers de bouclier et, sans être prétentieux, de locomotive à des hommes que j'ai contribué à faire élire et que je n'ai pas réussi forcément à faire s'aimer... »* On ne saurait être plus lucide.

S'il était candidat, M. Gaudin préserverait l'union de la droite marseillaise qui, sinon, volerait presque sûrement en éclats. A preuve, les avis divergents de Roland Blum, député PR, et de Renaud Muselier, le jeune patron du RPR des Bouches-du-Rhône sur la désignation du dauphin de M. Gaudin. Pour le premier, le choix d'une tête de liste *« devrait obligatoirement s'opérer au sein de l'UDF »*. Mais le second souligne que le parti néogaulliste lui demanderait, à coup sûr, *« de jouer un rôle important »*.

Quoi qu'il en soit, M. Gaudin estime que la liste de droite aux prochaines municipales devra être *« largement ouverte »*. Il n'exclut au demeurant *« aucune hypothèse »*, y compris celle d'une alliance



avec M. Vigouroux. Mais là encore, il y met une condition impérative : le maire sortant de Marseille doit *« clarifier sa position politique ». « S'il soutient le candidat de droite à l'élection présidenteille*, précise-t-il, *la question d'un pacte municipal peut être examinée. »* Pourtant, selon lui et d'après les sondages, M. Vigouroux *« n'est pas suffisamment attractif »* et, *« franchement, la droite marseillaise préférerait gagner ou perdre sous ses propres couleurs »*.

M. Gaudin et M. Vigouroux se rejoignent au moins sur un point : la nécessité d'éviter la constitution d'un front anti-Tapie. *« Nous lui laissons*, affirme le président du conseil régional, *le soin de faire rêver les gens sur des chimères. Pour notre part, nous proposerons aux électeurs de bâtir le Marseille de l'an 2000 avec sérieux, application et travail. »*

de notre correspondant régional
G. P.

MAIN BASSE SUR LA VILLE

Suite de la page I

M. Tapie, lui-même, a été élu conseiller général avec près de 68 % des voix, au second tour, contre une candidate du Front national et le label tapiste a permis à des candidats MRG de réaliser des scores dépassant largement l'audience d'un parti qui n'a pas véritablement d'existence dans ce département. Au premier tour, l'*homme d'affaires avait écrasé* son rival socialiste, François-Noël Bernardi. Et ce n'est pas la victoire, à Istres-sud, du premier secrétaire fédéral du PS, François Bernardini – M. Tapie lui avait lancé un candidat MRG dans les jambes –, *qui peut faire illusion sur* l'état déplorable dans lequel se trouvent les socialistes. Du pain béni pour M. Tapie.

« Deux corps-morts : le PS et le maire »

En langage diplomatique, le « patron » du PS, M. Bernardini reconnaît que le mal qui atteint la fédération, *« c'est le doute sur l'avenir »*. Philippe Sanmarco, ancien député, assure qu'il s'agit d'une *« coquille vide qui peut se remplir très vite »*. Avec moins de nuances, d'autres militants socialistes affirment que cette fédération, qui était *« atomisée »*, n'existe plus. *Charles-Emile Loo*, socialiste defferiste qui a successivement viré au vigourisme puis au tapisme, considère même qu'il a y *« deux corps-morts à Marseille : le PS et le maire »*. Et il ajoute méchamment que *« le troisième, Jean-Claude Gaudin, ne prend pas la place laissée vacante »*. Conclusion logique, M. Loo dit « Milou », baron roué, laisse entendre, dans la ville, qu'il est *« seul à pouvoir encadrer »* M. Tapie. Les anciens amis de M. Loo affirme que son allégeance ne lui servira de rien car M. Tapie ne rembourse pas ceux qui sont déjà passés sous sa coupe.

Les amis de l'homme d'affaires semblent persuadés que tous les socialistes, à plus ou moins court terme, viendront se mettre à l'abri sous son aile. De fait, ceux qui expriment un refus net et définitif de s'allier avec lui font plutôt de la résistance clandestine. Les partisans de la création d'un pôle anti-Tapie ne sont pas légion. Entre les socialistes qui ont déjà basculé dans le tapisme et ceux qui, sans aucune illusion sur l'intégrité morale de l'homme, reconnaissent qu'ils ont *« loupé »* le train Vigouroux en 1989 mais ne resteront pas sur le quai, l'année *prochaine*, en regardant partir le train Tapie, il n'y a plus guère de troupes pour s'opposer à un phénomène qui plaît plutôt à cette



ville rebelle, indépendante, presque libertaire et sûre d'être mal-aimée. M. Tapie, patron de l'Olympique de Marseille, en joue au maximum. Qui veut du mal à l'OM veut du mal à Marseille...

Le Stade-Vélodrome est présenté comme ce *« creuset »* où le public marseillais, travaillé habilement par un *« syndrome sudiste »*, se sublime face à la méchanceté des technocrates parisiens. Les uns disent que le creuset n'existe qu'à l'occasion des matches, les autres prétendent qu'il donne une *« identité à des gens qui n'ont plus de repères »*. Ceux-là savent reconnaître leur défenseur et cela marche encore mieux quand l'avocat à une « grande gueule » et lance, avec sa délicatesse coutumière, selon bon nombre de ses interlocuteurs : *« Moi, je ne suis pas un enc... »* Cette assertion est connue dans tout Marseille.

Qu'importe, dans ces conditions, que le tribunal de commerce rende une ordonnance désignant un juge-enquêteur ayant pour mission de *« recueillir tous renseignements sur la situation économique, financière et sociale de l'Olympique de Marseille SA, en vue d'une éventuelle ouverture d'une procédure de redressement judiciaire »*. Qu'importe que la justice cherche à tracer les contours les plus nets possibles d'une réalité qui se dérobe en permanence. Le juge, précise le tribunal, devra *« dégager des éléments plus approfondis que ceux qui peuvent apparaître au simple examen des documents comptables déposés avec un retard incontestable »*.

Le mythe résistera-t-il longtemps encore au déficit contracté (123 millions de francs) alors que l'OM était dans son cycle européen et aux dettes vertigineuses que ne combleront pas la vente de joueurs d'un club voué à la seconde division ? Dans les prochaines semaines, au vu du rapport d'enquête, le président du tribunal pourra, soit classer cette affaire si les conclusions font apparaître un redressement financier lors de la saison en cours, soit demander, si ce n'est pas le cas, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Il n'est même pas sûr qu'une telle décision, prise avant les élections européennes du 12 juin, aurait une influence négative sur le résultat à « deux chiffres » auquel rêve le chef de file de la liste Energie radicale.

Les dirigeants nationaux du Parti socialiste ont compris, ces toutes dernières semaines, que le score de celui qu'ils lancèrent, sous le label de *« l'ouverture »*, allait évidemment, déborder les seules frontières de Marseille. Pour ne pas insulter l'avenir, la plupart des dirigeants socialistes se gardent, publiquement, de répondre aux déclarations à l'emporte-pièce du chef de file européen du MRG : il faut ménager les susceptibilités et ne pas compromettre le désistement pour le second tour de l'élection présidentielle.

La conversion des communistes

Aucun responsable, médiatique ou jeune loup, n'a accepté de venir faire une réunion publique à Marseille pendant la campagne européenne. *« Ici, c'est Tapie, mais partout ailleurs c'est le MRG »*, confie M. Sanmarco. En *clair, au soir du scrutin européen*, M. Tapie sera en mesure de demander au PS que le MRG figure, sur les listes de gauche présentées aux municipales, à hauteur de son résultat du 12 juin. Il pourra faire la même démarche *vers le PCF* qui l'a reconnu comme partenaire de son « Pacte unitaire pour le progrès ».

La conversion des communistes – niée par les intéressés – n'est pas le moindre des phénomène de la « saga Tapie » à Marseille. Parachuté sur la ville par le dirigeants du PS, en 1988, il avait été accueilli fraîchement par les communistes. *« Marseille n'est pas à vendre »*, lui fait-on comprendre. Les dirigeants communistes locaux n'ont alors *pas de mots* assez durs cet *« affairiste de droite qui, même repeint en rose par le PS, ne fait pas un homme de gauche »*. Six ans après, le ravalement de façade, sous la marque des radicaux de gauche,



هكذا من الأصل

ET SUR LA VILLE A UN PEU PLUS D'UN AN DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

UNE ÉCONOMIE QUI ATTEND UN CHEF D'ORCHESTRE

Avec la plaie d'un chômage record de 20 % et 20 000 Rmistes, mais un port exceptionnel quand il n'est pas en grève, Marseille se cherche à tâtons un avenir et un guide

C'EST un peu la fin d'un monde à Marseille. Après la déconfiture des reliquats des activités mécaniques locales qu'étaient Sud-Marine (réparations navales) et Saint-Marcel Ferroviaire, il ne reste plus grand-chose de l'industrie traditionnelle de la métropole méridionale.

Il semblerait que s'achève là un cycle qui a vu la disparition d'une économie fondée sur le commerce avec les colonies d'Afrique et d'Indochine. *« On ne s'est pas aperçu tout de suite que tout s'effondrait parce qu'il y a eu, dans les années soixante, l'arrivée de dizaines de milliers de Pieds-Noirs rapatriés d'Afrique du Nord qui a créé une euphorie artificielle,* explique Bernard Morel, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes et chargé à la Datar des études prospectives pour la façade méditerranéenne. *Nous finissons de digérer ce bouleversement et l'insouciance qui en était résultée. »*

En 1975, Marseille s'enorgueillissait de 904 000 habitants. Vingt ans et un nombre respectable de fermetures d'entreprises plus tard, ceux-ci ne se comptent plus que 800 000. Les Marseillais n'ont pas le cœur à rire quand ils constatent un pourcentage de 20 % de demandeurs d'emploi, ce qui leur vaut un record dont ils se seraient passé alors que le département des Bouches-du-Rhône affiche 16,4 %, la région 14,8 % et la France 12,2 %. Plus de vingt mille personnes y sont titulaires du revenu minimum d'insertion (RMI) et cent mille habitants vivent avec un revenu mensuel inférieur à 2 300 francs par unité de consommation.

Dans les cités des quartiers nord, comme la Bricarde ou la Castellane, heureusement qu'une économie souterraine s'est mise en place et que les animateurs sociaux évitent l'exclusion définitive des immigrés ! Malgré la drogue – qui rapporte 3 000 francs par mois à un jeune de treize ans chargé de guetter la police – malgré la misère, malgré les chômeurs de la deuxième génération, Marseille-la-cosmopolite, dont les banlieues sont fichées en plein cœur de ville, n'explose pas et l'insécurité y serait plutôt moindre qu'à Paris.

Susceptibilités et archaïsmes

A court terme, on comprend que ce soit le pessimisme qui l'emporte. La parcellisation de l'espace métropolitain continue à être une malédiction. *« L'économie marseillaise n'a de sens qu'en relation avec Aix, Aubagne, Vitrolles,* analyse Philippe Langevin, maître de conférences à la faculté des sciences économiques d'Aix-Marseille III. *Or, toutes ces collectivités refusent de travailler ensemble pour des raisons politiques. La ville-centre s'enferme dans ses projets et sa périphérie la dévore : les implantations fortes d'entreprises ne se font plus du côté du Vieux-Port. Même le fameux savon de Marseille est parti pour Salon ! »*

L'incapacité des communes de l'aire métropolitaine à œuvrer de concert est symbolisée par les six misérables millions de francs affectés à des études pour mettre, enfin, à deux voies la desserte ferrée Aix-Marseille qui aurait dû connaître depuis des années un service cadencé...

Autre passif : les susceptibilités et le goût du paraître des autorités politiques qui préfèrent laisser pourrir les dossiers plutôt que d'avantager leurs pairs – qu'ils soient amis ou ennemis – par une réussite collective. Associer le maire de Marseille non-inscrit, Robert Vigouroux, le président (UDF-PR) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin, le président socialiste du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, à la promotion des zones industrielles ou de la recherche scientifique communes relève du tour de force tant chacun exige la prééminence.

Et puis, il y a les archaïsmes sociaux qui font de Marseille un port quasiment maudit. Alors que les dockers et leurs nouveaux employeurs apprennent, malaisément, à dialoguer dans le cadre de la nouvelle organisation portuaire nationale, il ne se passe guère de mois sans que des manifestations et des grèves affectent gravement la crédibilité des quais de la Joliette.

Février : sept jours de blocage par les salariés de Sud-Marine et deux jours par les pêcheurs. Mars : dockers et acconiers ne se parlent plus. Avril semble calme, mais le mois de mai renoue avec la tradition : les mineurs détruisent les installations charbonnières du complexe de Fos où transite du charbon étranger à destination de l'Italie ; les marins de la SNCM se mettent en grève pour défendre deux emplois ; les dockers cessent le travail, le 16 et le 17 mai, contre une réforme mineure du domaine maritime. Faut-il s'étonner si Marseille (88 millions de tonnes par an) ne parvient à résister à la montée en puissance des ports de Barcelone (17 millions de tonnes) et de Gênes (40 millions de tonnes) que grâce au pétrole, alors qu'il leur rend des points dans le domaine des marchandises diverses qui créent plus d'emplois mais exigent une manutention rapide et de qualité ?

Un port incontournable

Pourtant, à long terme, les observateurs et les acteurs économiques marseillais se disent confiants dans les atouts de la cité. Philippe Chotard, secrétaire général de la mairie, souligne les redressements opérés par la municipalité Vigouroux : *« Elle a stabilisé la fiscalité locale, notamment en baissant le taux de la taxe professionnelle devenu l'un des plus faibles des grandes villes de la région,* déclare-t-il. *Le redressement des finances communales est en bonne voie. Marseille a compris qu'elle ne devait plus travailler seule et elle participe à une communauté de quinze communes, la plus importante de France. Les milieux économiques commencent à jeter un autre regard sur nous ».* Ce que confirme un patron marseillais, Jean-Louis Tourret, vice-président du CNPF et conseiller municipal d'opposition entré en politique sur les listes Gaudin pour débloquer l'économie locale : *« Nous ne sommes plus dans un schéma de ville en difficulté, mais en redressement,* affirme-t-il. *Marseille a mis réellement de l'ordre dans ses affaires et s'est mieux préparée que d'autres villes, même si la population n'en est pas consciente ».*

Comment ne pas être optimiste, en effet, devant le potentiel scientifique et de recherche installé entre Château-Gombert et Luminy et qui place l'aire marseillaise au deuxième rang derrière Paris pour la matière grise ? Comment ne pas croire en un tissu de petites et moyennes entreprises (93 % comptent moins de dix salariés) où les hautes technologies électronique, domotique, biologique et marine s'épanouissent à merveille ?

Et comment oublier la vocation maritime de l'antique Phocée ? *« Les Marseillais sont de remarquables commerçants qui ont construit à la fin du XIXᵉ siècle des fortunes colossales,* se souvient Olivier Pastré, directeur de l'ingénierie financière à la Société marseillaise de Crédit. *Leur port est inévitable et lorsqu'ils auront compris que leur avenir se trouve dans le commerce international et notamment avec les pays du Maghreb, lorsqu'ils se jetteront à la mer, beaucoup d'espoirs leur seront permis... »*

Le port est potentiellement imbattable en Méditerranée, tout le monde en est d'accord. *« Si le port de Marseille n'avait pas été incontournable, il y a longtemps qu'il n'aurait plus de bateaux dedans, après tout ce qu'il a subi !* s'exclame Bernard Maurel, Pdg de la banque Martin-Maurel. *Sur le plan technique, il est sans concurrent. Reste la fiabilité sociale qui, lorsqu'elle sera assurée, pourrait valoir à certains agents maritimes jusqu'à trois fois leur chiffre d'affaires actuel. Si le port redémarre, Marseille redémarre, car nous n'avons que la mer à 180 degrés. »* Quant au directeur du port autonome, François Perdrizet, il espère. *« Qu'on nous donne six mois de paix sociale,* s'exclame-t-il. *Nous avons tellement d'atouts à Marseille et à Fos que nous ferons un malheur » !*

L'homme manquant

Ajoutez des projets grands ou petits, dans la ville et hors les murs, flous ou arrêtés, qui annoncent une nouvelle donne : le TGV auquel le Conseil d'Etat vient de donner son feu vert et qui mettra Marseille à trois heures de Paris avant la fin du siècle ; le projet urbanistique Euroméditerranée qui prévoit de vouer aux activités de service une centaine d'hectares entre la gare Saint-Charles et le port ; l'aménagement du plateau de l'Arbois, sur le territoire d'Aix, qui se trouve idéalement placé au cœur de l'aire métropolitaine la plus dynamique ; l'envie de créer une sorte de Lascaux de la mer et un parc d'attraction de qualité en installant dans un ancien hangar du port une réplique de la grotte Cosquer et de ses fresques paléolithiques découvertes dans les calanques ; etc.

Mais on sent bien que ces beaux projets ne prendront pas corps et ne produiront pas les résultats espérés sans qu'un homme catalyse les énergies assoupies ou antagonistes. Il manque, en effet, quelqu'un pour porter l'intérêt collectif, pour arbitrer, pour plaider à Paris. Cet édile devrait être imprégné d'économie pour ne pas se laisser pervertir par un monde politique forcément à courte vue et orienter avec persévérance les forces productives vers l'étranger, terme qui inclut Lyon dans la mythologie marseillaise...

Quelqu'un, d'accord. Mais qui ? Personne ne semble en position de revendiquer cette fonction de chef d'orchestre, ni à la mairie, ni au conseil général, ni au conseil régional, ni à la chambre de commerce et d'industrie. Reste Bernard Tapie, le très médiatique député-homme d'affaires et patron de l'Olympique de Marseille.

Le monde économique réagit en chœur à l'énoncé de ce nom. *« Un danger public »,* selon Bernard Maurel, le banquier. *« Une tragédie : il fera comme avec Adidas et, au bout de deux ans, il partira en disant que les Marseillais sont des imbéciles »,* déclare Bernard Morel, l'universitaire. *« Une caricature de Marseille,* pour Jean-Louis Tourret. *Ce sera un embrasement et que restera-t-il après ? L'OM, qui a gagné la coupe d'Europe l'an dernier, ne paie ni ses cotisations sociales ni sa TVA... »*

Il n'y a guère qu'Olivier Pastré pour se féliciter d'une irruption de Bernard Tapie sur la scène économique, mais de façon assassine : *« Il est le plus grand perdant de France,* s'esclaffe-t-il. *Il ne sait pas gérer ses dossiers, mais il sait les initier et les vendre. Il ferait venir trois ou quatre entreprises-phares et donnerait symboliquement le signal de la reprise dont tout le monde a besoin ici » !*

Encore une fois, c'est donc sur les sondages préélectoraux plus que sur les taux de base bancaires ou sur l'actualité algérienne que les milieux économiques marseillais se penchent avec inquiétude pour connaître leur avenir. Marseille se languit d'elle ne sait trop qui et attend tout de son maire.

de notre envoyé spécial à Marseille
Alain Faujas



---

semble être plus convaincant pour une partie de l'appareil communiste des Bouches-du-Rhône.

En vertu de l'argument décisif du dirigeant national Francis Wurtz, selon lequel *« ce ne sont pas les communistes qui choisissent les dirigeants du MRG »*, la fédération départementale, qui bénéficie d'un soutien bien compris de la direction nationale du parti, estime qu'il a lieu ni de *« diaboliser »* l'affairiste en question, ni de pratiquer *« l'exclusion »* à son égard. En se gardant, bien sûr, d'être *« complaisant par rapport à ses projets et à la stratégie qu'il met en œuvre tant sur le plan national qu'à Marseille »*. Cette dernière appréciation entre en parfaite contradiction, sans émouvoir ses auteurs, avec une autre, selon laquelle, *« il serait tout de même intéressant de connaître le projet politique de M. Tapie »*. L'observation est reprise par les socialistes les plus combatifs qui souhaitent aussi que l'homme d'affaires présente des dossiers *« sérieusement montés »* quand il demande des subventions régionale ou départementale pour son club de football.

Un « vrai accord » avec le PCF ?

Seul député communiste de Marseille, Guy Hermier campe sur sa critique de M. Tapie, l'approfondissant même. *« S'appuyant sur les effets destructurants de la crise et l'absence d'une perspective politique claire,* dit-il, *Bernard Tapie a évolué vers des positions de plus en plus démagogiques, une sorte de radical populisme générateur de confusions, d'illusions et demain de déceptions aux redoutables conséquences »*. Certains syndicalistes engagent à se méfier de l'usage du mot *« populisme »*, qui est entendu par l'opinion publique comme « populaire », ce qui correspond à une réalité électorale s'agissant de M. Tapie. Mieux, il a été observé dans les Bouches-du-Rhône que certains électeurs ayant abandonné le vote communiste depuis plusieurs années sont retournés, dès le premier tour, pour apporter leur suffrage à M. Tapie.

Aux élections régionales de mars 1992, malgré l'attirance de certains secteurs de la CGT des chantiers et de la réparation navales pour le tapisme, l'appareil fédéral communiste avait tenu bon face aux ambitions du chef de file de la liste Energie Sud à devenir président de l'assemblée de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le PCF considérait alors que le scrutin n'avait pas véritablement dégagé une *« majorité relative de gauche »*. Entre Tapie et les communistes, les relations étaient au plus bas. Deux ans après, des socialistes et des syndicalistes pensent qu'il y a un *« vrai accord »* entre M. Tapie et le PCF dont la première traduction a été donnée aux cantonales. Robert Bret, premier secrétaire fédéral communiste des Bouches-du-Rhône, dément catégoriquement cette affirmation.

Malaise sur la gauche

Indifférent à ce malaise qui s'est abattu sur la gauche, M. Tapie poursuit sa route. *« Il fait des pas de danse avec la CGT, il cajole FO et il tente des approches avec la CFDT »*, assure un observateur du monde syndical. On ajoute que *« les hommes de Tapie »* manifestent une attention particulière aux bars qui cernent la mairie de Marseille, ainsi qu'aux employés municipaux qui y font des *« extras »*. En 1988, M. Tapie envisageait de transférer le siège social de son groupe dans la cité phocéenne *« pour montrer l'exemple »* et il confirmait qu'il y inaugurerait, au début de l'année suivante, l'une de ses écoles de formation à la vente. En 1994, il possède plusieurs centre de formation en France mais le siège de Bernard Tapie Finance est toujours à Paris. Et Marseille n'est pas devenue, comme il l'avait laissé entendre, la plaque tournante des activités de la société Adidas. Il vrai que le « raider » n'en est plus le propriétaire.

de notre envoyé spécial à Marseille
Olivier Biffaud

POINT DE VUE

L'université en miettes

par Michel Gutsatz

EN 1990, l'annonce fit l'effet d'une bombe sur la Canebière et sur le cours Mirabeau : le gouvernement lançait un ambitieux plan Université 2000. Il affichait sa volonté de favoriser l'émergence, en France, de quelques sites universitaires de dimension européenne et de réputation internationale et il oubliait d'inscrire Aix-Marseille dans la liste des métropoles pressenties. Alors que Strasbourg, Grenoble, Montpellier, Toulouse ou même Lille s'imposaient comme les grandes villes universitaires françaises.

Le choc fut brutal. Quatre ans après, pourtant, la mobilisation des collectivités locales et des universitaires autour de cet «oubli» ou de cette «injustice» a fait long feu . Aix-Marseille ne figure toujours pas dans la liste des pôles européens. Alors qu'elle semble en avoir tous les atouts : avec ses 63 000 étudiants, le pôle universitaire d'Aix-Marseille est du même calibre que Toulouse (65 000), voire Lille (76 000) ou Lyon (78 000). Il attire même davantage de chercheurs du CNRS : 6,2 % d'entre eux travaillent dans des labos marseillais, contre 5,6 % à Strasbourg, 5,1 % à Lyon et 4,6 % à Grenoble.

Aix-Marseille devrait donc être «pôle européen». En prenant cette évidence pour acquise, la communauté scientifique et politique locale a simplement oublié son incapacité à travailler en commun et à présenter un front uni.

Vieille histoire, dira-t-on. C'est vrai. Les trois universités d'Aix-Marseille, comme leur nom l'indique, sont paralysées par le conflit fratricide qui oppose à chaque occasion, sur chaque dossier sensible, les deux villes. L'histoire de Marseille s'est faite en tournant le dos à la fois à la France et à son hinterland. Ville de négoce, tournée vers le large, elle a lourdement payé ce choix séculaire par l'absence de communauté urbaine et par une méfiance persistante des autres collectivités locales à son encontre.

Réseaux et pré carré

Le débat sur les technopôles – où les universités sont parties prenantes – en est la meilleure illustration. Il existe, depuis dix ans, un technopôle à Marseille (Château-Gombert), où sont implantés une cinquantaine d'entreprises, des formations et des laboratoires. Or les communes d'Aix-en-Provence et de Vitrolles, soutenues par le conseil général des Bouches-du-Rhône, ont décidé de créer un nouveau technopôle, qualifié d'« euroméditerranéen », sur le plateau de l'Arbois, à dix kilomètres de là. Quand on ajoute que Marseille vient d'obtenir l'aide de l'Etat pour réaliser un centre tertiaire «Euroméditerranée», avec une forte composante formation et recherche, sur le quartier du port, afin de redynamiser le centre urbain, on mesure que cette débauche de projets rime avec la dispersion des efforts.

Vieille histoire, également, car chacune des trois universités est implantée aussi bien sur Aix que sur Marseille, selon des découpages complexes, hérités de l'après-1968. Là où il y avait deux universités à l'origine, les difficultés de cohabitation entre juristes et médecins a conduit à en créer une troisième. Et il existe aujourd'hui, à Aix-Marseille, trois facultés des sciences et deux facultés d'économie.

A la faveur de cet émiettement, chacun s'est installé sur son territoire, plus disposé à défendre son pré carré et à construire ses propres réseaux d'influence qu'à élaborer des projets communs, au risque de perdre, au passage, cette image de dynamisme universitaire dont ont si bien su jouer Grenoble ou Montpellier. Pourtant le potentiel existe, les volontés restent présentes, et tout prouve que la fenêtre entrouverte, en 1990, au moment d'Université 2000, pourrait être rouverte dans un proche avenir. A condition, toutefois, que l'Etat accepte, lui aussi, de se mobiliser et de mettre des moyens dans la balance, afin d'accompagner le fort développement qu'ont connu les universités ces dernières années.

▶ Ancien doyen de la faculté des sciences économiques, Michel Gutsatz est maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille-II.

ALSACE

Mulhouse fête la Filature

Nouveau lieu de rendez-vous de la culture à Mulhouse, la Filature a accueilli cent mille spectateurs pendant sa première saison. L'établissement vient de signer, presque jour pour jour après le premier spectacle, une convention avec seize entreprises de la région, au sein d'un Club des partenaires. Pour le prix d'une adhésion annuelle de 25 000 francs à acheter, les « fiancés » acquièrent un certain nombre de privilèges, dont une réduction sur les tarifs des spectacles pour leurs salariés.

Christopher Crimes, le directeur de la Filature, espère ainsi voir venir dans le grand vaisseau de la culture mulhousienne un nouveau public. Le Club, à terme, sera limité à un *maximum* de trente partenaires que l'on souhaite également allemands et suisses. Le lieu de spectacle, il est vrai, draine un public qui réside bien au-delà des frontières proches d'autres pays européens.

AQUITAINE

Enquête d'utilité publique sur l'A 89

Le 13 avril 1987, Jacques Chirac annonçait au Comité interministériel d'aménagement du territoire l'inscription de la Transeuropéenne Bordeaux-Clermont-Ferrand parmi les priorités des priorités. Il aura fallu attendre sept ans pour qu'intervienne l'ouverture de l'enquête publique. Celle-ci sera menée entre le 25 mai et le 12 juillet prochain et portera sur la bande de 300 mètres à l'intérieur de laquelle le parcours de la future A 89 devra s'inscrire.

Le projet a pris énormément de retard en raison des oppositions qui s'étaient manifestées aux deux extrémités de l'itinéraire. En Gironde, les viticulteurs de la région de Saint-Emilion se sont opposés à ce que la future A 89 emprunte la vallée de la rivière Dordogne. Dans le Puy-de-Dôme, les écologistes ont obtenu, à force de ténacité, qu'elle évite le secteur des eaux de Volvic. Dans le Périgord, les partisans d'une « deux fois deux voies », dont les pétitions ont recueilli des milliers de signatures, ne désarment pas. Dans l'hypothèse où l'enquête déboucherait sur un feu vert pour l'A 89, ils feraient très certainement partie des premiers à saisir le tribunal administratif.

MIDI-PYRÉNÉES

Montauban championne du civisme européen

Hubert Gouze, maire (PS) de Montauban (Tarn-et-Garonne), mérite la palme du civisme européen. Sa ville détient, en effet, le record de France du nombre de ressortissants européens inscrits sur les listes électorales de la commune pour le scrutin du 12 juin prochain. Sur les mille soixante-cinq Européens recensés comme résidents à la préfecture du Tarn-et-Garonne, deux cent trente-trois se sont mis en état de pouvoir voter, soit un taux d'inscription de 21,87 %. Le maire avait pris l'initiative, le 31 mars dernier, d'envoyer un courrier « aux citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne résident à Montauban » pour les inviter à s'inscrire sur les listes électorales.

Le résultat obtenu est très supérieur à celui de Toulouse, où Dominique Baudis, tête de la liste UDF-RPR pour les élections européennes, n'enregistre que 3,5 % d'inscrits sur une population de ressortissants de l'Union européenne estimée à sept mille deux cent quatre-vingts personnes. Paris est moins bien mieux placée avec 2,59 % d'inscrits, devant Nice (2,24 %), sans parler de Grenoble (1,64 %) et Bordeaux (1,47 %), tandis que Strasbourg n'atteint que 3,4 %.

RHÔNE-ALPES

LES RETARDATAIRES DU CONTRAT DE PLAN

Faute de majorité, la région n'a toujours pas signé d'accord avec l'Etat

RÉGIONALISTE convaincu, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, est mis à rude épreuve dans la région Rhône-Alpes, dont il tient les rênes depuis 1988. Privé, depuis les élections de 1992, de majorité stable au sein de l'assemblée régionale, il doit composer avec de fragiles alliances pour diriger celle-ci. Au risque de tirer à hue et à dia.

Le vote du budget de sa région avait représenté, au début de l'année, un avertissement, qui n'a pas été sans frais. Ce n'est qu'au prix, jugé par certains extravagant, d'une hausse de 60 % de la fiscalité, que M. Millon avait pu obtenir, auprès d'une partie des élus écologistes, l'appoint de voix qui lui faisait défaut (*le Monde* du 24 février).

Le test du contrat de plan s'annonçait plus périlleux encore, aucune modification ne pouvant être apportée, pour contenter les uns ou les autres, au projet négocié entre le préfet de Rhône-Alpes et l'exécutif régional (1). De fait, l'examen de ce document a viré, le 29 avril dernier, au réquisitoire des conseillers contre le texte qui leur était soumis. La plupart des groupes, dont la propre famille politique de M. Millon, ont pressé celui-ci de revoir sa copie et de leur en soumettre, le 3 juin prochain, une version « améliorée ».

La deuxième région française se range, ainsi, parmi les derniers retardataires de la contractualisation avec l'Etat. Ce n'est pas faute, de part et d'autre, d'avoir mis et remis l'ouvrage sur le métier : en un an, deux cents réunions de concertation ont mobilisé un millier de « décideurs », dans les huit départements rhônalpins. Au terme de ce marathon, ont été obtenus « *des ajustements significatifs* », souligne le préfet de région, Paul Bernard, mais, aux yeux de ses représentants, Rhône-Alpes mérite mieux, c'est-à-dire davantage, de la nation.

Parmi les griefs les plus insistants, à droite comme à gauche, revient l'insuffisance des crédits affectés à la politique de la ville. Un élu non-inscrit, faisant allusion à la flambée de violence qui, voilà quelques semaines, a embrasé des banlieues de l'est lyonnais, a cru nécessaire de lancer cette mise en garde : « *L'urgence est au cœur de ces cités sans âme. Si nous affectons de regarder ailleurs, il ne faudra pas être surpris le jour où la révolte grondera à nos portes. Nous aurons alors des comptes à rendre.* » Le compte, justement, n'y est pas davantage, pour de nombreux conseillers, dans le financement de l'insertion sociale, pas plus que dans celui des transports collectifs.

Convaincre M. Balladur

M. Millon se retrouve, aujourd'hui, dans une posture peu confortable. Certes, les critiques essuyées par le projet de contrat de plan s'adressent à l'Etat plutôt qu'au président de la région Rhône-Alpes, mais elles visent le gouvernement qu'il soutient. Saura-t-il convaincre ses « amis », à commencer par le premier ministre, Edouard Balladur, et son ministre du budget, Nicolas Sarkozy, de consentir un geste supplémentaire en faveur de sa région ? Rien n'est moins sûr.

« *L'arbitrage a été rendu, et la marge de manœuvre est très réduite* », insiste M. Bernard. Le préfet n'exclut pas, toutefois, la possibilité de « *compléments ultérieurs* », particulièrement dans le domaine de la formation professionnelle, dont la loi quinquennale sur l'emploi a confié la responsabilité aux régions. « *Un contrat de plan,* ajoute-t-il, *est un accord vivant* ». On imagine mal, en tout état de cause, que les élus rhônalpins prennent le risque de repousser encore une planification à laquelle sont suspendues, entre autres, la poursuite du schéma Université 2000, la mise en œuvre de dix-huit contrats de ville, ou la réalisation d'une centaine d'infrastructures routières.

Le plaidoyer de M. Millon

Les difficultés qu'il rencontre dans le gouvernement de l'assemblée régionale, rançon du scrutin proportionnel, n'incitent pas M. Millon à donner raison à ceux qui, si l'on en juge par le projet de loi sur le développement du territoire présenté par le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, sont tentés de restreindre les compétences de cet échelon territorial et de renforcer les prérogatives de l'Etat. Il le dit avec fermeté : « *La région n'est pas une collectivité subsidiaire. Elle doit être reconnue, dans le débat sur l'aménagement du territoire, comme une collectivité essentielle.* »

Ce plaidoyer prend un relief particulier dans la bouche d'un élu qui vient, précisément (*le Monde* du 20 mai), d'être désigné comme président de la mission d'information sur l'aménagement du territoire.

de notre bureau régional à Lyon
Pierre Le Hir

(1) *Ce projet porte sur une enveloppe* de 9,6 milliards de francs, dont 5 milliards de francs alloués par l'Etat. Cette somme se décompose ainsi : 3,6 milliards de francs pour les transports et les communications (dont 2,4 milliards pour les infrastructures routières et 950 millions pour le rail) ; 1,8 milliard de francs pour l'enseignement supérieur, la recherche et la formation professionnelle ; 1,7 milliard de francs pour la politique de la ville et l'action sociale ; 1,4 milliard de francs pour le développement économique et l'emploi ; 1 milliard de francs pour la gestion des espaces et l'aménagement du territoire.

GRENOBLE-SISTERON : LES AVATARS DE L'A 51

Le projet d'autoroute des Alpes du Sud est victime des contraintes techniques

LES contraintes de l'aménagement du territoire doivent-elle nécessairement primer sur les impératifs techniques ? Tel est l'enjeu qui, aujourd'hui, sous-tend la construction de la future autoroute Grenoble-Sisteron, *via* la ville de Gap, longue de cent trente kilomètres. Depuis plusieurs années, les élus et la population des Hautes-Alpes se battent pour désenclaver cette région des Alpes du Sud. Celle-ci est, en effet, restée à l'écart des grands flux de circulation nord-sud *et est-ouest, en raison des* contraintes géographiques, et parfois géologiques, qui pèsent sur ce massif.

Un itinéraire « alternatif »

Depuis 1986, les sept ministres, de droite comme de gauche, qui se sont succédé à la tête du ministère de l'équipement se sont, tous, prononcés en faveur de cette liaison autoroutière, inscrite au schéma directeur routier national en 1987. Seul Louis Besson (PS), maire de Chambéry, au début des années 90, avait émis un certain nombre de réserves sur le tracé passant par le chef-lieu du département des Hautes-Alpes. Tous cependant s'accordaient sur la nécessité de cette liaison destinée à délester d'une partie de son trafic l'autoroute de la vallée du Rhône (A 7), qui ne parvient plus à écouler, en période de pointe, le flot des automobiles et des camions qui l'emprunte.

L'itinéraire « alternatif » qui serait construit entre Grenoble et Sisteron éviterait ainsi de doubler l'actuelle A 7. La ville de Gap plaide très activement pour ce tracé qui, dès sa mise en service, améliorera aussi les relations entre Marseille et le nord de l'Italie. Enfin, la nouvelle autoroute doit permettre à la partie sud du massif alpin de sortir, enfin, de son relatif isolement.

Risques naturels

Cet objectif a été réaffirmé par l'actuel détenteur du portefeuille de l'équipement. Devant les sénateurs, Bernard Bosson a déclaré récemment : « *Il est capital de faire avancer le projet, et je mettrai tout en œuvre pour cela. J'espère bien que nous n'aurons pas à constater une impossibilité technique.* »

Tel est pourtant l'enjeu actuel du dossier de l'autoroute Grenoble-Gap-Sisteron (A 51). Celle-ci traverse, dans plusieurs secteurs du Trièves et du Champsaur, des « paysages alpins très durs », selon les ingénieurs du centre d'études techniques (CET) d'Aix-en-Provence. La pénétration dans ces espaces de l'A 51 poserait de sérieux problèmes, non de faisabilité technique mais, affirment-ils, de « perennité ». A cet égard, l'énorme glissement de terrain de la Salle-en-Beaumont (Isère), qui fit quatre victimes, survenu le 8 janvier 1994 dans une région voisine de celle du tracé de la future autoroute A 51, « *peut être considéré comme un signal d'alarme* », déclare l'un des ingénieurs du CET, Bernard Rique.

Il précise aussitôt : « *Entre le col du Fau et Gap, nous ne sommes pas à l'abri d'un phénomène d'amplitude importante, comparable à celui de La Salle-en-Beaumont, qui ne permettrait pas de garantir, à très long terme, l'infrastructure. Dès lors, nous devons apprécier quels risques nous prenons en construisant, dans un secteur particulièrement difficile, une telle autoroute.* »

C'est sur la base de ces éléments que l'actuel ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, qui est aussi maire d'Annecy, a pris la décision de retarder le lancement de la procédure d'enquête d'utilité publique, prévu initialement pour le mois de juillet prochain.

D'autre part il fera appel à des experts internationaux. Ceux-ci seront chargés, en toute indépendance, de donner leur avis sur le bien-fondé du projet autoroutier passant par Gap. « *Si le tracé est impossible, il faut que tout le monde le constate. En revanche, s'il est réalisable, il faut qu'on le sache et qu'on en connaisse le prix* », a déclaré M. Bosson devant les sénateurs.

Gap, un carrefour

Ainsi, l'initiative du ministre remet en selle le tracé concurrent, empruntant le col de Lus-la-Croix-Haute, moins long d'une trentaine de kilomètres, moins coûteux – 10 milliards de francs au lieu de 12 milliards –, moins difficile à inscrire dans les paysages du Trièves et de la vallée du Buëch, et qui, de surcroît, a toujours eu la préférence des ingénieurs de l'équipement.

Le maire de Gap, Pierre Bernard-Reymond (CDS), dénonce le « *complot ourdi par la haute administration de l'équipement et des finances* », qui, selon lui, n'a jamais accepté l'arbitrage prononcé en faveur de Gap par l'ancien ministre de l'équipement, Paul Quilès (PS). « *Depuis deux mille ans Gap a toujours été un carrefour. Je ne laisserai pas arracher cette fonction à ma ville* », affirme l'élu des Hautes-Alpes.

de notre correspondant à Grenoble
Claude Francillon

NORD - PAS-DE-CALAIS

ANDRÉ DILIGENT PASSE LA MAIN

Des raisons de santé ont obligé le maire de Roubaix à renoncer à son mandat

A l'âge de soixante-quinze ans, André Diligent (UDF-CDS), sénateur du Nord, a dû renoncer à son mandat de maire de Roubaix, « sa » ville, celle où il est né le 10 mai 1919, celle dont-il fut l'élu aux côtés du socialiste Victor Provo de 1947 à 1977, celle dont-il conquit l'écharpe de maire en 1983 sur les socialistes qui le détenaient depuis soixante-douze ans.

Il a fallu d'impérieuses raisons de santé pour que M. Diligent accepte de ne pas aller au bout de son mandat. En rendant publique sa démission, le 18 mai, devant les membres de son conseil municipal (*le Monde* du 20 mai), il disait son « *déchirement* », mais il reconnaissait aussi que la charge était trop lourde : « *Roubaix,* indiquait-il, *ne peut se contenter d'un maire au rabais.* »

28,1 % de taux de chômage, onze mille chômeurs de longue durée, quatre mille RMIstes, tous les handicaps de cette ville sont rassemblés dans ces quelques chiffres. La pauvreté, la détresse, la délinquance aussi, la drogue, le mal-vivre... La ville est née et a grandi au temps de la révolution industrielle, au siècle dernier. D'un gros bourg de cinq mille habitants, elle était passée à cent vingt mille. Une seule industrie ou presque : le textile et la laine, qui lorsqu'elle reflue laisse derrière elle friches industrielles, habitations dégradées et une population pour une bonne part venue d'ailleurs.

Au bout du compte, il reste une ville où toutes les conditions sont réunies pour une explosion sociale et jusqu'à présent celle-ci n'a pas eu lieu. C'est que d'abord la ville ne se réduit pas à une réalité aussi noire. A l'opposé de tels handicaps, elle compte aussi des atouts. N'est-elle pas la capitale de la vente par correspondance et de la grande distribution ? Avec des fleurons comme Phildar, Camaïeu, La Redoute ? Elle compte, aussi, sur ses associations et ses traditions de solidarité : « *Sans cette solidarité dynamique,* soulignait mercredi soir M. Diligent, *Roubaix n'existerait plus.* »

Sans doute y-a-t-il eu aussi la volonté d'un André Diligent de ne pas se résigner. Véritable « militant » de sa ville, il a ferraillé depuis son élection-surprise de 1983 sur tous les terrains (il est allé jusqu'à occuper, avec ses collègues maires de l'agglomération, en 1985, la préfecture de Lille), avec toujours la volonté de faire entendre et prendre en compte cette spécificité de la situation roubaisienne. Cette détermination permanente était d'une certaine façon porteuse d'espoir.

Surtout, depuis 1983, la ville a connu sous son impulsion une réelle mutation : l'ancienne usine Motte-Bossut, château-fort industriel, accueille désormais les archives du monde du travail, dans des bâtiments entièrement rénovés ; à proximité, l'euro-téléport affiche la carte d'avenir que veut jouer Roubaix dans le monde des télécommunications et du commerce international.

Des entreprises ont joué le jeu de l'intégration dans les quartiers : La Redoute, par exemple, ou encore Camaïeu, qui fait résolument le choix de s'implanter dans des quartiers réputés difficiles et de recruter au maximum sa main-d'œuvre sur place. Par ailleurs, même si elle demeure jalouse de son identité, (M. Diligent n'a jamais voulu entendre parler du Grand Lille), Roubaix joue aussi fortement la carte de son appartenance à la métropole lilloise qui, avec son million d'habitants, sa nouvelle gare TGV, son centre international d'affaires, entend se placer au rang des grandes capitales régionales européennes. Roubaix est à dix minutes de Lille par une nouvelle voie rapide urbaine ; un nouveau tramway vient d'être inauguré entre les deux villes qui seront également reliées par un métro avant l'an 2000. L'euro-téléport figure au rang des grands projets de la communauté urbaine de Lille.

Concurrence pour les municipales

« Je parie Roubaix ! » affichent comme slogan M. Diligent et sa majorité. Même si l'image a incontestablement changé, le pari n'est pas gagné, ni en termes de reconquête urbaine ou commerciale, ni en termes d'emploi. Il reste beaucoup à faire. En témoignent les scores du Front national lors des dernières cantonales : il devançait le PS au premier tour dans les deux cantons renouvelables et dépassait les 40 % au second tour.

La tâche sera lourde pour le successeur de M. Diligent, René Vandierendonck, qui fut son chef de cabinet, de 1983 à 1989, avant de devenir son premier adjoint et qui devrait être élu le 28 mai prochain. Il aura besoin de tout le soutien du maire démissionnaire, qui demeure conseiller municipal, sénateur et premier vice-président à la communauté urbaine. Il sait qu'il devra aussi compter, pour 1995, avec ceux qui ne l'estimeraient pas taillé pour la course. Le maire de la commune voisine, Wasquehal, Gérard Vignoble, député, CDS comme lui, pourrait être de ceux-là. Depuis quelque temps, il fait monter la pression en réclamant « *une autre politique pour Roubaix* ».

de notre corespondant à Grenoble
Jean-René Lore

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

هكذا من الأصل

CHNOLOGIES
IONE MOBILE
RT LES VILLES

AMÉNAGEMENT

LE « GRAND PROJET » DU PONT DU GARD ABANDONNÉ

La nouvelle majorité de gauche du conseil général n'a pas tardé à brûler un symbole de la gestion de Gilbert Baumet

LE projet d'aménagement du pont du Gard fera le premier les frais de l'éviction de l'ancien président du conseil général, Gilbert Baumet, député (République et Liberté) du Gard. Aussitôt installée, au lendemain des élections cantonales, la nouvelle majorité socialiste et communiste promettait, le 1er avril dernier, le gel de ce programme, jugé dispendieux. Aujourd'hui, elle annonce son abandon et demande au préfet l'annulation de la déclaration d'utilité publique adoptée en 1991.

La restauration et l'aménagement de l'aqueduc romain, construit à partir de l'an 17 de notre ère pour alimenter la ville de Nîmes en eau potable, avaient été envisagés il y a une dizaine d'années.

La dernière mouture du projet, classé aux grands travaux du septennat, date de l'Exposition universelle de Séville, où elle avait été présentée en grande pompe. Il s'agissait, alors, de la création d'un espace muséographique et d'une salle « multivision », dans un site protégé de 185 hectares. Plusieurs fois reporté, le premier coup de pioche des travaux, estimés à 202 millions de francs, était prévu pour l'automne.

S'appuyant sur l'opposition de la plupart des communes riveraines, la nouvelle majorité départementale a décidé de maintenir seulement le programme de remise en état de l'ouvrage, classé par l'UNESCO au patrimoine mondial. *« L'aménagement ultérieur fera l'objet d'une nouvelle concertation »*, commente Alain Journet (PS), le nouveau patron du conseil général.

Remise à plat

Favorable au projet initial, au temps où le groupe socialiste soutenait M. Baumet à l'assemblée départementale au conseil général, l'ancien député cévenol penche, aujourd'hui, pour la création d'un pays d'accueil *« plus adapté au site, aux prérogatives et aux finances d'un département comme le Gard en période de crise »*.

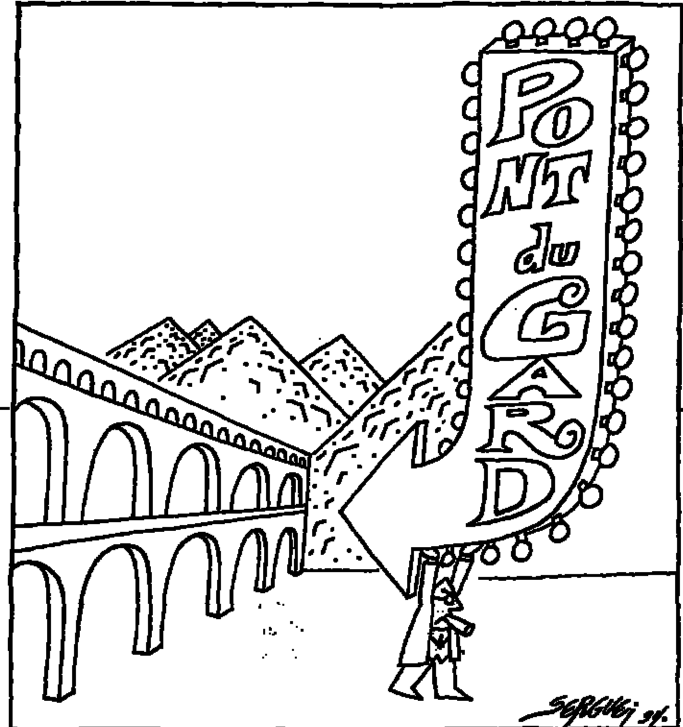
« C'est dommage, réplique son prédécesseur. *Ce projet avait reçu le soutien du président de la République, de l'ancien et du nouveau ministre de la culture. Ce n'était pas Lunapark. Il aura au moins permis de stopper la dégradation de l'aqueduc, qui, il y a dix ans, menaçait de s'effondrer dans l'indifférence générale. »*

M. Baumet, ancien ministre dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, refuse de voir dans cet abandon une attaque personnelle contre sa politique. *« Les grands travaux n'ont jamais été appréciés »*, dit-il simplement quand, dans l'entourage de M. Journet, on affirme à demi-mot avoir voulu brûler un symbole.

Visiblement, ce ne sera pas le seul. Le conseil général, bien décidé à fermer l'Espace Gard, vitrine parisienne du département, veut remettre à plat, aussi, le projet d'implantation d'un laboratoire d'enfouissement des déchets nucléaires. Il annonce de nouvelles consultations, alors que, sur le terrain, les travaux de sondage du sous-sol ont déjà démarré dans le cadre de la mission confiée à Christian Bataille, député (PS) du Nord.

Le département du Gard a aussi décidé de revoir à la baisse l'aide financière apportée à l'USA, le club de handball de Nîmes, quatre fois champion de France. Le comité directeur du club, dont le passif est de 12 millions de francs, a annoncé jeudi 19 mai qu'il allait déposer son bilan.

de notre correspondant à Nîmes
Richard Benguigui



Eviter la « disneylandisation »

Le projet d'aménagement du pont du Gard est une histoire relativement ancienne. Partant du principe qu'un monument historique « bien géré » peut être aussi rentable qu'une mine d'or, le conseil général du Gard propose, en 1987, de transformer le site en une sorte de lunapark vaguement gallo-romain. Devant le tollé provoqué par cette initiative pilotée par Gilbert Baumet, alors président du conseil général, le département revoit entièrement sa copie. Celle-ci reçoit l'agrément, en 1989, de la commission nationale des sites. Les opposants ne désarmant pas, en 1991, le projet est encore allégé. Par la suite, il recevra d'ultimes retouches pour se faire encore plus minimaliste et abaisser son coût.

Pourquoi, dira-t-on, ne pas laisser en paix cette construction, qui vit depuis deux mille ans sa vie d'acqueduc ? D'abord parce que l'ouvrage d'art, lui-même, a besoin d'une sérieuse restauration. Ensuite parce que des segments entiers de l'acqueduc, qui serpente sur 50 kilomètres entre Nîmes et Uzès, doivent être exhumés et qu'un patrimoine préhistorique avoisinant doit être mis en valeur – avec de grandes précautions. Enfin, parce que c'est l'un des monuments de France les plus visités et que sa renommée internationale se double d'une pollution croissante. Il est pendant les mois d'été assiégé d'une marée d'automobiles au stationnement anarchique, cerné par des constructions proliférantes, plus ou moins sauvages, plus ou moins volantes, qui débitent boissons et souvenirs aux deux millions de visiteurs. Ces derniers sont nombreux à signaler leurs passages (papiers, bouteilles, plastiques divers, etc.) dans la garrigue qu'ils arpentent sans souci excessif de l'écosystème.

N'est-il pas indispensable, dans ces conditions, de procéder à un minimum d'aménagements – parking loin du pont, accueil enfoui, boutiques discrètes – pour assurer un maximum de protection à l'environnement ? On peut sans doute regretter qu'un tel monument ait besoin de prothèses mais il semble difficile de laisser en l'état ce vestige capital de la civilisation gallo-romaine.

Le nouveau président du conseil général, Alain Journet (PS), vient de décider de mettre le projet de son prédécesseur sous le boisseau et de reprendre la procédure. Son argument est d'ordre politique et commercial : la concertation locale doit être élargie à plus de communes et à des partenaires privés (des hôteliers, par exemple). Il est aussi financier : le coût de l'opération (200 millions de francs, environ) est trop cher pour un département frappé par la crise. Maintenons le programme de remise en état du monument et revoyons l'aménagement des abords qui ne profitent qu'aux trois communes riveraines du monument.

Reste à savoir si les deux opérations peuvent se dissocier. Si l'Etat, qui a inscrit la rénovation du pont du Gard au titre de ses « grands travaux », ne va pas profiter de l'occasion pour se défausser, comme l'Union européenne et la région qui ont, elles aussi, promis d'apporter une contribution ? Le département, qui s'est déjà engagé dans des acquisitions foncières importantes, ne sera-t-il pas perdant dans ces conditions ? L'élargissement de la concertation devrait déboucher sur une « charte de pays ». Celle-ci risque aussi d'élargir les appétits commerciaux de ceux qui assimilent facilement le pont du Gard à un puits de pétrole. La sagesse serait sans doute d'étaler la durée des travaux, prévue sur deux ans, à cinq voire sept ans. Et surtout d'éviter scrupuleusement la « disneylandisation » qui menace plus que jamais le patrimoine français.

Emmanuel de Roux

BRETAGNE

BREST, SITE POLAIRE

La ville abrite désormais le PC des missions françaises dans l'Antarctique

LES délocalisations lancées par Edith Cresson ont fait un chaud et froid à Brest. Chaud parce que le port du Ponant n'a pas été oublié, froid de par la nature de ce dont il a hérité. C'est désormais de la pointe de la Bretagne que sont coordonnées les missions nationales dans les glaces, à partir de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (IFRTP).

La France tient à ses expéditions lointaines. Elle entretient en Terre Adélie, sur le continent antarctique, exactement sur l'île des Pétrels, la base permanente scientifique Dumont-d'Urville, du nom du navigateur français qui découvrit les lieux en 1840. Une base qui, depuis l'année géophysique internationale de 1956, s'est développée. Elle est maintenant équipée d'une piste aérienne, ce qui va faciliter les communications : Dumont-d'Urville n'est desservie qu'à partir de Hobart, en Tasmanie. Au nord, au-delà du 60e parallèle sud, les îles Kerguelen, Crozet et Amsterdam abritent également des bases de travail pour les chercheurs.

Un contrat avec l'Italie

Cette présence dans l'Antarctique se justifie par l'important potentiel d'observation scientifique de ce continent des îles australes. *« Notre système climatique dépend de ce grand pôle de froid »*, explique Roger Gendrin, physicien, directeur de l'IFRTP. C'est là un site privilégié pour l'histoire du climat (la paléoclimatologie). Dans cette énorme couche de glace est contenue la mémoire planétaire.

Sur le plan de la géophysique interne et de l'océanologie, les spécialistes y trouvent une matière de premier ordre dans les études des ondes sismiques et des dorsales pour connaître la structure profonde de la terre. C'est là encore un terrain de choix pour la physique des basses et hautes couches de l'atmosphère : météorologie, étude de la radioactivité et des polluants atmosphériques, étude des gaz à effet de serre et de l'ozone stratosphérique. Autres sujets de travail, la médecine (adaptation des populations d'hivernants) et la physiologie animale. Dans l'Antarctique, il existe en effet une faune spéciale qui vit dans des conditions extrêmes.

Voulant accentuer son soutien logistique à la recherche, l'Etat a mis en chantier, aux Ateliers et chantiers du Havre, un nouveau navire polyvalent. Prévu pour le transport et doté de gros moyens océanographiques, il remplacera en 1995 l'actuel *Marion-Dufresne*. D'autre part, un accord a été signé avec l'Italie l'an passé pour construire, d'ici à 1997, une base scientifique permanente qui s'appellera « Concordia », sur le site du Dôme C., à 1 100 kilomètres à l'intérieur du continent, par – 30 degrés en été et – 70 à – 80 degrés en hiver. Les glaciologues pourront forer dans cette zone à l'intérieur d'une calotte de 4 000 mètres d'épaisseur et remonter ainsi dans l'histoire du climat de six cent mille ans.

C'est à l'IFRTP, créé en 1992, qu'incombe maintenant l'organisation de tout ce dispositif. L'Institut emploie quarante-cinq personnes mais deux cents scientifiques de multiples laboratoires participent aux travaux pour un budget de 115 millions de francs en 1993. Précédemment, ces activités étaient scindées en deux petites unités installées à Paris, les Expéditions polaires françaises et la Mission de recherche des terres australes et antarctiques françaises. L'IFRTP a également repris les activités scientifiques des TAAF (Terres australes et antarctiques françaises), organisme plus spécialement chargé de la logistique dans les îles subantarctiques.

Cette délocalisation aura coûté 16,8 millions de francs, dont la moitié à la charge des collectivités locales. Même si elle a été présentée par l'opposition municipale brestoise (RPR-UDF) comme étant plus une *« délocalisette »* que le transfert d'un grand service national (s'agissant en l'occurrence de l'œuvre de Louis Le Pensec, ex-ministre des DOM-TOM et chef de file socialiste dans le Finistère), l'IFRTP, désormais installé sur le site de l'IFREMER, est venu renforcer le technopôle de Brest-Iroise d'où devrait sortir de terre en 1995 un projet inscrit au contrat de Plan : l'Institut européen d'études marines.

Interrogations techniques

Ce transfert a soulevé des interrogations sur son opportunité technique. *« Nous travaillons avec des chercheurs installés partout en France et Brest se trouve excentré pour organiser des rendez-vous scientifiques »*, indique Roger Gendrin. D'autre part, l'Institut ne peut profiter des structures portuaires brestoises. Il doit continuer à charger au Havre, en conteneurs, le matériel sur des lignes commerciales classiques à destination du sud.

En revanche, la présence toute proche du gros centre de l'IFREMER et de l'Ecole supérieure des Telecom de Bretagne devrait permettre à l'IFRTP de bénéficier de moyens de stockage des données et d'informations océanographiques, ainsi que de conseils techniques sur les télécommunications.

de notre correspondant à Brest
Gabriel Simon

DÉPARTEMENTS

M. HOEFFEL NE RENONCE PAS A UNIFIER L'ALSACE

Le président du conseil général du Bas-Rhin persiste dans son projet de fusion avec le Haut-Rhin

« PENSEZ-vous que l'idée de réunifier le Bas-Rhin et le Haut-Rhin en une seule collectivité est une bonne chose ? » Cette question vient en troisième position sur les seize que comporte le questionnaire envoyé aux quatre cent dix-huit mille foyers bas-rhinois par Daniel Hoeffel (UDF), président du conseil général. Ainsi, le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales relance une fois de plus, de manière détournée, le débat sur la fusion des deux départements alsaciens.

A titre d'expérience-pilote, M. Hoeffel avait lâché, au début de l'année, ce « ballon d'essai », qui avait suscité de vives réactions chez nombre d'élus locaux, notamment de la part de Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), président du conseil général du Haut-Rhin. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, avait classé l'affaire au rang des fausses idées, tandis qu'Edouard Balladur considérait qu'il appartenait aux Alsaciens de se déterminer (le *Monde* du 19 mars). Le ministre délégué prend au mot en quelque sorte le chef du gouvernement, même si, depuis, il n'a pas précisé son projet et s'est voulu rassurant. *« Il n'est pas question*, dit-il, *d'ériger la population en contre-pouvoir, ni de mettre en cause la légitimité des élus. »*

Toujours est-il que M. Hoeffel persiste et signe. Il en va de même lorsque, sous la rubrique « emploi, développement économique », le questionnaire demande aux Bas-Rhinois s'ils considèrent que l'Alsace se développera mieux *« en se regroupant avec d'autres régions de l'Est pour former une région du Grand Est »* ou *« en renforçant les relations avec les régions suisses et allemandes voisines »*. Indépendamment du fait que le choix qui est offert est quelque peu biaisé, puisque ce n'est pas le même type de coopération qui est mis en balance, le président bas-rhinois revient sur une affaire qui avait suscité un grand émoi chez les Alsaciens, toujours prompts à s'enflammer pour défendre leurs particularismes. Lors de son passage en Alsace, le premier ministre avait demandé que la priorité fût donnée à la coopération avec les régions voisines françaises (le *Monde* daté 23-24 janvier). De la sorte, M. Hoeffel répond à M. Balladur en allant dans le sens voulu par la majorité des notables locaux.

Il peut paraître paradoxal que, quelques semaines après les élections cantonales, le conseil général du Bas-Rhin ouvre une nouvelle consultation. La première explication qui vient à l'esprit est l'échéance municipale de l'année prochaine. A Strasbourg comme à Paris, le nom du ministre délégué vient en tête de la liste des personnalités de la majorité susceptibles d'enlever la municipalité à Catherine Trautmann (PS). Quel que soit le paysage politique national après l'élection présidentielle et même si les Alsaciens sont réputés « légitimistes », la partie n'est pas jouée d'avance pour la droite, tant la cote du maire de Strasbourg remonte à mesure que progresse la construction du tramway, dont la fin des travaux est prévue pour la fin de 1994.

L'autre explication, plus subtile, avancée à Strasbourg est que M. Hoeffel, qui n'a pas fait acte de candidature, jusqu'ici, pour la conquête de l'hôtel de ville, cherche une porte de sortie au cas où il jugerait inopportun de conduire la liste de la majorité aux municipales. En réalisant son idée de fusion des deux départements de la région et en prenant la tête de la nouvelle « collectivité », il deviendrait la première personnalité, de manière incontestable, de la classe politique alsacienne.

Au département, on prévoit 15 % à 20 % de réponses aux questionnaires envoyés, soit autour de quatre-vingt mille avis recueillis. De quoi nourrir valablement la réflexion du président du conseil général du Bas-Rhin !

de notre correspondant à Strasbourg
Marcel Scotto

PROFIL



GEORGES FRÊCHE S'ASSAGIT

Un an avant de livrer bataille pour un quatrième mandat, le maire (PS) de Montpellier cherche à se rapprocher de ses électeurs

COMME d'autres sont à l'aise dans l'eau, le discours est son élément. Il s'y laisse aller avec délices, s'en repaît, en rajoute, ne s'arrête plus. Georges Frêche s'écoute-t-il parler ? C'est peu probable ; si c'était le cas, il ralentirait le débit de son talentueux bagout. Si cet homme cultivé s'exprime autant, ce n'est pas pour le plaisir d'enchaîner les bons mots, bien qu'il prenne souvent pour référence, avec coquetterie et en vrac, *« les grands radicaux d'avant 1914 »*, Philippe le Bel, Louis XIV, le conquérant Alexandre, de Gaulle et Platon. Ces deux derniers bénéficient d'une nette préférence de sa part.

En fait, si le maire de Montpellier se montre aussi loquace, c'est d'abord pour convaincre et, sans doute, pour monopoliser l'attention. Pour y parvenir, il n'hésite pas à entonner des couplets provocateurs – *« Le Parlement ne sert à rien, puisque ce sont les hauts fonctionnaires qui gouvernent, mais être député permet d'obtenir plus rapidement des rendez-vous dans les ministères »* – ou à recourir aux trompettes populistes : *« Confisquons l'appartement de Neuilly des patrons qui utilisent le travail au noir ! »* Il lui arrive, enfin, de prendre la parole pour river le clou à ses adversaires. Or l'euphémisme n'est pas son fort. Il a la dent dure et le pardon rare, à lire *la France ligotée*, un texte écrit en 1990, dans lequel il règle pas mal de comptes, notamment avec Jean-Pierre Vignau, son premier adjoint à la mairie... douze ans plus tôt.

La rancune est un trait de caractère qu'il attribue, lui, au président de la République, depuis leur brouille au congrès de Metz. Ce serait la raison pour laquelle il n'a jamais rejoint le moindre gouvernement socialiste. Bref, une fois ajoutés sa propension au *« mépris »* et son côté *« matamore »*, apparaît le profil d'une *« bête politique, qui fonce et tranche dans le vif »*, disent ses détracteurs.

C'est vrai, Georges Frêche aime occuper le devant de la scène – *« Je suis peut-être orgueilleux »*, reconnaît-il –, mais au nom de quoi faudrait-il céder cet emplacement de choix aux *« inodores et sans saveur »* ? A bas les frileux ! Il faut oser et le faire savoir. Dans sa ville de Montpellier, voilà longtemps qu'il a pris toute la place. Là-bas, le personnage n'inspire pas forcément le respect, mais il suscite l'admiration. Car le véritable talent de cet homme-là est non seulement d'entreprendre, mais, surtout, de réussir. « Montpellier la surdouée » est son œuvre. Le slogan date d'une époque, 1982, où les élus locaux ne s'autorisaient pas encore les mirages de la publicité. L'image qu'en a tirée sa commune était *« surcotée »*, avoue-t-il, mais *« pas tant que cela »*. Et puis la métamorphose d'une cité bourgeoise languissante en une eurocité est en passe de devenir une réalité. Obtenir que le sentiment de fierté l'emporte, chez les Montpelliérains, sur les désagréments d'une décennie de grands chantiers, n'était pas gagné d'avance. Conquérir cette place forte de droite non plus.

Un sentiment d'« immortalité »

Jeune homme, Georges Frêche rêvait de l'hôtel de ville de Toulouse, une vraie capitale pour lui, qui est né dans le Tarn. Il enlèvera finalement la préfecture de l'Hérault, en 1977, à l'âge de trente-neuf ans, à peine quatre ans après sa nomination à l'université de la ville. Ses premiers pas l'amènent ainsi à bifurquer souvent. Il ne faut pas y voir une inclination pour l'indécision, mais plutôt une rapidité d'adaptation. Alors qu'il pensait entrer à Saint-Cyr en l'honneur de son père, militaire résistant, il se dirige vers HEC. L'ENA le tente, il sera, finalement, spécialiste de l'histoire du droit, avec le titre de docteur. Aujourd'hui encore, il enseigne aux étudiants de première année. Cet auditoire, qui ne vieillit jamais, conforte son sentiment d'« immortalité ».

A Paris, il a fréquenté la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), dirigé l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Marxiste-léniniste, *« prochinois sans appartenir aux « maos »* : ses expériences politiques sont suffisamment riches pour forger un futur député de gauche, tendance pragmatique. Depuis sa première victoire aux élections législatives de 1973, il s'est présenté seize fois devant les électeurs, avant de perdre son mandat de député vingt ans plus tard. C'était sa seconde défaite, *« une de celles qui font du bien »*, glisse-t-il pour dire qu'elle lui a fait mal.

« Lorsque l'on gagne tout le temps, on s'imagine pouvoir toujours aller plus loin. » Or, justement, dans la circonscription de Montpellier-Lodève, Georges Frêche entendait bien percer jusque dans les villages où de plus en plus de maisons se vident. Il a *« découvert »* là *« à quel point le monde rural peut être fidèle »*, en l'occurrence à son ennemi de longue date, le président du conseil général, Gérard Saumade (ex-PS). La contrition à la mode Frêche – teintée d'une once de condescendance – a ses limites. Il s'est chargé de faire perdre à son rival sa carte du Parti socialiste. Quant aux ruraux, ils finiront bien par se laisser convaincre. Lui, il n'a pas l'intention d'abandonner.

N'empêche, le « monarque » de Montpellier n'apparaît plus indestructible. Comme assagi, il a fait la paix avec Jacques Blanc (UDF), président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, et espère que la guerre avec celui du conseil général ne connaîtra pas d'escalade. Ses administrés, amusés, le voient s'inventer un rôle d'élu de proximité, installer de nouvelles permanences dans les quartiers, prendre les petits problèmes de voirie très au sérieux. S'inquiéterait-il déjà de l'échéance des prochaines élections municipales, alors que la droite locale reste divisée ?

Georges Frêche sait sentir que la tramontane cède la place au « marin » poisseux. Foin du Corum, l'opéra qu'il a réussi ! Foin de l'extension de la ville, qu'il a su mener ! Interrogé sur son plus beau succès, il vante, aujourd'hui, son dispositif de restauration scolaire, qui permet à bon nombre d'enfants de manger gratuitement. Oubliée la « surdouée », voici Montpellier en jeune fille sage, laborieuse et altruiste.

Martine Valo

La rançon de la gloire

A force d'étaler ses attraits, la belle a fini par appâter bien des soupirants. La population de Montpellier croît de 2 % par an. Elle atteignait 210 866 habitants en 1990, mais, sur cinq d'entre eux, un seul y est né. L'accent du Midi se perd, du côté de la place de la Comédie, et le chômage y grimpe. C'est la rançon de la gloire. La ville attire une population venant de tout le Languedoc-Roussillon – où la viticulture se meurt –, de toute la France ou d'Afrique du Nord. On y vient pour étudier (la ville compte trois universités et 52 000 étudiants), pour accompagner un conjoint cadre, ou pour vivre sa période de fin de droits au soleil. La cité en offre deux mille sept cents heures par an.

Locomotive d'un district de quinze communes, la huitième ville de France s'étend, surtout vers l'est. Nul ne résiste à ce coup de jeune : ce qui ne vient pas d'être inauguré se rénove, de la préfecture à l'hôtel du conseil régional. Cette fière bâtisse ferme la perspective du fameux quartier Antigone, conçu par l'architecte Ricardo Bofill. Au-delà, sur la route de l'aéroport, les locaux d'entreprise ont poussé comme des champignons, et les surfaces commerciales ont surgi, comme toujours, sans grâce.

L'agglomération s'est dotée de technopoles et d'équipements culturels : le Palais des congrès-Opéra, le Zénith. Les rencontres scientifiques et les festivals (de Radio-France, de danse, de cinéma méditerranéen, etc.) sont au rendez-vous. En attendant l'arrivée du TGV, la « surdouée » a décidé de se prendre pour un bord de mer. La naissance de Port-Marianne, qui doit se faire aux forceps dans le lit minuscule du Lez, ne va pas sans difficultés juridiques.

A force de lancer des défis urbanistiques, Montpellier a développé, chez certains de ses administrés, une science aiguë des procédures administratives. En son temps, le projet d'Antigone avait déjà été bloqué pendant des années. La municipalité emploie une trentaine de juristes, explique le maire ; il n'y en avait pas à son arrivée, quinze ans plus tôt. Qu'importe ! La commune continue d'investir : 350 millions de francs sur un budget total de 1,716 milliard de francs cette année.

M. V.

« Bernard Tapie renforce la gauche »

« Comment jugez-vous les propositions de Charles Pasqua en matière d'aménagement du territoire ?

– C'est pire que tout ce qu'on pouvait imaginer ! C'est un retour en force de la centralisation. On crée des super-départements, selon le vieux principe romain : « Divise ceux que tu veux affaiblir. » La seule chose intéressante – mais ce n'est qu'une pétition de principe, et elle n'est pas nouvelle – est de dire qu'il faut redistribuer la taxe professionnelle selon des critères d'aménagement du territoire. De plus, à cause des erreurs de quelques-uns, on va supprimer une des compétences importantes que Giscard d'Estaing avait données aux élus : l'urbanisme. On revient donc au système antérieur, sous le règne de de Gaulle, pendant lequel la France avait pourtant été bétonnée par les fonctionnaires des administrations centrales.

– Alors comment, selon vous, doit-on concevoir l'aménagement du territoire ?

– D'abord il faut un patron. Moi je suis pour un Etat clair, sans premier ministre, avec un président élu au suffrage universel qui dirige le gouvernement. Ensuite, il faut redonner son pouvoir au Parlement. Les députés siègent aujourd'hui dans une Assemblée croupion. A partir de là, le développement du territoire doit être impulsé par le chef de l'exécutif. Ici, en Languedoc-Roussillon, ce n'est pas n'importe quel ministre qui avait pris l'initiative de la mission Racine d'aménagement du littoral, mais bien le général de Gaulle.

» Il faut, ensuite, diminuer le nombre des intervenants ; supprimer les départements, qu'on garderait comme simples circonscriptions administratives au sein des régions ; ramener le nombre des communes françaises de trente-six mille à cinq mille ; enfin, définir des contrats de plan solides entre un Etat dynamique et les régions.

Priorité à la solidarité

– Considérez-vous que certaines régions sont prioritaires ?

– Il faut d'abord aider la façade atlantique et les territoires qui sont en train de mourir au centre de la France : l'Auvergne, le Limousin... Au-delà, il faut favoriser l'émergence de quinze à dix-huit villes de caractère européen en France. Certains craignent qu'on recrée ainsi, à l'échelon local, une métropole et le désert autour. Je leur réponds qu'il faut obliger, dans les contrats de plan, les grandes villes à travailler avec les cités moyennes, mais aussi avec le tissu rural, pour le développer et maintenir les populations dans ces zones.

– Mais faire émerger des villes de taille européenne, cela ne se fait pas tout seul. Comment peut-on s'y prendre ?

– Dans le domaine culturel, par exemple, 95 % des collections de Beaubourg dorment dans des sous-sols. On pourrait donner 10 % de ces réserves aux dix maires de France qui ont des musées d'art contemporain. On peut également imaginer de mettre des premiers et seconds cycles universitaires dans les chefs-lieux de département, et des universités de dimension internationale dans une vingtaine de grandes villes. Il faut, enfin, repenser l'organisation des marchés financiers. Aujourd'hui, 90 % des sièges des grandes sociétés sont à Paris et dans sa région. Pourquoi ne pas créer une vraie Bourse européenne à Marseille, à Lyon, et peut-être à Nantes et à Strasbourg ?

– Ces quinze dernières années, Montpellier a vécu une phase d'expansion spectaculaire, qui touche à sa fin. Après les grands chantiers, comment voyez-vous votre ville dans les années à venir ?

– Le projet de faire de Montpellier une ville qui compte en Europe continue. Il prendra quarante à cinquante ans. Ce travail doit conjuguer le progrès économique et l'avancée sociale. La priorité, aujourd'hui, c'est la solidarité. J'ai ainsi décidé de renoncer aux « bouffes » du cinquième centenaire de Rabelais, parce que je crois qu'on ne peut pas le faire lorsqu'il y a des gens en difficulté. Si tous les services municipaux ont vu leur budget amputé de 10 % l'an dernier, le social a, au contraire, été augmenté de 7 % à 11 %. Et il va falloir encore aller au-delà.

– Montpellier a vu son plan d'occupation des sols (POS) annulé pour défaut de publicité. La construction de la nouvelle faculté de droit, même si les travaux se poursuivent, est sous le coup d'un sursis à exécution à cause des risques d'inondation. Les juges administratifs sont-ils un garde-fou utile aux maires ou font-ils trop de zèle ?

– Un Etat de droit nécessite un certain formalisme, et je ne peux pas en vouloir aux juges de respecter les formes. Cela dit, on ne devrait pas devoir attendre sept ans pour voir annuler le POS d'une ville importante comme Montpellier, alors qu'il suffit d'un après-midi pour prendre ce genre de décision. Toutes ces choses devraient être réglées en moins de deux mois. Je pense, aussi, qu'il faudrait faire des chambres spéciales, qui décident en fonction des impératifs économiques. On ne peut pas juger de la même façon un permis de construire qui engage deux cents emplois et le contentieux d'un quidam qui a un simple problème de vue avec son voisin.

« Un homme fidèle à ses origines »

– Que pensez-vous de la montée en puissance de Bernard Tapie ?

– On lui fait un faux procès en le comparant à Berlusconi. Je considère Tapie comme un homme de gauche. Berlusconi place des fascistes au pouvoir, alors que, lui, il s'est courageusement opposé à Le Pen. Et puis, quand un homme qui sort du peuple réussit sans avoir besoin de faire Normale-Sup, en restant fidèle à ses origines, moi, je le salue !

» D'ailleurs, quelque part, son action est plus bénéfique à la gauche que celle de Chevènement. Ce dernier s'apprête à prendre trois points à Rocard. Tapie, lui, affaiblit parce qu'il divise, mais, d'un autre côté, il renforce la gauche, en attirant un électorat jeune ou que les socialistes ont déçus pour des raisons que je comprends et que j'ai souvent dénoncées. Et puis, Tapie prendra essentiellement les voix de gens qui ne voteraient pas à ces élections s'il ne s'y présentait pas.

– Ferait-il un bon maire de Marseille ?

– Je n'en suis pas certain. Je ne crois pas que ce soit un grand gestionnaire. Je lui souhaite d'être élu, car c'est au pied du mur qu'on voit le maçon. Il y a six ans, l'actuel maire socialiste de Marseille, Robert Vigouroux, était estimé et plébiscité par tout le monde. Aujourd'hui, on le donne largement battu dans les sondages. Tapie, lui, s'il devient premier magistrat, va s'apercevoir qu'une ville est très complexe et qu'elle ne se gère pas qu'avec des déclarations à TF 1. On verra alors, vraiment, ce qu'il vaut. Il ne pourra avoir des ambitions plus hautes que s'il est capable de réussir à Marseille. S'il échoue, il disparaîtra, et les gens s'acharneront d'autant plus sur lui qu'il leur aura fait peur. »

Propos recueillis par
Jacques Monin



